

RDE

Laurence MALL : Entre ironie philosophique et ironie romantique :
les *Salons* de Diderot

Shelly CHARLES : Les mystères d'une lecture : quand et comment Diderot
a-t-il lu Richardson ?

Ezster KOVACS : De la méfiance à une critique raisonnée :
considérations sur les voyageurs et les voyages chez Diderot

Alain SANDRIER : L'attribution des articles de *l'Encyclopédie*
au baron d'Holbach : bilan et perspectives

Françoise LAUNAY : D'Alembert et la femme du vitrier Rousseau

Christian GILAIN : La place de l'analyse dans la classification
des mathématiques : de *l'Encyclopédie* à la *Méthodique*

Alain CERNUSCHI : La *Cyclopædia*, un intermédiaire
entre les *Mémoires de l'Académie des sciences* et *l'Encyclopédie*

CHRONIQUES ET GLANES

André MAGNAN : L'édition de Kehl au quotidien

Françoise LAUNAY : Du « fascheux inconvénient » des inhumations précipitées

Ryuji KOJIMA : Les éditions du *Dictionnaire universel de commerce* utilisées
par les encyclopédistes

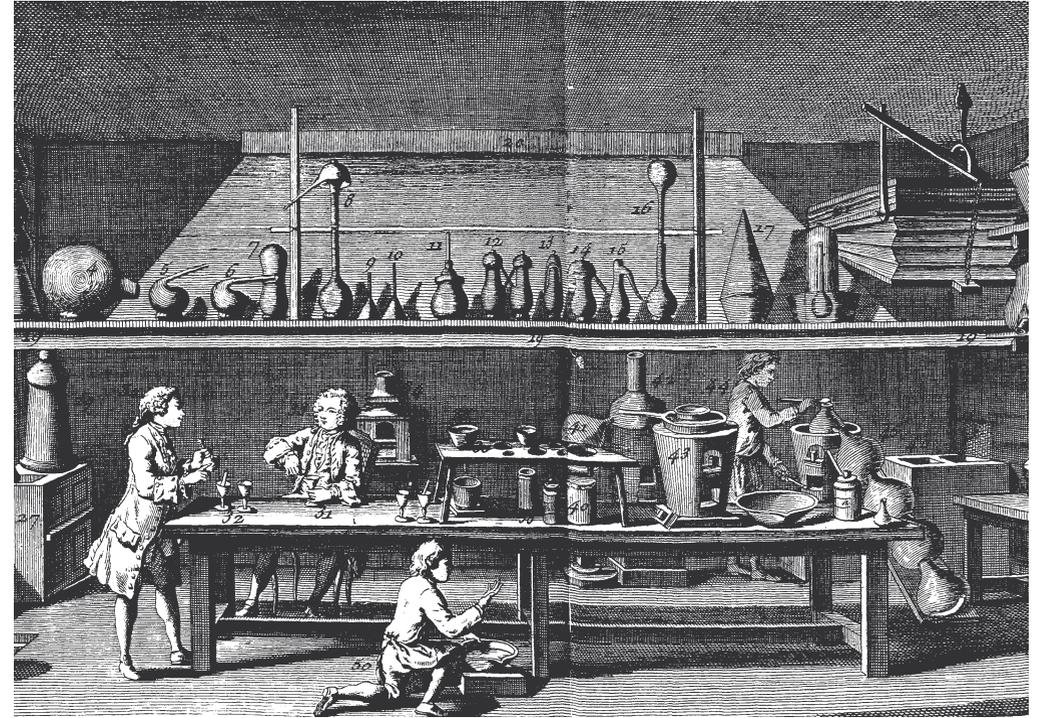
COMPTES RENDUS – AUTOGRAPHES ET DOCUMENTS –
CARNET BIBLIOGRAPHIQUE – RÉSUMÉS – SUMMARIES

ISSN : 0769-0886
ISBN : 978-2-9520898-3-8



45

2010



Recherches

sur

Diderot

et sur

l'Encyclopédie

Numéro 45 – 2010

RECHERCHES SUR DIDEROT ET SUR L'ENCYCLOPÉDIE

Publication annuelle de la Société Diderot
Siège social : Hôtel de Ville, 52200 Langres
Président fondateur : Jacques Chouillet
Ancien Président : Roland Mortier

Conseil d'Administration :

Président : Pierre Chartier.
Vice-Présidentes : Marie Leca-Tsiomis, Michèle Leedham.
Secrétaire générale : Odile Richard-Pauchet.
Secrétaire-adjoint : Franck Cabane.
Trésorière : Irène Passeron.
Trésorier-adjoint : François Prin.

Responsable de la revue :

Anne-Marie Chouillet.

Rédactrice en chef :

Marie Leca-Tsiomis.

Autres membres :

Sylviane Albertan-Coppola, Jacques Berchtold, Marc Buffat, Geneviève Cammagre, Bernard Collin, Nicole Jacques-Lefevre, Véronique Le Ru, Laurent Loty, Philippe Pauchet, Franck Salaün, Ann Thomson, Yoichi Sumi, Eric Vanzieleghem.

Comité de rédaction :

Jacques Berchtold, Marc Buffat, Franck Cabane (bibliographie), Pierre Chartier, Anne-Marie Chouillet, Nicole Jacques-Lefevre (comptes rendus), Marie Leca-Tsiomis (rédactrice en chef), Véronique Le Ru, Laurent Loty, Irène Passeron, François Prin (webmaster), Odile Richard-Pauchet (nouvelles), Ann Thomson (summaries), Eric Vanzieleghem.

Comité de lecture :

Le comité de rédaction ainsi que S. Albertan-Coppola, A. Becq, G. Benrekassa, J.-C. Bonnet, A. Cernuschi, P. Crépel, G. Dulac, A. Geffroy, P. Lepape, R. Mortier, H. Nakagawa, J. Pappas, L. Perol, M. Pinault-Sørensen M.-C. Sahut.

Les manuscrits pour lecture sont à adresser à marie.leca@wanadoo.fr (voir instructions en fin de numéro)

Les volumes pour comptes rendus sont à adresser à Nicole Jacques-Lefevre 146 Bd de Magenta 75010 Paris

Cotisations :

Année 2009. – Membres adhérents (France et CEE) : 35 € ; membres bienfaiteurs : 105 € ; membres étrangers : 40 € ou équivalent.

La cotisation permet de participer aux activités de la société et de recevoir la revue. Pour adhérer, envoyez votre cotisation à la Société Diderot ENS 45 rue d'ulm 75005 Paris (francois.prin@ens.fr) par chèque bancaire ou postal à l'ordre de la Société Diderot (CCP Châlons 162999Y).

Abonnements institutionnels : Aux amateurs de Livres, 62, avenue de Suffren, 75015 Paris, <http://www.auxam.fr>

Site de la Société Diderot : <http://www.univ-paris-diderot.fr/diderot>

Site de la revue : <http://rde.revues.org>

Instructions aux auteurs

Les textes sont à adresser, sous forme d'exemplaire papier et de fichier, avec vos coordonnées et votre adresse électronique, à Société Diderot c/o D'Alembert, 45 rue d'ulm 75005 Paris ; marie.leca@wanadoo.fr ; anne-marie.chouillet@orange.fr

Les textes soumis à la revue pour publication doivent respecter les règles suivantes :

1. Fichier word, times 12, 40 000 signes maximum.
2. Chaque article doit être accompagné de son résumé d'une dizaine de lignes en français, dans un fichier séparé.
3. La numérotation des notes doit être continue en bas de page.
4. Les articles de l'*Encyclopédie* doivent apparaître en petites capitales, sans guillemets ni italique.
5. Les références à l'*Encyclopédie* doivent mentionner page et colonne, sous la forme : *Enc.*, VI, 755b, de préférence entre parenthèses après la citation plutôt qu'en note de bas de page.
6. Les siècles sont en chiffres romains, sans exposant : XVIIIe siècle.
7. Les références bibliographiques doivent être placées dans les notes. Indiquer : prénom (ou initiale du prénom), nom suivi, pour un ouvrage, du titre en italique, ville, éditeur, année, ou suivi, pour un article, du titre entre guillemets, nom du périodique en italique, tome, date et pages (p. et non pp.). A la seconde mention d'un même ouvrage, le titre peut être abrégé.
8. Se conformer aux abréviations indiquées page précédente.
9. Les citations à l'intérieur du texte : au-delà de trois lignes, les donner en retrait, en les séparant du reste du texte par un blanc, sans guillemets.
10. Lorsque les citations ne sont pas en français, en donner la traduction française en note.
11. À la fin de l'article, prénom, nom de l'auteur suivi de son appartenance institutionnelle ou de son adresse.
12. Chaque auteur joindra une fiche comportant son adresse personnelle et son adresse institutionnelle, numéro de téléphone, fax, courrier électronique.

Les articles sont mis intégralement en ligne sur le site <http://rde.revues.org> trois ans après la publication papier, sauf avis contraire de l'auteur.

CHIMIE

Planches, tome III

Fig. 1. Le haut de cette Planche montre le laboratoire chimique

Recherches
sur
DIDEROT
et sur
l'ENCYCLOPÉDIE

Revue annuelle – n° 45 – 2010

*publiée avec le concours du centre national du Livre,
du conseil général de la Haute-Marne
et de la ville de Langres*

ISSN : 0769-0886

ISBN : 978-2-9520898-3-8

© Société Diderot, 2008

Toute reproduction même partielle
est formellement interdite

Diffusion : Aux Amateurs de Livres
62, avenue Suffren 75015 Paris

Présentation

On trouvera dans ce numéro de RDE un nuancier d'articles portant sur *l'Encyclopédie*, sur D'Alembert et sur Diderot. Des enquêtes et analyses de type variées s'y succèdent qui, dans leurs différences, s'équilibrent et ne laissent pas parfois de se ressembler.

A partir d'échantillonnages, Alain Cernuschi révèle la transformation d'articles de *l'Encyclopédie* issus de la *Cyclopaedia* de Chambers mais inspirés, parfois de manière redoublée, en amont ou en aval, par des *Mémoires* de l'Académie des Sciences. Du côté des mathématiques, c'est le développement vers le *Supplément* puis vers la *Méthodique* qui retient Christian Gilain. Il y note, d'un dictionnaire à l'autre, la complexité des désignations et des arbres figurés en une période où s'affirme l'analyse. S'agissant du baron d'Holbach, le propos d'Alain Sandrier concerne un autre type de comparaison : entre les nombreuses contributions « philosophiques » que le baron a élaborées pour *l'Encyclopédie*, puis celles qu'il a insérées dans *l'Histoire des deux Indes*, puis au service de son entreprise de plus en plus affirmée de militantisme clandestin. Leur teneur est sensiblement différente à la mesure, après 1765, de la lutte anti-religieuse et politique menée par d'Holbach.

D'Alembert, relayé par Condorcet, Bossut et Charles, ne pouvait pas ne pas paraître dans l'article de Christian Gilain. Il est en outre, lui Jean Le Rond, enfant trouvé, le référent général d'un tout autre type de recherches, celui que Françoise Launay a consacré à sa « famille », et particulièrement à Etiennette-Gabrielle Pontieux, plus connue sous le nom de madame Rousseau, femme d'un vitrier, sa mère adoptive. On suit tel Watson, c'est-à-dire avec admiration, les résumés précis et les patientes investigations d'une historienne et enquêtrice avisée.

Et puis Diderot... Le Philosophe est convoqué selon trois chefs : comme amateur (fort tiède, ou mitigé) des voyages au loin et au près (Eszter Kovacs) : comme auteur ironique des *Salons*, entre art et nature, entre rire et émotion (Laurence Mall) : et comme lecteur des romans de Richardson (Shelley Charles) : où l'on apprend que sa lecture en « traduction fidèle » (de *Grandison* notamment), à la différence des

belles infidèles en réduction de l'abbé Prévost, a joué dès la décennie de 1750 un rôle à réévaluer dans la conception et le contenu de l'*Éloge de Richardson*.

Que d'hypothèses, que de pistes, que de précisions nouvelles, que d'éclaircissements à la lecture de ce numéro. Nous voilà prêts à de nouveaux et passionnants déchiffrements au siècle de Diderot, d'Holbach, d'Alembert et de l'*Encyclopédie*.

Pierre Chartier

Laurence MALL

Entre ironie philosophique et ironie romantique : les *Salons* de Diderot

Si Diderot est avec Voltaire l'un des deux philosophes français du XVIII^e siècle les plus fréquemment désignés comme ironistes, c'est presque toujours en tant qu'auteur de *Jacques le fataliste* et du *Neveu de Rameau*. Les *Salons*, eux, intéressent évidemment au premier chef comme premier grand texte de critique d'art et source primordiale de l'esthétique de Diderot. Rappelons qu'échelonnés de 1759 à 1781, ils sont rédigés pour Grimm, l'éditeur de la *Correspondance littéraire*, et destinés par là à un public aristocratique et princier très limité (l'ensemble ne sera publié qu'en 1857). Dans une série de descriptions souvent imaginatives, souvent drôles, Diderot rend compte des peintures exposées tous les deux ans au Salon Carré du Louvre par les peintres et sculpteurs de l'Académie royale. S'y ajoutent et mêlent de véritables fragments d'essais sur l'art, la fiction, la société, le langage, la politique, la morale etc., dans un questionnement qui s'étend et évolue sur une vingtaine d'années. Bien que relativement peu étudiée¹, l'ironie critique y occupe une place importante, comme il sera aisé de le démontrer. Elle se manifeste globalement dans un ensemble comique démystificateur dans lequel on inclura ici le burlesque, la satire, l'humour, la raillerie et le sarcasme, le persiflage, le mot d'esprit². La présence massive de cette ironie critique

1. On peut cependant lire Albert Nahon, « Le Comique de Diderot dans les *Salons* », *Diderot Studies* X, 1968, p. 121-132.

2. La gamme de l'ironie moqueuse et démystificatrice est très étendue et les nuances permettant de passer de l'humour au comique, de la moquerie au sarcasme, de la satire au persiflage etc. sont à la fois fines et contestées... On ne tentera donc pas ici de définitions. Pour une investigation des « frontières de l'ironie » voir Pierre Schoentjes, *Poétique de l'ironie*, Editions du Seuil, 2001, p. 212-239. Les analyses classiques du comique, de l'ironie ou du mot d'esprit tentent toutes d'en distinguer les limites ... pour en créer d'autres. Voir par exemple Henri Bergson *Le rire. Essai sur la signification du comique* ; André Jolles, « Le trait d'esprit » dans *Formes simples*, Editions du Seuil, 1972, p.197-207 ; Philippe Hamon, *L'Ironie littéraire. Essai sur les formes de l'écriture oblique*, Hachette, 1996.

a peut-être affaibli la perception d'autres types d'ironie à l'œuvre dans les *Salons*. Au-delà de la raillerie, qui a sa place et sa fonction, Diderot le questionneur sait exercer une ironie plus subtile envers sa propre pensée, sa propre entreprise, et son objet même, l'art. On soutiendra même que dans le va-et-vient entre une appréciation empirique de la peinture et les tâtonnements théoriques, dans les tensions multiples entre l'élévation de l'art et le prosaïsme de la vie, et jusque dans son écriture fragmentaire propre à faire briller l'éclat du *Witz* comme à brasser la masse amorphe de la vie, Diderot se dirige vers une conception radicalement différente de l'ironie, bien au-delà de la rhétorique et du rire³ et qui se développera au XIX^e siècle sous le nom d'ironie romantique.

Démystifications

On ne remarque peut-être pas assez qu'une bonne partie des *Salons* est réservée à la description de mauvais tableaux. Or l'essentiel du comique à proprement parler est logé dans l'énumération des défauts et ridicules des compositions, comme il l'est d'ailleurs dans les libelles de l'époque sur les Salons⁴. *Castigat picturas ridendo...* Le mécanisme essentiel du ridicule est expliqué ainsi dans le texte même : il « naît souvent du voisinage et de l'opposition des qualités » (1765 ; 402)⁵, soit du maniement systématique du principe de la dissonance. Un procédé amusant consistera donc, par exemple, à traiter sur le même plan deux univers incompatibles, celui du tableau et celui de son auteur, ou encore celui de son descripteur. Par ces métalepses⁶ ou décalages saugrenus de

3. Schoentjes rappelle que non seulement en Allemagne mais aussi dans la critique anglo-saxonne du XX^e siècle l'ironie « peut être comprise comme un mode fondamentalement sérieux », *Poétique de l'ironie*, p. 216.

4. Florence Ferran écrit que les critiques de salons des années 1770 « trouvent dans la parodie un remède à l'ennui des sujets mal choisis ou des portraits [...] », « Mettre les rieurs de son côté : un enjeu des salons de peinture dans la seconde moitié du siècle », *Dix-huitième siècle*, 32, 2000, p. 194. Sur les libelles qui s'écrivent et se distribuent autour des Salons, et qui sont souvent parodiques, voir Thomas E. Crow, *Painters and Public Life in Eighteenth-Century Paris*, New Haven, Yale UP, 1985, p. 92-96 en particulier. « This unofficial cultural channel [the *libellistes*] made available to self-conscious social criticism certain modes of parody, burlesque and grotesque humor which properly belonged to the carnivalesque oral tradition », p. 94.

5. Précédée de la date du salon, la pagination de toutes les citations tirées des *Salons* sera indiquée entre parenthèses dans le texte même et renvoie à l'édition suivante : Denis Diderot, *Salons* dans *Œuvres*, éd. Laurent Versini, Robert Laffont, vol. IV, 1996.

6. La métalepse est définie par Gérard Genette comme « toute intrusion du narrateur ou du narrataire extradiégétique dans l'univers diégétique (ou de personnages diégétiques dans un univers métadiégétique, etc.), ou inversement », *Figures III*, Editions du

plans de réalité, l'auteur s'imagine rejoignant un personnage de la toile pour lui parler⁷. Dans ce que Jacques Chouillet nomme « intervention satirique »⁸, Diderot affectionne la métalepse cocasse ; si tel enfant pleure « du poids de l'énorme tête que vous lui avez faite, il a raison » (1765 ; 378). Un autre, supposément repu, a l'air noyé avec son ventre distendu. « Il est mort, écrit Diderot. Qu'on aille avertir ses parents ; qu'on fouette ses petits frères » en avertissement, « qu'on enterre celui-ci et qu'il n'en soit plus parlé » (1765 ; 340).

La satire peut aussi consister à métaphoriser les défauts d'une peinture de sorte qu'elle paraisse faite de matériaux bas⁹. Ces nuages sont « lourds comme des ballons serrés de laine volants » (1767 ; 651) ; cette Vénus ressemble « à une grande vessie sur laquelle on n'aurait pu s'appliquer avec un peu d'action sans l'exposer à crever avec explosion » (1767 ; 650). La nourriture surtout est un domaine comparatif de choix dans la dérision. Telle eau écumeuse « ressemble à de la crème fouettée » (1761 ; 221) ; le peintre Hallé semble avoir « barbouillé » sa toile « d'une tasse de glace aux pistaches » (1765 ; 320) ; cette figure a l'air d'« un grand pain d'épices » (1765 ; 339) ; ces enfants « sont deux gros boudins étranglés par le bout pour y pratiquer une tête » (1767 ; 809) ; un tableau de Fragonard suscite une entrée en matière savoureusement swiftienne : « c'est une belle et grande omelette d'enfants » (1767 ; 755) ; ailleurs, il aura peint une « fricassée d'anges » (1767 ; 759).

Ces comparaisons appartiennent au style du burlesque, très pratiqué dans les pamphlets anonymes qui sortent à l'occasion des Salons, comme

Seuil, 1972, p. 244. La métalepse sera au cœur de l'écriture burlesque de ce « salon en délire » qu'est *La Plume du Coq de Micille, ou aventures de Critès au Sallon*, d'Antoine Joseph Gorgas, comme le remarque son préfacier, René Démoris : « C'est à coup d'entrées par effraction du narrateur dans l'espace des œuvres, et des œuvres dans l'espace du narrateur que le texte progresse », René Démoris et Florence Ferran, *La Peinture en procès : l'invention de la critique d'art au siècle des Lumières*, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2001, p. 271. Diderot bien sûr n'est tenté que sporadiquement par ce burlesque.

7. ...et plus, comme dans le célèbre commentaire de la « jeune fille qui pleure son oiseau mort » (*Salon de 1765*, p. 381). L'équivoque sexuelle est fréquente. Il invite telle *Madeleine dans le désert* : « Belle sainte, venez ; entrons dans cette grotte, et là nous nous rappellerons peut-être quelques moments de votre première vie », *Salon de 1761*, p. 203. La grivoiserie est parfois telle que Grimm la censurera : l'édition Versini indique qu'il supprime dans les copies de la *Correspondance littéraire* cette phrase, à propos d'une *Petite blanchisseuse* : « c'est une coquine à qui je ne me fierais pas. J'aime ma santé », *Salon de 1761*, p. 227.

8. Jacques Chouillet, *La Formation des idées esthétiques de Diderot (1745-1763)*, Armand Colin, 1973, p. 592.

9. Le maniement de l'adjectif en salve (« *La Nourrice cauchoise* [de Descamps] est plate, sotté, bête, grise, raide », *Salon de 1767*, p. 792) comme procédé de description négative et souvent amusante mériterait un traitement stylistique à part.

l'a étudié Bernadette Fort dans son article sur la carnavalesque de la peinture de salon¹⁰. Le burlesque, écrit Charles Perrault, est l'espèce de ridicule basé sur une disconvenance, consistant à « parl[er] basement des choses les plus relevées »¹¹, ou d'êtres nobles, héroïques ou divins. Diderot y fait lui-même allusion lorsqu'il propose un tableau alternatif : « J'aimerais encore mieux ce sujet travesti en ridicule à la manière flamande ; Ulysse vieux bonhomme, [...] en chapeau pointu sur la tête [...], Télémaque avec le tablier de garçon brasseur » etc. (1767 ; 567). Les personnages de l'Antiquité (historique ou mythologique), omniprésents dans la peinture du XVIII^e siècle, se prêtent bien entendu à ces descriptions dégradantes, faciles et drôles. Exemples : ici, Orphée est « plus froid qu'un ménétrier de village qui suit une noce pour un écu » (1763 ; 241) ; le César de Vien est « un fesse-mathieu, un pisse-froid, un morveux » (1767 ; 549) ; Hélène, « blafarde, tirée, sucée, [a] l'air d'une catin usée et malsaine » (1765 ; 344) ; tel « Amour » « n'est non plus en état de voler qu'une oie » (1765 ; 433), ou ce calembour à propos d'une Vénus près des trois Grâces, de Vanloo fils : « il n'y a là de grasses que les fesses de celle-ci » (1771 ; 892). La dégradation peut aller jusqu'au scatologique : dans tel *Jugement de Midas*, une des figures est un « grand mannequin, malade pressé d'un besoin, qui n'a eu que le temps de jeter autour de soi sa couverture et de gagner sa chaise percée où il est » (1767 ; 786).

« Pas plus heureux dans une mythologie que dans l'autre » (1765 ; 433), écrit railleusement Diderot à propos du peintre Monnet. De l'antiquité païenne à la religion chrétienne, quel pas plus aisé à franchir pour Diderot l'athée, adepte du comique blasphématoire ? Dès qu'il s'agit de cette « fable » « ridicule » (1767 ; 729) qu'est la vie du Christ, et de l'air « benêt » (1759 ; 195) de ce dernier, qui dans une peinture « attend la fessée » (1767 ; 810), ou de tout épisode ou personnage biblique, une jubilation toute voltairienne saisit souvent l'humoriste. Dans différentes toiles, Abraham est un « vieux paillard » (1763 ; 249) ; Adam est le « plus ancien des sots maris » (1765 ; 453) ; le « Père éternel [...] se précipite, et [...] ferait certainement une chute fâcheuse, sans les anges obligeants qui le retiennent » (1763 ; 285). Le mélange du sexe et de la religion a toujours garanti une joyeuse incongruité. C'est pourquoi il est rappelé perversément aux peintres que les natures idéales de la mythologie et de la religion sont conventionnellement de chair et d'os et doivent alors

10. Bernadette Fort, « Voice of the Public : the Carnavalesque of Salon Art in Prerevolutionary Pamphlets », *Eighteenth-Century Studies* 22, 3, Printemps 1989, p. 368-394.

11. Charles Perrault, *Parallèle des Anciens et des Modernes*, cité par Elisabeth Bourguinat, *Le Siècle du persiflage*, PUF, 1998, p. 24-25. Sur la vogue du burlesque au XVIII^e siècle, voir cette étude p. 74-78.

l'être sur la toile (1767 ; 650) ; « les fesses de Ganymède et les tétons de la Vierge Marie doivent être aussi bons à prendre qu'à aucun Giton, qu'à aucune catin de ce monde pervers » (1767 ; 651). Les équivoques lestes prolifèrent donc. Le « chaste Joseph », qui dans la *Genèse* (39.9) résiste victorieusement à la séduction de la femme de Putiphar, se retrouve chez Lagrenée face à une fort belle femme toute nue. Diderot feint de s'étonner : « je ne sais, pour moi, ce qu'il fallait au fils de Jacob. Je n'en aurais pas demandé davantage ; et je me suis quelquefois contenté de moins » (1767 ; 537). Une chaste Suzanne de Lagrenée irrite également Diderot, qui trouve les vieillards froids, insuffisamment concupiscent. Il rapporte alors l'anecdote de cette femme à qui un homme faisait des avances en lui tenant « un discours dont le ton ne lui paraissait pas proportionné à la chose », et qui finit par s'exclamer : « Monsieur, prenez-y garde. Je vais me rendre » (1767 ; 559).

Sur un autre plan, Diderot condamne sans relâche le *ridicule* des tableaux dérogeant aux principes de l'unité, des convenances et de la vraisemblance. Par exemple, « La proximité ou rencontre d'un ancien monument est aussi ridicule que le passage d'un empereur dans le moment de l'action. Ce passage est possible, mais d'un possible trop rare pour être employé » (*Essais sur la peinture* 483). C'est le disparate de registres entre les éléments d'une toile qui fréquemment produit le ridicule, comme dans le portrait de Rousseau par La Tour puisqu'il y est « bien habillé, bien peigné, bien poudré et ridiculement assis sur une chaise de paille » (*id.* 485). D'où la critique de tant de personnages allégoriques, jugés obscurs (« Il faudrait faire sortir de la bouche de chacun de ces personnages, comme on le voit à nos vieilles tapisseries de château, une légende qui dit ce qu'ils veulent »), et un rejet radical du « mélange des êtres allégoriques et réels » (*id.* 499). Un tableau intitulé *Minerve conduisant la Paix à l'Hôtel de ville* est introduit ainsi : « Enorme composition, énorme sottise » (1767 ; 535). Et ce, parce que s'y déploie l'absurdité d'une situation triviale où la déesse de la guerre converse plaisamment avec un gros bourgeois de Paris : « On dirait que M. le prévôt des marchands invite Minerve et la Paix à prendre du chocolat » (1767 ; 536).

A cet acharnement à souligner (et parfois à produire) le ridicule des toiles individuelles répond la volonté non moins ferme de satiriser certains peintres, de fustiger « l'art de ramper en peinture » (1767 ; 731), et de révéler les coulisses peu glorieuses du milieu de l'art. Si Lagrenée, l'auteur de la misérable toile *Le Clergé ou la Religion qui converse avec la Vérité*, était un élève, le maître lui aurait tiré les oreilles, mais il aurait répondu : « vous ne savez donc pas que ces vertus sont des dessus-de-porte, pour un receveur général des finances » (1767 ; 555). Les pointes abondent contre ce peintre décidément martyrisé, qui « n'a que deux ou trois têtes qui

roulent dans la sienne, et qu'il fourre partout » (1767 ; 565) et qui est « plus avide d'argent que Greuze, et c'est beaucoup dire » (1767 ; 573). Une moquerie particulièrement insultante consiste à proposer aux mauvais peintres une occupation différente : « M. Briard, [...] faites des souliers » (1765 ; 394) ; et au peintre Le Prince, qui affectionne les étoffes : « Faites-vous fille de boutique [...] ou maître-tailleur à l'Opéra » (1767 ; 685). Louis Sébastien Mercier définira le persiflage comme « une raillerie continue, sous le voile trompeur de l'approbation »¹². Diderot n'hésite pas à s'y livrer, comme dans cette anecdote rapportée : le peintre Parrocel « est mon voisin ; c'est un bon homme [...]. Il me voit, il m'aborde : "Voilà mes tableaux, me dit-il ; eh bien ! qu'en pensez-vous ? – Mais, j'aime votre Procris, elle a de beaux gros tétons. – Eh oui ! [répond Parrocel] cela séduit, cela séduit" » (1765 ; 379). La vie personnelle des artistes et leur caractère sont des cibles légitimes, et Diderot profite de sa familiarité avec certains peintres pour amuser ses lecteurs aux dépens de ses connaissances en plaçant ici et là des sous-entendus malveillants : Louthembourg « aime le plaisir, le faste et la parure [...]. Il travaillait chez Casanove, et n'était pas mal avec sa femme » (1763 ; 269). L'auteur se gausse cruellement d'un portrait qu'a fait Greuze de sa femme et qui semble dire au spectateur : « Voyez la gorge de ma femme. – Je la vois, Monsieur Greuze ; eh bien ! votre femme a la gorge molle et jaune ; si elle ressemble, tant pis encore pour vous, pour elle et pour le tableau » (1765 ; 387). On ne peut bien sûr citer ici tous les mots d'esprit (ce « comique volatilisé » comme l'appelle Bergson), toutes les anecdotes spirituellement osées ou tous les « conte[s] polis[s]on[s] » (1767 ; 759)¹³, bref toutes les marques de la fameuse gaieté française légèrement libertine et sacrilège que les lecteurs étrangers mais complices de la *Correspondance littéraire* ne pouvaient manquer d'apprécier¹⁴. L'ironie diderotienne est à la fois mondaine et philosophique.

Cette alliance, pourtant, est de plus en plus suspecte dans la seconde moitié du XVIII^e siècle en France et Diderot lui-même est un de ceux qui installent le rire dans l'ère du soupçon. Au rire, au moins en peinture, sont attachés la discontinuité, l'accidentel, le transitoire, l'inessentiel, au point qu'il va jusqu'à soutenir qu'« un portrait qui rit est sans noblesse,

12. *Tableau de Paris*, éd. Jean-Claude Bonnet, Mercure de France, 1994, vol. I, p. 384.

13. C'est ainsi que Diderot qualifie l'anecdote d'après laquelle le président de Brosses, doté, bien que d'une taille lilliputienne, d'un « mérite » (organe sexuel) « prodigieux » et (donc) « inattendu », se voit demander par une fille de joie (car « quand on a beaucoup admiré on réfléchit ») : « Monsieur, voilà qui est beau, il faut en convenir ; mais où est le cul qui poussera cela ? », *Salon de 1767*, p. 714-15.

14. Sur la « gaieté française », voir le chapitre du même nom dans Anne Richardot, *Le Rire des Lumières*, Champion, 2002, p. 129-147. Sur « le mal français » qu'est le persiflage, voir Pierre Chartier, *Théorie du persiflage*, PUF, 2005, pp. 107-118.

sans caractère, souvent même sans vérité et par conséquent une sottise » (*Essais sur la peinture* 507). Par ailleurs, le contempteur de Boucher condamne les plaisants clins d'œil érotiques et les sous-entendus libertins qu'il adopte pourtant lui-même sans componction. La critique de l'esprit englobe une classe entière, fustigeant la mondanité coupable des petits-maîtres, la frivolité oiseuse d'une aristocratie désœuvrée¹⁵. Jean Goldzink dans son brillant essai sur le théâtre souligne ainsi la dimension éthico-sociale de la vision négative du rire chez Diderot et d'autres dans la seconde moitié du siècle : « Le rire est aristocrate, parce qu'il est égoïste, parce qu'il est arrogant, parce qu'il est sans pitié, parce qu'il jouit de l'humiliation, parce qu'il isole, dégrade, écrase »¹⁶. Diderot critique précisément « ces gens qui ont leurs poches pleines d'esprit et qui le sèment à tout propos », êtres futiles qu'il oppose au génie grave, solitaire et asocial (1765 ; 305). Comment l'éthopée de l'homme « bon et bête comme Dieu l'a fait » (1767 ; 728) ou le « portrait du philosophe en homme sensible »¹⁷ que Diderot se construit cadrent-ils avec les attaques *ad hominem* ? Les invectives railleuses, le persiflage, ce que Diderot appelle « exercer [sa] gaieté » (1767 ; 797) sont-ils compatibles avec une critique juste ? Peut-être, parfois. Le peintre Chardin, explique-t-il, demande *de la douceur* dans la critique, mais, répond Diderot, c'est comme de demander l'aumône à des statues, car « le goût est sourd à la prière » (1765 ; 293). En dernière analyse, c'est la nature quasi privée du texte qui autoriserait la satire : « Souvenez-vous que c'est pour mon ami, et non pour le public que j'écris. Oui, j'aimerais mieux perdre un doigt que de contrister d'honnêtes gens qui se sont épuisés de fatigues, pour nous plaire » (1763 ; 290). Les *Salons* portent l'ambivalence des philosophes face au rire¹⁸ : il est évidemment négatif lorsqu'il s'oppose à la vertu, au sentiment, à la bonté, à l'enthousiasme¹⁹ et au sublime, comme

15. L'ironie, écrit Mercier avec mépris, est la « figure favorite » du « beau monde », *Du Théâtre*, dans *Mon Bonnet de nuit* suivi de *Du Théâtre*, éd. Jean-Claude Bonnet, Mercure de France, 1999, p. 1212.

16. *Les Lumières et l'idée du comique*, Fontenay/Saint-Cloud, Cahiers de Fontenay, 1992, p. 109. P. Chartier à propos du persiflage (qu'il qualifie de « proche » de l'ironie) nuance cette position en estimant que philosophie et mondanité sont dans un rapport d'équilibre « fragile » et « éphémère », et de connivence instable, *Théorie du persiflage*, *op. cit.* p. 122.

17. C'est le titre d'un chapitre de Richardot, dans *Le Rire des Lumières*, *op. cit.* Richardot explique le « conflit de personnalité » (p. 236) chez Diderot à propos du rire en particulier, dans le chapitre qu'elle lui consacre.

18. Cette ambivalence a été exemplairement analysée par Richardot dans la conclusion de son livre *Le Rire des Lumières*, *op. cit.* p. 269-273.

19. E. Bourguinat explique que la familiarité des philosophes avec le persiflage, non pas acquis mais développé au contact des mondains, et « cet enjouement, et cette

le répétera le XIX^e siècle romantique²⁰ ; il est positif, dans sa veine satirique qui est la généralisation de la *dévaluation*²¹, comme juste punition de la médiocrité, comme arme de démystification – ruine des préjugés, déboulonnage des dogmes, dégonflement des prétentions et dégradation des autorités abusives.

Même ainsi justifiés, les objets de l'ironie critique des *Salons* ne seraient-ils pas dégradés aux yeux du militant des Lumières ? De curieux éclairs d'impatience et de dérision surgissent ici et là, comme si, à tant railler, Diderot le philosophe ressentait la culpabilité de la frivolité. Ne ferait-il pas mieux d'exercer ses talents de polémiste et de défenseur de la vérité sur des objets plus dignes de ses foudres ? « Réservez notre fouet pour les méchants, les fous dangereux, les ingrats, les hypocrites, les concussionnaires, les tyrans, les fanatiques et les autres fléaux du genre humain » (1763 ; 290). Et à nouveau, dans un dialogue avec Naigeon, Diderot fait dire à ce dernier : « je veux [...] que vous réserviez votre bile et votre fureur pour les dieux, pour les prêtres, pour les tyrans, pour tous les imposteurs de ce monde » (1767 ; 580). Par ailleurs, il n'est pas indifférent que Diderot utilise le terme de « bagatelles » pour désigner les points de débats furieux entre les critiques d'art. Après cette conversation fictive avec Naigeon, le « je » rêve « à part [soi] sur l'importance que nous mettons à des bagatelles, tandis que... Rassurez-vous. Je crains la Bastille, et je m'arrêterai là tout court » (1767 ; 582). Est donc explicitement souligné le retrait de l'engagement politique, et peut-être du combat pour la vérité²². Il se pourrait bien que Diderot ironise sur

légèreté [...] leur permettaient de se prémunir contre le risque de tomber eux-mêmes, au moment où ils dénonçaient le dogmatisme ou le fanatisme, dans un enthousiasme d'un nouveau genre, non moins dangereux », ce qui est exact si l'on considère que l'enthousiasme compris d'une façon négative peut bien être « l'écueil peut-être le plus dangereux des Lumières, et le plus opposé, par exemple, à la tolérance [...] », *Le Siècle, op. cit.* p. 178. Mais l'enthousiasme sous un autre angle, c'est l'indispensable passion créatrice du génie, qui rit peu...

20. Germaine de Staël condamne « l'habileté » typiquement française « dans l'art de saisir et de montrer le ridicule » ; le poids des convenances et des règles qui définissent l'usage du monde est tel que ces formes « disposent de l'existence entière ; elles ont miné par degrés l'amour, l'enthousiasme, la religion, tout, hors l'égoïsme que l'ironie ne peut atteindre, parce qu'il ne s'expose qu'au blâme et non à la moquerie », *De l'Allemagne*, Flammarion, 1967, vol. I, p. 94-95.

21. L'équation du « rire esthétique » selon Charles Lalo est la suivante : « *Contraste + Dégradation = Dévaluation* », *Esthétique du rire*, Flammarion, 1949, p. 33 (en italiques dans le texte). On voit assez combien Diderot applique cette équation aux tableaux qu'il juge mauvais.

22. Grimm avait défendu dans une note personnelle le *Scilurus* d'Hallé critiqué par Diderot et destiné au roi de Pologne (abonné à la *Correspondance littéraire*), et Diderot réagit contre « un littérateur pusillanime [qui] épargnerait à ce roi la critique de ces

l'emploi parfois dérisoire de son ironie instrumentale, et sur la petitesse apparente de ses objets (bagatelles). Lukács parle de « l'éternelle petitesse du travail le plus profond de la pensée en regard de la vie », petitesse à laquelle l'essayiste doit se conformer « ironiquement » et qu'il doit même souligner « avec une ironie modeste »²³. Il me semble que c'est ici ce que fait Diderot.

Auto-ironie

C'est bien qu'est à l'œuvre une ironie à cible interne, en quelque sorte, par où une affirmation sérieuse peut être contre-balancée par sa mise en question, voire sa négation, dans un art du contrepoint. Il s'agit de ce que le philosophe Jankélévitch nomme « diplomatie » : dans une « justice de coexistence », l'ironie consiste à accepter la coprésence de multiples points de vue « qui se corrigent mutuellement »²⁴. Personne ne mettrait en doute l'intérêt passionné que Diderot éprouve face à l'art, ni l'intensité et le sérieux de sa réflexion sur ce qu'est l'art et sur ce qu'il fait – les quelque 900 pages des *Salons* en témoignent assez. Mais il n'a pas non plus érigé systématiquement l'art en mesure supérieure de l'excellence humaine, ni n'a fait de la création artistique une expression suprême de la vérité, ou de sa contemplation la source du plus grand bonheur. La « cruelle énergie » (1767 ; 694) qui meut le créateur peut prendre bien des formes selon « l'organisation de tête » (1767 ; 753) ; l'art en est une parmi d'autres. Le « spectacle [des] plus belles productions » des peintres ne procurera jamais le plaisir suprême « d'être à moi, [...] le plaisir plus doux encore de m'oublier », ou encore celui de revoir les « grands yeux » de Sophie Volland... (1767 ; 605). Diderot n'hésite pas à mettre parfois en jeu certaines de ses propres convictions sur l'art, qui ne sera pas pour lui une

tableaux ». Il s'adresse ainsi à Grimm : « Quoi ! vous n'avez pas de honte d'envoyer aux souverains la satire de l'évidence [dans la théorie des Economistes où l'« évidence » tient une grande place, dit la note Versini], et vous n'osez leur envoyer la satire d'un mauvais tableau ? », *Salon de 1767*, p. 549. L'euphorisation de l'inégalité (Goldzink, *Les Lumières et l'idée du comique*, op. cit., p.102) que produit la gaieté sous la monarchie a ses limites...

23. Georges Lukács, « A propos de l'essence et de la forme de l'essai : une lettre à Leo Popper », dans *L'Ame et les formes* (1911), trad. Guy Haarscher, Gallimard, 1974, p. 23.

24. La « justice de succession », née du principe d'« économie », « tournée à la fois vers l'arrière et vers l'avant, soumet notre conscience à l'ironie du corps et de la société » ; « On devient un ironiste, non seulement par l'« économie » mais par la « diplomatie » selon laquelle la conscience « compose l'une avec l'autre, si l'on peut dire, la *justice de succession* et la *justice de coexistence*. Etre juste, c'est faire à chaque chose sa part, n'avoir pas de « point de vue » ; ou mieux encore : c'est adopter tour à tour une infinité de points de vue, en sorte qu'ils se corrigent mutuellement », Jankélévitch, *L'Ironie*, p. 30.

autre religion, dogmatique et inattaquable. L'écriture génériquement fragmentaire des *Salons* permet le jaillissement d'éclairs critiques inattendus lorsque, dans une sorte de burlesque conceptuel, la solennité des prétentions de l'art est minée, lorsqu'est moquée l'instabilité de ses pouvoirs, et qu'est soulignée l'ambiguïté du bonheur qu'il nous procure. Deux exemples suffiront ici, concernant la relation entre art et vérité, ce dernier terme se révélant infiniment plastique.

Diderot admire l'art religieux, reconnaissant que si « jamais aucune religion ne fut aussi féconde en crimes que le christianisme » (1763 ; 257), ces crimes et « le sang que l'abominable croix a fait couler de tous côtés » (1763 ; 256) sont de superbes ressources pour l'artiste²⁵. Or l'art religieux se révèle être une excellente ressource dans une tout autre perspective : parce qu'« [...] un peintre d'église est une espèce de prédicateur plus clair, plus frappant [...] que le curé [...] », la peinture a toujours été un précieux appui de l'Eglise. On pourrait presque soutenir que ce sont les images qui ont sauvé la religion catholique de la théologie et de ses déliantes disputes : « Supprimez tous les symboles sensibles, et le reste bientôt se réduira à un galimatias métaphysique qui prendra autant de formes et de tournures bizarres qu'il y aura de têtes » (1765 ; 419). Mais aux yeux des hommes pour qui la vérité est première, l'art religieux ne peut qu'être nocif et nuisible. Qui sont ces hommes ? Ironiquement, les philosophes, certes, qui méprisent la manipulation affective qu'exercent les tableaux pour promouvoir ce qu'ils considèrent comme une superstition généralisée, mais aussi bien les chrétiens purs et durs, ces « absurdes rigoristes » qui voudraient rompre le règne des images et supprimer toute matérialité propice à l'idolâtrie. La conclusion s'impose : « je regarde les iconoclastes et les contempteurs des processions, des images, des statues et de tout l'appareil du culte extérieur comme des exécuteurs aux gages du philosophe ennemi de la superstition, avec cette différence que ces valets lui font bien plus de mal que leurs maîtres » (1765 ; 419). Dans un éclair d'*esprit*, Diderot conclut : « Mon ami, si nous aimons mieux la vérité que les beaux-arts, *prions Dieu pour les iconoclastes* » (1765 ; 420 ; mes italiques). Cette formule, d'une élégante perversité chez le salonnier athée, magnifie une tension à la fois irréductible et légèrement ridicule entre art et vérité, tension dont Diderot ne peut développer les termes sans tomber dans l'absurde, mais que ses propres raisonnements font inévitablement apparaître.

25. Voir le bel article de Béatrice Didier, « La peinture religieuse dans les *Salons* », dans *L'Encyclopédie, Diderot, l'esthétique. Mélanges en hommage à Jacques Chouillet 1915-1990*, éd. Sylvain Auroux, Dominique Bourel et Charles Porset, PUF, 1991, p.169-186, pour une élucidation du goût de Diderot pour la peinture religieuse.

La question est tournée et retournée dans le *Salon de 1767*, où l'auteur procure lui-même des objections de taille à sa propre théorie de l'art moralisant, procédant à ce que Hamon appelle « ironie syntagmatique », où la logique de l'enchaînement des moyens aux fins, ou des causes aux effets, est mise en question et moquée²⁶. Diderot pose d'abord qu'historiquement les ouvrages à sujets vertueux ont plus de chances de survivre dans le temps. Pourquoi ? parce que les « productions déshonnetes » sont tôt ou tard détruites par « la probité, la vertu, l'honnêteté, le scrupule, le petit scrupule superstitieux » (1767 ; 669). Dans une égalisation rhétorique mais inquiétante de la probité et de la superstition, les philosophes et les prêtres sont encore mis dos à dos. Il avait été demandé dans le *Salon de 1765* : « Quand il n'en coûte aucun sacrifice à l'art, ne vaut-il pas mieux mettre la vertu que le vice en scène ? » (375). Oui, certes, mais quand bien même le « vice » fournirait à l'artiste un de ses plus beaux sujets, le sacrifice serait valide, proclame Diderot, scandaleusement, sans doute. C'est avec raison que le philosophe éthiquement responsable est prêt à sacrifier l'art à la vertu, car « Quelle compensation y a-t-il entre un tableau, une statue, si parfaite qu'on la suppose, et la corruption d'un cœur innocent ? ». Que doivent par exemple devenir ces œuvres obscènes et superbes qu'on vient de tirer des ruines d'Herculanum ? Si elles sont brisées par un fanatique choqué,

qui de nous osera blâmer la main honnête et barbare qui aura commis cette espèce de sacrilège ? Ce n'est pas moi, qui cependant n'ignore pas ce qu'on peut m'objecter, *le peu d'influence que les productions des beaux-arts ont sur les mœurs générales* [...]. Je sais que celui qui supprime un mauvais livre ou qui détruit une statue voluptueuse, ressemble à un idiot qui craindrait de pisser dans un fleuve, de peur qu'un homme ne s'y noyât. Mais laissons là l'effet de ces productions sur les mœurs de la nation, restreignons-le aux mœurs particulières (1767 ; 669 ; mes italiques).

Conclusion dévastatrice : le philosophe est d'accord avec un idiot ; et conclusion non-conclusive : la partie est simplement abandonnée. Le philosophe se retourne contre l'art au nom de la vérité morale et de l'efficacité didactique, mais dans un retournement supplémentaire, il met ironiquement cette vérité en question, la ridiculise même, et l'abandonne dans un tourniquet permanent avec son contraire. Les pouvoirs et les devoirs éthiques de l'art ne sont ni pleinement niés ni pleinement affirmés, mais demeurent incertains.

Qu'en est-il de notre goût pour l'art paysager, pour ses campagnes sereines et ses forêts sauvages ? L'art est « un des moyens infinis d'être

26. Voir Hamon, *L'Ironie littéraire*, op. cit. p. 70.

heureux » (1767 ; 584), estime Diderot. Atteignons-nous ce bonheur en nous entourant de ses images sentimentales au sens schillérien du terme ?

[...] si nous ne pouvons retourner dans les forêts notre premier asile, nous sacrifions une portion de notre opulence à appeler les forêts autour de nos demeures ; mais là elles ont perdu sous la main symétrique de l'art leur silence, leur innocence, leur liberté, leur majesté, leur repos. [...] Dans l'impossibilité [...] d'errer dans une campagne, de suivre un troupeau, d'habiter une chaumière, nous invitons à prix d'or et d'argent le pinceau de Wouwermann, de Berghem ou de Vernet à nous retracer les mœurs et l'histoire de nos anciens aïeux. Et les murs de nos somptueuses et maussades demeures se couvrent des images d'un bonheur que nous regrettons, et les animaux de Berghem ou de Paul Potter paissent sous nos lambris, parqués dans une riche bordure. [...] Nous sommes des malheureux autour desquels le bonheur est représenté sous mille formes diverse (1767 ; 604-605)

La vérité de l'homme (« la vraie vie, le vrai séjour de l'homme ») serait dans ses origines, dans cette vie « authentique » simple et sans art que l'art s'efforcerait dérisoirement de restituer. Dérisoirement, parce que le vrai bonheur de la vraie nature nous est désormais radicalement interdit ; nous ne pouvons plus que le contempler en fragment et en miniature dans son simulacre, ersatz inerte dans son cadre séparateur. L'homme civilisé, ce malheureux, aime jouer « la pantomime de l'homme de la nature » et s'entourer des imitations de son bonheur désormais imaginaire. Mais enfin, ce passage apparaît dans la célèbre promenade Vernet, où sur une trentaine de pages Diderot décrit des paysages naturels de rêve, pour révéler à la fin que tout du long il parlait des tableaux de Vernet²⁷. La belle nature qu'il oppose à l'artifice des tableaux est en fait elle-même tout entière inspirée par des tableaux ; c'est sous les cieux de Vernet qu'elle se déployait si glorieusement : « [...] ses compositions prêchent plus fortement la grandeur, la puissance la majesté de Nature, que la Nature même : il est écrit : *Coeli enarrant gloriam Dei*, mais ce sont les cieux de Vernet, c'est la gloire de Vernet » (1767 ; 628). L'art seul nous révèle la nature dans sa beauté. Mais cette beauté-là, à se *savoir re-présentable*, n'est plus vérité vivante ; elle ne peut se reconnaître que quand elle est perdue dans sa force originelle, que quand elle est paralysée dans un cadre. Il en va de même pour le bonheur, d'où le paradoxe

27. Sur ces pages et la « moquerie » que constitue l'oscillation entre l'art et la nature pour un lecteur pris entre une lecture naïve imposée et l'examen non moins imposé de cette lecture naïve, voir l'analyse subtile de Marian Hobson dans *The Object of Art. The Theory of Illusion in Eighteenth-Century France*, Cambridge (UK), Cambridge University Press, 1982, p. 58-61.

d'une ironie élégiaque. La nature belle et heureuse telle que l'homme cultivé se la représente n'est-elle pas toujours ce simulacre mental que l'art saisit ? L'art dirait donc le vrai de ce mensonge qu'est « la nature ». Mais justement, l'intuition d'un mensonge induit la nostalgie d'une vérité plus profonde, de sorte que la conscience d'une facticité n'en est pas moins puissante pour être elle-même ludiquement produite. On trouve bien là l'ambiguïté inhérente à l'ironie, son indécidabilité, qui fait que dans le même geste Diderot évoque et révoque la vérité de la nature, révoque et évoque la vérité de l'art²⁸.

L'art et la vie

La spécificité de l'art comme domaine de l'activité et de l'expérience humaines qui possède ses moyens et ses effets propres, Diderot ne cesse d'y réfléchir. Mais les *Salons* constituent autant une méditation continue sur ce qui lie l'art à la vie, sur les voies infiniment nombreuses de l'intégration de l'art dans la vie, et de la vie dans l'art. On peut poser que le texte prend en charge ce que l'art, épurement de tout ce qui n'est pas lui, ne veut ni ne peut dire. Friedrich Schlegel admirera ce qu'il nomme « l'incomparable impertinence » de Diderot écrivant sur la peinture²⁹. En fait partie l'inscription obstinée de la non-pertinence apparente de tant de réflexions qui a priori ne relèvent pas directement de la discussion de la peinture. C'est que les excursions du texte retracent les incursions de la vie. Une critique d'art authentiquement critique, consciente d'elle-même ne peut que se *situer*, et situer son objet au croisement de différents domaines de pensée et d'expression, de différents niveaux de réalité, d'objets variés d'expérience et de réflexion³⁰. La réflexion sur la création, ce n'est pas seulement la quête du modèle idéal ; ce n'est pas seulement la différence quasi sacrificielle de l'artiste génial. Certes, « se jeter dans les extrêmes, voilà la règle du poète, garder en tout un juste milieu, voilà la règle du bonheur. Il ne faut point faire de poésie dans la vie » (1767 ; 615). Mais la vie force toujours une voie dans la

28. On emprunte ici la formule à Maurice Blanchot : « Le “je” du poète, voilà donc ce qui finalement importerait seul, non plus l'œuvre poétique, mais l'activité, toujours supérieure à l'ouvrage réel, et seulement créatrice lorsqu'elle se sait capable à la fois d'évoquer et de révoquer l'œuvre dans le jeu souverain de l'ironie », *L'Entretien infini*, Gallimard, 1969, p. 524.

29. Friedrich Schlegel, *Fragments critiques* 189 dans *L'Absolu littéraire. Théorie de la littérature du romantisme allemand*, présenté par Philippe Lacoue-Labarthe et Jean-Luc Nancy, Editions du Seuil, 1978, p.123.

30. Voir le riche article de Massimo Modica, « Diderot philosophe et critique d'art. Essai sur l'esthétique de Diderot », *RDE* 33, octobre 2002, p. 73-95.

poésie. L'alliance irréductible de la nécessité et du hasard est une condition à la fois implacable et incertaine de la création, dont la « fatalité » interne est prise dans la contingence extérieure. L'idée sublime « est tellement liée à l'ordre fatal de la vie du poète et de l'artiste qu'elle n'a pas pu venir ni plus tôt ni plus tard, et [...] il est absurde de la supposer précisément la même dans un autre être, dans une autre vie, dans un autre ordre de choses » (1767 ; 629).

D'où l'insistance sur l'enracinement existentiel de la création, fût-elle géniale, dans le quotidien : « Les besoins de la vie [...] disposent impérieusement de nous » (1767 ; 730) et dans les *Salons* la vie ordinaire (incluant les faiblesses du corps, la famille, l'argent, le sexe, l'érosion du temps, les rivalités mesquines etc.) fournit à la discussion des artistes, jusqu'aux plus grands, une toile de fond envahissante. La position exaltée de l'artiste coexiste avec une appréciation lucide et souvent féroce de son humanité. Les plongées inopinées et cocasses dans les réalités du quotidien de l'artiste soulignent l'importance de cette veine ironique selon laquelle nos idées ne seraient par exemple que des « malentendus du corps »³¹, veine chère à Montaigne. Diderot s'interroge ainsi sur l'irrégularité dans la qualité des productions d'un artiste donné, sur la nature infime des accidents qui peuvent empêcher la création, sur sa fragilité :

C'est l'affaire du moment, de l'état du corps, de l'état de l'âme ; une petite querelle domestique, une caresse faite le matin à sa femme, avant que d'aller à l'atelier : deux gouttes de fluide perdues et qui renfermaient tout le feu, toute la chaleur, tout le génie ; un enfant qui a dit ou fait une sottise, un ami qui a manqué de délicatesse [...] : que sais-je ? un lit trop froid ou trop chaud, une couverture qui tombe la nuit, un oreiller mal mis sur son chevet, un demi-verre de vin de trop, un embarras d'estomac, des cheveux ébouriffés sous le bonnet, et adieu la verve (1767 ; 629).

Non seulement la création mais l'appréciation des œuvres est profondément soumise à la contingence et au temps, qui interdisent la *pureté*. Rendre compte d'une expérience esthétique totale, comme Diderot cherche à le faire, c'est prendre en compte les *limites* de cette expérience, non pas cette fois dans le sens exalté de ses plus grandes avancées (1765 ; 403)³² mais dans celui de ses insuffisances, ses lacunes,

31. Jankélévitch, *L'Ironie*, op. cit. p. 28.

32. « L'inspiré est lui-même incertain quelquefois si la chose qu'il annonce est une réalité ou une chimère, si elle exista jamais hors de lui ; il est alors sur la dernière limite de l'énergie de la nature de l'homme et à l'extrémité des ressources de l'art », *Salon de 1767*, p. 684. Voir Huguette Cohen, « *Ut Pictura Poesis Non Erit* : Diderot's Quest for the Limits of Expression in the *Salons* », *Studies in Eighteenth-Century Culture* 26, 1998, p.195-207.

ses déceptions, ses ratages. L'art pictural n'intègre pas une analyse de ses propres échecs. C'est à l'essai dans sa forme infiniment plastique d'en dire la fragilité, et d'inclure son autocritique.

La plénitude d'un tableau, Diderot le remarque tout au long de ses *Salons*, est finitude aussi bien. La réussite même est fugitive, entre sublimation et mystification, fondée sur un jeu tout-puissant mais provisoire d'illusions (« ...le meilleur tableau, le plus harmonieux, n'est [...] qu'un tissu de faussetés qui se couvrent les unes les autres » [1763 ; 259]). L'amour de l'œuvre et l'émotion qui l'accompagne s'affaiblissent selon des goûts collectifs fluctuants, et au gré d'affects individuels instables (« S'il m'arrive d'un moment à l'autre de me contredire, c'est que d'un moment à l'autre j'ai été diversement affecté [...] » [1767 ; 749]³³). La beauté la plus irrésistible glisse dans le temps, peut s'éteindre et s'éteindre ; « les tableaux sont tous destinés à périr » (1765 ; 459) ; les grandes admirations, un jour, ne sont plus (« Je n'aime plus Greuze [...] » [1769 ; 866]). La représentation artistique peut être célébrée comme présence agissante mais peut aussi être déplorée comme un substitut spectral dont la mémoire ne s'assure pas toujours : un Grimm fictif explique : « Quand on perd son tableau de vue pour un moment, on craint toujours que sa toile ne se replie comme la vôtre, et que ces fantômes intéressants et sublimes ne se soient évanouis comme ceux de la nuit » (1765 ; 429). Le plus grand tableau n'est après tout que l'ombre minuscule du réel, la plus profonde peinture est dérisoire en regard de la complexité de la vie, la toile la plus touchante n'offre jamais qu'une émotion en porte-à-faux (« nous aimons le plaisir en personne, et la douleur en peinture » [1767 ; 610]). L'écriture obscurcit encore cette ombre, simplifie encore la simplification, et éloigne encore l'émotion. Diderot enfin, conscient des réussites de ses *Salons*, l'est aussi d'un certain *ridicule*, parfois, de l'entreprise descriptive qui d'un coup lui apparaît presque comique³⁴. Il sait qu'il oscille dangereusement entre « les poètes, prophètes et presbytes, [...] sujets à voir les mouches comme des éléphants ; [et] les philosophes myopes, [sujets] à réduire les éléphants à des mouches » (1767 ; 704-05). Il sait aussi que l'implacable réseau épideictique où viennent se prendre toiles après toiles est tissé partiellement par sa « sensation particulière qui ne fait pas loi » (1767 ; 529).

33. Dans le *Salon de 1769*, Diderot donne un exemple concret « de la manière dont on est diversement affecté d'un même morceau en différents instants », puis ironise : « Et puis ayez quelque confiance dans mes connaissances dans l'art, et prêchez-moi, si vous l'osez, de publier mes réflexions », p. 862.

34. Dans le *Traité des insectes* de Réaumur vous démêlerez, écrit-il, « le même ridicule qu'à mes descriptions », qui grossissent les détails, *Salon de 1767*, p. 704.

La posture critique de l'auteur des *Salons* tout du long est dédoublée : d'un côté, le critique adhère aux valeurs et aux croyances qui autorisent le lyrisme expressif de l'émotion esthétique et surtout une réflexion suivie sur la nature authentique de l'art (qu'elle soit aboutie ou non, cohérente ou non) ; d'un autre côté il marque un détachement analytique, un scepticisme à l'égard de certaines de ces valeurs et croyances, se jouant de la *gravitas* de l'art et de l'artiste. Il laisse proliférer des registres et des positions variables sans chercher à escamoter, atténuer, ou diffuser ces décalages internes. Il me paraît que dans le battement entre sérieux et rire, entre adhésion et démystification, Diderot tient en suspens et son propre scepticisme, et son propre engagement envers l'art, incluant son propre texte. Que la vision et l'œuvre soient pour l'artiste si souvent éloignées – la plus profonde ironie pour le créateur –, Diderot le dit et le redit tout au long des *Salons*³⁵. Il n'écrira alors que « la première ligne de la poétique des ruines » (1767 ; 699). La langue est lacunaire (« A tout moment je donne dans l'erreur, parce que la langue ne me fournit pas à propos d'expression de la vérité. J'abandonne une thèse, faute de mots qui rendent bien mes raisons ; j'ai au fond de mon cœur une chose, et j'en dis une autre » [1767 ; 660]), et la confusion menace (« Malgré l'impulsion qui me presse, je n'ose me suivre plus loin, de peur de m'enivrer et de tomber dans des choses tout à fait inintelligibles » [1767 ; 684]). Sa propre œuvre est encore et toujours à faire (« Je n'ai pas la conscience d'avoir encore employé la moitié de mes forces. Jusqu'à présent, je n'ai que baguenaudé » [1767 ; 532]), toujours ouverte et en puissance.

Mais c'est cette incomplétude fragmentaire qui permet que soit dit le moment extatique de la beauté pure ; que, comme dans la rêverie, l'idée ou le sentiment naisse « de lui-même comme d'un sol heureux » (1767 ; 605) ; que se déploient les arabesques de l'imagination ; que s'amorce alors ce qui sera fameusement nommé *Witz* par les romantiques allemands, ces saillies paradoxales, trouvailles, synthèses-éclaircs de la pensée apparaissant dans « une de ces pages du moment qui tiennent à un certain tour de tête qu'on n'a qu'une fois » (1767 ; 684). Schiller admirera en Diderot « chacun de ses aphorismes [...] [qui] est un éclair qui illumine les secrets de l'art »³⁶. En contrepoint, c'est le texte amorphe, indéfiniment extensible, série d'esquisses, qui porte vigoureusement en

35. F. Schlegel, *Fragments* 432 « [...] entre la connaissance la plus intuitive, la claire vision de ce qu'il faut produire, et l'achèvement, la distance reste toujours infinie », *L'Absolu*, p. 174.

36. Lettre à Goethe du 12 décembre 1796, cité par Roland Mortier, *Diderot en Allemagne (1750-1850)*, PUF, 1954, p. 309. Schiller parle ici de l'*Essai sur la peinture* publié par Buisson en 1795. Pour la réception en Allemagne de Diderot critique d'art, voir les pages 302-325 de l'étude de Mortier.

lui le mouvement informe de la vie, le poids des contingences³⁷, l'instabilité de l'inspiration, la trivialité dans la profession d'artiste ou d'écrivain, la réalité de l'échec, aussi³⁸, si lourde dans le texte. Ce qui arrache l'art à lui-même, le chaos de la vie, est pourtant ce qui *informe* le texte du salonnier qui sait « conserver son esquisse » (1767 ; 734)³⁹.

Tout cela ne fait pas de Diderot un romantique avant la lettre (on n'en est pas à la « bouffonnerie transcendante » de Schlegel⁴⁰), mais marque les affinités de cette œuvre avec l'ironie romantique⁴¹. Les grands poètes français du XIX^e siècle, de Musset à Baudelaire, diront leur détestation de l'ironie philosophique mâtinée d'esprit mondain telle que Voltaire et son « hideux sourire » seront supposés la quintessencier⁴² ; cette ironie, écrit déjà Schlegel, n'a rien avoir avec le *Witz*⁴³. Les *Salons*, qui la pratiquent abondamment, on l'a vu, présentent néanmoins cette originalité de la dépasser en même temps. Diderot est à la fois trop profondément ironique et trop passionné pour ne pas ironiser sur l'ironie même, de quelque nature qu'elle soit. Son propre drapé vertueux lui pèse, il revient de ses extases ; il sait que le génie a sa trivialité, et qu'il

37. « J'allais entamer Louterbourg, mais [...] ma fille qui se trouvera mal tout à l'heure de son dîner, ne veut pas attendre plus longtemps », *Salon de 1769*, p. 859.

38. « [...] vous vous levez du matin, vous vous asseyez à votre bureau pour travailler, rien ne vous vient ; et voilà précisément le rôle que je fais. Voyons pourtant », *Salon de 1769*, p. 863.

39. Claire de Obaldia commente ainsi Lukács sur l'essai : « "Life" views the ordering principle of "form" as a restriction, and form, for its part, views life as inherently unordered or chaotic. The essay succeeds simultaneously in providing form with life (without which it remains an empty shell, pure abstraction), and life with form (without which it remains inarticulate, inchoate immediacy) », *The Essayistic Spirit. Literature, Modern Criticism, and the Essay*, Oxford, Clarendon Press, 1995, p. 105.

40. F. Schlegel, *Fragments* 42 dans *L'Absolu*, *op. cit.*, p. 86.

41. Dans son article classique sur les *Salons*, Jean Starobinski avait distingué les *Pensées détachées sur la peinture* où, écrivait-il, « on voit s'annoncer le genre du fragment où le Romantisme, particulièrement en Allemagne, exprimera son sentiment de l'impossibilité, pour la conscience libre, de s'asservir à une forme déterminée, fermée sur elle-même. Ainsi, dans les textes sur l'art, dans *Le Neveu* et surtout dans *Jacques*, l'on voit poindre ce pouvoir de la liberté négatrice qui sera désigné, par la suite, sous le nom d'ironie romantique » *Diderot dans l'espace des peintres*, suivi de *Le Sacrifice en rêve*, Réunion des Musées Nationaux, 1991, p. 62.

42. Emerson, écrit Baudelaire, « aurait pu faire un joli chapitre [dans ses *Représentants de l'humanité*] intitulé : *Voltaire*, ou *l'anti-poète*, le roi des badauds, le prince des superficiels, l'anti-artiste » etc., *Mon Cœur mis à nu* dans *Œuvres complètes*, Gallimard, 1968, p. 1282. Diderot estime déjà que « l'effet de l'esprit philosophique sur la poésie » est désastreux, *Salon de 1767*, p. 624.

43. Sur le passage de l'ironie de type voltairien à l'ironie romantique voir l'excellent article de Marie de Gandt, « Schlegel et le *Witz* : l'ironie romantique contre l'esprit du XVIII^e siècle », *Texte* 37/38, 2005, p. 47-61.

n'est pas de beauté pure ; sa fascination pour l'art ne l'empêche pas d'en considérer les limites, non pas seulement en relation avec les autres arts, mais dans la perspective élargie de son rôle et de son importance dans la vie humaine. Mais il ne saurait supporter qu'une raillerie généralisée et étroite à la fois affaiblisse la pensée, ralentisse l'élan créateur, immobilise les ressorts de l'admiration et suffoque l'enthousiasme. L'ironie diderotienne dans les *Salons* est logée dans ce tourniquet que meut le jeu serré de la démystification railleuse et de la croyance passionnée, dans un rapport de critique mutuelle.

Laurence MALL
University of Illinois, Urbana-Champaign

Shelly CHARLES

Les mystères d'une lecture : quand et comment Diderot a-t-il lu Richardson ?

Il est aujourd'hui généralement admis que l'extraordinaire engouement de Diderot pour Richardson, tel qu'il se manifeste dans son célèbre *Eloge* du romancier anglais, est le fruit d'une lecture, ou d'une relecture, relativement tardive, de son chef-d'œuvre, *Clarissa*, dans sa version originale. « Reconnaissons son mérite. Pour juger de *Clarisse*, il a attendu de pouvoir lire le texte anglais [...] ; dès lors, Richardson est son homme », écrivait Paul Vernière en 1959¹ et, en 1996, Laurent Versini confirme :

L'auteur de *La Religieuse* n'a connu les romans de Richardson que très tard, du moins dans leur version en langue originale, la seule à permettre de juger du roman domestique britannique, que les célèbres traductions de l'abbé Prévost rendent trop élégant et trop français en le dépouillant de sa verdeur encore élisabéthaine².

Plus récemment encore, l'angliciste Frédéric Ogée confirme le caractère indispensable de cette lecture de l'original pour expliquer la capacité de Diderot à pénétrer l'essence même de l'anglicité de Richardson :

I would like, tentatively, to express here what I understand as the specific quality of Diderot's response to one of the most idiosyncratically English literary enterprises, and why the late discovery of the English text of Richardson's novels, rather than the earlier reading of Prévost's pruned, Frenchified translation, provoked such enthusiasm in him³.

1. Introduction à l'*Eloge de Richardson* dans *Œuvres esthétiques de Diderot*, Classiques Garnier, p. 24.

2. Laurent Versini, Introduction à l'*Eloge de Richardson*, dans Diderot, *Œuvres*, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 1996, t. IV, p. 153.

3. « Je voudrais tenter d'expliquer ici quelle est selon moi la qualité spécifique de la réaction de Diderot à l'une des entreprises littéraires les plus idiosyncratiquement anglaises,

Le constat est lourd de conséquences. En même temps qu'il célèbre en Diderot un lecteur scrupuleux et clairvoyant, il établit une chronologie selon laquelle sa (vraie) lecture de Richardson n'est intervenue que tardivement et ne pouvait donc pas jouer un rôle significatif dans la formation de ses idées esthétiques. Quand Diderot a réellement compris Richardson, c'est-à-dire vers la fin de l'année 1760, date à laquelle une première mention d'une lecture de l'auteur anglais apparaît dans sa correspondance, il n'avait, pour ainsi dire, plus rien à en apprendre. D'où l'idée du caractère « circonstanciel » de l'*Eloge* en particulier :

Par sa date tardive, aussi bien que par son caractère d'écrit de circonstance, l'*Eloge de Richardson* représente un effort pour fixer *a posteriori* un certain nombre d'idées sur le roman, mais ne saurait en aucune manière être considéré comme une hypothèse génératrice⁴.

D'où aussi l'insistance sur l'aspect « stratégique » de la référence à Richardson en général :

Richardson ne doit pas apparaître comme une référence épistémologique mais comme l'objet d'une figuration stratégique, comme une construction théorique qui, dans le XVIII^e siècle des Philosophes, devient une arme de guerre idéologique et esthétique⁵.

Suivant la chronologie admise, qui place la lecture de Richardson par Diderot *après* l'écriture du *Fils naturel*, on est généralement conduit à considérer que le rapport entre Diderot et Richardson « est moins un fait d'histoire littéraire que la construction réfléchie d'une filiation »⁶.

C'est cette vision établie, née de la conjugaison d'interprétations fragiles et d'un certain nombre d'erreurs factuelles, qu'il s'agit ici de contester, en identifiant mieux les textes lus, la chronologie et la hiérarchie de ces lectures.

et pourquoi la découverte tardive du texte anglais des romans de Richardson, plutôt que la lecture plus ancienne de la traduction élaguée et francisée de Prévost, a provoqué chez lui un tel enthousiasme », Frédéric Ogée, « Diderot and Richardson », dans *Diderot and European Culture*, éd. Frédéric Ogée et Anthony Strugnell, SVEC, 9, 2006, p. 117-127.

4. Jacques Chouillet, *La Formation des idées esthétiques de Diderot*, Armand Colin, 1973, p. 490-491.

5. Sophie Marchand, « Régénérer le théâtre à la source romanesque : le modèle richardsonien dans la théorie dramatique de la seconde moitié du XVIII^e siècle », dans Véronique Lochert et Clotilde Thouret (dir.), *Jeux d'influences : théâtre et roman de la Renaissance aux Lumières*, PUPS, 2010, p. 75. « Diderot a rencontré Richardson à un moment où il a mesuré les réticences du public à son entreprise dramatique », écrivait dix ans plus tôt Geneviève Cammagre (« L'*Eloge de Richardson* et les pouvoirs de l'imagination », dans *L'Esprit et les Lettres : mélanges offerts à Georges Mailhos*, Presses Universitaires du Mirail, 1999, p. 68).

6. Sophie Marchand, *ibid.*

« *Il nous est tombé entre les mains un exemplaire anglais de Clarisse* »

Sur quoi se fonde la *doxa* de l'original ? Sur un postulat de transparence et de vérité (postulat paradoxal, s'agissant de Diderot), selon lequel les indices explicites laissés par l'auteur de sa lecture de Richardson sont absolument fiables. Elle remonte, en réalité, à la publication même de l'*Eloge de Richardson* dans le *Journal étranger* de janvier 1762, et aux premières lignes de sa présentation : « Il nous est tombé entre les mains un exemplaire anglais de *Clarisse*, accompagné de réflexions manuscrites... ». Si, depuis longtemps, ce discours liminaire, par ailleurs fort instructif, n'accompagne plus les éditions de l'*Eloge*, la tradition qu'il a créée, celle de l'« exemplaire anglais » qui seul aurait pu permettre à Diderot de réellement comprendre et apprécier l'auteur anglais, persiste. Or, cette histoire de découverte fortuite d'un texte deux fois original (par sa langue et par les annotations manuscrites qui l'accompagnent) mérite-t-elle la valeur de vérité qui lui a toujours été accordée ? Sans doute pas. En effet, comment ne pas y percevoir le célèbre *topos* du « manuscrit trouvé », si couramment utilisé dans les discours liminaires au XVIII^e siècle ? Certes, c'est le plus souvent dans les préfaces de romans qu'on le trouve – mais l'*Eloge de Richardson* n'est-il pas lui-même une « fiction critique », comme le montre, entre autres, la manière dont Diderot y transpose les matériaux d'une réalité identifiable dans ses lettres à Sophie Volland ?⁷ Comment ne pas soupçonner la mise en scène du texte que présente ce discours liminaire d'être une mystification ? On en trouve, en effet, le double dans le texte même de l'*Eloge*, sous la forme de cette rêverie récurrente de Diderot, s'imaginant découvrir, tel l'« éditeur » de *La Vie de Marianne*, les originaux des lettres des personnages richardsoniens :

Une idée qui m'est venue quelquefois en rêvant aux ouvrages de Richardson, c'est que j'avais acheté un vieux château, qu'en visitant un jour ses appartements, j'avais aperçu dans un angle une armoire qu'on n'avait pas ouverte depuis longtemps, et que l'ayant enfoncée, j'y avais trouvé pêle-mêle les lettres de Clarisse et de Paméla...

Comment ne pas relever l'incompatibilité d'une phrase telle que : « J'ai crayonné dans mon exemplaire la cent vingt-quatrième lettre qui est de Lovelace à son complice Léman » avec l'idée de l'*Eloge* comme

7. Entre autres, la reprise de la scène de lecture de l'enterrement de Clarisse : dans une lettre à Sophie Volland (17 septembre 1761), il est lui-même le lecteur « transporté », observé par D'Amilaville, tandis que dans l'*Eloge*, les excès d'émotion sont attribués à « un ami » qui « s'empare des cahiers »...

transcription d'annotations marginales ? Diderot a-t-il, en effet, pu écrire en marges de son exemplaire anglais : « j'ai crayonné dans mon exemplaire » ?

Ces lettres « crayonnées » dans l'exemplaire de Diderot, et dont il communique au lecteur les numéros précis, ont pourtant servi à conforter ce qui nous semble être une véritable erreur d'interprétation. En effet, pour le lecteur moderne, la cent vingt-quatrième lettre de la traduction de Prévost n'est pas une lettre de Lovelace à Léman, comme la cent vingt-huitième n'est pas une lettre de M^{me} Hervey à sa nièce, ni la cent soixante-quinzième une lettre de Lovelace à Belford. La conclusion s'impose : « Diderot, écrit Jean Sgard, suit la pagination de l'édition anglaise »⁸. Or, comme nous avons déjà eu l'occasion de le signaler dans notre édition de *Clarisse*⁹, il n'en est rien. Si l'exemplaire crayonné par Diderot n'est pas celui des éditions courantes de la traduction de Prévost consultées par les critiques (généralement les *Œuvres choisies de l'abbé Prévost*), il n'est pas non plus celui d'une édition anglaise. L'exemplaire que lit et commente l'auteur de l'*Eloge* est celui de l'édition originale de la traduction – une édition où, suite à une coquille (omission d'un X), une lettre soixante dix-neuf (LXXIX) a suivi la lettre quatre-vingt huit (LXXXVIII), décalant toutes les lettres suivantes d'une dizaine¹⁰.

L'erreur critique qui a suivi n'a pas eu pour seul effet de conforter l'hypothèse de la lecture par Diderot du texte original ; elle a aussi déterminé l'idée que l'on se fait de la nature de la référence diderotienne à Richardson. Ainsi, là où l'hypothèse d'une lecture de l'original devait conduire à la démonstration d'une connaissance intime de l'œuvre, elle a, au contraire, par une mauvaise identification du texte auquel se réfère Diderot, conduit à l'impression que la référence est imprécise, et partant, peu significative. En effet, quand Diderot renvoie à la lettre 175 pour montrer à son lecteur « avec quel art ce Lovelace se dégrade et se relève », et précise :

Ce sont les sentiments d'un cannibale ; c'est le cri d'une bête féroce. Quatre lignes de *postscript* le transforment tout à coup en un homme de bien ou peu s'en faut,

8. DPV, t. XIII, p. 206, note 19.

9. *Lettres anglaises, ou Histoire de Miss Clarisse Harlove*, Desjonquères, 1999, t. II, p. 766, note 22.

10. En note à son article « Diderot and Richardson : manuscripts, missives, and mysteries », June Siegel avait pourtant déjà affirmé : « the numbering of the *Clarissa* letters cited in the *Eloge* would definitely point to the Prévost translation » (*Diderot Studies*, n° XVIII, 1975, p. 145). Cependant, comme elle ne fournissait pas d'explication pour la différence entre les diverses éditions, sa remarque a été ignorée...

les annotateurs renvoient bien sûr au texte anglais :

Cette 175^e lettre ne peut être que la lettre 33 du tome IV de l'édition Mac Kenna : Clarisse inclut dans une longue épître à miss Howe des fragments de quatre lettres où Lovelace fait l'apologie du libertinage sur un ton satanique (p. 178-180). Dans le postscript (p.180), Lovelace s'alarme devant la fuite possible de celle qu'il ne peut pas s'empêcher d'aimer et de torturer¹¹.

Or, la lettre 175 est en réalité la lettre 185 des éditions corrigées de la traduction de Prévost. Lovelace la conclut en parlant de la mort prochaine de l'oncle de son ami et correspondant Belford. Il moque ainsi le sentimentalisme de ce dernier, qui le retient auprès du mourant :

Si le testament est tel que tu le souhaites, que fais-tu près du lit d'un moribond ? Il t'a fait appeler, dis-tu. Oui, pour lui fermer les yeux. Ce n'est qu'un oncle après tout. Un oncle et rien de plus. De quel air tu te signes *mon mélancolique ami* ! De quoi mélancolique ? de voir un mourant ? d'être témoin d'un combat entre un vieillard et la mort ? je te croyais plus homme [...],

avant d'ajouter, dans un *postscript* précisément :

Ne t'arrête pas toujours au même sujet, Belford. Raconte-moi l'histoire du pauvre Belton. Si mes services peuvent lui être utiles, dis-lui qu'il peut disposer de ma bourse et de ma personne (II, 27).

Paradoxalement, en faisant à Diderot le crédit d'une connaissance directe de l'original, on lui enlève de fait celui d'une lecture sérieuse du texte. Objectivement erronée, la référence que supposent les annotateurs, ne correspondant en rien au descriptif donné par l'auteur¹², conforte en réalité l'idée d'une lecture diderotienne où subjectivité rime avec absence de scrupule à l'égard d'un texte qui n'est finalement qu'un prétexte. Comme nous venons de le voir à travers cet exemple concret, la réalité est tout autre : Diderot décrit avec précision le texte auquel il fait allusion, et « imagine » le cynique Lovelace témoin de l'un de ces pathétiques tableaux de lit de mort que lui-même affectionne...¹³.

11. P. Vernière, éd. cit. p. 46, note 1. Il sera suivi par J. Sgard.

12. Entre autres, ce que Paul Vernière identifie comme un « postscript » n'en est pas un.

13. Faut-il alors supposer une référence simultanée à la traduction et à l'original, comme le suggère June Siegel ? C'est l'hypothèse que retient Dan Th. Valahu, quand il analyse le compte rendu que fait Diderot dans *l'Eloge* de la lettre de Lovelace à Léman. Il suppose ainsi, d'une part, une lecture du texte français, qui expliquerait le nom donné par Diderot à l'auberge convoitée par Léman (« l'Ours blanc », renvoyant à une faute de

De l'originalité des traductions suisses

Si la *Clarisse* de l'*Eloge de Richardson* est celle de l'édition originale de la traduction de Prévost, parue en 1751, est-il vraiment raisonnable d'imaginer que le véritable intérêt de Diderot pour l'auteur anglais ne soit né qu'une dizaine d'années plus tard, et que l'*Eloge* en ait été la première manifestation ? Sans doute non. Au moment où Diderot écrit le panégyrique, sa lecture de Richardson n'est pas récente et son enthousiasme non plus. En effet, qu'elles soient inspirées par Diderot ou qu'elles l'aient inspiré, les formules que l'on trouve dans ce texte circulent depuis longtemps dans la *Correspondance littéraire*. Ainsi, dès juin 1753, on y parle de l'œuvre de Richardson comme d'un « modèle prodigieux », de *Clarisse* comme d'un « ouvrage qui fourmille de génie », mais qui sera longtemps inaccessible à la multitude :

Clarisse est peut-être l'ouvrage le plus surprenant qui soit jamais sorti des mains d'hommes, et il n'est pas étonnant que ce roman n'ait eu qu'un succès médiocre. Le vrai sublime n'est fait que pour être senti de quelques âmes privilégiées ; il échappe aux yeux de la multitude, s'il ne lui est indiqué ou transmis par tradition.

Deux ans plus tard, en mars 1755, on revient à la « tête [...] prodigieuse [...] de l'auteur de *Clarisse* », que l'on situe parmi « les chefs-d'œuvre des grands génies » ; la liste de ces génies (« Homère, Sophocle, Richardson,

traduction de Prévost, là où Richardson écrit *Boat*, « Sanglier »), et fait appel, d'autre part, au texte anglais pour expliquer l'expression « l'honnête Léman » : « Only once in the truncated Prévost version of Lovelace's letter to Lemman does the author qualify the latter with the epithet « honnête », preferring throughout simply to call him 'Joseph' ; in the original text, more than likely Diderot's source for his use of the adjective, Lovelace addresses Lemman as « honest » in six separate instances » (« Dans la version tronquée donnée par Prévost de la lettre de Lovelace à Léman, l'auteur ne traite son destinataire d'« honnête » qu'une seule fois, et préfère le nommer simplement 'Joseph' ; dans le texte original, qui est très probablement la source de Diderot pour cet utilisation de l'adjectif, Lovelace s'adresse à Léman comme 'honnête' à six reprises », « Diderot's *La Religieuse* and Richardson : textual convergence dans disparity », *SVEC*, 1986, n° 241, p. 308). L'argument n'est pas convaincant. En effet, dans l'ensemble des lettres de Lovelace à Léman traduites par Prévost, le domestique est traité d'« honnête » à onze reprises, et se plaint même de l'épithète : « Cependant, je souhaiterais, si vous avez cette bonté, que vous ne m'appelassiez pas si souvent *honnête Joseph*, *honnête Joseph*. Quoique je me croie fort honnête, comme vous le dites, je craindrais de ne pas paraître tel aux yeux des méchantes gens, qui ne connaissent pas mes intentions » (I, 550, souligné dans le texte). Plutôt que d'imaginer Diderot superposant la traduction et l'original d'une même lettre, il vaut sans doute mieux supposer une mémoire un peu plus vaste (après tout, Léman n'apparaît qu'assez brièvement dans le roman) et un peu plus diffuse (ainsi l'« ours bleu » de Prévost devient « ours blanc ») de l'ensemble des éléments fournis par la traduction.

Raphaël et Pergolèse ») annonce celle de l'*Eloge*, où l'on place l'auteur anglais « sur le même rayon avec Moïse, Homère, Euripide et Sophocle ». « Le vrai sublime » de *Clarisse* a apparemment résisté à la traduction de Prévost, même s'il a rendu précieux tout moyen d'approcher, réellement ou fantasmatiquement, le texte original.

Comment interpréter alors la célèbre affirmation du panégyriste : « Vous qui n'avez lu les ouvrages de Richardson que dans votre élégante traduction française et qui croyez les connaître, vous vous trompez » ?

Pour ce qui concerne *Clarisse*, la réponse apparaît, de façon implicite, dans le texte même de l'*Eloge* : « J'étais avec un ami lorsqu'on me remit l'enterrement et le testament de Clarisse ». Ce que Diderot connaît depuis quelque temps, et que son lecteur ordinaire ignore encore, ce n'est pas le texte anglais original du chef-d'œuvre de Richardson, mais la traduction en français de quelques « fragments » omis par Prévost. Ces fragments, on le sait depuis longtemps, lui ont été transmis par M^{me} d'Epinaï, comme en témoignent ses lettres à Sophie Volland : « Sitôt ma lettre reçue, mettez sous enveloppe les fragments de *Clarisse*, et me les renvoyez. M^{me} d'Epinaï me les redemande », écrit Diderot le 19 octobre 1761 (après en avoir discuté la lecture dans une lettre du 17 septembre). Ce que l'on ne savait pas, c'est que ces fragments ont en réalité été publiés, dès la fin de 1759, par Jacob Vernes, dans les volumes 19 et 20 de son *Choix littéraire*¹⁴. L'« élégante traduction française » ne s'opposait donc pas à l'original anglais, mais à une traduction suisse littéraire, venue la « compléter »¹⁵.

14. Tome XIX, p. 176-196 ; tome XX, p. 63-84.

15. Le texte de *Choix littéraire* est celui même qui sera publié en 1762 chez Périsset, à Lyon, sous le titre de *Supplément aux lettres anglaises*, et que Jean Sgard a cru pouvoir attribuer à Prévost. Les arguments textuels qui s'opposent à cette hypothèse, et que nous avons présentés dans notre édition de *Clarisse*, sont confirmés par la découverte du texte de cette première publication et de la note qui l'accompagne. En effet, l'éditeur du *Supplément*, cherchant à intégrer son volume à ceux de la traduction de Prévost, introduisait les fragments par une fiction qui laissait imaginer une « omission » involontaire de la part de l'éditeur ou du traducteur (« Ce supplément renferme trois morceaux qui paraissent nécessaires pour compléter l'histoire de Clarisse, et que l'empressement précipité, mais naturel de rendre cette histoire publique, n'a pas permis de chercher et d'atteindre. Ils existaient pourtant... »). D'où la conclusion de Jean Sgard, selon qui « ces morceaux qui 'existaient' sans doute depuis 1751, mais que personne n'avait songé à demander à Prévost, constitueront donc le 'tome septième' des *Lettres anglaises* ». Or, le journaliste du *Choix littéraire*, lui, ne laissait entendre rien de tel : « Cette lettre [il s'agit en fait de plusieurs lettres du colonel Morden à Belford, qui constituent le récit de l'enterrement de Clarisse], une des plus intéressantes de celles qui se trouvent dans *Clarice*, n'a point été traduite ; elle fera sûrement plaisir à ceux qui ont lu ce roman. Nous donnerons dans le volume suivant le Testament de Clarice et ses Lettres posthumes, qui ne se trouvent pas non plus dans la traduction française » (p. 176). On notera que le journal ne publiera finalement que la pièce centrale du dossier, l'enterrement de Clarisse. On notera encore que

C'est encore à une traduction suisse littérale que renvoie le « vous ne connaissez pas Clémentine » de l'*Eloge*. Cette fois, la preuve est, peut-on dire, « irréfutable », et se trouve déjà dans le chapitre « Du ton » de *De la poésie dramatique*. On y découvre en effet ce qui est, à notre connaissance, à la fois la première référence de Diderot à Richardson et la seule citation exacte qu'il en fera jamais :

Et le discours de Clémentine troublée : « Ma mère était une bonne mère ; mais elle s'en est allée, ou je m'en suis allée. Je ne sais lequel ».

« Nous n'avons pu trouver l'original de cette citation », signale Jacques Chouillet en 1980, en note à son édition¹⁶. L'aveu est unique. De Paul Vernière en 1959 à Jacques Goldzink un demi-siècle plus tard, se transmet une même erreur. Paul Vernière commente :

Episode de la folie de Clémentine, la jeune Italienne, dans le roman de Richardson, *The History of sir Charles Grandison* (Londres, Chapman and Hall, 1902, t. III, lettres 25 à 28). Le roman est de 1754 et la traduction de l'abbé Prévost de 1755-57¹⁷. Diderot n'a pas encore lu l'original¹⁸.

L'annotateur est évasif, et pour cause. Il considère que Diderot, à la date où il écrit *De la poésie dramatique*, n'a pas encore lu l'original, mais ne trouvant pas chez Prévost la citation, il renvoie quand même au texte anglais. Or, ce dernier l'intéressant peu (car Diderot ne l'a pas encore lu...), il n'y cherche pas la source de la citation (qu'il aurait trouvée dans le tome IV, lettre 7)...

Plus précis, Laurent Versini écrit :

Richardson, *Histoire du chevalier Grandisson*, trad. Prévost, éd. des *Œuvres choisies* de ce dernier, t. 27, 1784, p.14. La jeune italienne Clémentine devient folle de devoir choisir entre son amour pour le réformé Grandisson

cet « enterrement » sera retraduit dans le *Journal étranger* en mars 1762 et publié à la suite d'un texte introductif dont tout porte à croire qu'il est l'œuvre de Diderot. Cette retraduction, traditionnellement attribuée à J.-B. Suard, serait-elle aussi de Diderot, qui aurait alors relu en anglais les lettres de Morden à Belford déjà données dans le *Choix littéraire* ? Ou serait-elle de Prévost, comme pourrait le laisser croire le début du discours liminaire, particulièrement respectueux à l'égard de ce dernier ? Ici, sans preuve matérielle, nous ne pouvons que spéculer.

16. P. 394.

17. En réalité, 1755-1758 : la date qui figure sur les tomes III et IV (1756) n'est sans doute pas fiable.

18. Ed. cit., p. 254.

et sa foi, et reproche à sa mère de ne plus la soutenir. Diderot cite encore la traduction de Prévost ; il ne lira l'original anglais qu'en 1760¹⁹.

De « Diderot n'a *pas encore* lu l'original », on passe à « Diderot cite *encore* la traduction de Prévost ». C'est pourtant en d'autres termes, bien plus « élégants », que s'exprime la Clémentine prévostienne :

La mienne était la meilleure de toutes les mères ; mais elle m'abandonne ! ou plutôt, n'est-ce pas moi qui ai le malheur de m'être séparée d'elle ? Je ne sais lequel des deux !

D'où vient donc la citation de Diderot ? De sa mémoire ? d'une lecture directe du texte anglais (Diderot citerait-il *déjà* l'original) ? La réponse à ce mystère, jamais résolu, était pourtant là, disponible, dans le dernier paragraphe de l'introduction de Prévost à la première partie de sa « traduction », parue fin 1755 :

Ceux qui voudraient juger encore mieux de mes réformations²⁰, peuvent se procurer une traduction du même ouvrage, imprimée à Göttingue, qui représente l'anglais, non seulement avec toutes ses longueurs, mais littéralement rendu en français, dans la vue d'enrichir notre langue de nouvelles expressions et de nouveaux tours. Ce dessein, conçu en Allemagne, et la manière dont il est rempli, en font un des plus singuliers monuments qui soient jamais sortis de la presse.

C'est cette traduction, parue sous le titre d'*Histoire de sir Charles Grandison*, que Diderot cite mot pour mot dans *De la poésie dramatique*²¹. Depuis quand en a-t-il connaissance ? Fort probablement depuis la fin de 1755 ou le début de 1756, date à laquelle cette traduction complète, en sept volumes, œuvre de Gaspard-Joël Monod, ministre de l'Église réformée, né à Genève, paraît chez Elie Luzac fils à Göttingen et Leyde. En effet, Grimm, rendant compte, le 15 janvier 1756, de la première livraison de la traduction de Prévost, et n'y critiquant encore que la présomptueuse « introduction » du traducteur (où ce dernier vante sa « main habile » qui vient « établir l'ordre, retrancher les superfluités, corriger les traits » du texte original), pouvait-il ignorer le paragraphe qui clôt ce plaidoyer *pro domo* ? Deux ans plus tard (août 1758), dans son compte rendu de la dernière livraison du *Grandisson* de Prévost,

19. Ed. cit., p. 1326. Et Jean Goldzink reprend : « [...] cité d'après la traduction de l'abbé Prévost » (*De la poésie dramatique*, GF Flammarion, 2005, p. 234).

20. Notamment, une réduction de plus des deux tiers du texte original.

21. T. IV, p. 75.

le critique indiquera ouvertement sa préférence pour le texte « barbare » de Monod :

M. l'abbé Prévost, qui avait déjà fort tronqué les derniers volumes de *Clarisse*, dont il n'y avait pas un mot à perdre, a absolument estropié le roman de *Grandisson* ; il a osé abréger et gâter jusqu'au morceau de Clémentine, qui est un chef-d'œuvre de génie d'un bout à l'autre. Tous les gens de goût préféreront à la traduction de l'abbé Prévost, celle qu'on a faite en Hollande du roman de *Grandisson*, et qui, quoique barbare en beaucoup d'endroits, a le mérite de la fidélité d'une traduction littérale.

Bien avant que le sacre de Richardson, largement dû à Diderot lui-même, se soit concrétisé par l'importante entreprise de retraduction de *Clarisse* par Le Tourneur (1785), les *happy few*, Grimm, M^{me} d'Épinay, Diderot et Rousseau²², possédaient déjà un texte qui leur donnait un accès « direct » au génie anglais.

« *Je vois marcher devant moi Grandison* »

Cette preuve d'une lecture attentive de la traduction de Monod à travers l'unique cas de citation littérale de Richardson, modifie de diverses manières les données de sa découverte par Diderot. Elle en change évidemment la chronologie : si la première partie de l'adaptation de *Grandison* par Prévost apparaît fin 1755, la seconde n'est publiée qu'au milieu de l'année 1758. Or, c'est justement dans cette seconde partie qu'est développé « l'épisode de Clémentine », auquel Diderot accorde tant d'importance. Si l'on suppose que Diderot n'a lu le roman que dans la seconde moitié de 1758, sa « citation » dans *De la poésie dramatique* (paru en novembre de la même année) ne pouvait être qu'anecdotique et, en tout cas, postérieure à l'élaboration de ses théories dramatiques. La probabilité d'une lecture de la traduction complète de Monod à partir de la fin 1755²³ ouvre nécessairement de nouvelles perspectives. Un second enseignement à tirer concerne la manière dont l'auteur rend compte de ses lectures. Une place non négligeable dans l'argumentation critique en faveur d'une découverte tardive de Richardson est tenue par cette « preuve » directe qu'est la

22. Sur la place du *Grandison* de Monod dans *La Nouvelle Héloïse*, voir Shelly Charles, « Rousseau et Richardson : l'intertexte barbare de *La Nouvelle Héloïse* », dans *Contacts littéraires et naturalisation*, actes du colloque international tenu en Sorbonne en mai 2005, sous la direction de Sylvain Menant et Shelly Charles, à paraître.

23. L'édition est datée de 1756, mais Prévost en parle comme étant déjà publiée fin 1755.

correspondance de Diderot, où l'auteur anglais n'apparaît qu'en 1760. Or, la lecture de *Grandison* dans la traduction de Monod, pourtant bien réelle (quelle qu'en soit la date précise entre 1755 et 1758), longue (sept volumes) et marquante, n'est consignée nulle part : la référence explicite est donc chez Diderot une preuve non de l'intensité d'une lecture, mais d'une stratégie d'écriture. Comme l'a pressenti Roger Lewinter, Diderot ne présente son modèle qu'après l'avoir assimilé et exploité²⁴. Enfin, et quant au fond, la découverte de la version de *Grandison* lue par Diderot permet de comprendre le rôle central joué par ce roman – souvent négligé au profit de *Clarisse* – à la fois dans ses références explicites à l'auteur anglais et dans ses références implicites.

Pour Diderot, qui a certainement déjà lu à cette date *Paméla* et *Clarisse*, *Grandison* offre d'emblée un intérêt singulier. D'emblée, c'est-à-dire dès le discours critique qui précède les deux versions du roman en français : la préface de Prévost, en tête de la première partie de sa traduction, d'une part, et celle de Monod, en tête de sa traduction complète, d'autre part.

Le discours de Prévost d'abord. Ce discours, commenté par Grimm dès janvier 1756, a sans doute servi à diriger Diderot vers la traduction de Monod. Imaginant un lecteur qui veut savoir « pourquoi [il a] pris tant de peine à réformer l'ouvrage d'autrui, lorsque avec moins de fatigue [il] en aurai[t] pu donner un nouveau dans le même genre », Prévost répond en faisant valoir un « essai », une expérimentation esthétique qui ne pouvait laisser indifférent le futur inventeur du « genre sérieux » :

Ma [...] réponse passera, si l'on veut, pour un caprice d'artiste, qui veut faire des essais dans un genre qu'il a longtemps exercé. Après avoir vérifié, plus d'une fois, que les grandes ressources de l'intérêt sont dans le tragique, j'ai voulu tenter si, sans remuer l'âme avec tant de force, on ne pouvait pas l'attacher aussi sensiblement par des plus douces impressions. L'histoire du chevalier Grandisson m'a paru propre à cette expérience. Elle n'offre point d'intrigues sombres, ni d'aventures sanglantes et de catastrophes funestes. Il n'y meurt personne qu'au terme de la nature, ou par des accidents communs, dans les règles de la médecine : mais toutes les vertus y jouent le rôle qui leur convient ; et le mouvement qu'elles excitent, sont ceux d'une joie paisible, causée ordinairement par quelque action qu'on admire.

Mais c'est surtout la célèbre comparaison, imaginée par Prévost au début de son discours liminaire, qui a dû frapper Diderot :

24. « Diderot ne présente son modèle dramatique [Moore] qu'après avoir écrit ses propres pièces » (Diderot, *Œuvres complètes*, Le Club français du livre, 1973, t. V, p.119).

C'est une assez plaisante imagination du Boccalini, de prétendre que, dans un bloc de bois ou de pierre, il y a toujours une belle statue renfermée. La difficulté n'est, dit-il, que de l'en tirer ; et tout l'art consiste à lever assez habilement l'enveloppe informe qui la couvre, pour ne lui rien ôter de sa perfection naturelle.

La critique qu'en fait Grimm dans la *Correspondance littéraire* (« Il faut avoir une bonne opinion de soi pour se faire ainsi sculpteur du marbre de Richardson. C'est vraiment lui qui est un artiste sublime ») passe sans doute ici au second plan, devant l'effet de cette assimilation prévostienne de l'œuvre de Richardson à un « bloc de marbre » : une vision qui ne peut que donner envie au futur créateur de Dorval de connaître cette œuvre brute, œuvre de la nature, dont l'habile et impertinent sculpteur lui signale, du même coup, l'existence en français d'une version intacte. C'est ainsi, en vantant ses propres « réparations » et « réformations »²⁵, que Prévost conduit lui-même Diderot vers ce « singulier monument » germanique (ou plutôt suisse). Ce texte, qui ne respecte rien de ce qui fait l'art commun de « plaire », devait, par principe, attirer celui qui, un an plus tard, mettra en exergue du *Fils naturel* cet extrait de l'*Art poétique* d'Horace :

Interdum speciosa locis, morataque recte
 Fabula, nullius veneris, sine pondere et arte,
 Valdius oblectact populum, meliisque moratur
 Quam versus inopes rerum nugaeque canorae²⁶.

Si l'« arrogance » de Prévost devait inciter Diderot à lire la traduction « barbare » de *Grandison*, l'« Avertissement » de Gaspard-Joël Monod n'a pu que confirmer son intérêt pour le dernier roman de Richardson. Le traducteur, qui commence d'ailleurs son discours par une allégeance à l'esthétique des encyclopédistes (« Les auteurs de l'Encyclopédie ont appelé [*Clarisse*] un roman qui fait honneur à l'Angleterre ; et l'on trouvera peut-être que celui-ci l'emporte autant sur *Clarisse*, que celle-là sur *Pamela* »), annonce d'emblée son projet de faire de sa traduction littérale un moyen de renouvellement littéraire. Il veut,

25. « Par le droit suprême de tout écrivain qui cherche à plaire dans sa langue naturelle, j'ai changé ou supprimé ce que je n'ai pas jugé conforme à cette vue [...] Depuis vingt ans que la littérature anglaise est connue à Paris, on sait que pour s'y faire naturaliser, elle a souvent besoin de ces petites réparations ».

26. « Parfois quand brillent les idées générales et que les caractères sont bien observés, une pièce où manquent la beauté, la force, l'art vaut plus pour donner du plaisir au public et le retenir que des vers pauvres de fond et des riens mélodieux », Horace, *Art poétique*, v. 319-323 (*Epîtres* trad. F. Villeneuve, Les Belles-Lettres, 1934).

à travers le texte brut de Richardson, « augmenter nos richesses » en « nous familiarisant peu à peu avec les tours des autres langues », et s'oppose déjà en cela à celui qu'il nomme, comme le fera plus tard Diderot, « l'élégant traducteur de *Clarisse* » et dont il relègue l'esthétique à une époque révolue :

J'y ai suivi l'auteur pied à pied, et pour l'idée, et, autant que je l'ai pu, pour le tour. Si l'on n'a pas su mauvais gré à l'élégant traducteur de *Clarisse* d'avoir retranché quelques longueurs, dont il craignait que l'impatience des lecteurs français ne s'accommodât pas, aujourd'hui que l'auteur est connu si avantageusement, le public a droit d'attendre et d'exiger d'un traducteur qu'il ne lui retienne rien de ce qui sort d'une si bonne plume [...].

L'avertissement de Monod peut ainsi se lire, point par point, comme un « éloge de Richardson » avant la lettre. Il commence, comme le fera Diderot, par une assimilation du romancier au moraliste :

[Monod] : Ce que je ne puis m'empêcher de dire, au risque de rebuter quelques lecteurs, c'est que ce livre peut être mis à côté des meilleurs livres de morale : c'est une école de vertu, de délicatesse, de justice, d'humanité, de charité, de pardon des injures, de générosité, de prudence...

[Diderot] : *Tout ce que Montaigne, Charron, La Rochefoucauld et Nicole ont mis en maximes, Richardson l'a mis en action.*

Il poursuit par l'idée d'une lecture qui supplée à l'expérience :

[M] : Ainsi nous [pouvons] y puiser pour ainsi dire une expérience anticipée, et devenir sages avant d'en avoir payé la façon.

[D] : *J'avais parcouru dans l'intervalle de quelques heures un grand nombre de situations, que la vie la plus longue offre à peine dans toute sa durée [...] ; j'étais devenu spectateur d'une multitude d'incidents, je sentais que j'avais acquis de l'expérience.*

Il enchaîne par le contraste entre le roman merveilleux et le roman ancré dans la réalité :

[M] : Un homme placé dans des circonstances où tout le monde peut se trouver, dans plusieurs desquelles on se trouvera nécessairement, y donne dans son exemple, et dans les avantages qui sont les suites de ses principes et de sa conduite, des règles et des motifs tout à la fois, pour toutes sortes de vertus : on ne peut qu'être enflammé du désir de les imiter.

[D] : *Le monde où nous vivons est le lieu de sa scène [...] ; les passions qu'il peint sont telles que je les éprouve en moi.*

Un roman dont la lecture rend meilleur :

[M] : J'ose me flatter de m'être rendu meilleur en traduisant ce livre ; et j'espère qu'il produira le même effet sur ceux qui le liront.

[D] : *Combien j'étais bon ! combien j'étais juste ! que j'étais satisfait de moi [...] on se sent porté au bien avec une impétuosité qu'on ne se connaissait pas.*

Il compare ce roman à l'Histoire :

[M] : Des romans tels que celui-ci peuvent bien le disputer à l'histoire, du moins par rapport à l'influence qu'elle peut avoir sur les mœurs [...]. Le faiseur de romans a même à cet égard un avantage considérable sur l'historien, en ce qu'étant maître de choisir les situations, il peut plus aisément les diriger à ce but, et à un usage plus général.

[D] : *L'histoire peint quelques individus, tu peins l'espèce humaine...*

Il fait l'éloge des détails :

[M] : J'ose dire d'ailleurs que presque tous les détails qu'on pourrait appeler des longueurs, renferment ou des nuances de situations, ou des précisions d'idées, ou des analyses de sentiment, des délicatesses d'esprit et de cœur.

[D] : *Pensez de ces détails ce qu'il vous plaira ; mais ils seront intéressants pour moi, s'ils sont vrais, s'ils font sortir les passions, s'ils montrent les caractères.*

Enfin, savoir les apprécier est pour lui un signe de distinction et un moyen de reconnaître l'homme de bien : « Je plaindrais un lecteur qui ne les sentirait et ne le goûterait pas », conclut Monod. Diderot fera de la réaction aux romans de Richardson sa « pierre de touche » : « ceux à qui ils déplaisent sont jugés par moi », déclare-t-il, avant d'imaginer cette lectrice idéale qui préfère voir sa fille morte plutôt qu'insensible aux beautés richardsoniennes.

Qu'en est-il, pour conclure, du texte lui-même, de la place de ce *Grandison* de Monod dans l'œuvre de Diderot ? La question doit évidemment faire l'objet d'une autre étude, et l'on se contentera ici d'évoquer, encore une fois, la *doxa*.

The « philosophe » is attracted to technically innovative, emotionally stimulating material ; *Grandison*, excepting the Clementina episode – which Prévost leaves virtually untranslated – offers only a modicum of such type scenes so abundant in *Clarissa* and part I of *Pamela*,

nous explique Dan Th. Valahu dans « Diderot's *La Religieuse* and Richardson »²⁷. Rien n'est moins évident que cette manière de conforter l'idée courante selon laquelle le dernier roman de Richardson ne pouvait que peu intéresser Diderot, et ne figure donc que de façon « minimale » dans son œuvre. D'une part, « l'épisode de Clémentine », dont le critique reconnaît la valeur, s'étend sur plusieurs volumes et n'a, pour ainsi dire, rien d'épisodique ; d'autre part, cet « épisode », sévèrement réduit par Prévost, est évidemment littéralement rendu par Monod.

Rappelons-nous ainsi la fin du dernier paragraphe de l'*Eloge de Richardson* : « si je veux écrire, j'entends la plainte de Clémentine », se lamente Diderot, avant de poursuivre : « l'ombre de Clarisse m'apparaît, je vois marcher devant moi Grandison, Lovelace me trouble, et la plume échappe de mes doigts ». Curieux choix qui est celui d'*entendre* Clémentine, l'héroïne richardsonienne dont la parole est la plus rare²⁸. Si c'est précisément elle que Diderot *entend* (comme le prouve l'unique citation qu'il fait de l'œuvre richardsonienne : la « plainte de Clémentine » abandonnée par sa mère, reproduite dans *De la poésie dramatique*), c'est parce qu'il considère que la traduction littérale de Monod lui procure un accès direct au texte brut, à la parole vraie. Une immersion dont l'effet va encore plus loin dans l'*Eloge*. Là aussi, ce n'est pas Clarisse, pourtant omniprésente, qui parle, mais sa consœur, Clémentine :

Je ne me rappelle point sans frissonner l'entrée de Clémentine dans la chambre de sa mère, pâle, les yeux égarés, le bras ceint d'une bande, le sang coulant le long de son bras et dégouttant du bout de ses doigts, et son discours : « Maman, voyez, c'est le vôtre ». Cela déchire l'âme.

Cette fois, nous dira-t-on, il s'agit de paroles que la Clémentine de Richardson n'a jamais prononcées. « La scène de la folie de Clémentine est beaucoup moins pathétique chez Richardson [...]. Le mot est de Diderot. Mot de théâtre s'il en fut », commente Paul Vernière²⁹ ; « Le mot et le pathétique de la scène sont de l'invention de Diderot dramaturge », reprend Laurent Versini³⁰. En effet, dans le texte anglais, le bras

27. « Le philosophe est intéressé par des matériaux innovants d'un point de vue technique et stimulants d'un point de vue émotionnel ; *Grandison*, si l'on excepte l'épisode de Clémentine – que Prévost omet presque entièrement de traduire – n'offre que peu de scènes de ce genre, alors qu'elles abondent dans *Clarisse* et dans la première partie de *Paméla* », art. cit., p. 306.

28. Clémentine n'est pas une « épistolière », comme Clarisse, Lovelace, Miss Byron ou Grandison ; sa parole, à des rares exceptions près (quelques lettres insérées), est une parole rapportée.

29. Ed. cit., p. 47.

30. Ed. cit., p. 167.

de Clémentine ne saigne qu'« un peu » et l'héroïne ne dit pas à sa mère que ce sang est le sien. Cependant, c'est uniquement si l'on suppose une lecture de Prévost que Diderot peut être considéré comme l'inventeur du pathétique de la scène. Le résumé que Prévost faisait des sept pages de la scène originale ne pouvait en effet en rendre la charge émotionnelle :

Au même instant sa fille parut [...], le bras lié, le visage pâle et troublé. Elle avait senti la lancette, mais on n'avait pu lui tirer que deux ou trois gouttes de sang ; et dans son effroi, elle venait implorer l'assistance de sa mère.

N³¹. Ici M. Grandisson représente l'étonnement qu'elle eut de le voir, le calme qui succéda tout d'un coup dans son esprit, et la facilité qu'elle eut à se laisser tirer du sang, lorsqu'il eut joint ses prières à celles de la marquise [...].

« Ce détail n'est pas sans agréments pour ceux qui les aiment de cette nature », concluait ici Prévost. Diderot, qui les aimait, en effet, « de cette nature », les avait trouvés chez Monod. Il y a, bien sûr, le contexte immédiat, où apparaît, à travers l'idée de « sacrifice », le vécu excessif de la jeune fille :

O ma maman ! Et vous vouliez aussi vous enfuir loin de moi, vouliez-vous ! Vous n'aviez pas coutume d'être cruelle, et de me laisser avec ces chirurgiens... *Voyez ! voyez ! elle levait son joli bras un peu ensanglanté*, et ne voyait personne que sa mère, que la surprise rendait muette aussi bien que nous... Ils ont essayé de me blesser ; mais leur cruauté n'a pu réussir. Et j'ai couru pour me réfugier dans les bras de ma maman : très chère, très chère madame, dit-elle en l'embrassant, ne me laissez pas *sacrifier*. Qu'est-ce que votre pauvre enfant a fait pour être ainsi traitée ?... (III, 371, n. s.).

Mais il y a surtout, au terme d'échanges poignants où Clémentine se détermine à « racheter » par son sang les larmes qu'elle fait verser à ceux qui l'aiment, ce dernier « mot » sur lequel l'héroïne quitte la scène : « il me semble que je suis Iphigénie qui va être sacrifiée » (III, 377). Contrairement à l'idée reçue, le pathétique de la scène qui fait « frissonner » Diderot vient bien du texte qu'il lit et non du texte qu'il imagine. Son « mot de théâtre » répond à celui de l'auteur de *Grandison*, le roman de Richardson qu'il connaît le mieux et qu'il réécrit depuis longtemps.

« Le fait de l'avoir lu en anglais, dans une version intégrale, où l'auteur ne fait grâce d'aucun détail [...] a pu procurer à Diderot le choc émotionnel qui lui avait été épargné jusqu'alors », écrivait Jacques Chouillet à propos de *Clarisse* ³². Si, factuellement, l'hypothèse selon

31. « Note » du traducteur, intervenant en italiques dans le corps du texte.

32. *Op. cit.*, p. 509.

laquelle Diderot lit *Clarisse* en anglais à la fin de l'année 1760 est sans doute fautive, l'intuition critique selon laquelle la découverte de Richardson à travers la *Clarisse* de Prévost ne suffit pas à expliquer tout l'enthousiasme de Diderot, et qui suppose, pour en rendre compte, la rencontre avec une altérité plus marquée, est juste dans son principe. Simplement, c'est n'est pas d'une lecture de l'original anglais de *Clarisse* en 1760 qu'il s'agit, mais de celle du *Grandison* de Monod quatre ans plus tôt. Quatre années cruciales, durant lesquelles se forment justement les idées de Diderot sur le théâtre et sur le roman : théories et pratiques dans lesquelles l'intertexte richardsonien en général, et *Grandison* en particulier, est sans doute plus présent qu'on ne croit.

Shelly CHARLES

CNRS

CELLF 17^e-18^e

UMR 8599 CNRS-PARIS IV

Eszter KOVACS

*De la méfiance
à une critique raisonnée :
considérations sur les voyageurs
et les voyages chez Diderot*

La réflexion sur l'utilité ou l'inutilité du voyage, sur ses formes bénéfiques ou nocives constitue un aspect particulièrement intéressant de la pensée de Diderot. Il élabore au fil de son œuvre une véritable critique du voyage, observant la figure du voyageur et ses récits, ainsi que les motivations, les pratiques et les effets des voyages européens et d'outre-mer, et cela bien avant son départ pour la Russie ; les conceptions de Diderot sont certainement plus encore le résultat d'une réflexion que d'une expérience vécue, même si le voyage de Russie fut un tournant dans sa vie et dans son œuvre. Nous limiterons donc notre analyse à la critique des voyages, en dehors de l'expérience du grand voyage en 1773-1774. Nous verrons que c'est le mépris de Diderot pour les voyageurs qui nourrit sa méfiance envers les récits de voyage et il essaiera de définir, en conséquence de ses doutes, selon quels critères on peut leur accorder crédit. S'il est résolument critique envers les voyages lointains, il se montre hésitant à l'égard du voyage européen qui, sans forte rupture, se déroulant dans un univers culturel et historique en partie commun, semble plus profitable que le départ vers des pays inconnus. Nous observerons la première expression de ce dédain, son élaboration et sa radicalisation ainsi que les liens entre le regard critique et la construction du savoir, pour en venir ensuite aux réflexions de Diderot sur le voyage en Europe, notamment en Italie et en Angleterre.

Diderot est profondément sceptique sur l'utilité des voyages. Un tel point de vue apparaît tout au long du XVIII^e siècle, mais il se fonde le plus souvent sur l'ignorance du voyageur, les lacunes de ses récits ou sur l'effet corrupteur du voyage sur les jeunes. Pour Diderot, c'est la nature même du déplacement physique qui ne permet pas qu'il soit bénéfique ; le désir de voyager vient d'un désordre de l'esprit. Si le refus de voyager

domine sur l'intérêt pour les pays lointains, c'est que Diderot ne peut jamais s'identifier à ceux qui font du voyage leur vie. Il condamne avant tout les « voyageurs par état » et leur « métier actif, pénible, errant et dissipé »¹ : ils ne sont pas capables de fournir un savoir fiable, ce qui discrédite leurs récits à l'avance. Diderot représente le voyageur par état comme un être immoral, tourmenté, indifférent à sa patrie, souvent menteur et, en fin de compte, inutile à l'humanité².

Il ne s'agit pourtant guère d'un refus d'ordre affectif. Malgré son goût pour la vie sédentaire, Diderot parle parfois de l'état studieux comme d'une vie antinaturelle, source de maladies : « Rien n'est plus contraire à la nature que la méditation habituelle ou l'état du savant. L'homme est né pour agir³. » Mais la vie mouvementée est rarement compatible avec ce qu'il appelle « l'esprit d'observation » : les voyageurs trompent leurs lecteurs parce qu'ils sont trompés eux-mêmes. Ce n'est pas par hasard que les formes de voyage que Diderot accepte ou apprécie sont exclusivement des séjours bien préparés, prolongés jusqu'à l'approfondissement du savoir.

L'image négative du voyageur apparaît pour la première fois dans une lettre à Sophie à l'occasion du retour à Langres en 1759 :

Le voyage me fait bien ; c'est cependant une sotte chose que de voyager. J'aimerois autant un homme qui, pouvant avoir une compagnie charmante dans un coin de sa maison, passeroit toute sa journée à descendre du grenier à la cave et à remonter de la cave au grenier⁴.

Diderot aimerait retrouver son amie et juge sévèrement ceux qui renoncent au bonheur d'une vie tranquille à côté des personnes aimées et cherchent en vain des illusions lointaines. La même métaphore réapparaît dans une lettre un an plus tard à propos du père Hoop. Le « mélancolique Ecossais » aime les voyages parce qu'il espère fuir sa tristesse d'origine inconnue. Diderot rapporte en détail les symptômes du *spleen* : ce malaise général, traduit par une affliction inexplicable et la perte du désir de vivre, pousse le père Hoop à repartir. Comme il le dit : « Je ne sçaurois rester en place ; il faut que j'aïlle sans sçavoir où ; c'est comme cela que j'ai fait le tour du monde⁵. » Cet état d'âme annonce celui du

1. *Supplément au Voyage de Bougainville*, DPV, t. XII, p. 579.

2. Voir plus loin les passages cités du *Salon de 1767* et de l'*Histoire des deux Indes*.

3. *Eléments de physiologie*, DPV, t. XVII, p. 511. Voir également *Plan d'une université*, dans *Œuvres*, t. III, Robert Laffont, 1995, p. 491 où Diderot répète l'expression « le plus contraire à la nature ».

4. Le 17 août, *Corr.*, t. II, p. 226.

5. Le 28 octobre 1760, *Corr.*, t. III, p. 200.

voyageur énergique et tourmenté que Diderot décrira plus tard : les voyages donnent à la fois des expériences et des désillusions. Mais lui-même n'accepte pas ce mode de vie :

Pour moi, je n'approuve qu'on s'éloigne de son pays que depuis dix-huit ans jusqu'à vingt-deux. Il faut qu'un jeune homme voye par lui-même qu'il y a partout du courage, des talens, de la sagesse et de l'industrie, afin qu'il ne conserve pas le préjugé que tout est mal ailleurs que dans sa patrie. Passé ce tems, il faut être à sa femme, à ses enfans, à ses concitoyens, à ses amis, aux objets des plus doux liens. Or ces liens supposent une vie sédentaire. Un homme qui passeroit sa vie en voyage ressembleroit à celui qui s'occuperoit du matin au soir à descendre du grenier à la cave et à remonter de la cave au grenier, examinant tout ce qui embellit ses appartemens, et ne s'asseyant pas un moment à côté de ceux qui les habitent avec lui⁶.

Diderot ne nie pas l'utilité pédagogique du voyage mais il la restreint à un âge où le jeune homme n'a pas encore de famille. Le voyage doit élargir ses vues, dissoudre les préjugés et confirmer son jugement avant l'âge créateur, après quoi il est néfaste aux relations familiales et sociales. Le voyage est seulement une étape dans l'éducation et ne doit ni se perpétuer ni se répéter.

Le jugement de Diderot devient plus radical dans le *Salon de 1767*. Il a l'idée d'enchâsser la description des *Ruines* d'Hubert Robert dans un voyage imaginaire en Italie. Il veut s'appuyer sur le récit de voyage de l'abbé Jérémie Richard (*Description historique et critique de l'Italie*, 1766), mais il le trouve médiocre et s'attaque aux voyageurs.

C'est une belle chose, mon ami, que les voyages. Mais il faut avoir perdu son père, sa mère, ses enfans, ses amis ou n'en avoir jamais eu, pour errer par état sur la surface du globe. Que diriez-vous du propriétaire d'un palais immense qui emploierait toute sa vie à monter et à descendre des caves aux greniers, des greniers aux caves, au lieu de s'asseoir tranquillement au centre de sa famille. C'est l'image du voyageur. Cet homme est sans morale ou il est tourmenté par une espèce d'inquiétude qui le promène malgré lui⁷.

Jusqu'ici le voyageur était simplement incapable de trouver le bonheur dans les liens d'amour et d'amitié. A partir du *Salon de 1767*, il devient amoral : une énergie nuisible et une inquiétude invincible le poussent au loin. Mais c'est dans ses contributions à l'*Histoire des deux Indes* que Diderot condamnera le plus sévèrement le voyageur. En

6. Le 12 octobre 1760, *Corr.*, t. III, p. 131-132.

7. *Salon de 1767*, DPV, t. XVI, p. 325 (nos italiques). Sur la parenté de ce passage du *Salon* avec la lettre citée, voir la note de Leif Nedergaard, *Corr.*, t. III, p. 132.

cherchant les causes de la corruption des pouvoirs colonisateurs, il dénonce l'envie de voyager comme un motif ambigu qui se compose de sentiments tout à fait opposés.

Qu'il soit permis de le dire, il n'y a point d'état plus immoral que celui de voyageur. Le voyageur par état ressemble au possesseur d'une habitation immense qui, au lieu de s'asseoir à côté de sa femme, au milieu de ses enfants, emploierait toute sa vie à visiter ses appartements. La tyrannie, le crime, l'ambition, la misère, la curiosité, *je ne sais quelle inquiétude d'esprit*, le désir de connaître et de voir, l'ennui, le dégoût d'un bonheur usé, ont expatrié et expatrieront les hommes dans tous les temps⁸.

L'inquiétude domine donc le voyageur. La réflexion de Diderot témoigne d'un intérêt particulier pour cette notion majeure de la représentation de l'être humain au siècle des Lumières⁹. La réapparition de la métaphore de l'habitant sans repos marque la conviction de Diderot : il donne encore plus de force à cette idée en l'utilisant dans un contexte historique et politique. Dans le *Salon de 1767*, il parle d'une inquiétude inhérente à la nature de l'homme ; dans l'*Histoire des deux Indes*, il en présentera les formes dérivées, responsables des moments peu glorieux de l'histoire coloniale.

Diderot regarde la mobilité engendrée par le colonialisme comme le phénomène le plus négatif de l'histoire des voyages : les puissances européennes ont intérêt à maintenir l'oppression dans les colonies et les agents coloniaux deviennent les complices de ces puissances. Commerçants, militaires ou envoyés politiques passent leur vie en voyage et échappent au contrôle de la métropole. Diderot condamne ces êtres qui n'ont plus de patrie et qui sont en partie responsables des injustices commises. La situation durant les guerres en témoigne : « Le soldat n'est-il pas plus sanguinaire à une grande distance que sur les frontières de sa patrie ? Le sentiment de l'humanité ne s'affaiblit-il pas à mesure qu'on s'éloigne de son pays ? » – demande-il dans l'*Histoire des deux Indes*¹⁰. Il voit deux raisons à cette avidité et cruauté manifestes : d'une part, la distance et l'éloignement des normes morales corrompent ; d'autre part,

8. Dans Raynal, *Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes*, Neuchâtel – Genève, 1783, livre IX, chap. 5, p. 247 (nos italiques).

9. Comme le remarque Jean Deprun, l'inquiétude individuelle fait partie de la quête du bonheur mais l'inquiétude collective agite les masses et peut être à l'origine de la migration, de l'expansion ou de la colonisation. Voir *La Philosophie de l'inquiétude en France au XVIII^e siècle*, J. Vrin, 1979, p. 106-109. La réflexion de Diderot dans l'*Histoire des deux Indes* focalise précisément sur cet aspect.

10. Livre VIII, chap. 32, p. 196.

ceux qui partent sont déjà corrompus. Selon un passage du *Voyage de Hollande*, ceux qui cherchent la fortune aux colonies sont aveuglés par l'espérance des richesses faciles à acquérir :

Quelles gens que ces colons de Ceylan, de Madagascar ! Des hommes qui n'ont rien, soit qu'ils soient nés sans fortune, soit qu'ils aient dissipé celle qu'ils avaient ; que l'avidité expatrie, que le désir de revoir incessamment leur pays pousse à toutes sortes de rapines. Ces hommes vicieux en partant, deviennent des tigres par leur séjour aux Iles¹¹.

Même si la métropole établit les règles de conduite, ses agents les enfreignent en espérant un retour plus prompt et un enrichissement plus rapide. L'ավիissement est inévitable et l'homme perd son caractère humain : Diderot l'exprime le plus catégoriquement dans un passage de l'*Histoire des deux Indes* :

Passé l'Equateur, l'homme n'est ni Anglais, ni Hollandais, ni Français, ni Espagnol, ni Portugais. Il ne conserve de sa patrie que les principes et les préjugés qui autorisent ou excusent sa conduite. Rampant quand il est faible, violent quand il est fort, pressé d'acquérir, pressé de jouir, et capable de tous les forfaits qui le conduiront le plus rapidement à ses fins. C'est un tigre domestique qui rentre dans la forêt. La soif du sang le reprend. Tels se sont montrés tous les Européens, tous indistinctement, dans les contrées du Nouveau Monde, où ils ont porté une fureur commune, la soif de l'or¹².

Seul le voyageur savant peut éviter l'effet corrompteur du voyage lointain et dangereux. Diderot rédige l'article ZENDA VESTA de l'*Encyclopédie* (1765) d'après la relation de voyage d'Anquetil-Duperron¹³. Il présente le savant orientaliste comme une exception à l'errance inutile du voyageur :

Tandis que les hommes traversent les mers, sacrifient leur repos, la société de leurs parents, de leurs amis et de leurs concitoyens, et exposent leur vie pour aller chercher la richesse au-delà des mers, il est beau d'en voir un *oublier les mêmes avantages et courir les mêmes périls, pour l'instruction de ses semblables et la sienne*. Cet homme est M. Anquetil¹⁴.

11. *Voyage de Hollande*, DPV, t. XXIV, p. 93.

12. Livre IX, chap. 1, p. 233.

13. Anquetil-Duperron fait plusieurs voyages en Inde à la recherche des manuscrits des textes sacrés. Ses longs séjours studieux font naître plusieurs publications, comme sa relation de voyage lue à l'Académie des inscriptions et publiée dans le *Journal des savants* (1762) ou la *Législation orientale* (1778). Voir Florence D'Souza, « A la recherche de textes indiens », *DHS*, n° 28 (1996), p. 114-115.

14. ZENDA VESTA, DPV, t. VIII, p. 447 (nos italiques).

Dans un autre passage du *Salon de 1767*, le voyageur savant est également un être inquiet, mais son énergie est tournée vers le bien :

Dans les villes, où une partie des hommes sont sacrifiés à pourvoir aux besoins des autres, l'énergie qui reste à ceux-ci se jette sur différents objets. Je cours après une idée, parce qu'un misérable court après un lièvre pour moi. Si dans un individu, il y a disette d'inertie et surabondance d'énergie ; l'être est saisi de violence comme par le milieu du corps, et jeté par une force innée sous la ligne ou sous l'un des pôles. C'est Anquetil qui s'en va jusqu'au fond de l'Indoustan étudier la langue sacrée du brame. Voilà le cerf qu'il eût poursuivi jusqu'à extinction de chaleur, s'il fût resté dans l'état de nature¹⁵.

La première remarque sur l'orientaliste constate simplement que le voyage, aux dépens du repos et de la santé du voyageur, peut parfois servir l'humanité. La deuxième tire une conclusion plus originale de son cas : c'est une force inconsciente, un vide intellectuel qui est responsable de ses efforts exceptionnels. Chercher le savoir au loin n'est pas un choix mais une nécessité ; le voyage permet toutefois à l'être inquiet de dompter son énergie. Le savant ne peut pourtant se consacrer à ses études que dans une société aisée : l'énergie superflue est la conséquence de l'état civilisé, où certains sont « sacrifiés à pourvoir aux besoins des autres », cette « surabondance d'énergie » paraît donc tout à fait contraire à la nature.

Cette critique des voyageurs, de plus en plus sérieuse, conduit nécessairement à une critique des récits de voyage. Diderot lit les relations de voyage en mêlant constamment deux attitudes, la curiosité et les soupçons. L'exploration est particulièrement problématique parce qu'il faut observer un terrain complètement inconnu et qu'il est impossible de vérifier les témoignages. L'observation soulève donc des problèmes d'ordre théorique.

Diderot aborde cette question dans plusieurs articles de l'*Encyclopédie* pour dénoncer les « fables des voyageurs ». L'ironie critique à l'égard des sources est manifeste dans les articles d'histoire naturelle des premiers tomes. Marie Leca-Tsiomis attire notre attention sur une collection de petits articles en ce domaine, représentatifs de la démarche de Diderot, qui avertit le lecteur des lacunes du savoir scientifique. L'encyclopédiste accuse les failles de la description et le vide des appellations qui ne font pas véritablement connaître l'objet décrit ou qui n'en prouvent même pas l'existence. Il révèle la vanité de la pure accumulation des noms, prend une distance vis-à-vis des naturalistes anciens et modernes,

15. *Salon de 1767*, p. 325-326.

qui donnent souvent des descriptions imprécises, et affirme que les voyageurs sont de mauvais observateurs par définition¹⁶. Diderot exige donc la confrontation d'un certain nombre de sources parce qu'un seul récit de voyage est toujours sujet à caution. L'article *AGNUS SCYTHICUS (1751) illustre son approche critique : la plante fabuleuse en question n'est importante que dans la mesure où elle permet une réflexion sur les observations parvenues aux philosophes. Les phénomènes d'histoire naturelle décrits dans les voyages anciens et modernes sont à reconsidérer avec une attention particulière pour tenter d'établir les critères permettant d'accorder crédit aux relations.

L'*agnus scythicus* serait une plante merveilleuse de Scythie qui ait la forme et la peau d'un agneau. Diderot présente la plante d'après les premiers auteurs qui l'ont décrite et énumère ceux qui ont cru cette légende dans la suite, même le « chancelier Bacon, notez bien ce témoignage ». « Serait-il bien possible qu'après tant d'autorités qui [en] attestent l'existence [...] l'agneau de Scythie fût une fable ? » – demande-il ensuite. Le voyageur allemand Engelbert Kämpfer essaie de trouver l'*agnus scythicus* mais ne « [retire de ses] recherches que la honte d'avoir été trop crédule »¹⁷. Le médecin Hans Sloane affirme qu'il s'agit d'un arbrisseau couvert d'une sorte de duvet ; la légende est ainsi dissipée. Mais comment a-t-elle pu survivre aussi longtemps ? Les premiers coupables sont les voyageurs qui, voyant en Tartarie des vêtements bordés avec la laine d'un agneau tué dans le ventre de sa mère, « ou trompés sur la nature de ces peaux par ignorance de la langue du pays, ou par quelque autre cause, en ont ensuite imposé à leurs compatriotes, en leur donnant pour la peau d'une plante la peau d'un animal »¹⁸. Des auteurs sérieux croient à un premier témoignage et donnent eux-mêmes de l'autorité à une fable. Diderot propose une lecture méthodique pour mieux observer les prétendus faits avérés.

Il faut distinguer les faits en deux classes : en faits simples et ordinaires, et en faits extraordinaires et prodigieux. Les témoignages de quelques personnes instruites et véridiques suffisent pour les faits simples ; les autres demandent, pour l'homme qui pense, des autorités plus fortes. [...] Il faut considérer les témoignages en eux-mêmes, puis les comparer entre eux : les considérer en eux-mêmes, pour voir s'ils n'impliquent aucune contradiction, et s'ils sont de

16. Marie Leca-Tsiomis, « De l'abari au baobab, ou Diderot naturaliste ironique », dans *Sciences, musiques, Lumières, Mélanges offerts à Anne-Marie Chouillet*, Centre International d'Etude du XVIII^e siècle, Ferney-Voltaire, 2002, p. 230-232. Diderot se moque des voyageurs et de leurs récits dans ABADA, ALCATRACE, CHACAL. *Ibid.*, p. 235-236. Voir d'autres exemples dans l'article cité.

17. *AGNUS SCYTHICUS, DPV, t. V, p. 286-287.

18. *Ibid.*, p. 287.

gens éclairés et instruits : les comparer entre eux, pour découvrir s'ils ne sont pas calqués les uns sur les autres [...]»¹⁹.

Diderot établit d'autres distinctions entre faits temporaires et permanents, relevant d'un siècle éclairé ou d'un temps d'ignorance, survenu dans un lieu accessible ou inaccessible. Les témoignages recopiés sont les plus dangereux parce qu'ils donnent de la consistance à une chimère : une autorité en apparence très forte peut être réduite à rien par l'approche critique. Il opte donc pour une étude comparative des observations empiriques, en soulignant qu'il est impossible d'établir des connaissances sûres à partir des « choses vues ».

Diderot regarde d'autres « faits » trouvés chez les voyageurs comme des absurdités : ainsi l'anthropophagie du royaume africain *ANSICO. Il constate ironiquement que le royaume se dépeuplerait si la cour consommait les hommes au rythme rapporté par les voyageurs et ajoute : « Plus ces circonstances sont extraordinaires, plus il faudra de témoins pour les faire croire. [...] Il faut soupçonner en général tout voyageur et tout historien ordinaire d'enfler un peu les choses, à moins qu'on ne veuille s'exposer à croire les fables les plus absurdes²⁰. » Dans l'article *IMPARTIAL (1765), il constate qu'il « n'y a guère de qualité plus essentielle et plus rare que l'impartialité ». Ni le voyageur, ni le juge, ni l'historien n'ont cette qualité parce qu'ils sont influencés par leur situation et leurs connaissances préalables. Le voyageur est *a priori* suspect parce qu'il « a été trop loin pour regarder les choses d'un œil non prévenu »²¹, alors que l'historien, lui, est lié à sa nation et à sa religion.

Dans ces articles, Diderot entend définir une méthode pour rectifier les erreurs déjà répandues et en prévenir de nouvelles. Le choix des sources est la première étape : il faut savoir trouver les auteurs dignes d'attention. Le témoignage du voyageur est un chaînon important dans la construction du savoir mais, si le philosophe accepte sans critique ce que le voyageur rapporte, il établira une erreur pour des siècles peut-être. L'explication des faits est un deuxième pas : le bizarre ou le curieux ne peut être accepté que si une démonstration rationnelle le rend vraisemblable.

Le point de vue de Diderot est moins négatif pour ce qui regarde le voyage en Europe, quoiqu'il mette en cause son utilité pédagogique. Indispensable pour l'étude des nations, des gouvernements ou des lois et pour l'étude comparée des peuples, ce voyage permet de réfléchir à un

19. *Ibid.*, p. 288.

20. *ANSICO, DPV, t. V, p. 400-401.

21. *IMPARTIAL, DPV, t. VII, p. 504.

ordre mieux adapté au pays d'origine, surtout s'il souffre des défauts d'une administration centralisée vieillie : le voyageur en Europe doit chercher les leçons de l'histoire et les origines de l'état actuel d'un pays. Les champs d'investigation varient selon la nation visitée mais, à part son séjour en Hollande et en Russie, Diderot ne consacre d'attention particulière qu'à deux pays, l'Italie et l'Angleterre.

L'Italie, la première destination des amateurs d'art, tenta Diderot, comme beaucoup de ses contemporains, bien qu'il ait renoncé à y aller : nourri d'histoire antique, il se passionna pour la peinture et les vestiges d'une époque rayonnante le fascinaient. Rome lui inspira toutefois une réflexion sur la décadence nécessaire : « C'est une expérience de toutes les nations et de tous les âges, que ce qui est arrivé à sa perfection ne tarde pas à dégénérer. La révolution est plus ou moins rapide, mais toujours infaillible²². » Le gouvernement de Venise est l'exemple de la corruption et d'une sévérité absurde²³ même si Diderot parle dans le *Supplément* d'une « espèce de dédommagement de la servitude que tous les voyageurs ont senti et préconisé », au temps du Carnaval²⁴.

Il existe des traces de l'enthousiasme de Diderot pour l'Italie. Les *Mémoires historiques sur le XVIII^e siècle* de Dominique-Joseph Garat gardent le souvenir du plan d'un voyage en Italie de Diderot, Rousseau et Grimm vers 1750²⁵, même si, vraisemblablement, seul Rousseau croyait sincèrement à ce projet. Diderot reparle de ce projet avec une certaine nostalgie au début du *Salon de 1767*, dans un passage adressé à Grimm :

Pour ce voyage d'Italie *si souvent projeté*, il ne se fera jamais. Jamais, mon ami, nous ne nous embrasserons dans cette demeure antique [...] Eh bien, mon ami, nous mourrons donc sans nous être parfaitement connu ; et vous n'aurez point obtenu de moi toute la justice que vous méritiez²⁶.

Il y fait également allusion dans une lettre écrite de Saint-Pétersbourg à sa femme : « Et puis ces vieilles ruines de Carthage en Afrique, il faudroit bien les voir ; et *cette Italie après laquelle j'ai si longtemps*

22. *HDI*, livre XIX, chap. 12, p. 268. En considérant la naissance et le développement des beaux-arts, Diderot ramène à une loi fondamentale la chute des empires sans en détailler les causes particulières. Nous pouvons pourtant noter dans cette idée l'influence de Montesquieu et de ses *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence* (1734).

23. *HDI*, livre XIX, chap. 2, p. 90-96.

24. *Supplément au Voyage de Bougainville*, p. 642.

25. *Mémoires historiques sur le XVIII^e siècle et sur les principaux personnages de la Révolution française*, Paris, 1829, tome II, p.14-15.

26. *Salon de 1767*, p. 56.

soupiré, ces beaux édifices, ces belles statues, ces merveilleux tableaux, cette musique exquise [...] »²⁷. Il s'agit toutefois de l'Italie du passé car le pays admiré a perdu toute sa grandeur. La déchéance politique conduit au déclin des arts à cause de la perte de la liberté intellectuelle : « C'est qu'au milieu des plus sublimes modèles en tout genre la peinture et la sculpture tombent en Italie. On y fait de belles copies ; aucun bon ouvrage²⁸. »

Le voyage en Italie manqué, Diderot ne perd aucune occasion de s'informer sur ce pays²⁹ mais il trouve que les récits de voyage ont souvent de sérieuses failles³⁰. Son compte rendu dans la *Correspondance littéraire* sur le *Voyage d'Italie ou Recueil de Notes sur les Ouvrages de Peinture et de Sculpture* de Cochin (1758) témoigne d'une lecture hâtive ; Diderot y exprime toutefois des idées esthétiques importantes, notamment sur l'originalité³¹. Il souligne qu'il faudrait lire le *Voyage* de Cochin dans les lieux mêmes qu'il évoque et recommande le livre à tout voyageur, « soit pour rectifier les jugements de l'auteur, soit pour les confirmer par de nouvelles raisons, soit pour les étendre, ou y en ajouter de morceaux sur lesquels il passe légèrement »³². La grandeur des arts en Italie est également un exemple pour les souverains, comme Diderot le remarque dans les *Observations sur le Nakaz* (1774), destinées à Catherine II :

Otez à l'Italie moderne ses palais, ses ruines et ses tableaux et vous comblez sa misère. C'est le faste de Rome ancienne qui soutient, aux dépens de toutes les nations, Rome moderne. [...] Il y aurait un demi-pied d'or sur les tableaux de Raphaël, si on les eût couverts de celui que les Anglais, les Français, les Allemands ont laissé autour de ces chefs-d'œuvre³³.

Si le voyage en Italie est indispensable aux amateurs³⁴, la formation des artistes eux-mêmes exige un séjour long et laborieux. Diderot

27. Avant le 15 octobre 1773, *Corr.*, t. XIII, p. 72 (nos italiques).

28. *Salon de 1767*, p. 330.

29. Il questionne le docteur Gatti, médecin consultant de Louis XV, lié au cercle de d'Holbach, le baron de Gleichen, auparavant ambassadeur à Venise et surtout l'abbé Galliani.

30. Comme les ouvrages de Charles-Nicolas Cochin, de l'abbé Jérémie Richard ou de l'archéologue Fougeroux de Bondaroi. Voir Manlio D. Busnelli, *Diderot et l'Italie, Reflets de vie et de culture italiennes dans la pensée de Diderot*, 1925, Genève, Slatkine Reprints, 1970, p. 15-18.

31. Voir l'introduction de Jacques Chouillet au *Voyage d'Italie de Cochin*, DPV, t. XIII, p. 35-36.

32. *Le Voyage d'Italie de Cochin*, p. 38.

33. *Observations sur le Nakaz*, dans *Œuvres*, t. III, section 130, p. 569.

34. Voir la lettre à Falconet de mai 1768, *Corr.*, t. VIII, p. 28.

consacre un passage à la question du séjour d'études en Italie dans le *Salon de 1767*, en commentant les *Ruines* d'Hubert Robert :

Il est rare qu'un artiste excelle sans avoir vu l'Italie, et une observation qui n'est guère moins générale que la première, c'est que les plus belles compositions des peintres, les plus rares morceaux des statuaires, les plus simples, les mieux dessinés, du plus beau caractère, de la couleur la plus vigoureuse et la plus sévère ont été faits à Rome ou au retour de Rome³⁵.

Contrairement à un cliché répandu à l'époque, ce fruit du séjour italien n'est guère l'effet d'un « plus beau ciel, d'une plus belle lumière, d'une plus belle nature »³⁶, mais plutôt l'influence de la pureté du style des peintres italiens ; c'est l'étude approfondie des modèles qui forme l'artiste :

Précautionnons donc nos artistes par un long séjour, par une habitude si invétérée, qu'ils ne puissent s'en départir contre l'absence des grands modèles, la privation des grands monuments, l'influence de nos petits usages, de nos petites mœurs, de nos petits mannequins nationaux³⁷.

L'Italie est le seul pays qui présente un attrait considérable pour Diderot, même si l'Angleterre est un modèle important en matière politique. Mais est-il nécessaire de la visiter pour connaître sa constitution et son gouvernement ou bien les sources (écrites ou orales) peuvent-elles suffire³⁸ ? Diderot, très tôt, n'eut guère d'attrance pour l'idéal politique anglais et le voyage lui semble surtout utile à l'observation des mœurs. Il prend une distance vis-à-vis des voyages d'outre-Manche ; s'il se souvient du projet d'un voyage en Italie, aucune trace d'un plan similaire pour l'Angleterre. Diderot rencontre des Anglais illustres à Paris et fait connaissance de la plupart de ceux qui deviendront ses amis dans le salon parisien de d'Holbach, par exemple Laurence Sterne, l'homme politique John Wilkes, l'acteur David Garrick et David Hume³⁹. Dans ses lettres à Sophie, il évoque le retour du baron après son voyage en Angleterre :

35. *Salon de 1767*, p. 353.

36. *Ibid.*, p. 353.

37. *Ibid.*, p. 353.

38. Les considérations de Diderot avant son travail pour l'*Histoire des deux Indes* se basent sur les comptes rendus des tiers, eux-mêmes Anglais ou qui ont séjourné dans le pays. Voir Anthony Strugnell, « L'Anglais selon Diderot, ou la fin d'une manie », dans *L'Encyclopédie, Diderot, l'esthétique, Mélanges en hommage à Jacques Chouillet*, PUF, 1991, p. 90-94.

39. Wilson, p. 379-381 et John Lough, « Encounters between British travellers and eighteenth-century French writers », *SVEC*, n° 245, Oxford, VF, 1986, p. 26-30.

Cependant il en est revenu mécontent ; mécontent de la contrée, qu'il ne trouve ni aussi peuplée ni aussi bien cultivée qu'on le disoit ; mécontent des bâtiments [...] mécontent du goût [...] mécontent des amusements [...] mécontent des hommes, sur le visage desquels on ne voit jamais la confiance, l'amitié, la gaieté, la sociabilité [...] Je ne lui ai entendu louer que la facilité de voyager. [...] Il a bien repris du goût pour le séjour de la France dans son voyage d'Angleterre [...]

Et un peu plus tard :

Je vous croyois quitte de l'Angleterre et des Anglois. Je vous y ramène pourtant pour vous montrer combien un voyageur et un voyageur se ressemblent peu. Helvétius est revenu de Londres, fou à lier des Anglois. Le Baron en est revenu le bien revenu⁴⁰.

L'admiration de certains et la déception d'autres ne prouvent donc que la subjectivité de l'observateur. Diderot attribue l'opinion favorable des contemporains en partie à la sociabilité des Anglais, comme le montre le cas d'Helvétius, à qui il reproche une généralisation rapide : « Il fait le voyage de Londres ; la manière honnête dont il a traité tous les étrangers en France, et son mérite personnel lui concilient l'accueil le plus distingué des hommes de lettres et des Grands ; et la nation anglaise devient à ses yeux la première des nations⁴¹. » Diderot est d'ailleurs sensible aux mots d'esprit qui illustrent la différence entre les deux peuples et n'oublie pas de les rapporter à Sophie : « Un mot charmant de notre ami Garrick, c'est que Londres est bon pour les Anglois, mais que Paris est bon pour tout le monde⁴². »

Diderot a confiance en d'Holbach et accepte son avis plutôt négatif sur l'Angleterre et sur la monarchie constitutionnelle : le partage des richesses est aussi inégal qu'en France même si le clergé contribue aux charges publiques, la cour veut commander et se faire obéir, il n'y a pas d'éducation publique, la main d'œuvre coûte trop cher, la vie est triste et la société s'adonne aux jeux, aux voyages, le déisme règne parmi l'élite sans esprit critique⁴³. Diderot pense, en accord avec d'Holbach, que le parlementarisme britannique ne représente pas loyalement le peuple parce que le droit de parler en son nom se vend et s'achète⁴⁴. Il souligne

40. Lettres du 20 septembre puis du 6 octobre 1765, *Corr.*, t. V, p. 125-126 et p. 136.

41. *Réfutation d'Helvétius*, DPV, t. XXIV, p. 743.

42. Le 6 octobre 1765, *Corr.*, t. V, p. 131.

43. *Ibid.*, p. 129-131.

44. Gerhardt Stenger, *Nature et liberté chez Diderot après l'Encyclopédie*, Universitas, 1994, p. 297.

ce défaut par le même exemple dans l'*Histoire des deux Indes*, dans les *Observations sur le Nakaz* et dans le *Voyage de Hollande* : en Angleterre, les riches achètent les suffrages, la cour achète les riches représentants, qui ne cherchent même pas à cacher leur malhonnêteté : « Là [en Hollande] un député ne dira pas à ses commettants : *Je vous ai achetés bien cher, et je vous vendrai le plus chèrement que je pourrai* »⁴⁵. Mais, malgré tous les aspects négatifs, l'histoire des îles britanniques témoigne d'une grandeur certaine. Diderot observe la lutte contre le pouvoir absolu, le développement des sciences et de la raison et la constitution anglaise qui, à son avis, est adaptée au pays et conclut que « l'Angleterre est, dans l'histoire moderne, la contrée des grands phénomènes politiques »⁴⁶.

Les voyages sont directement liés à la problématique du savoir dans la pensée de Diderot : ils pourraient fournir une source de première importance sur le monde et sur l'homme, si les voyageurs n'étaient suspects de déformer la réalité, qu'il s'agisse de voyage européen ou de voyages lointains. Bien que les observateurs crédibles soient rares, les philosophes sont contraints de s'appuyer sur les informations rapportées. Diderot cherche donc à définir une lecture apte à évaluer les récits de voyage et à en tirer des connaissances fiables. Aussi, malgré, ou à cause de, sa méfiance à l'égard des voyageurs, s'occupera-t-il de définir les moyens de faire un voyage utile dans des textes écrits dans les années 1770, liés à son expérience en Hollande et en Russie, notamment dans le « Préliminaire » du *Voyage de Hollande* et dans l'essai « Sur l'institution du fils de S. M. I. » des *Mélanges pour Catherine II*.

Eszter KOVACS
Université de Szeged

45. *Voyage de Hollande*, p. 71 (nos italiques). Voir également *HDI*, livre XIX, chap. 2, p. 79 et *Observations sur le Nakaz*, section 18, p. 521. Diderot réfléchit sur les moyens de remédier à ce défaut par la liberté totale dans la nomination des représentants. Voir *Réfutation d'Helvétius*, p. 697.

46. *HDI*, livre XIV, chap. 1, p. 1.

Alain SANDRIER

L'attribution des articles de l'*Encyclopédie* au baron d'Holbach : bilan et perspectives

à Gianluigi Goggi,
en reconnaissance de dette

Le corpus des œuvres du baron d'Holbach reste un continent dont les contours sont difficiles à délimiter¹. Plusieurs facteurs expliquent l'indécision persistante qu'il entretient encore, après plus de deux siècles de recherches et de révélations, lancées dès la mort du baron en 1789 dans la *Correspondance littéraire* de Meister, et relayées par son bras droit Naigeon dans sa notice nécrologique du *Journal de Paris* la même année. Le recours à l'anonymat et au pseudonyme, typique d'une production en grande partie clandestine, a longtemps brouillé les pistes ; mais le mélange des activités de traduction, d'édition et de production originale complique encore la tâche tant elles se recourent, les « belles infidèles » et les éditions instrumentalisées laissant libre cours à la verve du baron, tandis que la rédaction originale elle-même ne dédaigne pas de multiples emprunts et les aides actives d'autres mains². Malgré des avancées incontestables³, il reste des incertitudes : je pense en particulier au statut

1. Cet article reprend les éléments d'une présentation orale faite lors des journées d'étude du 4 et 5 avril 2008 consacrées à « L'*Encyclopédie* interdite » organisées par Marie Leca-Tsiomis avec le concours du CSLF (Centre des Sciences de la Littérature) de l'université de Paris Ouest Nanterre La Défense.

2. C'était une des perspectives de mon étude, *Le Style philosophique du baron d'Holbach*, Paris, Honoré Champion, 2004. Voir en particulier les chapitres I et IV, ainsi que le chapitre VII sur la participation de Diderot.

3. Le point d'orgue restant l'indispensable *Bibliographie descriptive des œuvres du baron d'Holbach* (Paris, Minard, 1971) de J. Vercruyse. Événement majeur, l'attribution à Robert Challe en 1982 par Frédéric Deloffre des *Difficultés sur le religion proposées au père Malebranche* a permis de reconsidérer et préciser le statut du *Militaire philosophe* de 1768.

véritable de cet *Esprit du judaïsme* de 1770 qui passe pour une traduction de Collins. Il y aurait sans doute à y regarder de plus près.

Je me concentrerai sur un des points qui fait encore débat, et qui constitue un terrain d'observation idéal des difficultés que réservent ces questions de paternité littéraire quand on les applique à un personnage comme d'Holbach : l'extension et l'implication du baron dans l'*Encyclopédie*, autrement dit, l'attribution des articles de l'*Encyclopédie* au baron. C'est parcourir un dossier vieux de quarante ans, mais qui vient, grâce à Gianluigi Goggi, de se rouvrir. Chemin faisant, ce sera l'occasion de s'interroger sur les enjeux que soulèvent ces questions d'attribution pour l'interprétation des œuvres : il ne s'agit peut-être de rien de moins que de définir un peu mieux le « philosophe » idéal des Lumières.

Le point de départ est l'étude fondatrice et fameuse de John Lough en 1968 dans ses *Essays on the Encyclopédie*⁴. Malgré les réserves qui se sont manifestées, ses résultats seront intégrés dans les volumes de l'inventaire de Schwab entre 1971 à 1972, auxquels J. Lough a participé⁵. Très schématiquement, les réticences que cet article a suscitées se sont particulièrement signalées d'une part chez J. Vercuyse, sur des bases méthodologiques très générales, et d'autre part chez A. Minerbi-Belgrado, à partir d'une évaluation plus précise des sources et des articles incriminés. À l'inverse, les résultats de J. Lough servent l'étude de T. C. Newland sur l'utilisation des sources dans les articles de l'*Encyclopédie* imputables à d'Holbach⁶, et, surtout, ils ont été confirmés, pour une part importante d'entre eux, récemment, par Gianluigi Goggi dans un article de cette revue qui établit la jonction entre les articles en débat et des indices fournis par la correspondance de Diderot⁷.

Revenons à John Lough : il est à la fois réservé et ambitieux dans la démarche, rigoureux et plein de hardiesse dans la méthode. Il part du moins contestable, les 427 articles portant la signature du baron qui se répartissent du second au dernier tome de l'*Encyclopédie*, pour s'interroger sur leur distribution. Vient ensuite une pièce essentielle, la liste manuscrite du fils du baron d'Holbach, découverte par H. Dieckman en

4. J. Lough, « D'Holbach's Contribution », *Essays on the Encyclopédie of Diderot and d'Alembert*, Oxford University Press, 1968, p. 111-229.

5. *Inventary of Diderot's Encyclopédie*, *SVEC*, n° 80, 1971, "by Richard N. Schwab, with the collaboration of Walter E. Rex, essays and notes on the contributors by J. Lough, editorial assistant Virginia A. Cahill" ; n° 83, 1971 ; n° 85, 1972 ; n° 91, 1972 ; n° 92, 1972 ; n° 93, 1972.

6. T. C. Newland, « D'Holbach, Religion, and the *Encyclopédie* », *The Modern Language Review*, LXIX (n° 3), 07/1974, p. 523, 533.

7. G. Goggi, « Diderot, d'Holbach et l'*Universal History* dans la *Correspondance* », *RDE*, 42, avril 2007, p. 7-44.

1951 : elle révèle en particulier l'existence d'articles non signés rédigés par son père, dont le fameux article REPRÉSENTANS. Cette liste est en partie corroborée par l'édition de certains articles dans la *Philosophie ancienne et moderne* de Naigeon sous la Révolution, qui lui restitue une partie de son bien oublié. Mais cette liste ne soulève qu'un coin du voile, car elle est manifestement incomplète et n'offre que des pistes et des perspectives à vérifier. C'est à ce travail de reconstitution que s'attelle donc J. Lough, en s'appuyant sur le jeu des renvois entre articles et la communauté de leurs sources. Le résultat de cette traque est impressionnant : on assiste à une inflation importante des articles attribuables à l'activité du baron, qui s'élèvent finalement à plus de mille⁸. Cette récolte abondante est appelée par les nouvelles conditions qui sont faites à l'*Encyclopédie* depuis son interdiction : l'absence de signature, développée à partir du tome VIII comme réponse à la censure au nom d'un anonymat « philosophique », ne permet plus de s'en tenir, pour le jeu des attributions, à la mention explicite de l'auteur. Si ce constat vaut pour d'Holbach comme pour tous les encyclopédistes, il a, avec ce dernier, des implications plus sensibles encore, sachant la radicalité de son engagement antireligieux.

Parmi les entrées nouvelles que J. Lough verse au crédit de d'Holbach, les seules qui suscitent vraiment le débat sont celles qui relèvent de « l'histoire des superstitions anciennes et modernes », soit près de 214, les articles scientifiques non signés (qui s'élèveraient selon Lough à 450) n'excitant guère les doutes ni l'intérêt. Une analyse fine du contenu de ces 214 entrées invite cependant à relativiser le caractère déterminant de cette attribution, car les notions même d'« attribution » et de « contribution » s'y redéfinissent. Il faut noter tout d'abord que J. Lough reste prudent : il reconnaît, par exemple, que l'attribution des articles consacrés à la Chine et au Japon lui paraît moins fondée que d'autres qui bénéficient, elles, d'une mention préliminaire dans la liste du fils de d'Holbach ou d'un jeu de sources plus convaincant. En outre, et c'est peut-être le plus important, on voit que l'écrasante majorité des articles incriminés constitue une relecture ou un résumé de sources indétectables. T. C. Newland a d'ailleurs répertorié les procédés de cette réécriture, typique de l'art de la refonte de cet âge de la République des Lettres, et qu'on voit aussi bien à l'œuvre chez d'autres encyclopédistes. Il y a donc à relativiser le caractère original de ces rédactions : le baron est ici avant tout un « éditeur », plus ou moins fidèle à sa source, comme il l'a été, d'ailleurs, tout au long de sa vie, et en particulier dans son domaine de prédilection, la propagande irrégieuse. Finalement seuls

8. Je résume ces données dans le tableau 1.

quelques articles très polémiques sont des créations originales du baron, et ceux-ci – je pense en particulier à la triade THÉOCRATIE, PRÊTRES, REPRÉSENTANS – ne sont pas remis en cause puisqu'ils figuraient déjà sur la liste manuscrite. La question essentielle et le point d'achoppement principal résident finalement dans l'utilisation des sources, parfois très communément utilisées, qui ne permet pas *a priori* de distinguer la main du baron de celle de Diderot ou de Jaucourt par exemple.

Quelques distinctions s'imposent néanmoins en fonction des sources. Quand les articles ont pour source l'*Histoire générale des voyages*, très largement pillée par tous, l'attribution au baron est toujours sujette à caution si elle n'est pas corroborée par d'autres indices, comme leur présence dans la liste ou un jeu de renvois suffisamment nourri dessinant un ensemble cohérent d'articles. Mais pour deux autres types de sources, les résultats de J. Lough semblent particulièrement pertinents : les sources en langue allemande, d'un côté, que d'Holbach est un des rares à posséder ; et, d'autre part, l'utilisation des volumes d'*An Universal History*. C'est sur ce dernier point que l'étude de G. Goggi apporte des éléments décisifs. Avec sa précision coutumière, G. Goggi remonte aux volumes de *An Universal History* possédés par d'Holbach, en anglais donc : Diderot y fait référence dans sa correspondance en 1760 d'une façon si allusive qu'on y a longtemps vu une référence à l'*Essai sur les mœurs* de Voltaire. G. Goggi retrace très minutieusement l'itinéraire qui mène d'une lecture à une écriture pour certains des articles repérés par J. Lough. Globalement, c'est toute la section consacrée à l'Inde, soit une quarantaine d'articles, dont l'attribution au baron se trouve confirmée⁹. Ce gain n'est pas mince et l'étude nous permet de tirer un certain nombre de leçons qui vont au-delà du simple problème de l'attribution.

Prolongeons l'enquête de G. Goggi : ce qui ressort de la lecture de la correspondance de Diderot, c'est un certain nombre d'indices qui permettent de situer ce travail éditorial à un moment crucial aussi bien pour l'*Encyclopédie* que pour d'Holbach. La fin de l'année 1760 nous situe en effet à la période de préparation des derniers tomes de discours de l'*Encyclopédie* après la suspension du privilège : atmosphère d'émulation et d'effervescence, d'exaspération en quelque sorte de l'option « philosophique » contre les obstacles et les interdictions en cascade qu'essuient les encyclopédistes. Et l'action de d'Holbach, me semble-t-il, se place là : ne peut-on voir dans l'humeur atrabilaire que dépeint Diderot, celle d'un homme qui ne croit plus en « le beau inné de l'espèce humaine », la marque d'un homme échaudé par les déconvenues successives qui touchent son

9. Je résume les résultats des études de Lough et de Goggi dans le tableau 2.

entourage ? Il faut noter qu'outre la suspension de l'*Encyclopédie*, c'est aussi le contrecoup de l'affaire Helvétius, dont il est proche, comme on sait, et celui de la mort de Boulanger.

L'inflation des écrits holbachiques dans l'*Encyclopédie* désormais « interdite » apparaît comme une forme de revanche, qui doit cependant encore composer avec les attendus d'une production très exposée. Pour le dire autrement, ce moment correspond à la mise en branle d'une première stratégie qui fait passer du philosophe officiel à « l'homme qui n'a dans la République des lettres qu'une existence collective », pour reprendre l'expression fameuse d'une lettre du baron en 1765 quand les derniers volumes paraissent d'un coup¹⁰. On peut parler alors d'un procès d'anonymisation et de clandestinité larvée qui se fait jour dans l'*Encyclopédie*.

Mais, parallèlement, le travail d'édition, au même moment, des œuvres de Boulanger, permet au baron d'accuser encore la posture philosophique, en jouant plus clairement des marges de manœuvre qu'offre l'édition clandestine : clandestinité cherchée en tant que telle cette fois-ci et non imposée par les circonstances comme ce fut le cas pour l'*Encyclopédie*, qui a vécu sous ce régime étrange de « l'interdiction », sorte d'hapax de l'histoire éditoriale. Publiant en six ans, de 1761 à 1767, les *Recherches sur l'origine du despotisme oriental*, la *Dissertation sur Elie et Enoch*, *L'Antiquité dévoilée*, et la *Dissertation sur saint Pierre*, le baron fait basculer l'œuvre de Boulanger dans la polémique. La radicalisation du conflit entre les philosophes et les défenseurs de la religion dans les années 1760 ne laisse guère de place à des compromis : d'Holbach, tout logiquement, s'approprie une réflexion que ses adversaires ne pouvaient que rejeter.

Une pièce décisive pour comprendre la nouvelle stratégie du baron est justement la lettre de Boulanger à Helvétius qui ouvre les *Recherches sur l'origine du despotisme oriental* publiées en 1761 à Genève¹¹. La « Lettre de l'auteur à M. ***** », en préface aux *Recherches*, instrumentalise l'image de Boulanger. Elle fixe définitivement, pour les contemporains, les traits de l'auteur en héros des Lumières contre les puissances du fanatisme religieux¹². Elle insinue ainsi un véritable projet de lecture

10. Voir d'Holbach, *Die gesamte erhaltene Korrespondenz*, éd. H Sauter et E. Loos, Stuttgart, Franz Steiner Verlag Wiesbaden GMBH, 1986, lettre n° 14, p. 26.

11. Les trois paragraphes suivants ramassent les données développées dans *Le Style philosophique*, op. cit., p. 351-355.

12. Voltaire en témoigne, pour qui Boulanger devient synonyme d'incrédulité : il lui attribue fallacieusement quelques-uns des ajouts de l'édition de 1767 du *Dictionnaire philosophique*, que ce soit l'« addition importante » de l'article BAPTÊME ou les articles JULIEN LE PHILOSOPHE ET PÉCHÉ ORIGINEL. Dans les *Lettres à S. A. M^{gr} le prince de ******, la

au seuil des œuvres : la leçon d'éthique philosophique qui y est donnée s'étend à tous les livres publiés par d'Holbach sous le nom de Boulanger, notamment son propre *Christianisme dévoilé [...] par feu M. Boulanger de 1766*¹³. C'est pourtant bien Boulanger lui-même qui a rédigé cette lettre, une des dernières qu'il ait écrites, et une des rares que nous connaissions de lui¹⁴. En évoquant d'entrée de jeu les « vains trophées que la superstition s'est dressés à l'occasion de votre ouvrage », la lettre se place résolument du côté de la raison. Elle rejette très rapidement, et sans autre forme de procès, la religion dans le domaine de la superstition. Par des allusions d'abord voilées puis explicites à l'affaire *De l'Esprit*, l'identité du destinataire se devine : Helvétius se cache derrière « M.***** » et apparaît comme la dernière cible en date des « Apôtres de l'erreur et de la fable, toujours honteusement lâches, et ridiculement fiers et impudents [qui persécutent] les grands hommes » (p. V¹⁵).

La lettre se lit ainsi comme le témoignage de deux philosophes contemporains en butte à la difficulté de leur mission. Face au découragement de M. ***** , *alias* Helvétius, Boulanger invite son interlocuteur à se porter en « ce point reculé » (p. VI), à se placer face à « la postérité » (p. IX), seul juge de l'action des philosophes. C'est de ce point de vue surplombant que les obstacles présents se ramènent à leurs justes proportions : le message martelé avec force est celui de la marche inéluctable, mais progressive, de la raison. La « confiance » en la raison, terme qui revient à trois reprises en quelques lignes (p. XII), est le mot d'ordre opposé au succès provisoire de ses ennemis. En jouant sur un thème propre à sa réflexion, Boulanger peint le « progrès des connaissances » comme un « fleuve immense qui grossit tous les jours et qu'aucune puissance (si ce n'est un déluge) ne peut plus se flatter aujourd'hui d'arrêter » (p. XII). Face à ce mouvement d'ensemble, la « superstition Chrétienne » (p. XXVIII) ne peut que s'effacer, laissant enfin la réflexion

même année, il décrit Boulanger, à qui il attribue comme tous ses contemporains le *Christianisme dévoilé*, comme un « philosophe audacieux » qui va « dans quelques endroits de son livre jusqu'à douter de la Providence divine ».

13. Rappelons que si les *Recherches* de 1761 sont publiées sous un acronyme (« Mr B.I.D.P.E.C », c'est-à-dire « M. Boulanger ingénieur des Ponts et Chaussées ») que seuls les initiés peuvent comprendre, ses autres œuvres originales exhibent ostentatoirement le nom devenu symbole d'irréligion, que ce soit la *Dissertation sur Elie et Enoch, par l'auteur (Mr. Boulanger) des Recherches [...] de 1764* ou *L'Antiquité dévoilée [...] par feu M. Boulanger* en 1766.

14. Elles ont été recueillies par David Smith et Marie-Thérèse Ingenaud dans la revue *Dix-Huitième Siècle* en 1995. Je remercie G. Goggi d'avoir, en son temps, attiré mes yeux sur ce document essentiel.

15. Je donne ici, et pour les extraits qui suivent, la pagination de l'édition originale : *Recherches sur l'origine du despotisme oriental*, Genève, 1761.

politique retrouver cette vérité que les « impostures sacerdotales » (p. XXIX) ont étouffée depuis des millénaires : « il y a eu un temps, très ancien à la vérité, où la Police avait enfin reconnu qu'il est superflu, et même contraire au bonheur et à la stabilité des Sociétés, de la gouverner par ces ressorts surnaturels qu'on appelle Religion et Révélation » (p. XVI). La religion, dans la lettre, finit par être assimilée métaphoriquement aux cataclysmes qui ont secoué la terre selon la théorie de Boulanger. Deux temporalités sont ainsi mises en regard, celle, catastrophique, de la religion, et celle, univoque, dont le philosophe est l'artisan : « il sème un grain très lent à produire, il n'en a que la peine, les races futures en ont le fruit » (p. XXXI).

Il y a bien une part de jeu littéraire dans cette préface. Les variations sur les thèmes phares de Boulanger en témoignent. Mais le jeu est sérieux. Qu'est-ce, après tout, que cette lettre, sinon une autre forme du « testament philosophique » mis à la mode avec Meslier ? Avant que le *topos* ne soit repris dans le *Système de la nature* attribué à l'académicien Mirabaud mort en 1760, d'Holbach, à l'occasion de son travail d'éditeur, s'essaie une première fois à ce montage pathétique des voix par lequel un jeune philosophe, à la veille d'une mort précoce, tente de rappeler un philosophe persécuté à la noblesse de son entreprise. La posture même de Boulanger qui invite son ami à se « transporter avec [lui] dans l'avenir, pour considérer de loin ce temps présent » (p. IV) impose d'emblée l'image du détachement face à la mort, la fin de l'appréhension du dernier instant. La certitude de la transmission de la raison de génération en génération assure à l'homme sage l'apaisement final qui le dédommage de la perte de l'éternité : la postérité est la seule forme d'existence après la mort que le philosophe reconnaisse. Finalement, grâce à Boulanger, d'Holbach trouve sa voie : la clandestinité assure au « philosophe » devenu symbole une latitude d'expression que l'*Encyclopédie*, malgré ses efforts, n'a pu lui octroyer.

On peut ainsi soutenir que les articles de l'*Encyclopédie*, même les plus véhéments, ont montré au baron les limites d'une stratégie de compromis¹⁶. C'est peut-être cette déconvenue qui explique l'absence

16. Et l'on peut ajouter à la déception qu'a causée l'entreprise encyclopédique les mutilations de dernière minute de l'éditeur Le Breton, qui ont ôté sans doute une part de l'orientation « philosophique » que Diderot avait laborieusement conservée. Il faut citer à nouveau les lignes si belles de Diderot dans sa lettre à Le Breton du 12 novembre 1764 : « Vous m'aurez pu traiter avec une indignité qui ne se conçoit pas ; mais en revanche vous risquez d'en être sévèrement puni. Vous avez oublié que ce n'est pas aux choses courantes, sensées et communes que vous deviez vos premiers succès ; qu'il n'y a peut-être pas deux hommes dans le monde qui se soient donné la peine de lire une ligne d'histoire, de géographie, de mathématiques et même d'arts, et que ce qu'on y a recherché et ce qu'on y recherchera, c'est la philosophie ferme et hardie de quelques-uns de vos travailleurs. Vous l'avez

quasi totale de recyclage du matériel encyclopédique dans les œuvres futures du baron, notamment tout ce matériel de l'histoire des superstitions devenu inutile sitôt qu'un autre mode d'expression permet de cibler directement le christianisme sans passer par le détour des religions « exotiques ». Le baron peut intensifier sa stratégie de diffusion des idées philosophiques en prenant franchement et sciemment l'option anonyme et clandestine. Il s'agit désormais pour lui de faire complètement ce que les déboires de l'*Encyclopédie* avaient conduit à faire, si j'ose dire, à moitié.

On peut s'en apercevoir en prenant en compte la réorientation de la production du baron à partir de cette date. Plusieurs indices nous y incitent. Et tout d'abord des éléments de chronologie fournis par la correspondance des frères Verri lors du voyage de Beccaria en France : le frère cadet, dans sa lettre du 26 novembre 1766, évoque la composition d'un livre que d'Holbach leur fait lire en partie en manuscrit¹⁷. La description, comme l'avait déjà noté P. Naville, fait indubitablement penser au *Système de la nature* publié, quelques années plus tard, en 1770. Il en est parlé comme d'une œuvre que d'Holbach aurait mis dix-huit mois à écrire et qu'il réserve pour une édition posthume, suivant l'artifice à la mode du « testament ». Or ce laps de temps nous fait remonter vers le moment de la publication de l'*Encyclopédie* interdite, c'est-à-dire la parution d'un bloc des derniers tomes de discours en 1765. Il semble bien y avoir relais d'une entreprise à l'autre, comme si, la page de l'*Encyclopédie* définitivement tournée, le baron, après s'être essayé, grâce à l'édition des œuvres de Boulanger, à l'édition clandestine, s'y dévouait entièrement, recourant désormais à un « testament » fictif, forme commode qui évite au philosophe le sacrifice inutile et dangereux de sa tranquillité, tout en assurant la promotion de ses idées.

En outre, à partir de 1768, débute une phase d'édition de traductions dans la foulée du voyage de baron en Angleterre en 1765. Il suffit pour évaluer le saut qualitatif qui conduit de l'*Encyclopédie*, même « interdite », à la littérature clandestine militante, de comparer deux versions d'un même thème. C'est ce que nous offre l'étude de l'article REPRÉSENTANS, qui reçoit des échos évidents non seulement dans la *Politique naturelle* de 1773¹⁸, mais plus précisément encore, la même année,

châtrée, dépecée, mutilée, mise en lambeaux, sans jugement, sans ménagement et sans goût. Vous nous avez rendus insipides et plats. Vous avez banni de votre livre ce qui en a fait, ce qui en aurait fait encore l'attrait, le piquant, l'intéressant et la nouveauté. »

17. Voir Pietro et Alessandro Verri, *Voyage à Paris et à Londres*, Paris, Editions Laurence Teper, 2004, p. 127-128.

18. Voir en particulier, le « Discours quatrième » (« Des Sujets ») aux § XIV (« Des Représentants d'une nation »), XV (« Quels ils doivent être »), XVI (« Doivent stipuler pour tous ») : D'Holbach, *Œuvres philosophiques*, t. 3, Paris, Alive, 2001, p. 428-431.

dans le *Système social*. H. Dieckman avait suggéré dès 1951 le parallèle entre les deux textes¹⁹. Il faut y aller voir de plus près.

L'article de l'*Encyclopédie* s'étale sur quatre pages²⁰. Je ne suivrai pas ici le développement pas à pas pour en tirer une leçon sur la philosophie politique du baron dans l'*Encyclopédie* : ce travail a déjà été mené par G. Benrekassa²¹. Je me propose plus simplement d'évaluer une démarche et de la comparer à ce qui deviendra la stratégie du baron dans sa production clandestine. La première chose à remarquer, c'est que l'article préfère les faits aux thèses, le concret aux considérations de principes. Il suit essentiellement un parcours historique qui fait une place aux variétés régionales des formes de représentation (« Diète », avec renvoi à ce terme, « communes », « parlements », « sénats », etc., p. 143) et au poids des événements. La première partie du texte, dans les seize premiers des 29 paragraphes que compte l'article, retrace le processus qui a conduit au monopole de la représentation politique par les nobles et le clergé : les premiers pérennisant une position de domination conquise par les armes, le second tirant profit de son rôle crucial dans la police des mœurs. Quand, dans la seconde partie de l'article, le baron pose les fondements d'une bonne représentation, les éléments historiques antérieurs pèsent de tout leur poids pour donner une image très modérée de ses modalités effectives. Pour le dire autrement, si l'article promeut une représentation reposant sur l'idée audacieuse du refus de l'hérédité (par le jeu des élections) et de la vénalité, s'il veut faire entrer de nouveaux ordres de citoyens (essentiellement les marchands, les magistrats et les agriculteurs) dans le jeu de la représentation, au nom d'une vision équilibrée des intérêts de l'État, il n'empêche que le principe régulateur de la propriété posé d'emblée (« c'est la propriété qui fait le citoyen », p. 145) assure aux nobles et au clergé une place de droit dans la représentation, quels soient les excès, par ailleurs évoqués, auxquels ces ordres se sont livrés tout au long de leur histoire. La vision de l'*Encyclopédie* est pragmatique et irénique, elle milite avant tout pour que « tous les ordres de l'État se prêtent réciproquement la main » (p. 145) : elle ne manque pas d'audace, anticipant une vision élargie du « Tiers », mais elle reste très modérée dans son expression et son ambition. Il n'est nullement question de partage de pouvoir ici, mais davantage de fournir au détenteur de l'autorité une information éclairée de l'état de la nation : la représentation se garde bien de lorgner vers le

19. H. Dieckmann, « L'*Encyclopédie* et le fonds Vandeul », RHLF, 1951, p. 318-332 (en particulier sur d'Holbach, p. 330-332).

20. *Encyclopédie*, t. XIV, p. 143-146.

21. G. Benrekassa, « D'Holbach et le problème de la nation représentée », RDE, n°8, 1990, p. 79-87.

modèle anglais. On le voit, l'article REPRÉSENTANS, malgré sa hardiesse, offre une vision finalement consensuelle et conciliatrice : le représentant ne prétend pas au « citoyen » militant mais ambitionne de donner son point de vue au prince, ce dernier restant le seul à pouvoir rassembler et équilibrer ces vues partielles, aux intérêts nécessairement divergents. C'est le chœur harmonieux des intérêts actuels du royaume offert au pouvoir à titre consultatif. En outre, le détour par l'orient tempère la critique de l'occident contemporain : l'assurance de n'évoquer, s'agissant de l'Europe, que des « gouvernements tempérés », permet de rejeter le « despotisme » dans un orient commodément placé en marge de la civilisation des mœurs à laquelle la représentation concourt.

Le chapitre du *Système social* consacré à la question de la « représentation » fait entendre des harmoniques bien différentes. Pourtant la pierre de touche de cette conception est rigoureusement identique, jouant d'une intertextualité rendue cocasse par la clandestinité : si d'Holbach, dans le *Système social*, se réclame d'« un Politique moderne [qui] a dit avec raison que la terre constitue la base physique et politique d'un État » (p. 152)²², il ne fait que se citer lui-même en reprenant, au verbe près, les termes de l'article REPRÉSENTANS (« la terre est la base physique et politique d'un Etat », p. 145). On retrouve aussi d'un texte à l'autre les mêmes modalités essentielles au jeu de la représentation : absence de vénalité, révocation possible, etc. Mais le propos est plus ramassé, plus court (15 paragraphes au lieu de 29), et obéit à une logique discursive qui n'a rien à voir avec l'esprit de compromis propre à la démarche encyclopédique. Il faut dire que le développement du *Système social* est moins précis et circonstancié, plus général, plus violent aussi, et vise très clairement la situation française. Il ne s'embarrasse pas de tout le jeu d'allusions, de références, qui, dans l'article de l'*Encyclopédie*, masque la critique derrière l'accumulation des données historiques. Le paradigme du « despotisme » n'est plus rejeté dans un Orient commode, il est la grille de lecture des dysfonctionnements du système représentatif tel qu'il existe, et trahit une menace intérieure plus que jamais présente : « les souverains, qui toujours tendirent au despotisme » (p. 150). On ne peut mieux souligner le changement radical d'horizon. Si les deux articles ont globalement une structure argumentative similaire, l'orientation en est très différente : le chapitre du *Système social* ne célèbre pas, comme l'*Encyclopédie*, la montée irrésistible de la représentation dans le jeu de la prospérité bien comprise de la nation, mais il déplore la dégénérescence et la corruption toujours renaissante qui dénaturent la représentation même au point de réduire tous les citoyens en

22. Nous suivons la pagination de : d'Holbach, *Œuvres philosophiques 1773-1790*, Paris, Coda, 2004.

esclavage : « C'est ainsi que par l'activité des princes ou de leurs ministres, par la perfidie des représentants des peuples, par la division des intérêts des différents ordres de l'État, par la négligence ou l'inexpérience des nations, la liberté se perd peu à peu, et finit souvent par faire place, à un despotisme avéré, qui parvient quelquefois à l'éteindre totalement, dans le cœur même des sujets. » (p. 150)

La mobilisation des esprits qu'ambitionne l'*Encyclopédie* comme la littérature clandestine, prend des tournures très différentes dans chaque entreprise. Toute la violence rentrée des articles non signés que l'on peut attribuer au baron se déverse dorénavant, sans plus de détour exotique, dans une littérature qui ne recule pas devant la propagande. S'il s'agit, selon le mot connu de Diderot, de « changer la façon commune de penser », on perçoit, en passant de l'*Encyclopédie* à la littérature clandestine, une nette inflexion vers une agressivité à l'encontre du régime en place : le diagnostic est, au demeurant, prévisible. Mais ce qui retient davantage l'intérêt, c'est que manifestement, les modalités d'exercice de l'un à l'autre ont été réfléchies et peaufinées.

Esquissons même une chronologie et un scénario : en 1760, d'Holbach prend une part importante à l'option « philosophique » des volumes de discours de l'*Encyclopédie*, qui achèvent, en 1765, leur histoire éditoriale dans un régime de quasi-clandestinité. Cette production abondante, plus agressive que ce que le baron a jamais écrit encore, doit cependant se plier aux contraintes d'une entreprise collective et surveillée : la « philosophie » de l'*Encyclopédie* restera toujours une affaire de compromis. La clandestinité véritable ouvre une chance de revanche à la philosophie militante : le cas Boulanger, et son instrumentalisation par la coterie holbachique dès 1761, en témoigne. Après ce galop d'essai, la déferlante des « testaments », de plus en plus fictifs, accuse l'option antireligieuse. Le temps est mûr alors pour que se succèdent, après la publication des pamphlets de 1766 à 1768, les grandes synthèses philosophiques, politiques et sociales, qui débutent dans la décennie 1770.

Il faut remarquer, pour conclure, que cette évolution de la stratégie du baron témoigne d'une opposition de démarche, voire d'une véritable fracture avec Diderot. Là encore c'est le témoignage de la correspondance qui apporte un éclairage décisif : Diderot évoque une discussion âpre mais enjouée sur la dissimulation entre Naigeon, d'Holbach et lui-même en 1769, soit après la publication de l'*Encyclopédie* et au moment où d'Holbach a déjà lancé ses activités clandestines antireligieuses. Laissons Diderot, en l'interrompant à peine, mettre en scène ce débat :

Aujourd'hui mercredi nous avons été, le baron, Naigeon et un certain Bron que vous ne connaissez pas en pic-nic à St-Cloud. La journée a été sensée,

tout à la fois folle et gaie. Ce bouillant Naigeon est délicieux. Oh comme ils se sont moqués de moi, parce que je voulais à toute force être brûlé ; le douillet Naigeon en frissonne encore, j'en suis sûr. Encore s'il était gros comme une des tours de Notre-Dame, je lui pardonnerais.

Voici ce dont il s'agissait. Je disais qu'il m'était impossible de ne pas estimer un homme qui, appelé au tribunal des lois pour un ouvrage hardi, répondait avec fermeté, au hasard de tout ce qui pouvait en arriver : *Oui, c'est moi qui l'ai fait : c'est ainsi que je pense, je ne m'en dédirai pas.* C'est la conduite pusillanime d'Helvétius qui avait amené la question, et que j'excusais par sa mère, par sa femme et par ses enfants. Je disais que je souffrirais à faire injure à la vérité en la rétractant, à parler contre ma pensée après avoir écrit selon ma pensée, à me traduire aux yeux de mes juges, de mes concitoyens et aux miens comme un lâche, à ôter à mes discours toute leur autorité, à refuser à la vérité un aveu et un sacrifice que cent fanatiques ont faits au mensonge. Je disais que celui qui oublie sa vie en pareille circonstance, se recommande à moi par la fermeté et la véracité de son caractère, que je voudrais être son père, son frère, son ami. Je leur objectais Socrate que j'ai exposé à leur ironie, et à qui j'en fais amende honorable. Je reculais l'événement dans les tems passés et je leur faisais lire les lignes de l'histoire. Eh bien, mon amie, ils m'ont écrasé de raisons. [...]. Ils ont raconté que Pollion, blâmé d'avoir approuvé de mauvais vers d'Auguste, avait répondu que celui qui commandait à vingt légions et qui pouvait proscrire, ne faisait jamais de mauvais vers. J'ai répliqué que j'aimais mieux que Pollion, celui qui, tiré des carrières auxquelles il avait été condamné pour avoir trouvé mauvais les vers de Denys le Tyran, et consulté derechef sur d'autres vers, les lus et dit pour toute réponse : « Qu'on me ramène aux carrières. »

Ah ! mon amie, des défenseurs par état de la vérité qui reculent lorsqu'il s'agit de l'avouer ? J'en aurais peut-être la lâcheté, mais je m'en mépriserais. Quand on ne se sent pas le courage d'avouer ses discours, il n'y a qu'à se taire. Je ne veux pas qu'on aille chercher la mort, mais je ne veux pas qu'on la fuie. Ô Naigeon, si ton Sénèque, si ton Epictète t'entendaient, qu'est-ce qu'ils diraient !

Je trouve le désaveu de ses sentiments, surtout en matière grave, honteux. Je ne saurais souffrir qu'un homme qui se laisse appeler philosophe, préfère sa vie, sa misérable vie, au témoignage qu'il doit à la vérité. Je ne veux pas qu'on mente devant la justice. Je ne saurais souffrir qu'on imprime blanc et qu'on parle noir. Quelle confiance le peuple, et il y a bien du peuple, aura-t-il en vos discours, si vous les abjurez ? Il vous laissera dire, et vous jugeant d'après votre conduite, il vous méprisera, et il fera bien ; et vous remarquerez que ceux qui blâment Vanini, Jordan Brun et quelques autres, font un crime à de Voltaire de faire ses pâques. Ce n'est pourtant pas un désaveu aussi formel de ses opinions, que celui que je fais à un tribunal, en présence d'un peuple assemblé ; et puis, croyez vous que cet acte de fermeté ne donne pas une sanction plus forte aux discours ? Les

lignes tracées avec le sang du philosophe sont bien d'une autre éloquence. Rassurez-vous, mon amie, le tems des folies de cette espèce est passé pour moi. Je ne m'estime pas assez pour croire défendre ma propre cause. C'est une question où je n'entre pour rien.

Naigeon, Suard, le baron, et cette grosse citrouille de Bergier, se sont arraché les yeux sur cette question du sacrifice de la vie au témoignage de la vérité. Je les écoutais en silence ; je consultais mon cœur, et je le trouvais inébranlable dans son avis. Ah ! mon amie, que répondrait le philosophe qui a renié la vérité qu'il a annoncée et sur laquelle il s'est fermé la bouche dans la société, à l'homme du peuple qui lui dirait : « Qu'es-tu donc ? Es-tu vrai ? Es-tu faux ? À qui dois-je m'en rapporter ? Est-ce à toi devant le juge ? Est-ce à toi devant tes amis ? » Que ferait l'homme lâche, hypocrite et faux ? Précisément ce que ces gens-là prétendent qu'il est honnête de faire.²³

Pour d'Holbach, la leçon tirée des difficultés rencontrées dans l'expression des idées critiques est une duplicité assumée. L'homme social disparaît pour faire émerger le discours philosophique pur, au risque, pleinement consenti par le philosophe (et que symbolise la forme du « testament »), de ne pouvoir jamais reconnaître de son vivant ses paroles. Or Diderot, par son art constant du compromis, mis en œuvre jusqu'à l'achèvement de l'entreprise encyclopédique, se résout difficilement à ces conséquences. Manifestement pour lui, l'*Encyclopédie*, nécessairement exposée, contraint à une posture philosophique qui est aussi une éthique : le discours de vérité qu'incarne la philosophie militante doit, au moins en droit, pouvoir reposer sur une parole pleinement assumée. Philosophie de l'énoncé ici, philosophie de l'énonciation là : ce sont peut-être les leçons divergentes de l'aventure encyclopédique qu'on peut tirer chez deux de ses plus grands artisans.

Alain SANDRIER

Université de Paris-Ouest-Nanterre-La Défense

23. Diderot, *Correspondance*, éd. G. Roth, Paris, Minuit, t. 9, p. 112-116 (orthographe modernisée). Selon G. Roth, la lettre date d'Août 1769, et est adressée à M^{me} de Maux.

TABLEAU 1. Répartition des articles attribués au baron d'Holbach (d'après J. Lough)

Volume	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Articles signés	49	24	19	18	18	26	44	34	60
Articles signés non scientifiques (civilisation germanique)	6 dont BURGHELLI	1	3	3	0	1	1 dont ISLANDE	1	4 dont MORATOIRES, LETTRES ; MORGANATIQUE, MARIAGE
Articles non signés scientifiques							22	71	35
Articles non signés non scientifiques							18	24	18
Estimation générale par volume	49	24	19	18	18	26	84	129	113

Liste manuscrite du fils de d'Holbach (en gras, les articles non signés)

CRAYE ; CRYSTAL ; FOSSILE ; **HAWAMAAL** ; JAIS ; YVOIRE FOSSILE ; LAVE ; **MADREPORES** ; MER ; MONTAGNES ; NAPhte ; **NGOMBOS** ; **OMBIASSES** ; OSSEMENTS FOSSILES ; **OVISSA** ; **PAVE DES GEANTS** ; PETRIFICATIONS ; PHYTOLITES ; PIERRES ; **PRETRES** ; **REPRESENTANS** ; **SAMBA-PONGO** ; SYLEX ; TERRE (COUCHES DE LA) ; **THEOCRATIE** ; TREMBLEMENTS DE TERRE ; **TOPILZIN** ; TYPOLITES ; VOLCANS

TABLEAU 2. Répartition des articles non signés non scientifiques en fonction de leur domaine et de leur source

(d'après J. Lough et G. Goggi)

Les articles en gras appartiennent à la liste donnée par le fils du baron d'Holbach ; Entre parenthèses, les articles en italiques sont des renvois, les sources explicitement données par l'article sont en gras (HG= *Histoire Générale des Voyages* ; UH= *An Universal History*)

Volume	8	9	10	11	12
Politiques et antireligieux				PACTA CONVENTA	
Civilisation germanique	HAGENTELZEN (J. Hubner , <i>Dictionnaire géographique, 1737</i>) ; IMPERATRICE (EMPEREUR)	LANDSASSE (<i>Vitriarii, Institutiones Juris publici, 1743</i>)		PAIX RELIGIEUSE ; PARAGIES	

11	12	13	14	15	16	17	=
54	15	13	13	14	19	7	427
3 dont OFFICES ; ORIENTAL	0	2 dont PUNIQUE (UH) ; PRONONCIATION	0	1	1 dont THOR	0	29
45	62	43	50 dont SALAGRAMAM	52	39	32	450
36	6	22	24 dont SALAGRAMAM	29	23	14	214
135	83	78	86	95	81	53	1 091

13	14	15	16	17
PRETRES (THEOCRATIE)	REPRESENTANS (DIETE DE L'EMPIRE)		THEOCRATIE (PRETRES)	ZAMOLXIS
PUMPER NICKEL ; RAUGRAVE (Imhof, Notitia, 1699, LANDGRAVE, MAGRAVE, BURGRAVE) ; RECES DE L'EMPIRE (Vitriarii)	RESERVES (Vitriarii, EMPEREUR) ; REVERSALES ; ROLAND, STATUES DE ; ROMAINS. ROI DES (EMPEREUR, CAPITULATION IMPERIALE) ; SECULARISATION		TRIBUNAL SECRET DE WESTPHALIE (VRYGRAVES)	VRYGRAVES ou FREYGRAVES (TRIBUNAL SECRET DE WESTPHALIE) ; WILDFANGIAT (Vitriarii)

Volume	8	9	10	11	12
Europe du Nord (d'après M=Mallet, <i>Histoire du Dannemarck</i> , 1763)	HAWAMAAL (M) ; HEIMDALL (M) ; HELA (M) ; HERMODE (M) ; HODER (M)	LOKE (M)		NASTRANDE (M, <i>NIFLHEIM</i>) ; NIFLHEIM (M) ; ODIN, OTHEN ou VODEN (M, <i>THOR, ISLANDE, VALHALLA</i>)	
Sibérie (D'après G=Gmelin, <i>Reise durch Sibirien</i> , 1751)	JAKUTES ou YAKUTES (G)	JURTES ou JURTI (G) ; KAMEN (G) ; KAMTSCHADALI (<i>Description historique de l'Empire Rusien, 1751</i>) ; KANUN (G)		NAN	
Mexique			MAYEQUES (HG) ; MITOTE (HG)	NEOTILITZE (HG) ; OMETOCHTLI (HG)	
Amérique du Nord	HUSCANAOUIMENT (HG)		MANITOUS (HG, <i>OKKISIK</i>) ; MICHABOU (HG, <i>OKKISIK, MANITOUS</i>) ; MICO (HG)	OKKISIK (HG, <i>MANITOUS</i>) ; PAOUAOUICI (HG) ; PARAOUSTIS (HG)	
Amérique du Sud	HUVACAS (HG) ; INCA ou YNCA (La Vega, <i>Histoire des Incas</i>)	LANDINOS (HG) ; MAMACUNAS (HG)			PIACHES (HG) ; PIAIE (HG)
Afrique	JAGAS, GIAGAS ou GIAGUES (UH) ; JANNANINS (HG, KANNO)	KANNO (HG, <i>JANNANINS</i>) ; KONQUER (HG) ; KRAALS (HG, <i>KONQUER</i>) ; LECHONA-GEEZ (UH) ; LUVAS ou LUBOS (UH)	MARAMBA (HG) ; MIMOS (HG) ; MOKISSOS (HG) ; MUMBO-JUMBO (HG) ; MUZIMOS (HG) ; MUZUKO (HG)	NEGUS (UH) ; NGOMBOS (UH) ; OMBIASSES (UH) ; ONEGOUAS (UH) ; OVISSA (UH)	
Japon	JAMMABOS (HG, Kempher, Voyage du Japon)	JUITZ (HG, <i>SINTOS, SIAKA</i>) ; KAZIEMATZ (HG) ; KUGE (HG)	MASSIA (HG) ; MIA (HG)	NEGORES (Charlevoix, Histoire du Japon, 1754) ; OFAVAI (HG, <i>SIAKA</i>)	

13	14	15	16	17
	RUNIQUES ou RUNES CARACTERES (M, <i>A new abridgment of the philosophical transactions, 1745</i>); SCALDES (M)	STONEHENGE (M); SUANTEWITH (Keysler, <i>Nouveaux voyages en Allemagne, 1751</i>)	VALHALLA (M, <i>NIFLHEIM</i>); VALKYRIES (M)	
	SCHAMANS	SEYTA (HG)		
QUATZALCOATL (HG); RACAXIPE- VELITZLI (HG)			TECUITLES (HG); TESCATILPUTZA (HG); TLACHTLI (HG); TOPILZIN (HG, <i>VITZILIPUTZILI</i>); TOXCOALT (HG)	VITZILIPUTZILI (YPAINA); YPAINA (HG, <i>VITZILIPUTZILI</i>)
QUIOCO (HG)				
RAYMI (HG)				
	SAGGONAS (HG); SALTATESQUIS (HG); SAMBA-PONGO (HG); SANDI-SIMODISINO (HG)	SERPENT-FETICHE (De Brosse, <i>Du culte des dieux fétiches, 1760</i>); SINGHILLOSS (UH, <i>JAGAS</i>); SIRATICK (HG); TABA ou TABO- SEIL (UH); TABOT (UH); TABRA (HG)	TENHALA (HG); TOMBA ou TOMBO (UH); TOUQUOA (HG)	UMBARES (UH)
REBI (HG)	RIO-BUS (HG, <i>SIKA</i>)	SIKA, RELIGION DE (HG, UH, Charlevoix, <i>Histoire du Japon,</i> 1754, <i>SINTOS, SIAKO,</i> <i>TUNDES, XENXUS,</i> <i>XODOXINS</i>); SIAKO ou XACO (Charlevoix); SINTOS ou SINTOISME (HG, <i>OFAVAI,</i> <i>JAMMABOS</i>); SIOMIO (HG); SIUTIO (HG)	TENSIO-DAI-SIN (HG); TIRA (HG); TONO- SAMA (HG); TUNDES (HG, <i>SIKA</i>)	XAMABUGIS (HG, Charlevoix, <i>Histoire du Japon, 1754, SIAKA</i>); XENXUS (Charlevoix, <i>SIKA</i>); XODONIS (Charlevoix, <i>Histoire du Japon, 1754, SIAKA</i>)

Volume	8	9	10	11	12
Chine	HING-PU (HG) ; JEBUSES (UH)	JU-KIAU (HG, Du Halde, Description de la Chine, 1735) ; KAN-JA (UH) ; KING (HG) ; LAO-KIUN (HG, <i>TAUT-SE</i>) ; LETTRES (UH)		O MI-TO (HG)	
Indes	HONDREOUS (HG) ; JADDESES (HG, <i>KOPPUS</i>)	KIAKIAK (UH) ; KOPPUS (HG, <i>JADDESES</i>) ; KOUROU ou KURU (UH, <i>SHASTER</i>) ;	MASSANKRACHES (UH)	NAIRES, NAHERS ou NAYERS (HG) ; NAMBOURIS (UH) ; NAYBEZ (HG) ; NAYS (HG) ; NEN (HG) ; NIREUPAN (UH) ; OKNIAS ou OKINAS (UH) ; ORANCAIES (HG) ; OSSA-POLLA-MAUPS (HG) ; OYAS (UH) ; PALLI ou BALLI (UH, <i>SOMMONA-KODOM</i>) ; PARABRAMA ; PAREAS ou PERREAS ou PARIAS (UH) ;	PARSIS (UH) ; PASENDA (UH, <i>PURAN, SHASTER, VEDAM</i>) ; PATALAM ou PADALAS (UH) ; PENITENS INDIENS (UH)
Islam (C= Cantemir, <i>Histoire de l'Empire ottoman, 1743</i>)			MARABOUS ou MARABOUTS (UH) ; METHER ; MOQUA (Tavernier, Voyages des Indes) ; MÔTAZALITES (UH)	NAKIB (C) ; NAMAZ (C)	

13	14	15	16	17
	RITES, TRIBUNAL DES (HG, <i>TIEN</i>); TAI-KI (HG, <i>JU-KIAU</i>); TAUT-SE (HG, Du Halde , <i>LAO-KIUN</i>); TAY-BOU-TO-NI (UH); TAYDELIS (UH)	TIBALANG (HG); TIEN ou TYEN (UH, Du Halde)		
PORA (HG); POULIAS (HG, UH, <i>POULICHIS</i>); POULICHIS ou PULCHIS (UH); POUTISAT ou PUTSA (UH, <i>SOMMONA-KODOM</i> , <i>SIAKA</i>); PRASSAT (HG); PROBAR-MISSOUR (UH); PURAN, POURAN ou POURANUM (UH, <i>RAM</i> , <i>RUDIREN</i> , <i>SHASTER</i> , <i>VEDAM</i> , <i>VISTNOU</i>); QUIAY (HG, <i>RAULIN</i>); RAJAH-POURSON (UH); RAM ou BRAMA (UH, <i>RUDDIREN</i> , <i>VISTNOU</i>); RAMTRUT (UH); RASQUAN (HG, <i>NAYBES</i>); RAULIN (HG)	RUDDIREN, RUTREN ou ISSUREN (UH , <i>RAM</i> , <i>VISTNOU</i>); SALAGRAMAM; SAMORIN ou ZAMORIN (UH); SANCRAT (HG); SAPAN (UH); SARMANES ou SHAMMANES (UH); SAYS (UH); SEIVA (UH, <i>RAM</i> , <i>RUDDIREN</i> , <i>VISTNOU</i>)	SHARVAKKA (UH); SHASTER ou CHASTER (UH, <i>VEDAM</i>); SHECTEA ou CHECTEA (UH); SHOKANADEN (UH); SHUDDERERS ou CHUDERERS (UH, <i>RUDDIREN</i>); SMARTA (UH); SOMMONA-KODOM (UH, La Loubère , <i>Description du Royaume de Siam</i> , 1714); SOUDRAS (UH); TALAPOINS ou TALEPOIS (UH, La Loubère , <i>SOMMONA-KODOM</i>)	TEK-KIDA; TIRINANXES (HG, <i>TALAPOINS</i>); VALOUVERS (UH); VARTIAS (UH, Thévenot , <i>Voyage des Indes</i> , 1689); VEDAM (UH , <i>PURAN</i> , <i>SHASTER</i>)	VISTNOU ou VISTNUM (UH); VISTNOUVA (UH)
	RIADHIAT	SHIITES ou CHIITES (UH); SONNA (UH, <i>SHIITES</i>)		ULEMA; ZEMZEM (UH); ZENDICISME (UH)

Françoise LAUNAY

D'Alembert et la femme du vitrier Rousseau, Etiennette Gabrielle Ponthieux (*ca* 1683-1775)

La mystérieuse nourrice de D'Alembert

Quand on parcourt aujourd'hui la rue Michel-le-Comte, on peut encore y voir quelques maisons des xvii^e et xviii^e siècles. C'est devant l'une d'elles, côté impair, que se trouve une plaque de la Ville de Paris qui indique aux passants que D'Alembert a vécu là très longtemps : « né le 16 novembre 1717, abandonné sur les marches de l'église Saint-Jean-Le-Rond par sa mère, la marquise de Tencin, le futur mathématicien et philosophe est recueilli par l'épouse d'un vitrier, madame Rousseau, qui vit ici. Très attaché à elle, il demeure 48 ans (*sic*) chez sa nourrice, malgré les 12 000 (*sic*) livres de rente que lui lègue son père le chevalier Destouches, après avoir pourvu à son éducation ».

La coquille qui a décuplé le montant réel (1 200 livres) de la pension viagère que Louis Camus Destouches¹ a léguée au « Sieur Jean d'Aremberg » dans son testament olographe rédigé en 1724², moins de deux ans avant sa mort³, relativise sérieusement les choses. On sait par ailleurs que D'Alembert n'habitait pas chez sa nourrice pendant ses études à la

1. Camus Destouches est le patronyme complet de cette branche de la famille Camus. Un article très documenté a été consacré à Louis Camus Destouches par Marius Barroux, archiviste de la Seine de 1906 à 1928 : Marius Barroux, « Le père de D'Alembert, Louis Destouches », *Bulletin de la Société de Paris et de l'Île de France*, 64 (1937), p. 108-123.

2. Testament de Louis Camus Destouches en date du 29 juillet 1724, AN, MC/ET/CV/1164, 11-03-1726. L'orthographe « Aremberg » reproduite ici est bien celle du manuscrit.

3. Louis Camus Destouches est mort le 11 mars 1726, date à laquelle son testament a été déposé.

pension Berée, au faubourg Saint-Antoine, de 1721 à 1729, puis au Collège des Quatre-Nations. Il est toutefois exact qu'une fois revenu chez elle, il ne quitta la rue Michel-le-Comte qu'en 1765, c'est lui-même qui l'écrit :

[13] M^r. d'Alembert a conservé la même reconnaissance [*que celle qu'il devait à son maître de pension*] pour une femme qui l'avait nourri et élevé jusqu'à l'âge de 4 ans ; presque au sortir du collège il alla demeurer avec elle ; il y resta près de 30 années⁴, et n'en sortit qu'en 1765, après une longue maladie, par le conseil de M^r. Bouvart son médecin, qui lui représenta qu'il étoit nécessaire à sa santé de chercher un logement plus sain que celui qu'il occupoit⁵.

L'histoire de l'enfant prodige, abandonné sur les degrés d'une église parisienne et recueilli par la femme d'un vitrier, ne pouvait qu'intéresser les érudits du XIX^e siècle, et faire florès auprès des autres curieux. L'histoire prenait incontestablement une valeur ajoutée de mystère quand il était précisé que l'église Saint-Jean-le-Rond, dont on sait peu de choses, avait été détruite en 1748, tandis qu'une pointe de misérabilisme se greffait au récit, puisque les Rousseau avaient été très vite, « naturellement » (!), qualifiés de pauvres⁶...

Après les recherches qu'Auguste Jal avait reprises en 1869, entre les deux éditions de son dictionnaire⁷, l'affaire était entendue. Il avait identifié dans les registres de la paroisse St-Côme et St-Damien « le » vitrier Rousseau (Pierre) et sa femme qui avaient eu un enfant en 1717. Il était curieusement convaincu, à tort nous le verrons, de détenir la vérité, puisqu'il avait parcouru les registres de baptêmes de toutes les paroisses parisiennes des années 1717 et suivantes (ils n'avaient pas encore disparu dans les incendies de mai 1871), et qu'aucune naissance d'un enfant d'un autre éventuel vitrier Rousseau n'avait pu lui échapper. En revanche, il avait bien rétabli la vérité concernant le dépôt aux Enfants trouvés de l'enfant baptisé Jean Le Rond.

Quelques années plus tard, les recherches du biographe de D'Alembert, Joseph Bertrand, l'avaient mené sur la bonne piste.

4. Il faut toutefois noter que dans sa lettre à Voltaire du 13 août 1765 (*Inventaire de la correspondance de D'Alembert*, Ed. du CNRS, Paris, 2009, réf. 65.59) lui annonçant qu'il va « être sevré », D'Alembert parle de 25 ans, et non de 30.

5. Irène Passeron, éd. « Le mémoire de D'Alembert sur lui-même », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, 38 (2005), p. 17-31. Le manuscrit de ce texte est à la BnF (n. a. fr. 15 551, f. 1-14).

6. *L'Illustration* du 16 décembre 1843 ; Michaud, *Biographie universelle ancienne et moderne*, 2^e édition, Paris, 1843, p. 384-390.

7. Voir notes 10 et 17.

Malheureusement, Bertrand ne s'intéressait guère au couple Rousseau puisque ses documents de travail montrent qu'il n'a pas utilisé dans son ouvrage toutes les sources originales dont il avait eu communication, et que la lecture par son collaborateur de l'acte concernant la donation faite en 1756 par D'Alembert à une demoiselle Rousseau a été quelque peu rapide. À notre connaissance, « la femme du vitrier Rousseau » n'a donc jamais été identifiée dans la littérature imprimée.

Par ailleurs, si beaucoup de chercheurs et de curieux se sont interrogés sur la localisation précise du domicile de D'Alembert rue Michel-le-Comte, personne ne semble s'être jamais lancé, après l'échec de Camille Piton en 1913⁸, dans une recherche sérieuse pour la trouver. La voie qui allait nous mener chez l'académicien était donc grande ouverte devant nos pas, et nous y avons beaucoup, beaucoup, battu le pavé !

Les recherches d'Auguste Jal

Pour la première édition de son *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire* parue en 1867, l'ancien historiographe et archiviste de la marine Auguste Jal (1795-1873) n'avait pu trouver que l'acte de sépulture de D'Alembert⁹, et il en avait été réduit à des conjectures quant à sa naissance : « On dit que d'Alembert [...] naquit le 6 (*sic, au lieu de 16, une coquille que Jal souligna plus tard*) novembre 1717, fut exposé, le jour de sa naissance, sur les degrés de l'église de Saint-Jean le Rond et confié par le commissaire de police du quartier à une bonne femme nommée Rousseau qui l'éleva. Je ne sais où fut baptisé l'enfant, [...] ». Il ajoute : « J'ai curieusement cherché le baptistaire du pupille de la vitrière, madame Rousseau, je ne l'ai trouvé sur le registre d'aucune des paroisses de Paris »¹⁰.

Jal en était fort marri, car D'Alembert était une de ses préoccupations. Il reprit donc ses recherches en vue de la seconde édition de son dictionnaire, et il nous rapporte son enquête par le menu en 1869 dans *L'Intermédiaire des chercheurs et curieux*. Il nous confesse à quel point il avait été « trompé par le bénédictin Chaudon » qui affirmait dans son

8. Camille Piton, *La rue Michel-le-Comte*, Paris, Champion, 1913. Piton, qui a principalement travaillé sur les cens, avoue : « Nous ne pouvons connaître que les propriétaires : les locataires nous échappent ».

9. Les registres de la paroisse St-Germain-l'Auxerrois précisait que « Le trente et un octobre [1783] Messire Jean le Rond D'Alembert [...] décédé du 29 du présent mois [...] a été inhumé au cimetière ».

10. Auguste Jal, *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire*, Paris, Plon, 1867, p. 21.



Figure 1. Extrait baptistaire de Jean Le Rond
AN, Paris, O¹ 666, fol. 87 v^o

dictionnaire¹¹ que Jean Le Rond n'avait pas été envoyé aux Enfants trouvés. Jal avait donc exclu la “Maison de la Couche” du cercle de ses recherches, et c'était là une grave erreur qu'il allait réparer : « Je courus aux registres des Enfants-trouvés qui, aux Archives de la Ville, sont intitulées : Enfants de la Patrie, et, vol XIX, fol 156 v^o¹², je lus “Jean Le Rond, baptisé le 17 novembre [1717] ; le parain (*sic*) le susd. Perreau, la marraine, Marie de Rocoust (*sic*) demeurante (*sic*) parvis Notre-Dame, paroisse Saint-Christophe”¹³. De ce registre de l'église de l'hôpital, détruit en 1871, il nous reste heureusement au moins deux « extraits ». Le premier, établi en 1735, est joint à l'acte de constitution d'une rente viagère à D'Alembert par le duc d'Orléans en 1772¹⁴. Le second (Figure 1) a été rédigé le 7 mars 1779 à la demande de D'Alembert, qui

11. Louis Mayeul Chaudon et Antoine François Delandine, *Nouveau dictionnaire historique*, Société des gens de Lettres de France, 1791, p. 15-19.

12. Ce folio est changé en 150 v^o dans la seconde édition du dictionnaire (1872).

13. Auguste Jal, « Naissance de d'Alembert », *L'Intermédiaire des chercheurs et curieux*, 25 août 1869, p. 487-489.

14. AN, MC/ET/CXVII/856, 21-01-1772.

l'avait adressé à Amelot de Chaillou trois jours plus tard¹⁵ en sollicitant la continuation du versement de l'une de ses pensions. Cet extrait (qui semble curieusement différent et plus détaillé que l'original vu par Jal, parce que le chapelain l'a mis en forme en y introduisant l'adresse de Perreau, et en mettant l'orthographe des patronymes en conformité avec celle des signatures correspondantes), se trouve, comme du temps de Bertrand qui en avait eu connaissance, dans un carton des archives de la Maison du roi, aux Archives nationales¹⁶.

Fort de sa découverte, Jal se mettait alors en quête d'un vitrier Rousseau dont la femme aurait accouché en 1717, ce qui lui aurait permis d'allaiter un autre enfant. Sa recherche n'ayant pas été couronnée de succès dans les registres de baptêmes de la paroisse St-Nicolas-des-Champs dont les habitants de la rue Michel-le-Comte dépendaient, il nous entraîne à sa suite dans les soixante-huit paroisses de Paris. Il n'est « payé de sa fatigue » qu'à la « dernière station », ainsi qu'il le rapporte, quand il trouve enfin le baptême, en avril 1717, d'un enfant Rousseau, fils d'un vitrier demeurant à la porte Saint-Michel, paroisse St-Côme et St-Damien. Le fait que les parents n'habitent pas rue Michel-le-Comte ne le perturbe pas : pour lui, la confusion entre deux lieux où le prénom « Michel » figure ne fait aucun doute, et ceux qui ont parlé de la rue Michel-le-Comte se sont trompés. Il a donc bien trouvé ce qu'il cherche, et il adopte ce vitrier Rousseau-là et sa femme comme parents nourriciers de D'Alembert. Le fait qu'il les perd de vue dès 1725, lui procure seulement le regret de n'avoir pas trouvé l'acte de sépulture de la femme du vitrier, document sur lequel il espérait lire la signature de D'Alembert. Quel dommage qu'il n'en soit pas resté à la rédaction relativement sobre de cet article, et qu'il se soit laissé aller, dans l'erratum de la seconde édition de son dictionnaire, parue en 1872¹⁷, à des extrapolations romancées, qui viennent s'ajouter à son erreur d'identification du vitrier, et *ipso facto*, de son épouse !

La communication de Léon Lallemand à l'Académie des sciences

Aux Archives de la Ville, Jal n'avait pu consulter un registre qui s'y trouve aujourd'hui, celui des admissions aux Enfants trouvés qui, pour l'année 1717, portait initialement le numéro 33¹⁸. C'est au folio 513

15. AN, O¹ 666 fol. 85. *Inventaire de la correspondance de D'Alembert*, réf. 79-25.

16. AN, O¹ 666 fol. 87.

17. Auguste Jal, *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire*, Paris, Plon, 1872, p. 1804-1805.

18. Il est aujourd'hui conservé à la réserve des Archives de Paris, sous la cote « D2HDEPOTENFANTSTROUVES 79, réserve 101 ».

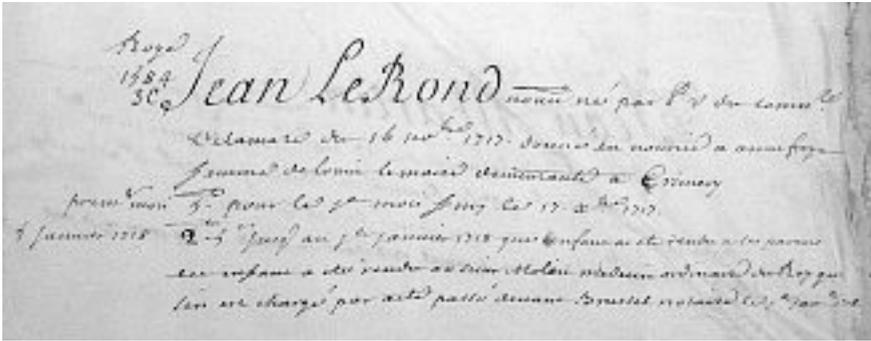


Figure 2. Admission de Jean Le Rond à la Couche des Enfants trouvés, le 16 novembre 1717
Archives de Paris, D2HDEPOTENFANTSTROUVES 79, réserve 101.

(Figure 2) que se trouve consignée l'admission de Jean Le Rond. Ce document, qui était alors dans les archives de l'hospice des Enfants assistés, a été transcrit par Léon Lallemand (1844-1916) dans sa note aux *Comptes rendus* de 1885¹⁹, mais il a mal orthographié le nom du commissaire Delamare et surtout celui du notaire Brussel qui est dit avoir rédigé l'acte par lequel le médecin Molin s'est chargé de l'enfant le 1^{er} janvier 1718²⁰. Lallemand a en revanche bien transcrit le patronyme de la nourrice de Crémery, en Picardie, qui a eu l'enfant en charge à compter du 17 novembre 1717, orthographié « Anne Freyon », et qu'une pliure de la feuille ne permet plus aujourd'hui de lire dans son intégralité sur sa reproduction. L'enquête récente de Pierre Crépel met toutefois en doute l'exactitude de ce patronyme qui pourrait être « Friant »²¹.

Le procès-verbal du commissaire Delamare cité dans le registre, et que Lallemand a également transcrit, est aujourd'hui exposé au musée de l'Assistance publique de Paris (Figure 3). C'est dans ce document qu'il est fait mention de la fameuse « boette de bois de sapin » dans laquelle le « garçon nouvellement né » avait été « trouvé exposé et abandonné [...] exposé dans le parvis Notre Dame sur les marches de l'église St Jean Le Rond », qui jouxtait Notre-Dame.

19. Léon Lallemand, « Note sur l'exposition et l'envoi aux Enfants-Trouvés de Jean Le Rond d'Alembert », *Comptes rendus hebdomadaires de l'Académie des sciences*, C (1885), p. 1443-1445.

20. Ces coquilles ont été corrigées dans son étude complète : Léon Lallemand, *Histoire des enfants abandonnés et délaissés*, Picard et Guillaumain, Paris, 1886, p. 157-158 et annexe 1.

21. Pierre Crépel, « Le premier Noël de D'Alembert », *RDE*, 38 (2005), p. 33-35.

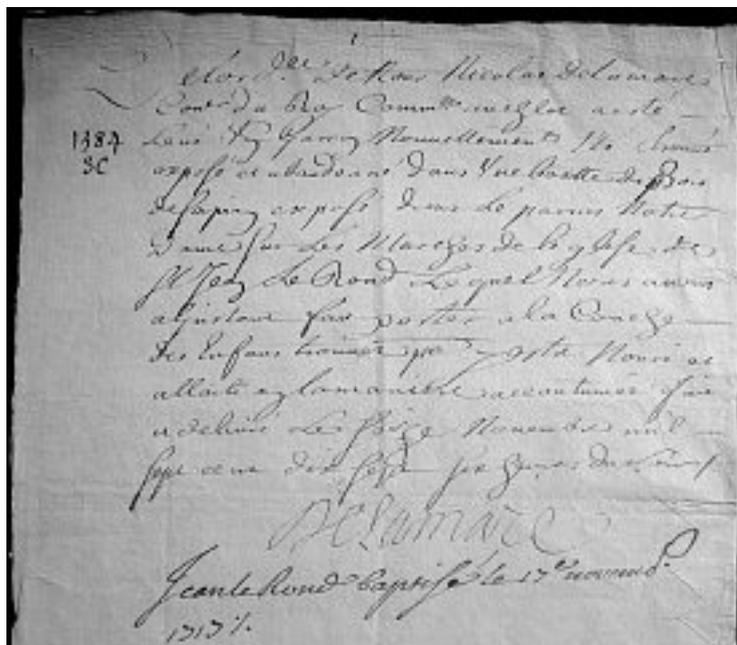


Figure 3. Le procès-verbal, en date du 16 novembre 1717 à six heures du soir, rédigé par le commissaire Delamare qui a fait porter à la « Couche de Enfants trouvés » l'enfant baptisé Jean Le Rond le lendemain
Musée de l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris, cote AP 511.

Les recherches de Joseph Bertrand

Quand il préparait sa biographie de D'Alembert²², le secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences Joseph Bertrand (1822-1900) avait utilisé le fruit des « recherches perspicaces » d'Abel Lefranc, qu'il cite dans son ouvrage. Les notes et documents transmis par ce collaborateur se trouvent dans le fonds Bertrand de la bibliothèque de l'Institut de France²³. On y apprend que les archives de la Faculté des Arts conservées à la Sorbonne²⁴ avaient donné des informations importantes quant au nom porté par D'Alembert au Collège des Quatre-Nations, et Bertrand en fait état. Il fait malheureusement des confusions entre le prénom qui figure sur l'acte de baptême, « Jean », et ceux sous lesquels le jeune « d'Aremberg » était inscrit au Collège : « Jean Baptiste Louis ».

22. Joseph Bertrand, *D'Alembert*, Paris, Hachette, 1889.

23. BIF, Ms 2031, folios 11, 11a, 11b, 11c.

24. Faculté des Arts, Registre 44, année 1735, référence donnée par Lefranc.

Ce que Bertrand ne rapporte pas, c'est que Lefranc était allé chez le successeur du notaire Brussel, où il n'avait pas trouvé l'acte notarié de 1718. Nous l'avons à notre tour cherché en vain, tant dans le répertoire de l'étude LXXXII qui, au temps où Augustin Brussel y exerçait (1712-1737), se situait au Parvis de Notre-Dame, que dans ceux des notaires qui habitaient le quartier de la Cité, dont plusieurs ont été associés à Brussel, et encore dans l'étude de Jean Dutartre (n° LVI), que Molin fréquentait à l'époque.

Bertrand ne parle pas non plus d'un acte inédit important que lui signalait Lefranc : l'insinuation²⁵ d'un acte de donation d'une somme de 1 200 livres faite par D'Alembert le 31 décembre 1756, « à la fille (*écrit Lefranc*) de la vitrière (*sic*) Rousseau ». Lefranc, et encore moins Bertrand, ne semblent avoir prêté une grande attention à cet acte qui permettait d'identifier formellement la nourrice de D'Alembert et d'amorcer une recherche à son sujet. La preuve en est que ni l'un ni l'autre n'ont compris que la bénéficiaire de la donation était en fait la petite-fille du vitrier Rousseau et de son épouse.

Notre quête du vitrier Rousseau et de son épouse

N'ayant pas lu les notes de Lefranc dès le début de notre recherche, c'est une autre voie d'approche qui nous a dévoilé les prénoms du vitrier et le nom de baptême de sa femme, indispensables pour trouver leur maison, qui, au XVIII^e siècle, ne portait pas de numéro dans la rue.

Jal avait eu la chance de pouvoir consulter tous les registres paroissiaux de Paris. Aussi nous étonnons-nous de ne l'avoir vu chercher de vitrier Rousseau dans la rue Michel-le-Comte qu'au moment de la naissance de D'Alembert. N'était-ce pas plutôt dans les années où il était certain que D'Alembert habitait là, et qu'il y recevait du courrier adressé chez le vitrier Rousseau, qu'il aurait dû parcourir les registres de la paroisse St-Nicolas-des-Champs ? C'était la période 1735-1765 qu'il fallait explorer ! Et cela, Jal ne pouvait l'ignorer, puisque *Le mémoire de D'Alembert sur lui-même* cité plus haut avait été publié par Pougens dès 1799. Aujourd'hui, nous savons que la rue Michel-le-Comte figure dans la correspondance passive de D'Alembert depuis 1751²⁶, et nous savons que l'exemplaire du premier *Discours* de Jean-Jacques Rousseau lui

25. AN, Y386, f. 52 v°.

26. Lettre de Quesnay à D'Alembert, *Inventaire de la correspondance de D'Alembert*, réf. 51.16.

avait été envoyé par son auteur, cette même année, à cette adresse, « chez M. Rousseau, vitrier »²⁷.

Plus question, hélas ! aujourd'hui, de consulter les registres partis en fumée. Heureusement, d'autres sources existent, car la France n'a jamais manqué d'actes administratifs en tous genres. Les actes qui ont fait l'objet d'un enregistrement au Châtelet de Paris en font partie. Par ailleurs, le Minutier central, qui abonde en actes issus des 122 études notariales de Paris, constitue une mine inépuisable d'actes également déposés aux Archives nationales. Les analyses disponibles de ce fonds, bien que très partielles, permettent de tirer facilement des fils extrêmement précieux.

L'apprenti du vitrier Alexandre Nicolas Rousseau

C'est ainsi que la base ARNO (consultable en ligne) qui, pour le XVIII^e siècle, donne le dépouillement sommaire complet des années 1751 et 1761 (toutes deux dans notre fourchette d'étude), nous apprend immédiatement qu'un maître vitrier, Alexandre Nicolas Rousseau, domicilié paroisse St-Nicolas-des-Champs avait, le 11 mars 1761, signé un contrat d'apprentissage pour Nicolas Rousseau, âgé de 16 ans. Si ce maître vitrier habitait rue Michel-le-Comte, il y aurait une forte probabilité pour qu'il fût notre homme. L'acte²⁸ nous confirma rapidement que nous étions bien dans la bonne rue.

La tontine de la demoiselle Rousseau financée par Jean D'Alembert

La base ARNO signalait aussi en 1761 un autre acte passé par Alexandre Nicolas Rousseau. Il s'agissait d'une constitution de tontine. La cote étant donnée²⁹, il n'y avait plus qu'à consulter le document. Et là, plus de doute, la boucle était déjà bouclée, car dans l'acte intitulé : « Constitution aux S. et D^{elle} Rousseau sur la teste de Margueritte Etienne-Laurance Rousseau leur petite fille » et « accepté par led. S. Rousseau dem^t. à Paris Rue Michel Le Comte psse St. Nicolas des Champs, à ce présent », se trouvait non seulement le nom de l'épouse du vitrier, Etienne-Laurance Gabrielle Ponthieux, mais aussi celui de « Dalember »

27. R. A. Leigh, « Jean-Jacques Rousseau, 1712-1778 : catalogue of an exhibition at Cambridge », Cambridge University Library, 1978, p. 21.

28. AN, MC/ET/XXXVIII/460, 11-03-1761.

29. AN, MC/ET/XXXIII/540, 24-09-1761.

mentionné sur un reçu de parchemin en date du 30 juin 1760, annexé à l'acte³⁰ :

{10.^{me} Tontine créée par Edit du mois de Décembre 1759

Je Joseph Michault d'Harvelay, conseiller du Roi en ses Conseils, Garde de son Trésor Royal, confesse avoir reçu comptant en cette ville de Paris}, de Jean Dalember (*sic*) de l'académie française et de celle des sciences pour la rente cy après être constituée et appartenir à Alexandre Nicolas Rousseau maître vitrier à Paris, et Estiennette Gabrielle Ponthieux sa femme commune en biens pour jouir par eux et le survivant d'eux de la rente et de ses accroissemens, sur la tête de Margueritte Etiennette Laurence Rousseau, âgée de dix ans passés, leur petite fille, à laquelle après le décès dud. survivant lad. rente appartiendra ainsy que les arrerages et accroissemens qui en seront lors echus, pour en jouir et les toucher sur ses simples quittances en vertu des présentes, sans autre formalité, encore qu'elle fut lors mineure

{la somme de} Deux cents livres {en louis d'or, d'argent & monnoie, pour le principal de} quinze livres de rentes viagères³¹.

Pour justifier de l'âge de la mineure, un extrait de baptême de l'enfant était, comme à l'habitude, joint à l'acte. Il nous apprend que la fillette, fille de défunt Charles Rousseau, maître vitrier, et de Margueritte Guetin (*sic*), sa femme demeurant Vieille rue du Temple, était née le 11 avril 1750, et avait été baptisée le lendemain en l'église St-Gervais. Son parrain était Laurent Vallet, et sa marraine sa grand-mère paternelle, Etienne (*sic*) Gabrielle Ponthieux. On notera que les prénoms de l'enfant étaient, dans l'ordre, celui de sa mère, le premier prénom de sa marraine, puis le prénom féminisé de son parrain.

Les deux époux d'Estiennette Gabrielle Ponthieux

Cet incontestable moment d'émotion passé, il était clair que nous en saurions évidemment plus sur Alexandre Nicolas Rousseau et sur sa femme grâce à leurs inventaires après décès (IAD) respectifs. En ce qui concerne le vitrier Rousseau, l'acte avait donné lieu à une clôture d'inventaire insinuée au Châtelet le 14 novembre 1774³². Cet acte nous donna un bon résumé de la situation : le vitrier Rousseau était le second mari d'Estiennette Gabrielle Ponthieux, veuve d'un autre vitrier, Jean Baptiste Gerard. De ce second mariage était né un fils [*Charles*], décédé, père d'une fille de nous bien connue, la demoiselle Rousseau

30. Les parties imprimées du document ont été mises entre accolades.

31. Sur la grosse de l'acte, il est indiqué que la rente a été portée à 18 livres à partir du 1^{er} janvier 1770.

32. AN, Y5385, 14-11-1774.

A close-up photograph of a handwritten signature in cursive script. The signature reads 'E. G. Ponthieu' and is written in dark ink on a light-colored, slightly textured paper. Above the main signature, there are some faint, less legible words, possibly 'Signé par la demoiselle'. To the right of the signature, there is a small, handwritten mark that looks like 'c. l.' or similar.

Figure 4. Signature d'Etienne Gabrielle Ponthieu le 21-10-1774
AN, Paris, MC/ET/XXXIII/604

bénéficiaire de la tontine, seule et unique héritière de son aïeul, et dont nous apprenions qu'elle avait épousé un maître perruquier, Pierre Nicolas Monfils.

Outre la signature d'Etienne Gabrielle que nous découvrons³³ (Figure 4) et qui montrait indiscutablement qu'elle n'était plus très jeune, l'inventaire³⁴, établi en sa présence et en celle de Elisabeth Le Membre, fille majeure au service des Rousseau au moment du décès du vitrier, nous apporta beaucoup de renseignements.

Il y avait d'abord l'inventaire des objets de la maison dont les Rousseau étaient les principaux locataires, hors ceux de la boutique dont le vitrier avait cédé le fonds en 1773 au Sieur Destrumel son « gendre » (*sic*). Dans une chambre à coucher du premier étage avec vue sur la rue, et où le vitrier était décédé le 22 août 1774, se trouvaient les ustensiles de cuisine habituels de l'époque tels chenets, chandeliers, bassinoire, poêlons, chaudrons, vaisselle (dont six assiettes), pots à confiture, sans oublier la fontaine de cuivre rouge et la seringue en état (*sic, au lieu de "étain" !*). Le mobilier se composait de deux armoires, un vieux bureau de marqueterie à plusieurs tiroirs, une pendule à pied, une escabelle, six chaises pailées dont une d'enfant, cinq chaises couvertes de tapisserie, deux fauteuils dont une bergère, deux « couchettes à bas piliers de trois pieds et demi de large », une petite table de bois blanc. Pour la décoration, il y avait deux trumeaux de cheminée, des glaces, ainsi que « dix estampes sous verre représentant différents sujets dans leur bordure de bois noirci, Ste Geneviève en petit modèle en cire dans sa boîte de verre ». Dans un « petit cabinet à côté, éclairé par une porte vitrée donnant dans la chambre », il y avait une vieille table de nuit, une chaise percée et un marchepied, ainsi qu'un lit de sangle. C'était là tout le logement. Dans les armoires se trouvaient, pour un montant de 72 livres, les « hardes » du défunt dont « un habit, deux vestes et une culotte de drap noir, une veste noire de droguet, un habit de drap gris retourné, avec sa veste et sa culotte, un habit complet de camelot gris,

33. Ce n'est que dans cet acte de 1774, et dans un autre signé en mai 1773 qu'elle signe « Ponthieu » alors qu'elle a toujours signé « Ponthieux » entre 1726 et mars 1773. C'est donc cette dernière orthographe que nous avons pris le parti de retenir.

34. IAD de Alexandre Nicolas Rousseau, AN, MC/ET/XXXIII/604, 21-10-1774.

[...] deux gilets d'indienne, [...] deux paires de bas de soie de couleur, deux chapeaux et un manchon de martre de France, quatorze chemises », et, pour un montant de 50 livres, celles de son épouse, dont « deux robes avec leur trompette de satin l'une à bouquet fond olive et l'autre noisette, un jupon de damas à bouquet à raies fond olive, un jupon d'indienne, un casaquin d'étoffe dite éternelle, [...] un tablier de toile à carreaux, [...] quatre bonnets ronds garnis de petite dentelle, trois petites coiffes à la Reine de mousseline et plusieurs vieilles cornettes et colinettes, [...] » (Figure 5).

Dans la rubrique « bijoux », le tout prisé 87 livres, se trouvaient « une montre dans sa boîte d'argent à cadran d'émail, [...], une tabatière ovale d'argent, une plaque d'argent ». Suivait un peu de vaisselle d'argent prisée 147 livres. Au total, la prisée se montait à 1 098 livres, en incluant l'argent comptant : sept louis d'or de 24 livres.

La somme dépensée pour le convoi du vitrier à l'église St-Nicolas-des-Champs se montait à 148 livres 15 sols, dont 4 livres pour le « transport du poël de la communauté ».

L'acte précisait aussi que si les Rousseau payaient un loyer annuel de 900 livres à leur propriétaire, ils sous-louaient pour un montant total annuel de 760 livres un appartement au premier étage sur le devant (360 livres), deux chambres au 3^e sur cour (70 et 54 livres), ainsi que quatre chambres au 2^e étage, deux sur rue et une sur cour (3 fois 72 livres), et une sur cour (60 livres). Cette dernière était louée à une dame Voituret dont le nom ne nous était pas inconnu, puisqu'il figure dans le testament de D'Alembert. À ces revenus du couple Rousseau s'étaient ajoutés, depuis 1773, 200 livres de rente suite à la cession du fonds³⁵ de la boutique à Destrumel, et 300 livres de loyer pour les lieux ci-après :

boutique ouvrante sur la rüe salle a coste ayant vüe sur la rüe deux cabinets ensuite de lad. salle ayant vüe sur la cour une chambre au dessus des cabinets et lambrissée, une petite gallerie au dessus du puis. Et donnant sur la cour, grande cave dont la porte d'entrée est en face de l'escalier des caves, donnant sous l'écurie de la maison d'a costé et ayant un soupirail sur la cour de la maison ou demeurent lesd. Sieur et Dame Rousseau, une petite chambre lambrissée au troisieme etage ayant vüe sur la rüe et donnant sur la porte cochere d'a costé, et jouissance de la cour.

Enfin Charles de Rohan, prince de Soubise venait de constituer cent livres de rente perpétuelle et annuelle au vitrier Rousseau et à ses héritiers, moyennant le versement d'un capital de 2 000 livres que Rousseau avait versées en écus de 6 livres...

Il y avait encore dans l'IAD du vitrier Rousseau mention de nombreux actes, ceux que nous avons trouvés : contrats de mariage, dont

35. Vente de fonds et sous-bail, AN, MC/ET/LXVII/704, 26-05-1773.



Figure 5. Madame Rousseau voyant D'Alembert arriver dans la rue Michel-le-Comte dans les années 1770

© Dessin d'Évelyne Mérigot (2010)

celui de son mariage en 1726 (et non en 1746 comme indiqué par erreur par le clerc) ou constitutions de rentes, mais aussi quelques autres disparus dans l'incendie de l'étude LXIII en 1871, et enfin de précieux papiers restés dans la famille tels le brevet d'apprentissage du vitrier Gerard, ses lettres de maîtrise, ainsi que celles du vitrier Rousseau.

À partir de cet inventaire, et de celui dressé en 1726³⁶ après la mort du vitrier Gerard survenue le 10 mai 1724, une recherche de plusieurs mois nous a été nécessaire pour pouvoir construire l'arbre généalogique (Figure 6) que nous allons commenter, et que nous avons ici limité aux trois générations du temps de D'Alembert. En effet, la connaissance de deux générations supplémentaires nous a souvent été nécessaire pour pouvoir préciser des dates, en remontant le temps à partir de quelques actes reconstitués du XIX^e siècle qui se trouvent aux Archives de Paris.

36. IAD de Jean Baptiste Gerard, AN, MC/ET/LXIX/579, 10-07-1726, tenu pour clos le 12-07-1726 (AN, Y5312).

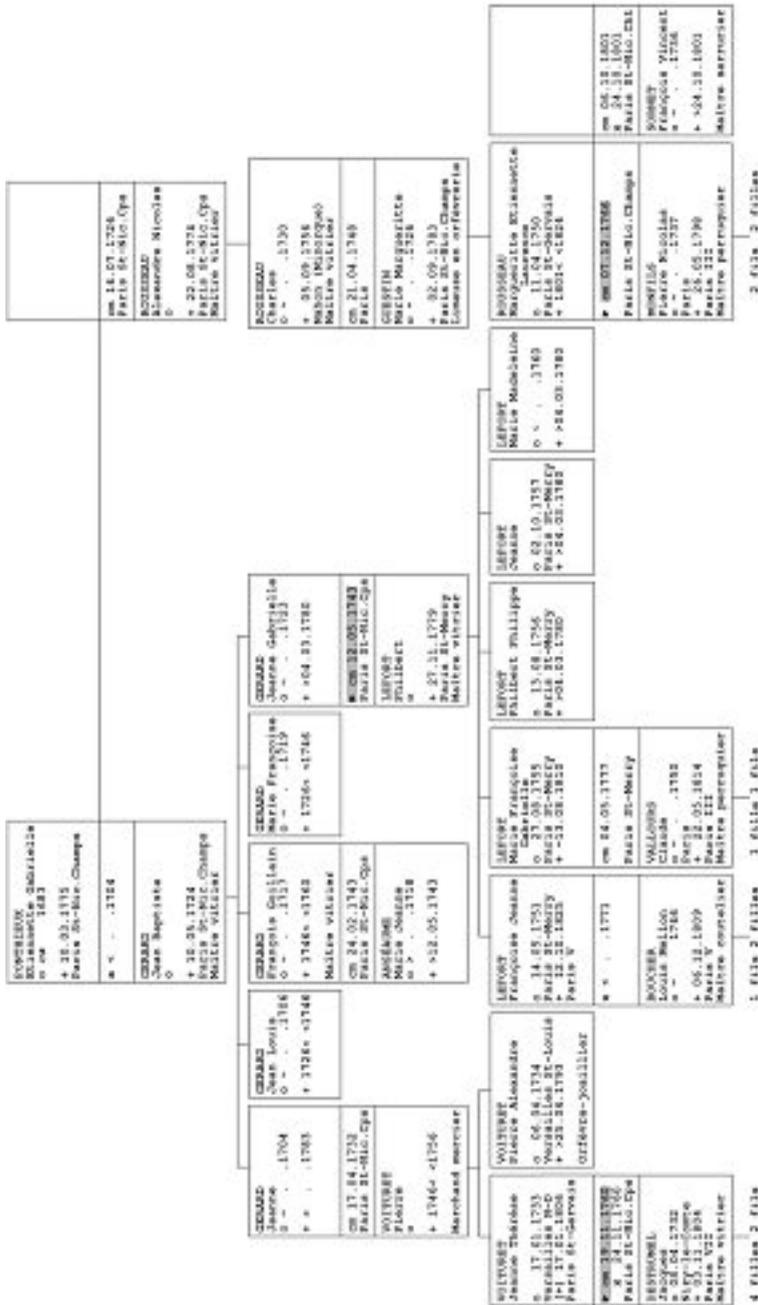


Figure 6. La descendance d'Etienne Gabriel Ponthieux, épouse Gerard, puis épouse Rousseau. Nous avons surligné les contrats de mariage (cm) que D'Alembert a signés

À défaut d'avoir trouvé le premier contrat de mariage d'Etienne Gabrielle qui confesse en 1726 qu'elle « n'a aucuns papiers »³⁷, pas même celui-là, nous ne savons quand, ni dans quelle paroisse, le vitrier Gerard avait convolé en justes noces. Nous savons seulement que la date du mariage est antérieure à 1704, année de naissance de Jeanne, la fille aînée du couple. En effet, avant de se remarier, la veuve Gerard avait dû régulariser sa situation. C'est ainsi qu'un « avis de parents » avait été sollicité pour donner des tuteurs à ses cinq enfants. Ironie de l'histoire et de ses incendies destructeurs de sources, le décès de l'un des parents, alors qu'un enfant au moins était encore mineur, nous donne toute chance de trouver dans les registres du greffe du Châtelet de Paris, à la fois une insinuation de clôture d'inventaire pour le conjoint décédé, et un acte de tutition³⁸ pour les enfants mineurs, ce dernier précisant généralement leur âge, et ce, assez exactement. Le conseil de famille réuni le 16 avril 1726³⁹ qui allait donner à Jeanne, 21 ans, Jean-Louis, 19 ans, François Guillain, 8 ans, Marie Françoise, 6 ans, et Jeanne Gabrielle, 2 ans et demi, leur mère comme tutrice et leur oncle paternel Edme Gerard comme subrogé tuteur, était composé, à défaut de parents, d'amis de la famille. Il s'agissait des maîtres vitriers Jacques Girard (rue du Monceau, paroisse St-Germain), Jean Baptiste et François Guerrier (rue aux Ours, paroisse St-Leu St-Gilles), Claude Meusnié, (rue du Petit-Lyon, paroisse St-Sulpice), ainsi que trois habitants de la rue Michel-le-Comte, Jean Bonnevy, maître rôtisseur, Charles Duval, marchand de vin et Jacques Lepage, bourgeois de Paris.

Le seul membre de la famille était donc Edme Gerard dont l'inventaire après décès de son frère donne l'adresse : rue du Bouloi, paroisse St-Eustache, et la qualité : bourgeois de Paris. Nous n'avons jamais rencontré aucun parent d'Etienne Gabrielle Ponthieux, peut-être arrivée seule à Paris de la Picardie dont elle était probablement originaire (la région du Ponthieu est celle d'Abbeville), comme la première nourrice de D'Alembert, et comme son domestique « le Sieur Ducrocq, dit Picard »⁴⁰ !

On aura immédiatement compris que, né en 1717, François Guillain était le frère de lait de Jean Le Rond, accueilli non pas par le couple Rousseau, mais par le couple Gerard ! Et comme le vitrier Gerard se

37. Cet acte est cependant mentionné (sans références) dans l'IAD du vitrier Rousseau.

38. C'est le terme employé par les greffiers, plus souvent que « tutition », pour désigner les actes de tutelle.

39. AN, Y4406A, 16-04-1726.

40. Testament de D'Alembert en date du 23-07-1782, déposé le 29-10-1783, AN, MC/ET/LXXXIII/618.

A photograph of a document page showing several handwritten signatures in cursive script. The signatures are arranged vertically and include names such as 'Alexandre Nicolas Rousseau', 'Marie Magdelaine Meunier', 'Gerard Garet oumaf', 'Guillaume Arnoult', and 'Meunier'. The ink is dark and the paper appears aged.

Figure 7. Les signatures au bas du contrat de mariage Rousseau-Ponthieux le 14-07-1726.
AN, Paris, MC/ET/LXIX/579

prénomait Jean Baptiste, nous pouvons dès lors émettre une hypothèse plausible quant aux trois prénoms « Jean Baptiste Louis » sous lesquels Jean Le Rond a été inscrit au collège des Quatre-Nations par les héritiers de Louis Camus Destouches : n'était-ce point pour garder à la fois le souvenir de ce dernier, et celui du père nourricier de l'enfant, le vitrier Gerard avec qui Jean Le Rond avait vécu pendant quatre ans ?

Dressé près de deux ans après sa mort, l'IAD du vitrier Gerard faisait lui aussi partie de la régularisation administrative nécessaire avant le remariage de sa veuve. Gerard était également décédé rue Michel-le-Comte, mais son logement apparaissait bien différent de celui du vitrier Rousseau puisqu'il se composait « d'une boutique, salle en suite servant de chambre » où se trouvaient deux lits jumeaux et, outre les ustensiles habituels, « vingt petits volumes et livres reliés en veau » et « d'une petite chambre au premier étage *sur le derrière*⁴¹ », avec trois petites couchettes. Le montant total des biens était prisé 554 livres. Le matériel se trouvant dans la boutique était estimé à 220 livres 10 sols. Le montant annuel du loyer se montait à 208 livres 20 sols. À noter enfin que, dans une liste de créanciers de la succession, figurait « Rousseau, compagnon », pour la somme de 52 livres. Il y a tout lieu de croire qu'il s'agit bien là d'Alexandre

41. C'est nous qui soulignons : en 1774, la chambre au premier avait « vue sur la rue ».

Nicolas, qualifié de « compagnon vitrier » au mariage de son frère Estienne en mai 1721⁴². Rappelons que pour les vitriers, l'état de compagnon durait 6 ans, après un apprentissage obligatoire de 4 ans⁴³.

Le 14 juillet 1726, lors de la signature (Figure 7) du contrat de mariage⁴⁴ d'Alexandre Nicolas Rousseau, désormais maître vitrier, avec Etiennette Gabrielle Ponthieux, tous deux domiciliés rue Michel-le-Comte, sont présents le père du marié, Mathieu Nicolas Rousseau, maître bourrelier rue du faubourg St-Jacques, sa mère Marie Madeleine Meunié, son frère Estienne, maître bourrelier, sa sœur Marie Madeleine et son mari Guillaume Arnoult, compagnon imprimeur. Seul son frère Charles (grand père probable de l'apprenti de 1761) est absent. Edme Gerard est également présent, de même que Claude Meunié et Charles Duval. De tous les droits qui pourront revenir et appartenir à la future épouse (la liquidation de la succession du vitrier Gerard n'est pas faite), moitié entrera dans la communauté. Le futur apporte pour sa part 300 livres dont 100 entreront dans la communauté, tandis que le douaire de la future s'élève à 200 livres. Il a de plus « été convenu que François Guillain, Marie Françoise et Jeanne Gabrielle Gerard, enfants en bas age de ladite future epouze et du deffunct Jean Baptiste Gerard son premier mary, seront nouris, loges, instruits et eleves aux depens de ladite future communauté sçavoir le garçon jusqu'à l'age de seize ans et les deux freres (*sic, pour sœurs...*) jusqu'à l'age de dix huit ans ».

Les enfants et petits-enfants connus d'Etiennette Gabrielle

Jeanne Gerard et ses enfants

C'est en 1732, à l'âge de 28 ans, que Jeanne, l'aînée des enfants Gerard, épouse en l'église St-Nicolas-des-Champs un marchand mercier de Versailles originaire du diocèse de Langres, Pierre Voituret. Le contrat de mariage⁴⁵ est signé le 17 avril en présence de son parrain (nous l'apprenons) Claude Meunié et de son oncle Edme Gerard, alors qualifié de musicien. La future épouse apporte personnellement 350 livres dont 200 d'argent comptant, tandis que sa mère lui donne 550 livres en avancement d'hoirie, dont 300 livres en deniers comptant. Son douaire se monte par ailleurs à 400 livres.

42. Contrat de mariage Estienne Rousseau-Catherine Vaultier, AN, MC/ET/XXXVIII/213, 25-05-1721.

43. Jacques-Louis Ménétra, *Journal de ma vie*, présenté par Daniel Roche, Paris, Montalba, 1982, p. 335.

44. Contrat de mariage Rousseau-Ponthieux, AN, MC/ET/LXIX/579, 14-07-1726.

45. AN, MC/ET/XCII/470, 17-04-1732.

Les Douze May mil sept cent quarante trois
 Nicolas Lefort Jeanne gabrielle Gerard
 Nicolas Lefort Etienne Gabriel Pontreau
 Alexis Alexandre Pontreau Etienne Gerard
 Andre Francois Clair Balbot
 Jean Rousseau Etienne Malbois
 D'Alembert Louis Simon anseume
 Louis Simon anseume
 Magdelain Perigot Malbois
 Mademoiselle anseume

Figure 9. Les signatures au bas du contrat de mariage Lefort-Gerard le 12-05-1743.
 AN, Paris, MC/ET/LXXV/583

Jacques Destrumel, qui rachète le fonds du vitrier Rousseau en 1773, n'est pas un inconnu de l'histoire de la Révolution : sa signature est en effet bien identique à celle qui figure au bas d'une facture⁴⁸, souvent citée, de travaux de vitrerie effectués pour la prison du Temple en 1793...

L'orfèvre joaillier⁴⁹ Pierre Alexandre Voituret, qui avait été tenu sur les fonts baptismaux de Versailles par le vitrier Rousseau, n'est pas présent lors de la signature du contrat de mariage de sa sœur. Sa carte de sûreté de 1793⁵⁰ nous indique en effet qu'il n'est revenu de Genève à Paris qu'en 1781.

Jean Louis et Marie Françoise Gerard

Nous ne savons malheureusement rien de ces deux enfants sinon qu'ils étaient décédés lors de la liquidation du partage du vitrier Gerard en 1746⁵¹, dont la minute de l'acte a malheureusement disparu dans les flammes.

48. AN, F⁷ 4393.

49. Georges Lecocq, *La prise de la Bastille et ses anniversaires d'après des documents inédits*, 1881, p. 235.

50. AN, F⁷4786, n° 23

51. AN, MC/ET/LXIII, 02-03-1746, minutier détruit.

François Guillain Gerard

Le frère de lait de D'Alembert est maître vitrier lorsqu'il épouse en février 1743⁵² Marie Jeanne Anséaume, orpheline et nièce d'un maître vitrier relativement aisé, Louis Simon Anséaume. Il habite alors avec sa mère et son beau-père chez qui il avait été employé comme garçon de boutique pendant plusieurs années, ainsi que l'atteste une quittance du 3 mars 1743⁵³ où le nouveau marié, qui habite désormais rue Mouffertard, reconnaît avoir reçu 400 livres en espèces en avancement d'hoirie. Le douaire de l'épouse se monte par ailleurs à 100 livres. Outre le vitrier Rousseau et sa femme, mère du marié, Pierre Voituret est le seul membre de la famille qui signe le contrat de mariage. D'Alembert ne fait pas partie des amis signataires.

Jeanne Gabrielle Gerard et ses enfants

Ce n'est pas le cas moins de deux mois plus tard, lorsque la plus jeune de la fratrie Gerard, Jeanne Gabrielle, épouse à 20 ans le maître vitrier Philbert Lefort, demeurant rue Bar du Bec, paroisse St-Merry. Lors de la signature du contrat⁵⁴, tous les hommes de la « famille » sont réunis autour de la future et de sa mère, Etiennette Gabrielle. Il y a là le vitrier Rousseau et son père Mathieu Nicolas, le mari de Jeanne, Pierre Voituret, François Guillain, frère germain de la future (et c'est la dernière fois que nous l'avons croisé), Charles Rousseau, son frère utérin, Louis Simon Anséaume, sans oublier le « S. Jean d'Alembert », ami (Figure 9). La future est dotée de 900 livres en avancement d'hoirie, dont 400 en deniers comptant. Son douaire s'élève à 300 livres, tandis que les biens du futur, à qui sa mère a vendu en 1741 un fonds de boutique, se montent à 1 200 livres.

Jeanne Gabrielle a perdu son mari le 27 novembre 1779⁵⁵. Elle avait alors cinq enfants dont quatre mineurs⁵⁶, les deux aînées étant déjà mariées.

Charles Rousseau et sa fille

Charles Rousseau, enfant du second lit, est le petit dernier d'Etiennette Gabrielle, et il a 26 ans de moins que sa sœur aînée⁵⁷. Maître vitrier lui aussi, il est « mineur de 20 ans passés » quand, assisté de son père, il

52. Contrat de mariage Gerard-Anséaume, AN, MC/ET/CXI/205, 24-02-1743.

53. AN, MC, ET/CXI/205, 03-03-1743.

54. Contrat de mariage Lefort-Gerard, AN, MC/ET/LXXV/583, 12-05-1743.

55. IAD Philbert Lefort, AN, MC/ET/LXXV/755, 04-03-1780.

56. Tutition Lefort, AN, Y5063B, 21-12-1779.

57. Cela signifie que sa mère avait plus de 40 ans quand il est né.

Figure 10. Les signatures au bas de la donation de D'Alembert
à la mineure Rousseau le 31-12-1756.
AN, Paris, MC/ET/XXXIII/521

signe le 18 avril 1751 une décharge⁵⁸ relative au compte de gestion de tutelle de son épouse Marie Margueritte Guestin, veuve en premières noces du vitrier Jacques Lefort. Le contrat de mariage, dont la minute a disparu⁵⁹, avait été signé le 21 avril 1748, et le couple était établi Vieille rue du Temple. C'est de cette union qu'était née Margueritte Etienne Laurence en avril 1750. L'enfant n'a vécu que peu de temps chez ses parents. Dès l'âge de 3 ans en effet⁶⁰, elle est venue habiter chez ses grands-parents paternels qu'elle ne quittera pas jusqu'à son mariage en 1766. Cette arrivée de la fillette rue Michel-le-Comte se situe donc précisément en 1753, date à laquelle il est bien connu que D'Alembert concède des « droits » à une « mademoiselle Rousseau »⁶¹. Nous n'avons pour notre part aucune difficulté à imaginer notre académicien succombant au charme de cette enfant, à qui, de plus, le qualificatif de « péronnelle » employé par Duché⁶² pourrait très bien s'appliquer.

Sachant que l'enfant avait perdu son père très jeune, nous pensons qu'il était précisément mort en 1753, ce qui aurait pleinement justifié que ses grands-parents la prennent en charge. En effet, sa mère avait un métier, limeuse en orfèvrerie, et, en 1761, elle avait même pris une

58. AN, MC/ET/XIV/341, 18-04-1751.

59. Contrat de mariage Rousseau-Guestin, AN, MC/ET/LXIII, 21-04-1748, minutier détruit.

60. Succession Guestin, AN, MC/ET/XXXIII/703, 15-09-1786.

61. Lettre de D'Alembert à M^{me} du Deffand du 21-10-1753. *Inventaire de la correspondance de D'Alembert*, réf. 53-21.

62. Note de Duché à la suite d'une lettre de D'Alembert à M^{me} du Deffand en date du 11-10-1753. *Inventaire de la correspondance de D'Alembert*, réf. 53-18.

« allouée » de 12 ans, pour une durée d'apprentissage de deux ans⁶³. En fait, Charles n'est mort que le 5 septembre 1756, à l'hôpital royal de Mahon, dans l'île de Minorque, où il était commis aux vivres⁶⁴. Quand avait-il quitté la métropole ? Sans doute pas avant la mi-mai 1754 car nous savons qu'il avait contracté des dettes, en particulier envers son père, en 1751, en 1753, et encore en mai 1754 (IAD Rousseau), dettes dont sa veuve, remariée le 23 novembre 1762⁶⁵ au marchand tabletier François Flornoy, s'était acquittée.

C'est fin décembre 1756 (Figure 10), donc juste après la mort de Charles, que D'Alembert se préoccupe de l'avenir de Margueritte Etienne Laurence, et de ses aïeux qui en ont la charge. C'est alors qu'il fait la donation de 1 200 livres⁶⁶ dont Bertrand avait eu connaissance :

Fut présent Sieur Jean Dalember de Lacademie française et de celle des sciences demeurant à Paris rüe Michel le Comte paroisse Saint Nicolas des champs

Lequel pour l'amitié⁶⁷ qu'il porte aux sousnommés et voulant leur en donner des marques particulieres, a par ces presentes fait donation entre-vifs pure, et simple et irrevocable, en la meilleure forme que donation puisse valoir pour avoir lieu, de la somme de douze cent livres en deniers comptant, pour la propriété à D^{lle} Etienne Margueritte Laurence (*sic, dans cet ordre*) Rousseau, mineure de sept ans fille de deffunt Sieur Charles Rousseau maître vitrier à Paris, et de Margueritte Guestin sa femme, à présent sa veuve, et pour l'usufruit à Alexandre Nicolas Rousseau maître vitrier à Paris, et Etienne Gabrielle Ponthieu sa femme, ayeul, et ayeule, paternels de lad. mineure, et au survivant d'eux leur vie durant, ce accepté par ces derniers, lad. femme de sond. mary pour ce autorisée demeurant à Paris susditte rüe Michel le Comte et paroisse S^t Nicolas des Champs, pour ce presents et intervenants, pour luy et le survivant d'eux ; et encore par led. Sieur Rousseau pour lad. mineure Rousseau sa petite fille, laquelle somme de douze cents livres il a presentement payée et réellement délivrée aud. Sieur et D^{lle} Rousseau ayeul, et ayeule, en cinquante Louis d'or de vingt quatre livres pièce, au cours de ce jour, à la vüe des Notaires soussignés.

La donation est faite sous plusieurs conditions : Etienne Margueritte Laurence (ou ses enfants) n'aura l'usufruit de la somme qu'au lendemain du jour du décès du survivant de ses aïeux ; au cas où elle

63. AN, MC/ET/CVIII/543, 15-06-1761.

64. Acte déposé par le vitrier Rousseau le 02-01-1761, AN, MC/ET/XXXIII/538.

65. Date citée dans l'acte de liquidation des successions Guestin-Flornoy, AN, MC/ET/XXXIII/703, 15-09-1786.

66. Donation de Jean Dalember à la mineure Rousseau et aux S. et D^{lle} Rousseau, AN/MC/ET/XXXIII/521, 31-12-1756.

67. La formule est usuelle.



Figure 11. Les signatures au bas du contrat de mariage Monfils-Rousseau le 07-12-1766.
AN, Paris, MC/ET/XXXIII/703

n'aurait pas alors atteint l'âge de 12 ans, D'Alembert se réserve le droit de nommer qui il voudra pour toucher les arrérages jusqu'à ce qu'elle ait atteint cet âge ;

en cas de décès de lad. D^{lle} Rousseau sans postérité et sans avoir valablement disposé, lesd. douze cent livres pour la propriété, même l'usufruit si il étoit alors cessé appartiendraient à Jeanne Gerard veuve de Pierre Voituret Bourgeois de Paris, et à son deffaut à Jeanne Thérèse Voituret sa fille, auxquelles, ou à l'une d'elles dans les cas cy dessus prévus, led. sieur Dalember fait par ces presentes donation entre vifs et irrévocable desd. douze cent livres en propriété et usufruit, ce qui a été accepté par lad. Demoiselle veuve Voituret demeurante rue Pastourelle [...] tant pour elle que pour lad. D^{lle} sa fille mineure de vingt deux ans.

Une clause précise enfin qu'en cas de déremboursement de la rente acquise avec cet argent du vivant du vitrier et de sa femme, ou du survivant d'eux, l'argent devra être réinvesti dans l'achat d'une autre rente. Les 1 200 livres sont de fait employées le 18 avril 1757 à la constitution d'une rente annuelle et perpétuelle de 60 livres⁶⁸, et la somme a été réinvestie en 1770⁶⁹.

En décembre 1766, Margueritte Etiennette Laurence épouse le perruquier Pierre Nicolas Monfils, et D'Alembert est le premier à

68. AN, MC/ET/XXXIII/523, 18-04-1757.

69. AN, MC/ET/XXXIII/579, 26-07-1770.

apposer sa signature (Figure 11) sur le contrat de mariage⁷⁰. Du côté de la future, sont également présents sa mère et son mari, sa tante Jeanne avec sa fille et son gendre, sa tante Jeanne Gabrielle et son mari, la cousine germaine de son père, Marie Madeleine Rousseau (fille du bourrelier Estienne parti en 1740 à l'Île Bourbon) et son mari Hubert Jacquinot⁷¹, et bien sûr le vitrier Rousseau et sa femme qui sont ô combien partie prenante en raison de la dot qu'ils constituent à leur petite-fille en avancement d'hoirie. Cette dot se monte à 1 600 livres, dont mille livres en deniers comptant. S'ajoutent aux biens de la future la rente provenant de la donation de D'Alembert, et celle de la tontine. Les biens du futur s'élèvent à 3 200 livres, dont 2 000 représentent la valeur du fonds de boutique qu'il a acquis de ses parents. Le montant du douaire est de 1 000 livres. La protégée de D'Alembert s'établit donc à 16 ans dans des conditions matérielles fort honnêtes. Dès le 22 décembre suivant, le couple signe un bail de location pour une maison de cinq étages rue du Grand Hurlleur, maison dont ils se rendront acquéreurs en 1772 moyennant la somme de 7 500 livres⁷².

Le perruquier Monfils meurt en 1798 laissant quatre enfants mineurs nés entre 1768 et 1789. Le 24 octobre 1801, en l'église St-Nicolas-du-Chardonnet, Margueritte Etiennette Laurence marie son fils Pierre Nicolas, maître perruquier, tandis qu'elle-même se remarie avec le beau-père de ce dernier, le maître serrurier François Vincent Sornet⁷³.

La disparition de la vitrière

Etiennette Gabrielle n'a pas survécu longtemps au vitrier Rousseau : elle s'est éteinte moins de sept mois plus tard, le 10 mars 1775. Elle avait alors 92 ans, c'est D'Alembert lui-même qui nous le précise le 22 juillet 1776⁷⁴ :

Ah ! ma pauvre nourrice ! vous qui avez eu tant de soin de mon enfance, qui m'avez mieux aimé que vos propres enfans ; vous avec qui j'ai passé vingt-cinq années, les plus douces de ma vie ; vous que j'ai quittée pour obéir à un sentiment plus tendre ; vous que j'aurais dû ne quitter jamais ; vous que j'ai perdue à quatre-vingt-douze ans ; pourquoi n'existez-vous plus ! j'irois demeurer avec vous, irois fermer vos yeux, ou mourir entre vos

70. Contrat de mariage Monfils-Rousseau, AN, MC/ET/XXXIII/703, 07-12-1766.

71. Le mariage a eu lieu en 1745 : AN, MC/ET/XIV/324, 20-04-1745.

72. AN, MC/ET/XCII/754, 29-12-1772.

73. Les contrats de mariage respectifs ont été signés les 23-10-1801 et 06-10-1801, AN, MC/ET/XX/790.

74. Jean D'Alembert, « Aux mânes de mademoiselle de Lespinasse », in *Lettres de mademoiselle de Lespinasse*, tome 2, Longchamps, Paris, 1811, p. 289-299.

bras ; et j'aurois du moins encore, pendant quelques momens, la consolation de penser qu'il est quelqu'un au monde qui me préfère à tout le reste.

Le lendemain du décès, des scellés sont apposés dans la maison. Cela n'est pas anormal, car il y a trois héritières : d'une part les deux filles du premier lit, Jeanne Gerard, veuve Voituret (toujours locataire d'une chambre), et Jeanne Gabrielle Gerard, épouse Lefort (qui habite rue Ste-Avoye), et, d'autre part, par représentation de son père décédé, la petite fille du second lit, Margueritte Etiennette Laurence Rousseau, épouse Monfils. Par ailleurs, la boutique est occupée par Jacques Destrumel, gendre de Jeanne Gerard et, de plus, comme la succession du vitrier Rousseau n'a pas encore été liquidée, il y a des créanciers.

Les scellés sont apposés par le commissaire Bourderelle le 11 mars⁷⁵ en présence de Lefort et de Anne Gallant, épouse d'Hilaire Bridier, et garde malade de la défunte madame Rousseau. Le 14, Jeanne, les Lefort, et leur conseil, le procureur Amiot, sollicitent la levée des scellés. Elle a lieu le 15, et un inventaire est dressé en présence de Jeanne Gerard, de Philbert Lefort, de Jacques Destrumel, ainsi que de Pierre Nicolas Monfils et d'Anne Gallant qui ont été convoqués. Le boulanger Constant, qui présente un impayé de fourniture de pain de 352 livres, et le sieur Combe, directeur de la verrerie royale de St-Quirin, également convoqués car ils avaient fait connaître leur opposition à la levée des scellés en dehors de leur présence, ne se sont pas déplacés. L'inventaire est rapide, car rien n'a beaucoup changé depuis la mort du vitrier, et une vente des meubles a lieu dès le lendemain.

De scellés chez les Rousseau, il en est bien question dans la littérature depuis longtemps, mais c'est au moment du décès du vitrier que Diderot les situe, dans la *Correspondance littéraire* de Grimm de janvier 1784 :

A la mort du vitrier Rousseau, ses petits-enfants firent apposer le scellé chez lui, et tracassèrent inhumainement sa veuve au sujet de la succession. M. D'Alembert apprend ces procédés odieux ; il accourt chez sa nourrice et lui dit : « Laissez tout emporter par ces indignes, je ne vous abandonnerai point ». Il a tenu religieusement sa parole jusqu'à la mort de cette bonne femme⁷⁶.

Et c'est ainsi que, partant d'un fait inexact, le récit est érigé au XIX^e siècle en exemple édifiant : n'est-ce point en effet la « lecture du 29 octobre » de l'ouvrage *Une lecture par jour* au sujet de laquelle les auteurs de l'anthologie⁷⁷ font le commentaire général suivant : « Narration simple, sans emphase, sans réflexions inutiles : les faits sont assez

75. AN, Y11792, 11 mars 1775.

76. Diderot in *Correspondance littéraire*, Furne et Ladrangé, Paris, 1830, Tome 12, p 23.

77. A. Boniface et J. Janin, *Une lecture par jour, nouvelles leçons de littérature historiques, morales et religieuses*, Librairie d'éducation de Manceaux-Hoyois, Mons, 1839.

beaux et assez éloquents par eux-mêmes » ? La morale a sans doute quelques analogies avec la géométrie, par son art bien connu de raisonner juste sur des figures fausses !

La vérité, que nous devons à la mémoire des petits-enfants d'Etienne Gabrielle, est qu'il n'y a pas eu de mésentente entre ses héritiers. Les comptes ont été faits, et chacun s'y est mis, en particulier Jacques Destrumel qui s'était chargé des affaires de madame Rousseau après la mort de son mari. Les avantages dont chaque héritière avait pu bénéficier dans le passé ont été pris en considération, et le 10 juin 1777⁷⁸, Jeanne d'une part, et Jeanne Gabrielle et son mari d'autre part, ont signé un transport de leurs droits successifs au profit des sieur et demoiselle Monfils, à l'exclusion de quelques créances restant à percevoir qui seront partagées. Jacques Destrumel, qui a repris le bail de location en 1774, avec effet au 1^{er} avril 1775⁷⁹, s'engage quant à lui à régler tous les frais éventuels relatifs à la maison.

Le domicile de D'Alembert

Mais où donc était située la maison du vitrier Rousseau dans la rue Michel-le-Comte ?

Si l'IAD d'Alexandre Nicolas Rousseau nous avait bien donné le nom du propriétaire de la maison où il s'était éteint, à savoir le « sieur Antoine de Rancher, seigneur de Mondétour et autres lieux », il nous apprenait aussi hélas ! que le bail de location du 28 février 1756 (avec effet au 1^{er} avril 1757), renouvelé pour neuf ans le 22 mai 1765, avait été établi sous seing privé. Il faudrait donc étudier la vie de Rancher pour connaître l'origine de ses propriétés.

Au début, tout se passa bien puisqu'il existait en 1781 une clôture d'inventaire relative à Rancher⁸⁰. Hélas ! le greffier avait fait une erreur, et ce n'était pas dans l'étude indiquée que l'inventaire avait été dressé. La clôture donnait heureusement la référence du contrat de la deuxième union de Rancher⁸¹, qui listait ses propriétés foncières. Hélas ! ce n'était pas une maison, mais quatre que Rancher possédait dans la rue, et aucune précision n'était donnée à leur sujet. Nous allions donc interroger le Terrier du roi⁸², établi au début du XVIII^e siècle. Hélas ! parmi les cinquante-six maisons répertoriées dans la rue (Figure 12), avec mention de l'existence de boutiques et de portes cochères, ainsi que du nom des

78. AN, MC/ET/XXXIII/629.

79. AN, MC/ET/CXIX/422, bail du 14-09-1774 (effet 01-04-1775)

80. Clôture d'inventaire, AN, Y5329, 13-04-1781.

81. Contrat de mariage Rancher-Testu de Balincourt, AN, MC/ET/CXII/561bis, 28-05-1753.

82. Terrier du Roi, tome 9, AN, Q¹*1099^{10B}.

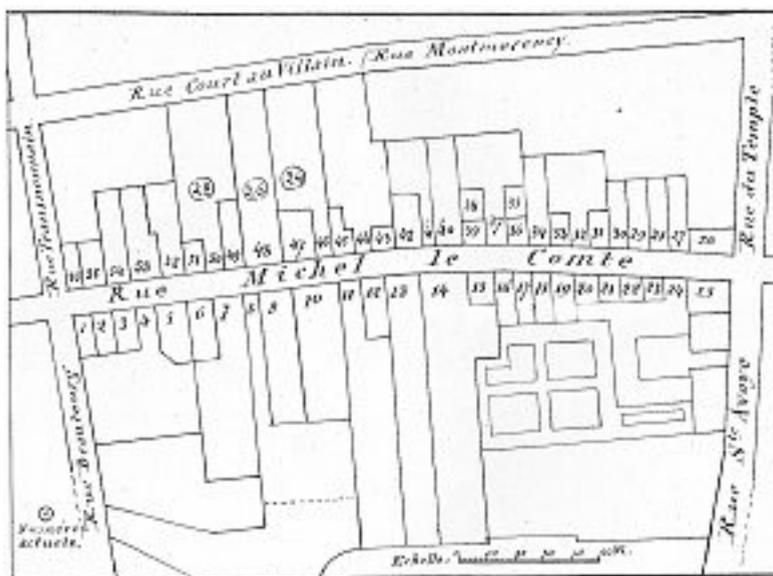


Figure 12. La rue Michel-le-Comte au début du XVIII^e siècle avec les numéros du Terrier du roi (tome 9, AN, Q¹*1099^{10B}) d'après Camille Piton (réf. 8), et les numéros actuels (encerclés) de trois maisons

propriétaires, seule madame de Nesmond en possédait quatre, et elle n'avait aucun rapport avec les Rancher. Nous ne nous décourageons pas : les ensaisnements de la censive du Prieuré Saint-Martin, dont la rue dépendait, feraient forcément mention d'une mutation concernant une des maisons. Que nenni : c'est en vain que nous parcourûmes les quatre registres couvrant la période 1662-1772⁸³. Il faudrait donc en passer par l'étude des successions Rancher, en espérant qu'Antoine avait bien hérité des maisons, comme tout semblait le laisser croire. Nous comprenions mieux pourquoi personne n'avait jamais trouvé où D'Alembert habitait...

Il nous a fallu explorer bien des répertoires de notaires, pour trouver puis étudier un grand nombre d'actes concernant la famille, et enfin comprendre que, sur les quatre maisons d'Antoine de Rancher, deux seulement donnaient sur la rue Michel-le-Comte. La configuration était la même pour les deux terrains traversants situés entre cette rue et la rue qui lui est parallèle au nord, la rue Courteau-Villain de l'époque, l'actuelle rue de Montmorency. Deux maisons contiguës avec boutique donnaient rue Michel-le-Comte. Dans les deux cas se trouvait à l'arrière une cour, puis

83. AN, S1452 à S1455.

une autre maison derrière laquelle se trouvait un jardin avec issue dans la rue Courteau-Villain. Quand nous eûmes réalisé que jusqu'au xvi^e siècle, les Rancher étaient seigneurs de Trémémont, titre qu'on donnait encore au père d'Antoine, le Terrier du roi nous livra sans difficulté le secret tant attendu, car « M^{me} de Trémémont » figurait comme propriétaire des maisons numérotées sur le plan, 48 pour l'une, et 47-46 pour l'autre. Sachant que le numéro 48 jouxtait l'hôtel d'Hallwyl bien connu⁸⁴, qui existe toujours au numéro 28 actuel, il nous a été facile de comparer plusieurs cadastres établis depuis la mort de Louis XIV, et de constater que la largeur des parcelles qui nous intéressent n'a heureusement pas changé⁸⁵, rendant incontestable leur identification : il s'agit des numéros 26 et 24 actuels (30 et 28 du début du xix^e siècle, figure 13). Camille Piton avait bien sûr trouvé la même correspondance, mais, ignorant le nom du propriétaire des Rousseau, il ne pouvait localiser leur maison.

Les deux terrains et leurs quatre maisons avaient été tirés au sort en 1707⁸⁶ entre les deux filles de Louis de Machault, le grand-père maternel d'Antoine de Rancher. C'est la tante d'Antoine, Marie Eléonore de Machault, alors célibataire, qui en avait hérité. Elle avait épousé François Guérapin de Vauréal dont elle était veuve quand elle est décédée le 4 octobre 1728. En l'absence d'héritiers directs, c'est sa sœur Geneviève Angélique de Machault, mère d'Antoine de Rancher, veuve et remariée à Omer Talon, qui, par testament⁸⁷, en avait hérité des quatre cinquièmes, alors que son fils héritait du dernier cinquième en tant que légataire universel de sa tante⁸⁸.

L'IAD de madame de Vauréal⁸⁹ ne donnait pas toutes les références des nombreux actes notariés figurant au nombre de ses papiers, mais, parce qu'il avait été un des derniers qu'elle avait signés, un bail de location du 24 avril 1728 était dûment référencé⁹⁰ : c'était celui passé avec le vitrier Rousseau et sa femme !

Fut presente dame Marie Eleonore de Machault veuve de M^{re} François Guerapin de Vaureal seigneur de Gency demeurante à Paris rue Michel Le Comte paroisse S^t Nicolas des Champs laquelle a par ces presentes baillé a

84. C'est celui où habitait Necker.

85. La largeur de la maison portant le numéro 24, que nous avons mesurée in situ, est de 16 mètres.

86. AN, MC/ET/LXXXVIII/374, 12-10-1707.

87. AN, MC/ET/LII/235, 30-09-1728.

88. Ces renseignements figurent dans les actes de vente des maisons en 1785 et 1787, voir ci-dessous.

89. AN, MC/ET/CXIX/215, 08-10-1728.

90. AN, MC/ET/LII/234, bail du 24-04-1728 (effet 24-06), passé avec madame de Vauréal (Marie Eléonore de Machault).



Figure 13. La rue Michel-le-Comte au début du XIX^e siècle
 Les maisons de Rancher étaient au 30 et au 28 (26 et 24 actuels)
 Plan de Vasserot et Bellanger, Quartier Ste-Avoie, p. 54

loyer es prix d'argent pour six années entières et consecutives qui commenceront au jour et fête de S^t Jean Baptiste prochain et promis faire jouir pendant led. temps à Sieur Alexandre Nicolas Rousseau maître vitrier a Paris et Estiennette Gabrielle Ponthieu sa femme qu'il autorise a l'effet des presentes demeurant suse. rue et paroisse a ce present et acceptant preneurs et retenant pour eux aud. titre led. temps durant une maison appartenante a lad. dame bailleuse scize rue Michel le Comte consistante en une boutique ou étaient ci-devant une porte cochère et son passage, petite cuisine basse en suite, premier appartement composé d'une petite antichambre, chambre ayant vue sur ladite rue, le cabinet en retour, galerie dans lad. cour qui communique a ses aisances, une autre chambre a alcove ayant vue sur lad. cour, une garderobbe derriere et une autre petite chambre ayant vue sur lad. rue, le second appartenant et grenier en dessus, caves sous lesd. lieux, cour, cuisine en icelle faite d'une ecurie qui y était ci devant, aisances et autres appartenances de lad. maison, ainsy que le tout se poursuit et compose dont lesd. preneurs ont dit avoir connaissance pour l'avoir veu et visité et en sont contents pour en jouir aud. titre led. temps durant devant. Ce bail fait moyennant le prix et somme de six cent cinquante livres de loyer pour et par chacune desd. six années que lesd. preneurs promettent et s'obligent solidairement sans division disention ni fidejussion a quoy ils renoncent bailler et payer a lad. dame bailleuse en sa demeure de Paris ou au porteur aux quatre termes accoutumez egallement dont le premier echera et sera payé au jour et feste de St Remy de la presente année et sera ainsy continué pendant le cours du present bail qui est fait en outre aux charges clauses et conditions suivantes que led. preneurs promettent et s'obligent sous ladite solidité entretenir et executer sans pouvoir pretendre aucune diminution dud. loyer dommages ni interests scavoir de souffrir passer par la cour de lad. maison et lad. boutique les eaux de la cour de la grande maison appartenante a ladite dame, ci

devant occupée par le sieur Ferlet, pour s'écouler dans la rue suivant qu'elles y ont toujours passé et de faciliter led. écoulement. [...]

À la fin de l'acte, une précision fort importante était donnée : « Comme lad. maison est actuellement vacante la dame bailleuse promet auxd. preneurs d'entrer en icelle des a présent ou quand bon leur semblera sans en payer aucune chose jusqu'aud. jour St Jean Batiste prochain ». Nous comprenions définitivement pourquoi la description du logement d'Etienne Gabrielle était si différente entre 1726 et 1774 : ce n'était pas la même maison !

Un bail de même teneur fut ensuite signé en 1733⁹¹ entre la mère d'Antoine de Rancher et les Rousseau, encore pour six ans. Une clause supplémentaire apparaissait alors à la charge du vitrier : « nettoyer et laver toutes les vitres des croisées et portes de l'appartement de ladite dame bailleuse, composé de trois pièces, et ce tous les deux ans »...

Geneviève Angélique de Machault étant décédée le 16 novembre 1738⁹², c'est avec son fils que le bail suivant est signé le 29 avril 1740⁹³ pour neuf ans. Cependant un nouveau bail est signé dès 1747, avec effet en 1748⁹⁴, car, moyennant une augmentation du loyer annuel qui passe à 850 livres, le bailleur s'engage à « faire faire dans le grand grenier de derrière deux chambres à cheminée, un cabinet et un passage d'entrée, et ce incessamment et a ses frais ».

Grâce aux actes divers trouvés en zigzag à l'extrémité de fils d'Ariane multiples (actes de succession⁹⁵, baux de location [études LII et CXIX], ensaisnements [AN, S1458] et actes de vente après la mort d'Antoine de Rancher, états des droits ci devant féodaux [AN, Q²221]), nous avons pu, après remise en ordre, dresser un tableau d'occupation des quatre maisons de Rancher (Tableau 1). Les actes de vente de 1785⁹⁶ et 1787⁹⁷ permettent de localiser les Rousseau sans aucune ambiguïté. En effet, la propriété vendue en 1785 à madame Dutillet, occupée par Savary et Sifflet de Berville, était située entre l'hôtel d'Hallwyll à gauche

91. AN, MC/ET/CXIX/234, bail du 07-12-1733 (effet 01-07-1734), passé avec la dame Talon (Geneviève Angélique de Machault).

92. IAD de Geneviève de Machault, AN/MC/ET/CXIX/254, 24-11-1738.

93. AN, MC/ET/CXIX/260, bail du 14-04-1740 (effet 24-06-1740), passé avec Antoine de Rancher.

94. AN, MC/ET/CXIX/290, bail du 04-07-1747 (effet 01-04-1748), passé avec Antoine de Rancher.

95. Actes déjà cités et acte de liquidation de la succession de Geneviève Angélique de Machault, AN/MC/ET/CXIX/255, 30-01-1739.

96. AN, MC/ET/LII/596, vente du 10-08-1785.

97. AN, MC/ET/XXXIII/715, vente du 06-12-1787.

Tableau 1. Etat d'occupation des maisons héritées par d'Antoine de Rancher rue Michel-le-Comte. Après le nom et la qualité du locataire, sont indiqués l'année de début du contrat en cours, la durée du contrat en années (entre parenthèses), et le montant des loyers annuels en livres (#)

Année	Numéro 26 actuel boutique sur rue	Numéro 26 actuel à l'arrière	Numéro 24 actuel boutique sur rue	Numéro 24 actuel à l'arrière
1707	Héritière : Marie Eléonore de Machault (future madame de Vauréal)			
1707	estimation : 30 756 #		estimation : 52 504 #	
1707	Moutonnet 350 #	François Barbou payeur de rentes 1 050 #	Moutonnet 571 #	Sappin 1 600 #
1719			Jean Pierre Lequeux 1717 (3)	Aguesse banquier
1720		Nicolas Ferlet 1719	Jean Pierre Lequeux md tapissier 1720 (3-6-9) 750 #	Tomaso Visentini comédien du Régent 1720 (6) 2 000 #
1727	Tarnan miroitier			Ferlet
1729	Jean Le Jeune maître bourrelier 1729 (3) 450 #		Alex. Nic. Rousseau maître vitrier 1728 (6) 650 #	J. François Masson Cons ^r . secr. Roi 1728(6) 1 800 #
1729	Héritière: Geneviève Angélique de Machault, veuve d'Antoine de Rancher, S ^r de Trémémont			
1735			Alex. Nic. Rousseau + nettoy. des vitres 1734 (6) 650 #	Jean Anne Aubéry anc. Col. infanterie 1735 (3) 1 800 #
1739	Noël Dimpres marchand de vin 1739 (3) 450 #		Alex. Nic. Rousseau + nettoy. des vitres 1734 (6) 650 #	J. François Lemaire chevalier 1737 (6) 2 000 #
1739	Héritier : Antoine de Rancher, fils			
1739	estimation : 90 000 #			
1741	Noël Dimpres 1741 (3) 450 #		Alex. Nic. Rousseau 1740 (9) 700 #	
1744	Noël Dimpres 1744 (3) 450 #		Alex. Nic. Rousseau 1740 (9) 700 #	
1749	Veuve Dimpres 1747 (4) 450 # 1751 (2) 500 #	Antoine Laisné Secr. honor. du roi 1745 (6) 1 300 #	Alex. Nic. Rousseau 1748 (9) 850 #	
1757	Veuve Dimpres 1753 (3) 500 #		Alex. Nic. Rousseau 1757 (9) 900 #	de Boisneuf
1765	Louis Soubrillard marchand de vin 1759 (6)550 #		Alex. Nic. Rousseau 1766 (9) 900 #	Charles Alloneau procureur Parlement (1765) 2 200 # (9)
1772	François Savary marchand de vin 1772 (?) 530 #		Alex. Nic. Rousseau 1766 (9) 900 #	Hon. Alex. René Amiot procureur au Chatelet 1772 (2) 2 200 #
1778	François Savary marchand de vin 1772(?) 530 #	J.C. Sifflet de Berville Cons ^r . secr. Roi 1778 (9) 1 600 #	Jacques Destrumel maître vitrier 1775 (6-9) 1 000 #	Hon. Alex. René Amiot procureur au Chatelet 1774 (6-9) 2 200 #
1780	Héritiers : les fils d'Antoine de Rancher			
1783	Estim. : 12 000 #	Estim. : 35 000 #	Estim. : 18 000 #	Estim. : 40 000 #
1785	François Savary	J.C. Sifflet de Berville	Jacques Destrumel	Hon. Alex. René Amiot
1785	vendues 36 000 # à madame Dutillet		Jacques Destrumel	Hon. Alex. René Amiot
1787			Jacques Destrumel	Hon. Alex. René Amiot
1787	vendues 60 000 # aux frères Benard			

en regardant la façade et l'autre propriété Rancher à droite, tandis que la propriété vendue en 1787 aux frères Benard, occupée par Destrumel⁹⁸ et Amiot, était située entre la propriété Dutillet à gauche et celle du banquier Vaudé à droite.

La maison habitée par les Rousseau est décrite sommairement dans l'acte de liquidation et partage de la succession Rancher en 1783 : elle « consiste en un corps de logis sur lad. rue Michel Le Comte élevée de rez de chaussée d'un étage en quarré, d'un étage lambrissé et d'un comble couvert en thuilles, une petite cour derrière aisances appartenances et dependances »⁹⁹.

Puisque le premier bail avait été établi en 1728, c'est donc bien là, au numéro 24 actuel (faisant curieusement face à la plaque de la Ville de Paris), que D'Alembert a habité de 1735 (ou 1740) à 1765.

Mais D'Alembert habitait-il déjà rue Michel-le-Comte au cours de ses quatre premières années ? Nous ne le pensons pas. Certes les Rousseau habitaient dans cette rue en 1726, et c'est dans cette rue qu'est mort le vitrier Gerard en 1724, mais nous ne connaissons malheureusement pas le nom du propriétaire de cette demeure-là, incontestablement plus modeste, vu la différence de prix du loyer. Cependant, nous ne croyons pas au récit qui rapporte que Louis Camus Destouches a couru tout Paris en carrosse pour trouver une nourrice à Jean Le Rond. Même si, de manière générale, nous faisons confiance à madame Suard, cette partie de sa relation¹⁰⁰ nous semble peu crédible. Nous pensons que Louis Camus Destouches a plutôt cherché une nourrice près de l'Arsenal, où il habitait alors avec son frère Michel, comme c'est aussi près de l'Arsenal qu'il a cherché une pension.

Bien sûr, le minutier central des notaires de Paris est loin de nous avoir livré toutes les informations qu'il recèle, et nous espérons bien connaître un jour toutes les adresses de Jean Le Rond D'Alembert.

Remerciements

Nos remerciements les plus vifs s'adressent à Irène Passeron, qui a initié et stimulé notre recherche, ainsi qu'aux collègues et amis qui nous ont apporté leur concours : François Biraud, Evelyne Mérigot, Guy Picolet, Clémentine Portier-Kaltenbach et Michel Toulmonde. Nous

98. AN, MC/ET/CXIX/422, bail du 14-09-1774 (effet 01-04-1775).

99. AN, MC/ET/CXIX/469, liquidation et partage de la succession Rancher, 26-02-1783.

100. Madame Suard, « Essais de Mémoires sur Monsieur Suard » in *Mémoires biographiques et littéraires*, Lescure éd., Firmin-Didot, Paris, 1881, tome 38, p. 183.

sommes particulièrement reconnaissante à Anne Nardin, conservatrice en chef du musée de l'Assistance publique – Hôpitaux de Paris, de nous avoir permis de photographier et de reproduire le procès verbal du commissaire Delamare, ainsi qu'à Isabelle Neuschwander, directrice des Archives nationales, et Agnès Masson, directrice des Archives de Paris, de nous avoir donné l'autorisation de reproduire des documents conservés dans leurs établissements respectifs.

Françoise LAUNAY
Observatoire de Paris, SYRTE, équipe d'histoire

Christian GILAIN

La place de l'analyse dans la classification des mathématiques : de l'*Encyclopédie* à la *Méthodique*

L'historiographie situe souvent au XIX^e siècle l'apparition de l'analyse mathématique dans son sens actuel : branche spécifique des mathématiques, distincte en particulier de l'algèbre. Nous allons voir que la réalité historique est plus complexe, en étudiant le statut de l'analyse mathématique et son évolution dans les grandes encyclopédies de la période des Lumières, entreprises auxquelles ont participé des mathématiciens importants. Nous considérerons ainsi successivement : l'*Encyclopédie* éditée par Diderot et d'Alembert, dont ce dernier a dirigé, et largement rédigé, la partie Mathématique, dans les années 1750 ; le *Supplément à l'Encyclopédie*, avec l'apport de Condorcet, dans les années 1770 ; la partie *Mathématiques* de l'*Encyclopédie méthodique*, éditée par Bossut, Condorcet et Charles, dans les années 1780.

Initialement, on le sait, l'*Encyclopédie* devait être une simple traduction française de la *Cyclopædia* anglaise de Chambers¹. Si l'*Encyclopédie* a pris une toute autre ampleur, tant sur le plan scientifique que sur le plan idéologique, il est souvent utile, pour bien évaluer l'apport de d'Alembert, de comparer ses articles de mathématiques à ceux de la *Cyclopædia* ; on verra que c'est notamment le cas sur la question du statut de l'analyse.

I. Analyse et mathématiques dans l'Encyclopédie

Si l'on considère l'entrée ANALYSE dans le tome I de l'*Encyclopédie*, publié en 1751, on y trouve six articles distincts². Le premier article, écrit

1. On utilisera les abréviations courantes : *Cyclopædia*, *Encyclopédie*, *Supplément*. Dans cet article, l'abréviation *Méthodique* désignera seulement la partie *Mathématiques* de l'*Encyclopédie méthodique*.

2. Pour le premier article, Analyse est écrit en grandes capitales, pour les cinq autres il est en petites capitales.

par d'Alembert, concerne l'Analyse en Mathématiques et possède toute une chaîne de « désignants »³, que l'on va examiner ci-après ; le deuxième article a le désignant *Grammaire* ; le troisième a le désignant *Logique* ; les quatrième et cinquième ont le désignant *Littérature* ; enfin, le sixième comporte le désignant *Chimie*.

Cette grande diversité de sens du terme analyse se retrouve dans l'ensemble de l'ouvrage. En faisant une recherche « plein texte » avec la version électronique de l'*Encyclopédie*⁴, on trouve près de 900 occurrences répertoriées du terme, dont seulement un quart environ correspond au sens mathématique figurant dans le premier article. Cela confirme le caractère très polysémique de ce mot.

En fait, même si l'on se restreint au premier article, où l'analyse est définie dans le cadre des mathématiques, le sens du terme n'est pas univoque. Deux types de caractérisations apparaissent : celui où l'analyse est présentée comme une *méthode* et celui où elle apparaît comme un *domaine*, une branche des mathématiques, avec ses objets propres. On va s'intéresser particulièrement au développement de cette seconde conception de l'analyse mathématique, dans les diverses encyclopédies considérées.

Analyse : les désignants et le Système figuré

Souvent, ne figure qu'un seul désignant après la vedette d'un article, comme pour ANALYSE (*Grammaire*). D'autres fois, notamment lorsque l'article porte sur une notion importante, par exemple une science qui figure dans le Système figuré, on trouve une chaîne de désignants, allant du général au particulier, permettant de suivre la localisation précise du terme dans l'arbre des connaissances, à partir du « tronc ». C'est le cas pour les articles MATHÉMATIQUE OU MATHÉMATIQUES, ARITHMÉTIQUE, ALGÈBRE, GÉOMÉTRIE. Le premier article ANALYSE, qui concerne les mathématiques, est aussi dans ce cas et l'on a :

« ANALYSE (*Ordre encyclopédique, Entendement, Raison, Philosophie ou Science, Science de la Nature, Mathématiques pures, Arithmétique littérale, ou Algèbre, Analyse*). »

D'après cette chaîne, l'Analyse, située dans le cadre des mathématiques pures⁵, devrait être considérée comme une branche de l'Algèbre.

3. Sur cette notion, voir les actes du colloque *Les branches du savoir dans l'Encyclopédie*, publiés dans RDE, 40-41 (2006). Certains éléments de notre texte ont été présentés à ce colloque ; cependant, cette version est substantiellement étendue.

4. Voir le site <http://portail.atilf.fr/encyclopedie/>.

5. Rappelons qu'alors les mathématiques sont divisées en deux classes : les mathématiques pures, qui considèrent les propriétés de la grandeur de manière abstraite, et les

des attributs extérieurs des choses indépendamment des idées. Ces apparences sont destinées à nous servir d'échelle pour suppléer à la faiblesse de nos sens, qui ne pénètrent pas jusqu'à l'intérieur des objets ; mais quelquefois nous nous méprenons à ces échelles. Il y a des plantes verticillées qui ressemblent à des plantes très-filutaires. Quelquefois nous formons des idées de l'esprit inspiré d'une cause, d'où nous nous arrêtons à voir mettre un effet tout opposé : c'est qu'il est d'autres causes imperceptibles s'étant jointes avec cette première à nous insinuer, en changeant la détermination. Il arrive aussi que le fond des objets n'est pas toujours diversifié à proportion de la dissimilitude extérieure. Le règle de l'analogie n'est donc pas une règle de certitude, puisqu'elle a ses exceptions. Il suffit au dessein du Créateur, qu'elle forme une grande probabilité, que ses exceptions soient rares, & d'une étendue peu étendue. Comme nous ne pouvons pénétrer par nos sens jusqu'à l'intérieur des objets, l'analogie est pour nous ce qu'elle est le témoignage des autres, quand ils nous parlent d'objets que nous n'avons ni vus, ni entendus. Ce sont-là deux moyens que le Créateur nous a laissés pour élargir nos connaissances. D'ailleurs la force du témoignage, combien de choses que la bonté de Dieu nous a accordées, dont nous ne pourrions tirer aucun intérêt ! Les sens seuls ne nous suffisent pas : car quel est l'homme de monde qui puisse examiner par lui-même toutes les choses qui sont nécessaires à la vie ? Par conséquent dans un nombre infini d'occasions, nous avons besoin de nous instruire les uns les autres, & de nous en rapporter à nos observations mutuelles. Ce qui prouve en passant, que le témoignage, quand il est rendu de certaines conditions, est le plus souverain moyen de la vérité ; ainsi que l'usage tiré de la ressemblance extérieure des objets, pour en conclure leur ressemblance intérieure, en est le plus souvent une règle certaine. Voyez l'art. CONNOISSANCE, où ces réflexions sont plus étendues.

En matière de foi on ne doit point raisonner par analogie ; on doit se tenir précisément à ce qui est révélé, & regarder tout le reste comme des effets naturels du mécanisme universel dans nous ne considérons pas la métaphore. Par exemple, de ce qu'il y a eu des démons, je ne dois pas m'imaginer qu'un autre qui je vois soit passé de démon ; comme je ne dois pas croire que ce qu'on me dit de Lila, de Siméon, de Rhéa-Sylva, soit arrivé autrement que selon l'ordre de la nature. Un mot de Dieu comme celui de la nature, agit d'une manière uniforme. Ce qui arrive dans certaines circonstances, arrivera toujours de la même manière quand les circonstances seront les mêmes ; & lorsque je ne vois que l'effet sans que je puisse découvrir la cause, je dois recourir au cas que je suis ignorant, ou que je suis trompé, plutôt que de me fier de l'ordre naturel. Il n'y a que l'histoire spéciale de la divine révélation qui puisse me faire recourir à des causes surnaturelles. Voyez le 1. chapitre de l'Évangile de saint Mathieu, p. 29. & 30. où il paraît que S. Joseph garda la conduite dont nous parlons.

En Grammaire l'analogie est un rapport de ressemblance ou d'appropriation qu'il y a entre une lettre & une autre lettre, ou bien entre un mot & un autre mot, ou enfin entre une expression, un tour, une phrase, & un autre pareil. Par exemple, il y a de l'analogie entre le B & le P. Leur différence ne vient que de ce que les lettres font mots certains l'une contre l'autre dans la proposition du B, & qu'on les ferait davantage lorsqu'on veut prononcer P. Il y a aussi de l'analogie entre le B & le P. Il n'y a point d'analogie entre notre art de & le ditier des Latins, ou même des Italiens : ce sont-là des façons de parler pro-

pres & particulières à chacune de ces langues. Mais il y a de l'analogie entre notre art de & le ditier des Latins & des Italiens : car notre art vient de nous, & nos lettres figurent l'homme de ; mais les, l'homme pour. L'analogie est d'un grand usage en Grammaire pour tirer des inflexions touchant la déclinaison, le genre & les autres accidents des mots. (P & X)

ANALOGIE, en Médecine, est la même chose que proportion, ou égalité de copies. Voyez PROPORTION, RAISON, HAISON. (O)

ANALOGIE. On se sert de ce mot en Médecine pour signifier la concordance de l'usage des parties, de leur structure & de leur liaison, en regard à leurs fonctions : on donne de grandes vues dans les analogies, soit pour en expliquer la cause & l'effet, soit pour découvrir les besoins qui y sont nécessaires. C'est à l'usage que l'on doit l'utilité de la liaison dans différentes maladies inflammatoires & épaissies ; c'est par l'analogie que l'on a reconnu les effets de différentes préparations chimiques tirées du mercure, & de l'antimoine & de fer. (N)

ANALOGUE, adj. (Gram.) qui a de l'analogie ; par exemple, les étrangers se servent souvent d'expressions, de tours ou phrases dont nous les mots & la vérité sont des mots Français, mais l'ensemble ou construction de ces mots n'est point analogue au tour, à la manière de parler de ceux qui savent la langue. Dans la plûpart des Auteurs modernes qui ont écrit en Grec ou en Latin, on trouve des phrases qui sont enseignées au tour de leur langue maternelle, mais qui ne font pas connaître au tour propre à la langue originale qu'ils ont voulu imiter. Voyez ce que dit Quintilien de l'analogie, au chap. 19. de l. 1. de ses livres. (F)

ANALYSE (Ordre encyclop. Encycl. Raisonné, Philosophie, en Science, Science de la Nature, Méthodique pour l'art, Arithmétique générale, ou Algèbre, Analyse) est proprement la méthode de résoudre les problèmes mathématiques, ou les réduites à des équations. Voyez PROBLÈME & EQUATION.

L'analyse, pour résoudre les problèmes, employe le secours de l'Algèbre, ou calcul des grandeurs en général ; aussi ces deux mots, Analyse, Algèbre, sont souvent regardés comme synonymes.

L'analyse est l'instrument ou le moyen général par lequel on a fait depuis près de deux siècles dans les Mathématiques de si belles découvertes. Elle fournit les exemples les plus parfaits de la manière dont on doit employer l'art du raisonnement, de sorte à l'esprit une ressource précieuse pour découvrir des choses inconnues, au moyen d'un petit nombre de données ; & en employant des lignes abrégées & faciles pour exprimer les idées, elle préserve à l'entendement des choses, qui autrement seroient égarées hors de sa sphère. Par ce moyen les démonstrations géométriques peuvent être également abrégées ; une longue suite d'arguments, où l'esprit ne pourroit sans le dernier effort d'attention découvrir la liaison des idées, est convertie en des lignes sensibles, & les diverses opérations qui y sont requises sont effectuées par la combinaison de ces lignes. Mais ce qui est encore plus extraordinaire, c'est que par le moyen de cet art un grand nombre de vérités sont souvent exprimées par une seule ligne ; au lieu que si on suivait la manière ordinaire d'expliquer & de démontrer, ces vérités rempliroient des volumes entiers. Ainsi par la seule étude d'une ligne de calcul, on peut apprendre en peu de temps des sciences entières, qui autrement pourroient à peine être apprises en plusieurs années. Voyez MÉTHODE, CONNOISSANCE, THÉORÈME, ALGÈBRE, &c.

L'analyse est divine, par rapport à son objet,

Figure 1. Début de l'article ANALYSE de l'Encyclopédie, t. I, p. 400



Figure 2. Fragment du Système figuré, concernant la partie Mathématiques

Mais, en parcourant la suite des désignants de cette chaîne dans le Système figuré, on constate que l'Algèbre se divise en deux parties dénommées « Algèbre élémentaire » et « Algèbre infinitésimale », et que l'on ne trouve pas à cet endroit le terme Analyse⁶ ! Dès le tome I de l'*Encyclopédie*, où est publié le Système figuré des connaissances humaines, et pour un article important rédigé par l'un des deux éditeurs, apparaît déjà un dysfonctionnement du système des désignants mis en place.

On trouve, certes, le terme Analyse dans le Système figuré mais ailleurs, au bout de la chaîne : Entendement, Raison, Philosophie, Science de l'Homme, Logique, Art de penser, Méthode, Démonstration, Analyse. C'est le sens de l'analyse, comme méthode opposée à la synthèse, ce qui correspond au troisième article ANALYSE de l'*Encyclopédie*, où la notion est située en *Logique* (mais sans que soit explicitée la chaîne des désignants telle qu'on l'a indiquée ci-dessus)⁷.

mathématiques mixtes, qui ont pour objet les propriétés de la grandeur concrète (voir l'article MATHÉMATIQUE OU MATHÉMATIQUES de l'*Encyclopédie*).

6. La situation est la même dans l'« Explication détaillée du système des connaissances humaines ».

7. Dans le Système figuré, on trouve aussi, dans le cadre des Mathématiques mixtes, l'expression classique « Analyse des hazards ». La définition est donnée à l'article HAZARDS (ANALYSE DES) : « [c'] est la science du calcul des probabilités ».

Si l'on écarte cette acception du terme analyse comme méthode opposée à synthèse, et si l'on revient au contenu du premier article, dont la chaîne des désignants semblaient nous conduire à l'analyse considérée comme domaine (sous-domaine de l'algèbre), on s'aperçoit que la situation reste complexe. D'Alembert donne, en effet, la définition suivante : « ANALYSE [...] est proprement la méthode de résoudre les problèmes mathématiques, en les réduisant à des équations » (*Enc.*, I, 400b). A ce stade, l'analyse apparaît plutôt comme une méthode que comme une science⁸.

Cependant, plus loin, d'Alembert écrit :

L'analyse est divisée, par rapport à son objet en Analyse des quantités finies et Analyse des quantités infinies.

Analyse des quantités finies est ce que nous appellons autrement Arithmétique spéculaire ou Algèbre. [...]

Analyse des quantités infinies, ou des infinies, appelée aussi la nouvelle Analyse, est celle qui calcule les rapports des quantités qu'on prend pour infinies, ou infiniment petites. Une de ses principales branches est la méthode des fluxions, ou le calcul différentiel. [...] (*Enc.*, I, 400b-401a).

Dans ce deuxième extrait de l'article, l'analyse apparaît comme une science, avec ses objets propres qui sont les quantités. L'algèbre est située alors comme une partie de l'analyse, celle traitant des quantités finies.

On peut donc constater l'ambivalence du statut de l'analyse et de son rapport à l'algèbre, dans cet article de l'*Encyclopédie* : est-ce une méthode ou un domaine ? Et si c'est un domaine, est-ce un sous-domaine de l'algèbre ou, inversement, l'algèbre est-elle un sous-domaine de l'analyse ? Ou bien encore, analyse et algèbre sont-elles des dénominations synonymes⁹ ?

Désignants des articles de calcul différentiel et intégral

On a vu que la chaîne des désignants de l'article Analyse renvoyait, dans le Système figuré, à l'une des deux branches de l'Algèbre, qui ne

8. Rappelons que, dans l'*Encyclopédie*, les Mathématiques sont définies comme « la science qui a pour objet les propriétés de la grandeur entant qu'elle est calculable ou mesurable » ; la Géométrie comme « la science des propriétés de l'étendue » ; l'Algèbre comme la « science du calcul des grandeurs considérées généralement » ; l'Arithmétique étant la « science des nombres ».

9. « L'*Analyse*, pour résoudre les problèmes, employe le secours de l'Algèbre, ou calcul des grandeurs en général : aussi ces deux mots, *Analyse*, *Algèbre*, sont souvent regardés comme synonymes. » (*Enc.*, I, 400b), écrit aussi d'Alembert dans son article ANALYSE.

peut être que l'Algèbre infinitésimale, différentielle et intégrale¹⁰. Il est donc naturel de regarder quels sont les désignants utilisés pour les articles consacrés aux concepts fondamentaux du calcul différentiel et intégral. Or, on constate que la plupart des désignants utilisés pour ces concepts sont relatifs non à l'algèbre mais à la géométrie¹¹, ce qui correspond à l'autre branche des mathématiques pures dans le Système figuré : on trouve *Géométrie* tout court (articles DIFFERENTIER, INFINIMENT PETIT), *haute Géométrie* (article DIFFÉRENTIEL) ou, surtout, *Géométrie transcendante* (articles EXPONENTIEL, FLUXIO-DIFFÉRENTIEL, FLUXION, INTÉGRALE). Cela correspond à la tradition où le calcul infinitésimal apparaissait essentiellement comme une nouvelle méthode pour étudier des objets géométriques. On trouve aussi utilisés les désignants : *Mathématiques transcendantes* (article INTÉGRAL) ou simplement *Mathématiques* (article LIMITE). Le désignant *Algèbre* apparaît peu (articles Série ou Suite, Convergent). Le désignant *Analyse* n'est quasiment pas utilisé (article Retour des suites : *Analyse sublime*). On voit la complexité voire la confusion de la situation. L'article VARIABLE a même le désignant double *Algèbre & Géométrie*.

Cette situation éclatée ne correspond pas aux déclarations d'intention de l'éditeur d'Alembert, dans le Discours préliminaire, sur le rôle des désignants pour articuler l'ordre alphabétique du Dictionnaire et l'ordre encyclopédique du Système figuré¹². Outre l'intérêt sans doute limité de d'Alembert pour le travail classificatoire¹³, on peut penser que cela reflète aussi l'état des mathématiques au milieu du XVIII^e siècle, période de transition où, par exemple, dans les Mémoires de l'Académie des sciences de Paris les travaux de Calcul intégral sont encore souvent classés en Géométrie alors qu'apparaissent de plus en plus des classements en Algèbre¹⁴.

10. Cf. ci-après, section IV.

11. Cela vaut aussi bien pour les sept premiers volumes où d'Alembert était coéditeur de l'*Encyclopédie* que pour les volumes suivants.

12. Une certaine cohérence apparaît davantage dans les adjectifs que dans les substantifs, avec l'utilisation fréquente des qualificatifs « transcendante(s) », « sublime », « haute », ce qui montre une volonté de marquer le caractère non élémentaire des concepts du calcul infinitésimal. On verra l'importance de cet aspect des choses ci-après, à la section IV.

13. Voir, par exemple, d'Alembert, *Discours préliminaire de l'Encyclopédie*, introduit et annoté par M. Malherbe, Paris, Vrin, 2000, p. 110.

14. Voir C. Gilain, « Calcul intégral et algèbre au XVIII^e siècle », Associazione Subalpina *Mathesis* (Seminari 2006), p. 93-101.

Les planches d'Analyse

Il est cependant un lieu où le terme Analyse figure en bonne place dans l'*Encyclopédie* : ce sont les planches de figures. Il y a, en effet, à côté des planches des autres sciences mathématiques (Géométrie, Arithmétique, Algèbre, Mécanique, etc.) deux planches étiquetées « Analyse ». On trouve les références aux figures (au nombre d'une cinquantaine) de ces deux planches dans les articles suivants :

Conchoïde, Différentiel / Calcul différentiel, Maximum, Rebroussement, Courbe, Développées, Cissoïde, Tangente, Resecte, Origine, Rayon, Osculation, Lemniscate, Rectification, Quadratrice, Spirale logarithmique, Lieu géométrique, Circonscrit, Ambigène / Hyperbole ambigène, Approche, Nœud, Conjuguée / Ovale conjuguée, Folium.

Ces articles ont comme désignant *Géométrie* ou, parfois, *Géométrie transcendante*¹⁵. En regardant leur contenu, on constate qu'ils concernent des objets géométriques étudiés, en général, à l'aide du calcul infinitésimal ; on est donc dans le cadre de l'application de ce calcul à la géométrie. Cela confirme le lien existant entre le calcul infinitésimal et la catégorie Analyse.

II. La Cyclopædia de Chambers

Comme on l'a dit dans l'introduction, il est nécessaire de revenir à la *Cyclopædia* de Chambers pour apprécier l'apport propre de l'*Encyclopédie* à cette question de l'analyse¹⁶. On trouve, dans la *Cyclopædia* un article « Analysis », qui se subdivise aussi en plusieurs sous-articles (avec les sens du terme en Logique, en Chimie, etc.).

Pour le sens en Mathématiques, on a la définition suivante : « ANALYSIS, in mathematics, a method of solving, or resolving mathematical problems. » Il s'agit donc d'un sens de méthode, avec une phrase qui semble proche de la définition que va donner d'Alembert dans l'*Encyclopédie*. Mais la suite montre que Chambers a d'abord en vue ici la conception traditionnelle de l'analyse comme méthode générale opposée

15. Dans le Système figuré, la géométrie transcendante constitue la seconde branche de la géométrie, l'autre branche étant la géométrie élémentaire. Celle-ci étant la géométrie de la droite et du cercle, celle-là étudie les propriétés des autres lignes courbes.

16. La *Cyclopædia* a connu plusieurs éditions, après la première, en deux volumes, datée de l'année 1728. Pour un point sur les recherches concernant les éditions utilisées par les encyclopédistes, voir Irène Passeron, « Quelle(s) édition(s) de la *Cyclopædia* les encyclopédistes ont-ils utilisée(s) ? », RDE, 40-41(2006), p. 287-292. Nous avons ici utilisé principalement la 2^e édition, publiée à Londres en 1738, en vérifiant qu'il n'y avait pas de différence avec la 5^e édition de 1742, pour les passages qui nous occupent.

à la synthèse, alors que d'Alembert précise d'emblée dans sa phrase de définition que l'Analyse est une méthode pour résoudre les problèmes « en les réduisant à des équations », établissant ainsi tout de suite le lien avec l'Algèbre.

Cependant, un peu plus loin, on trouve cette assertion de Chambers :

ANALYSIS, is divided, with regard to its object, into that of *finites*, and that of *infinites*.

ANALYSIS of *finite Quantities*, is what we otherwise call *specious arithmetic*, or *algebra*. [...]

ANALYSIS of *infinites*, called also the *New ANALYSIS*, is particularly used for the *method of fluxions*, or the *differential calculus*.

Ce passage correspond presque mot à mot à celui de l'article de d'Alembert, que l'on a cité précédemment, qui apparaît donc essentiellement comme une traduction de la *Cyclopædia*. Ce passage oriente la définition dans le sens de l'Analyse conçue comme un domaine du savoir, comprenant deux sous-domaines dont l'un est l'Algèbre. L'article ANALYSIS de la *Cyclopædia* manifeste donc la même ambivalence entre les sens de méthode et de science que l'on retrouve chez d'Alembert dans l'*Encyclopédie*.

Cependant, il y a dans la *Cyclopædia* un élément intéressant, sans équivalent dans l'*Encyclopédie* : la présence, après l'article ANALYSIS d'un autre article intitulé ANALYTICS, terme dont voici la définition : « ANALYTICS, Analytica, the science or doctrine, and use of *Analysis*. See ANALYSIS » C'est un terme qui correspondrait au français « Analytique » mais, si ce mot est couramment utilisé comme adjectif, il l'est rarement comme substantif ; il peut l'être cependant dans certains contextes philosophiques et on le trouve ainsi dans le Prospectus de 1745 de l'*Encyclopédie* contenant une traduction du tableau de Chambers¹⁷.

L'usage du terme « doctrine » par Chambers oriente ici davantage la définition dans le sens d'un domaine, d'une science. Cela est confirmé par la consultation du tableau des connaissances que Chambers fait figurer dans la Préface de son ouvrage. Plus précisément, l'« Analytics » est située, dans le cadre des Mathématiques pures, comme l'une des deux branches de l'« Arithmetic », l'autre étant l'« Algebra ». Elle figure ainsi dans la liste des 47 domaines – sciences ou arts – du tableau, sur lesquels Chambers, dans sa préface, écrit une note, en donnant pour chacun une définition et un sommaire des principaux thèmes correspondants.

17. Il est reproduit, page 39, dans le cadre de la traduction française de la Préface de la *Cyclopædia* par Michel Malherbe, publiée dans RDE, 37 (2004).

Cependant, il ne faut pas surestimer la cohérence de cette dualité Analysis / Analytics figurant dans la *Cyclopædia* : on peut retrouver avec le terme Analytics la même hésitation sur la distinction méthode / domaine et, dans ce dernier cas, sur le contenu du domaine. Ainsi, si l'on considère la note correspondante de Chambers, on y lit : « 9 ANALYTICS, or the resolution of Problems by species, or symbolical expressions. » (*Cyclopædia*, p. iv) ; ce qui semble plutôt orienter le terme dans un sens de méthode utilisant l'Algèbre, laquelle est définie comme la « doctrine of Equations ». Remarquons, par ailleurs que c'est dans l'article ANALYTICS que l'on trouve une bibliographie des principaux ouvrages sur l'Analyse des infinis¹⁸, à partir de Newton¹⁹ et Leibniz.

Un même mélange des deux termes se retrouve dans les planches de figures (très proches de celles reprises dans l'*Encyclopédie*) : elles sont étiquetées « Analysis », mais les références dans les articles peuvent renvoyer indifféremment à « pl[ate] Analysis » ou « pl. Analytics ».

III. Le Supplément à l'Encyclopédie

Deux éléments du *Supplément*, qui paraît en 4 volumes en 1776 et 1777, intéressent notre sujet.

Le premier est un ajout à l'article ANALYSE de d'Alembert dans l'*Encyclopédie*, qui est présenté ainsi par son auteur, Jean de Castillon :

ANALYSE (*Mathématiques*). Le judicieux et profond écrivain, qui a composé l'article Analyse du *Dictionnaire des sciences, etc.*, s'est borné au sens que les modernes donnent à ce mot ; et, dans ce sens, il a traité ce sujet d'une manière digne de lui dans l'article cité, et dans les autres auxquels il renvoie. Cependant, je ne crois pas inutile de dire quelque chose de la méthode des anciens. (*Suppl.*, I, 385a)

Sans reprendre à son compte, tout en les citant, les propos de savants anglais sur la supériorité de la méthode géométrique des anciens, Castillon, après avoir rappelé les avantages des calculs des modernes, justifie son article en ajoutant : « Il me semble cependant qu'on tirerait encore plus de parti des calculs, si l'on faisait plus d'usage de quelques théorèmes que les anciens nous ont laissés²⁰. » (*Suppl.*, I, 386a)

18. Cependant, la liste des thèmes figurant dans la note 9, qui comprend aussi l'analyse combinatoire et l'analyse des hasards, montre que si l'*Analytics* contient l'Analyse des infinis, il ne s'y réduit pas pour Chambers.

19. Sur Newton et la notion d'analyse, voir Marco Panza, *Newton et les origines de l'analyse : 1664-1666*, Paris, Librairie A. Blanchard, 2005.

20. Il s'agit, bien sûr, de théorèmes de géométrie.

Le deuxième élément nouveau du *Supplément* est la contribution de Condorcet que, dès 1771, d'Alembert a sollicité pour actualiser les articles de mathématiques de l'*Encyclopédie*, en particulier ceux de calcul intégral, domaine dont Condorcet est spécialiste²¹. L'apport de celui-ci est important, non seulement par le contenu des vingt-cinq articles qu'il rédige, entre 1771 et 1774, mais par l'orientation très analytique de sa contribution (à l'opposé de la démarche de Castillon)²². De plus, on constate l'introduction dans huit de ses articles du désignant *Calcul intégral*, phénomène intéressant pour une double raison : Condorcet s'écarte ainsi de la tendance dominante de l'*Encyclopédie* qui, par les désignants utilisés, classait souvent en *Géométrie*, on l'a vu dans la section I, les concepts relatifs au calcul différentiel et intégral ; mais il n'utilise pas la terminologie du Système figuré, qui l'aurait conduit à introduire le désignant *Algèbre intégrale*, expression inusitée dans les publications des mathématiciens²³.

IV. L'*Encyclopédie méthodique*, *Mathématiques*

Le nouveau grand projet éditorial du libraire Charles-Joseph Pancoucke, au début des années 1780, est une *Encyclopédie méthodique, ou par ordre de matières*²⁴. A un classement alphabétique de tous les articles dans un seul Dictionnaire, avec l'usage de désignants²⁵ renvoyant aux domaines du savoir disposés dans le Système figuré de l'*Encyclopédie*, est substitué pour chaque science ou art un Dictionnaire particulier où l'ordre de présentation alphabétique est complété par une Table donnant un ordre méthodique de lecture permettant de transformer le Dictionnaire en Traité complet. C'est en tout cas le projet de l'éditeur affirmé dans sa présentation de la *Méthodique*, en 1781 :

21. Voir C. Gilain, « Condorcet, les mathématiques et le *Supplément à l'Encyclopédie* », *Lekton*, III-1 (1993), p. 79-92.

22. Condorcet, disciple de d'Alembert mais influencé aussi par Euler et Fontaine, a développé une démarche analytique radicale dans ses travaux de mathématiques pures, notamment ceux de calcul intégral (voir C. Gilain, « Condorcet et le calcul intégral », dans R. Rashed, éd., *Sciences à l'époque de la Révolution française. Recherches historiques*, Paris, Librairie A. Blanchard, 1988, p. 85-147).

23. A deux reprises – articles HOMOGÈNES et RICATI (*équation de*) –, Condorcet utilise des désignants doubles : *Algèbre. Calcul intégral*, ce qui met l'accent sur le rapprochement du calcul intégral de l'algèbre et son éloignement de la géométrie.

24. Un ouvrage, issu d'un colloque international, a récemment été consacré à l'*Encyclopédie méthodique* : C. Blankaert et M. Porret, éd., *L'Encyclopédie méthodique (1782-1832), des Lumières au positivisme*, Genève, Librairie Droz, 2006.

25. On trouve encore des désignants dans la *Méthodique*. Voir ci-après pour une étude de leur rôle.

A la tête de chaque Dictionnaire, il y aura un Discours préliminaire & un Tableau d'analyse, pour indiquer, comme nous l'avons dit, l'ordre dans lequel tous les mots doivent être lus, comme si chaque Dictionnaire n'était qu'un Traité didactique : par ce moyen le Lecteur voit, pour ainsi dire, d'un seul coup-d'œil le tableau de chaque Science & la liaison de tous les mots qui y ont rapport, ou plutôt de toutes les idées qui en sont les élémens.²⁶

On va le voir, le cahier des charges ainsi fixé par Panckoucke a été particulièrement bien suivi pour la partie *Mathématiques*²⁷, qui paraît en trois volumes de textes, en 1784, 1785 et 1789 (le recueil de planches paraissant en 1787). Le nom de d'Alembert figure encore sur la page de titre de ces volumes, comme coauteur, car nombre de ses articles mathématiques de l'*Encyclopédie* sont repris ici, bien que souvent complétés ; cependant, il n'a pas participé directement à cette nouvelle entreprise encyclopédique et est décédé avant sa publication. Mis à part l'astronomie dont s'occupe Lalande, ce sont les disciples de d'Alembert, Bossut et Condorcet, qui s'occupent de cette partie, rejoints par Charles à partir du tome II. Bossut en est l'éditeur principal : il signe la partie du Prospectus²⁸ présentant le Dictionnaire de mathématiques ainsi que le Discours préliminaire de celui-ci, consacré à l'histoire des mathématiques.

Particulièrement intéressant pour notre sujet est la « Table de lecture », placée à la fin du tome III. Celle-ci, précisent les éditeurs, vise à atteindre le but le plus important de ce Dictionnaire de mathématiques : servir d'Eléments à ceux qui n'auraient sous la main que cet ouvrage pour toute bibliothèque mathématique. La Table classe les principaux articles selon l'ordre dans lequel ils doivent être lus ; ainsi, selon le vœu de Panckoucke, ce Dictionnaire de mathématiques pourra constituer un véritable traité, indiquent les éditeurs de cette partie. De plus, la Table propose une classification ordonnée des sciences mathématiques en dix parties :

1. Arithmétique ;
2. Géométrie élémentaire et Trigonométrie rectiligne²⁹ ;
3. Algèbre ;

26. *Mercure de France*, 8 décembre 1781, p. 58 ; ou *Encyclopédie méthodique. Beaux-Arts*, t. I, 1788, p. (liijb).

27. Pour une première synthèse sur les mathématiques dans la *Méthodique*, voir A. Coste et P. Crépel, « Prospectus pour une étude du dictionnaire de *Mathématiques* de l'*Encyclopédie méthodique* », dans C. Blankaert et M. Porret, o.c. note 24, p. 493-519.

28. Voir *Mercure de France*, 8 décembre 1781, p. 59-60 ; ou *Encyclopédie méthodique. Beaux-Arts*, t. I, 1788, p. (viiij – xix).

29. Une coquille d'imprimerie a fait disparaître la Géométrie élémentaire dans la liste donnée au début de la Table de lecture, mais elle occupe bien cette place dans le tableau (*Méthodique*, III, p. 182).

TABLE DE LECTURE.		183
ALGÈBRE.		
Algèbre.	}	deuxièmes articles.
Addition,		
Soustraction,		
Multiplication,		
Division,		
Extraction,		
Fraction algébrique.		
Exposant.		
Progression.		
Equation, (dans le Dictionnaire & dans le Supplément.)		
Cas irréductible.		
Racine.		
Racines égales.		
Racines commensurables en partie, (dans le Supplément.)		
Approximation, (jusqu'à l'étoile; le reste doit se réserver pour l'analyse.)		
Indéterminé, (l'article marqué O seulement.)		
APPLICATION DE L'ALGÈBRE A LA GÉOMÉTRIE.		
Application de l'Algèbre à la Géométrie, & de la Géométrie à l'Algèbre.		
Conique.		
Conjugué.		
Construction.		
Courbes, (jusqu'aux courbes & doubles courbures, exclusivement.)		
Parabole.		
Ellipse.		
Hyperbole.		
Asymptote.		
Lien géométrique.		
Trigonométrie sphérique.		
ANALYSE.		
Analyse.		
Analytique.		
Synthèse.		
Calcul aux différences finies. (Après le mot différences, Arithmétique.)		
Différentiel.		
Calcul différentiel,	}	à la suite du mot diffé-
Equation différentielle,		
Logarithme, (le reste de l'article.)		
Exponentiel.		
Tangente.		
Rayon osculateur.		
Série.		
Maximum.		
Indéterminé, (les deux autres articles.)		
Intégral, (les premier; troisième & quatrième articles.)		
Rectification.		
		Quadrature, (le dernier article.)
		Tangente, (méthode inverse des)
		Quadrature, (l'avant dernier article.)
		Substitution, (calcul intégral.)
		Homogène.
		Linéaire, (calcul intégral.)
		Possible, (équations possibles, calcul intégral.)
		Ricci.
		Equations aux différences finies.
		Maximum, (calcul intégral.)
		Variation.
		Intégral, (le cinquième article.)
		Partielle.
		Arbitraire, (dans le Supplément.)
MÉCANIQUE.		
		Mécanique.
		Statique.
		Puissance, (Mécanique.)
		Composition du mouvement.
		Moment.
		Equilibre.
		Gravité.
		Poids.
		Centre de gravité.
		Machine funiculaire, (au mot Funiculaire.)
		Lévier.
		Poulie.
		Treuil.
		Plan incliné.
		Cote.
		Vit.
		Dynamique.
		Elasticité.
		Elastique.
		Mouvement.
		Percussion.
		Pesanteur.
		Pendule.
		Oscillation.
		Tasochrone.
		Trochaire.
		Gravitation.
		Trajectoire, (Mécanique.)
		Frottement.
HYDRODYNAMIQUE.		
		Fluide.
		Spécifique.
		Hydrostatique.
		Hydrodynamique.
		Hydraulique; & de suite machines hydrauliques
		Contraction de la veine fluide.
		Résistances des fluides.
		Aubes.
		Air.
		Ecoulement.
		Pompe.

Figure 3 : Table de lecture, *Méthodique*, III, p. 183

4. Application de l'Algèbre à la Géométrie ;
5. Analyse ;
6. Mécanique ;
7. Hydrodynamique ;
8. Optique, Dioptrique, Catoptrique ;
9. Astronomie ;
10. Perspective.

On constate que les cinq premières parties correspondent aux Mathématiques « pures » et les cinq dernières aux Mathématiques « mixtes », selon la division figurant dans l'*Encyclopédie* et classique à l'époque. Ce qui est, en revanche, nouveau, c'est l'introduction explicite de l'Analyse comme une science mathématique à part entière, distincte en particulier de l'Algèbre.

Nous allons regarder en détail les articles figurant dans cette partie Analyse de la Table de lecture, pour essayer de comprendre ce qui les caractérise, notamment par rapport aux articles d'Algèbre. La liste comporte une trentaine d'articles ou sous-articles³⁰. Dans notre présentation ci-après, on a gardé l'ordre des articles préconisé, en regroupant toutefois les sous-articles avec les articles correspondants. On y a fait figurer les indications suivantes :

- le titre de l'article ou du sous-article en respectant la typographie originale (grandes capitales, petites capitales ou minuscules en italique) ;
- le(s) désignant(s) éventuel(s) en italique (entre parenthèses, sauf pour les n^{os} 21 et 25) ;
- l'auteur de l'article (sinon, on signale que l'article n'est pas signé³¹) ;
- l'ouvrage où est apparu cet article pour la première fois (*Encyclopédie*, *Supplément* ou *Méthodique*).

Notons que quelques articles sont partagés, par les éditeurs, entre la rubrique Analyse et la rubrique Algèbre (voire la rubrique Arithmétique).

1. APPROXIMATION (*Algèbre*) :
 - 1^{re} partie : classée en Algèbre [Bossut – *Méthodique*]
 - 2^e partie : classée en Analyse [Condorcet – *Supplément*, avec le désignant *Mathématiques*]
2. ANALYSE :
 - 1^{re} partie : [d'Alembert – *Encyclopédie*] ;
 - 2^e partie, ANALYSE (*Mathématiques*) : [Castillon – *Supplément*].

30. Pour chaque rubrique, il ne s'agit que des « principaux » articles, précisent les éditeurs.

31. Lorsque l'article n'est pas signé, il est très probable qu'il ait été écrit par l'un des éditeurs.

3. ANALYTIQUE (*Mathématiques*) : [d'Alembert – *Encyclopédie*]
4. SYNTHÈSE (*Mathématiques*) : [Charles – *Méthodique*].
5. DIFFERENCE (*Arithmétique et Algèbre*) / CALCUL AUX DIFFÉRENCES FINIES : [Bossut – *Méthodique*].
6. DIFFÉRENTIEL (*haute Géométrie*) / CALCUL différentiel / EQUATION DIFFÉRENTIELLE : [d'Alembert – *Encyclopédie*]
7. LOGARITHME (*Arithmétique*) : [d'Alembert – *Encyclopédie*]
– 1^{re} partie : classée en Arithmétique
– 2^e partie (logarithme des nombres négatifs et développements en séries entières) : classée en Analyse
8. EXPONENTIEL (*Géométrie transcendante*) :
[d'Alembert – *Encyclopédie*]
9. TANGENTE (*Géométrie*) / TANGENTES (*Méthode inverse des*) :
Articles de d'Alembert dans l'*Encyclopédie*, réécrits ici (niveau plus élevé) : [non signés - *Méthodique*].
10. RAYON (*Géométrie*) / Rayon osculateur : [La Chapelle – *Encyclopédie*];
article plus développé ici : [non signé – *Méthodique*].
11. SÉRIE ou SUITE (*Algèbre*) :
– 1^{re} partie : [d'Alembert – *Encyclopédie*]
– 2^e partie : [Condorcet – *Supplément*]
12. MAXIMUM, ou plus grand en *Mathématiques (analyse)* :
[d'Alembert – *Encyclopédie*], très différent ici : [non signé – *Méthodique*]
– MAXIMUM (*Géométrie. Analyse*) : conditions de maximum
[Condorcet – *Supplément*]
13. INDÉTERMINÉ (*Mathématiques*)
– 1^{er} article : classé en Algèbre : [d'Alembert – *Encyclopédie*]
– INDÉTERMINÉ (*fonctions indéterminées*) : [non signé – *Méthodique*].
– INDÉTERMINÉS, *problèmes indéterminés (Algèbre. Analyse)* :
[Condorcet – *Supplément*]
– *Méthode des coefficients indéterminés* : [Condorcet – *Supplément*]
– *Séparation des indéterminées* : [Condorcet – *Supplément*]
14. INTÉGRAL (*Mathématiques transcendantes*)³² :
– 1^{er} article : [d'Alembert – *Encyclopédie*]

32. Le deuxième article, qui était celui écrit par Condorcet pour le *Supplément*, semble ne pas avoir été retenu sur la liste de la Table de lecture ; peut-être est-ce dû à son abord difficile, complexité redoublée par le moment de sa rédaction (voir C. Gilain, *op. cit.* note 21, p. 86-88).

- 3^e INTÉGRAL (*Calcul intégral des équations en différences finies*) :
[Charles – *Méthodique*].
- 4^e INTÉGRAL (*Calcul intégral des équations en différences mêlées*) :
[Charles – *Méthodique*].
- 5^e INTÉGRAL (*Calcul intégral des équations en différences partielles*) :
[Charles – *Méthodique*].
- 15. RECTIFICATION (*terme de Géométrie*) :
[d'Alembert – *Encyclopédie*] ; modifié : [Charles
– *Méthodique*]
- 16. QUADRATURE :
 - Dernier article QUADRATURE [intégration des différentielles rationnelles, binômes, etc.] : [non signé – *Méthodique*]
 - Avant-dernier article QUADRATURE (*Calcul intégral*) :
[Condorcet – *Supplément*]
- 17. SUBSTITUTIONS (*Calcul intégral*) *Méthode des substitutions* :
[Condorcet – *Supplément*]
- 18. HOMOGENES (*Algèbre. Calcul intégral*) :
[Condorcet – *Supplément*]
- 19. LINÉAIRES, *équations linéaires* (*Calcul intégral*) :
[Condorcet – *Supplément*]
- 20. POSSIBLES, *équations possibles* (*Calcul intégral*) :
[Condorcet – *Supplément*]
- 21. RICATI (*équation de*) *Algèbre. Calcul intégral* :
[Condorcet – *Supplément*]
- 22. EQUATIONS *aux différences finies* : [Condorcet – *Supplément*]
- 23. VARIATION [calcul des variations] : [Charles – *Méthodique*]
- 24. PARTIELLES, *équations aux différences partielles* (*Calcul intégral*) :
[Condorcet – *Supplément*]
- 25. ARBITRAIRE, *Analyse (fonction)* : [Charles – *Méthodique*].

Quelle cohérence peut-on trouver dans cette liste ? Quel statut de l'analyse mathématique en ressort-il ? On constate que, pour l'essentiel, ces articles correspondent aux objets et théories mathématiques qui font intervenir, dans leur définition ou dans leur étude, des quantités *infinies* (calcul différentiel, calcul intégral et leurs applications à la géométrie). Si l'on reprend les extraits, vus précédemment aux sections I et II, des définitions données dans l'*Encyclopédie* et dans la *Cyclopædia*, la rubrique Analyse de la *Méthodique* correspond à ce qui y était appelé alors l'« analyse des quantités infinies » ou « nouvelle analyse », l'Algèbre

correspondant à ce qui était nommé l'« analyse des quantités finies »³³. Si l'on reprend maintenant l'arbre des connaissances, l'Analyse prendrait ainsi la place de l'« Algèbre infinitésimale » du Système figuré de l'*Encyclopédie* ou encore celle de l'« Analytics » de la *Cyclopædia*. On voit donc que la *Méthodique* formalise ce qui était en germe dans l'*Encyclopédie* : donner un statut spécifique à cette nouvelle analyse qu'est le calcul infinitésimal.

Sont aussi classés dans cette rubrique « Analyse » les objets ou les théories qui font intervenir des opérations en nombre infini sur des quantités finies avec l'article SÉRIE OU SUITE, alors que ce thème figurait traditionnellement à l'époque dans les traités d'algèbre, avec la théorie des équations algébriques³⁴. Enfin, on y trouve quelques articles de type géométrique, concernant l'étude des courbes à l'aide du calcul différentiel et intégral (tangente, rayon osculateur, rectification) ; ce sont des articles qui auraient pu figurer dans une rubrique Application de l'Analyse à la Géométrie, qui n'apparaît pas dans la Table, alors qu'y figure une partie « Application de l'Algèbre à la Géométrie ».

En ce qui concerne ce dernier type d'articles, ajoutons que deux planches de la *Méthodique* sont étiquetées « Mathématiques, Analyse », qui contiennent essentiellement les mêmes figures que les planches étiquetées « Analyse » dans l'*Encyclopédie*. Les deux-tiers des articles correspondant à ces figures, dont on a donné la liste à la section I, ne figurent pas dans la Table de lecture, laquelle ne contient, en fait, qu'une sélection d'articles. Pour ce qui concerne les articles qui figurent dans la Table, cinq sont classés dans la rubrique Analyse et deux dans la rubrique Application de l'Algèbre à la Géométrie.

Les articles classés en Analyse introduits dans le *Supplément* ou dans la *Méthodique* utilisent très peu de figures : aucune pour les articles rédigés par Condorcet ; trois pour les articles de Charles (article INTÉGRAL / CALCUL INTÉGRAL DES ÉQUATIONS EN DIFFÉRENCES FINIES ; article RAYON OSCULATEUR) auxquelles il faut ajouter deux figures relatives aux cordes vibrantes (article INTÉGRAL / CALCUL INTÉGRAL DES ÉQUATIONS EN DIFFÉRENCES PARTIELLES), que l'on trouve à la planche 5 de la rubrique « Mécanique ».

33. Appelée aussi parfois « analyse ordinaire ». Voir, par exemple, le début de la préface de Fontenelle à l'*Analyse des infiniment petits, pour l'intelligence des lignes courbes* de L'Hôpital, publiée en 1696 : « L'Analyse qu'on explique dans cet ouvrage, suppose la commune ; mais elle en est fort différente. L'analyse ordinaire ne traite que des grandeurs finies ; celle-ci penetre jusques dans l'infini même. »

34. L'étude des suites finies reste ici en Algèbre, dans l'article PROGRESSION.

Les désignants de la Méthodique

Si on regarde les désignants des articles classés en Analyse dans la Table de lecture, on doit distinguer deux cas :

- si l'article existait déjà dans l'*Encyclopédie* ou dans le *Supplément*, en général on retrouve les mêmes désignants que dans les publications antérieures³⁵ ;
- si, par contre, il s'agit d'un nouvel article de la Méthodique, en général il ne possède pas de désignant.

De cela, il ressort que la présence des désignants dans la Méthodique a essentiellement un caractère résiduel et n'est pas connectée à la Table de lecture, laquelle ne remplace pas sur ce point le Système figuré de l'*Encyclopédie*.

Il y a cependant quelques exceptions intéressantes à cette constatation générale. Ainsi, l'article FONCTION, écrit par d'Alembert, auquel était attribué le désignant *Algèbre* dans l'*Encyclopédie* a dans la *Méthodique* le désignant *Analyse*, alors que le contenu est exactement le même (cependant, il ne fait pas partie des articles sélectionnés pour la Table de lecture³⁶). Par ailleurs, on trouve dans le Supplément figurant au tome III de la *Méthodique*, l'article ARBITRAIRE (*fonction*), rédigé par Charles et complétant son article sur le calcul intégral aux différences partielles. Cet article, qui a été ajouté en dernier sur la liste de la rubrique Analyse de la Table de lecture, comporte effectivement le désignant *Analyse* ; on peut penser que cette cohérence n'est pas fortuite même si elle reste locale³⁷.

Marques et facteurs de l'autonomisation de l'Analyse

On l'a vu, la place de l'analyse mathématique dans la classification des sciences reste ambivalente dans l'*Encyclopédie* : les concepts du calcul différentiel et intégral sont souvent encore reliés à la géométrie

35. Ce n'est pas le cas cependant pour les chaînes de désignants. Si la chaîne est restée à l'article MATHÉMATIQUES OU MATHÉMATIQUE, c'est en fait une exception : les sciences mathématiques fondamentales – Arithmétique, Géométrie, Algèbre, Analyse –, qui servent souvent de désignants pour les autres articles, ne comportent plus de telles chaînes.

36. Pourtant, L. Euler, dans la préface de son *Introductio in analysin infinitorum* (Lausanne, 1748), souligne que les « fonctions de variables » sont l'objet de l'Analyse infinitésimale. Cela représentait une étape importante dans l'autonomisation du domaine vis-à-vis de la géométrie ; par contre, sa conception conduisait plutôt à rapprocher qu'à distinguer l'analyse infinitésimale et l'analyse « ordinaire », c'est-à-dire l'algèbre.

37. On peut d'ailleurs remarquer que dans ce court Supplément figurent deux autres articles, non signés, comportant le désignant *Analyse* (ce qui représente une augmentation importante de l'usage de ce désignant) ; ces articles sont consacrés à des courbes (Cautistique, Lintéaire), étudiées à l'aide du calcul infinitésimal.

par leurs désignants alors que le calcul infinitésimal est placé en algèbre dans le Système figuré. Avec la contribution de Condorcet et les désignants utilisés, le *Supplément* accroît l'éloignement du calcul infinitésimal d'avec la géométrie et renforce son lien avec l'algèbre, tout en faisant apparaître une place spécifique pour le calcul intégral. La Table de lecture de la *Méthodique* marque une clarification importante : l'Analyse devient un domaine à part entière, à la fois distinct de la géométrie et de l'algèbre³⁸ ; la classification des sciences mathématiques présentée se rapproche ainsi substantiellement de celle en usage aujourd'hui.

Cependant, il ne faut pas surestimer la cohérence de la distinction algèbre – analyse de la *Méthodique* sur la seule base du critère de contenu scientifique (fini *versus* infini). Cela se manifeste, notamment, dans les quelques cas d'articles que la Table découpe pour en répartir les parties dans les rubriques algèbre et analyse respectivement. Ainsi, si l'article APPROXIMATION est divisé en deux, on constate que la première partie, classée en Algèbre, utilise aussi les séries infinies, comme la seconde partie, classée en Analyse ; cette dernière se différencie surtout ici par sa nouveauté et sa plus grande difficulté. De même, la première partie de l'article LOGARITHME, considérée comme élémentaire, est classée en Arithmétique ; c'est la seconde partie, consacrée au problème des logarithmes des nombres négatifs et aux développements en séries entières, qui est classée en Analyse.

Le critère didactique de niveau de difficulté apparaît ainsi comme jouant également un rôle dans le classement d'un concept ou d'une théorie en Analyse, plutôt qu'en Algèbre : les articles correspondants, on l'a vu à la section I, étaient auparavant présentés dans l'*Encyclopédie* comme appartenant à la « haute » Géométrie ou à la Géométrie « transcendante ». Ce critère est d'ailleurs en accord avec le fait que l'ordre des parties des mathématiques choisi pour la Table de lecture vise explicitement à permettre l'utilisation du dictionnaire comme un traité, sur la base de l'affirmation suivante des éditeurs :

Pour étudier les Mathématiques avec avantage, il faut en étudier les différentes parties dans un ordre tel que l'étude d'une partie quelconque suppose seulement des connaissances qu'on ait pu acquérir dans l'étude des parties précédentes ; (*Méthodique*, III, p. 182a)

38. A l'article PURES (*Mathématiques pures*), non signé, on lit ainsi : « se dit des Mathématiques qui considèrent en général les propriétés de la grandeur sans application à la physique, telles que l'arithmétique, l'algèbre, l'analyse, & la géométrie. » (*Méthodique*, II, p. 682b). A l'article PUR de l'*Encyclopédie*, signé par d'Alembert, les mathématiques pures étaient divisées en trois parties seulement : algèbre, arithmétique et géométrie.

Ainsi peut-on penser qu'il y a aussi dans l'introduction de la division en deux domaines distincts - l'Algèbre et l'Analyse – une volonté de marquer clairement pour le lecteur l'existence d'un saut dans la difficulté, qui ne recouvre pas totalement mais largement, le passage de l'étude du fini à celle de l'infini.

Le rôle des divers éditeurs

Si la présentation de la Table de lecture n'est pas signée, on peut d'abord penser que l'auteur en est Bossut, éditeur principal de cette partie *Mathématiques* de l'*Encyclopédie méthodique*, dont il a rédigé le Discours préliminaire. Ce qui peut conforter cette hypothèse, c'est l'activité et les publications de Bossut. Il était bien préparé à cette démarche didactique, en tant que professeur à l'École du génie de Mézières (1752-1768), puis examinateur du corps du Génie, pour des élèves devant devenir officiers ou ingénieurs. Cette activité s'est concrétisée, notamment, par la publication, dans les années 1770, d'un *Cours de mathématiques à l'usage des élèves du corps royal du Génie*, qui va connaître plusieurs éditions.

Dans le tome I « Arithmétique et Algèbre » du *Cours*, Bossut commence par un « Discours sur les mathématiques en général » qui contient un paragraphe *Division des mathématiques* intéressant pour notre sujet. Après avoir rappelé la classification des mathématiques en Mathématiques pures et Mathématiques mixtes (ou Sciences physico-mathématiques), il divise les mathématiques pures en quatre branches³⁹ : Arithmétique, Algèbre, Analyse infinitésimale et Géométrie, ce qui correspond à la division figurant dans la Table de lecture de la *Méthodique*.

Cependant, dans le Prospectus de l'*Encyclopédie méthodique*, où Bossut apparaissait comme le seul éditeur de la partie Mathématiques⁴⁰, et annonçait⁴¹ effectivement un Discours préliminaire contenant une « Histoire abrégée des mathématiques » et une « Table ordinale des articles » pour l'ordre de lecture préconisé, il ne parlait pas de la division des sciences mathématiques de la Table, ni dans son principe, ni dans son contenu⁴². En fait, nous pensons qu'il faut sans doute associer à cette

39. Voir, par exemple, L. Bossut, *Cours de mathématiques, à l'usage des élèves du corps royal du génie*, 3^e éd., t. I, Paris, 1781, p. 11.

40. A l'exception de l'Astronomie dont Lalande avait la charge.

41. Voir *Mercur de France*, 8 décembre 1781, p. 60 ; ou *Encyclopédie méthodique. Beaux-Arts*, t. I, 1788, p. (ix).

42. Remarquons d'ailleurs que, dans le Discours préliminaire (*Méthodique*, I, p. i), Bossut donne une division des sciences mathématiques différente de celle de la Table de lecture.

initiative Condorcet et Charles, qui apparaissent comme coéditeurs l'un dès la sortie du tome I, l'autre à partir du tome II. On peut remarquer, d'ailleurs, que, à part quelques articles de d'Alembert repris de l'*Encyclopédie*, les articles classés dans la partie Analyse sont principalement de Condorcet et de Charles⁴³ ; ceux qui portent sur le calcul intégral, dans ses développements récents, sont particulièrement nombreux (environ les deux tiers de l'ensemble). On peut ainsi faire l'hypothèse que c'est l'expansion rapide de ce domaine – le calcul intégral –, depuis le milieu du XVIII^e siècle qui a conduit ces trois mathématiciens de l'Académie des sciences de Paris⁴⁴, à introduire l'Analyse comme nouvelle science mathématique, distincte à la fois de la Géométrie et de l'Algèbre, avec ses objets propres et son degré de difficulté spécifique.

Cette apparition de l'Analyse comme science mathématique autonome est une étape historique importante. Cependant, cette classification des mathématiques, avant de se stabiliser, connaîtra encore diverses péripéties, notamment dans le cadre du cours d'Analyse de l'Ecole polytechnique, à la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècle. Mais ceci est autre histoire...

Christian GILAIN,
Institut de Mathématiques de Jussieu, Université Paris 6.

43. Les articles correspondants de Condorcet étant repris du *Supplément*.

44. Disciples de d'Alembert, ils sont aussi influencés par Euler dont ils citent abondamment les œuvres.

Alain CERNUSCHI

La *Cyclopædia*, un intermédiaire entre les *Mémoires* de l'Académie des sciences et l'*Encyclopédie*

Les volumes d'*Histoire* et de *Mémoires* de l'Académie royale des sciences de Paris constituent l'une des plus importantes séries scientifiques exploitées dans l'*Encyclopédie*. Ce recyclage de textes élaborés dans un cadre très différent définit une problématique du passage de l'académique à l'encyclopédique dont nous n'envisagerons ici que quelques aspects. Pour l'aborder, je privilégierai une perspective dont il me semble qu'on ne peut guère faire l'économie pour bien formuler les questions : celle de la fabrication même de l'*Encyclopédie*, comprise dans son sens le plus concret, au niveau des opérations d'extraction, de commentaire, de référencement, que les encyclopédistes ont effectuées sur le corpus académique¹. Reconstituer la pratique des encyclopédistes en train de confectionner leurs articles à partir de ce corpus exige un travail patient de repérage des sources compilées puis de comparaison attentive des textes, discipline érudite qui permet de comprendre et d'interpréter plus finement les références encyclopédiques aux travaux académiques. Or, ce que révèle très vite ce type d'examen, c'est que la présence textuelle des travaux académiques dans l'*Encyclopédie*, que ce soit sous forme de compilation ou de résumé, ne procède pas toujours d'emprunts directs, donc de l'initiative de l'encyclopédiste, mais qu'elle passe assez souvent par le relais de Chambers.

C'est ce seul phénomène de textes académiques qui font retour par rétroversion dans les volumes français de l'*Encyclopédie* qui retiendra

1. Jacques Proust le premier avait insisté sur l'importance de prendre en compte les pratiques de fabrication de l'*Encyclopédie*. Sur ce point, je me permets de renvoyer à ma contribution « La pratique concrète des encyclopédistes. Quelques perspectives sur l'étude des encyclopédies des Lumières », in Marie Leca-Tsiomis (éd.), *Diderot, l'Encyclopédie et autres études. Sillages de Jacques Proust*, Ferney-Voltaire, 2010, p. 95-105.

notre attention ici. J'ai procédé à quelques pointages² afin de documenter les différentes manières dont cette circulation médiante des volumes académiques à l'*Encyclopédie* via la *Cyclopædia* s'est faite et se manifeste dans le texte encyclopédique ; je m'appuierai aussi sur quelques cas déjà analysés ailleurs³. Nous proposerons d'abord un état des lieux des modalités du travail de compilation et de son affichage plus ou moins explicite dans les articles. A partir de là, nous esquisserons quelques types d'enquêtes qu'il est possible d'envisager au sujet des relations entre texte académique et texte encyclopédique lorsqu'on tient compte de cette reconstitution érudite.

Pour commencer, il faut revenir à des données générales concernant la relation entre la *Cyclopædia* et l'*Encyclopédie*, et rappeler pourquoi Chambers n'est pas une source parmi d'autres de la grande entreprise française. Diderot s'en est expliqué dans son article ENCYCLOPÉDIE. Même si c'est pour minimiser la dette de son équipe envers l'érudit anglais, ce qu'il explicite du rôle de cette référence reste très révélateur :

Il n'y a presque aucun de nos collègues qu'on eût déterminé à travailler, si on lui eût proposé de composer à neuf toute sa partie ; tous auroient été effrayés, & l'*Encyclopédie* ne se seroit point faite. Mais en présentant à chacun un rouleau de papiers, qu'il ne s'agissoit que de revoir, corriger, augmenter ; le travail de création, qui est toujours celui qu'on redoute, disparoissoit [...]. (*Enc.*, V, 644d-645a)

Ce rouleau de papiers – le contexte permet de le comprendre – c'est la traduction française des articles de la *Cyclopædia* correspondant à la branche dont chaque collaborateur initial était responsable. Chambers a donc servi de canevas pour toutes les contributions encyclopédiques de la première heure⁴.

2. V. en annexe un tableau qui indique les articles repérés, à quels articles de la *Cyclopædia* ils correspondent et quels textes académiques ils exploitent. La recherche a été notamment effectuée sur la *Cyclopædia* en ligne (accessible sur le site « History of Science and Technology » de l'Université du Wisconsin : <<http://digioll.library.wisc.edu/HistSciTech/>>), en utilisant les noms de quelques académiciens français (Chambers ne mentionne pas toujours plus exactement sa source !) ; précisons que cette édition en ligne, de 1728, n'est pas celle utilisée par les encyclopédistes, et qu'un travail plus approfondi que nos quelques présentes remarques devrait documenter les variantes.

3. Alain Cernuschi, *Penser la musique dans l'Encyclopédie*, Paris, Champion, 2000. En plus des articles mentionnés plus loin, v. aussi le chapitre consacré à l'article TAREN-TULE (p. 193ss.), rapproché de TARANTULA de Chambers (qui exploitait un extrait des « Diverses observations de physique générale », du volume d'*Histoire* de l'Académie des sciences, année 1702 [dorénavant abrégé : HARS 1702], p. 16-18, rapportant des observations d'Etienne-François Geoffroy).

4. Sur les relations entre l'*Encyclopédie* et la *Cyclopædia*, voir le riche chapitre que leur consacre Marie Leca-Tsiomis dans *Ecrire l'Encyclopédie*, Oxford, 1999, p. 184-229.

On trouve assez souvent dans les articles de l'*Encyclopédie* des indications qui permettent de mesurer ce rôle de Chambers. En particulier, certains d'entre eux font apparaître à la place des marques d'auteurs la mention « Chambers. ». C'est le cas, par exemple, de CHALEUR, en *Philosophie scholastique* (III, 29b-31a) : le lecteur comprend sans hésitation que tout l'article qu'il a lu revient en fait à l'encyclopédiste anglais – y compris le compte rendu développé des expériences de Nicolas Lémery, extrait des *Mémoires* de l'Académie des sciences de 1713. On trouve d'autres articles où l'indication de source se combine avec une marque de collaborateur. Deux types de combinaison se présentent. POUDRE À CANON (XII, 190b-193b) illustre le premier : la mention « Chambers. » intervient au cours du texte, à la fin d'un paragraphe (193a), alors que la signature de Guillaume Le Blond (Q) est à la fin de l'article ; ce marquage dissocié permet au lecteur de comprendre que toute la première partie de l'article est tirée de la *Cyclopædia*⁵ – y compris, en l'occurrence, le résumé d'une théorie de l'académicien français La Hire sur l'effet explosif de la poudre⁶. En revanche, l'attribution devient problématique lorsque les marques de source et d'auteur sont associées à la fin d'un article. Ainsi CONGELATION, *terme de Physique*, est-il ponctué ainsi : « Chambers. (M) ». Cette double indication laisse entendre que l'encyclopédiste français, dans le cas présent Paul-Jacques Malouin, a dû « broder » sur la trame chambersienne. Mais force est de remonter à la source anglaise pour mesurer l'importance de la variation et des ajouts. Et il arrive que cette comparaison révèle que l'encyclopédiste n'a rien changé à la version traduite de l'anglais ! C'est d'ailleurs le cas de l'article en question, qui reproduit in extenso l'article anglais FREEZING, sans autres modifications que de très légères réécritures stylistiques. La marque de l'encyclopédiste signale donc, dans ces cas-là, un responsable de domaine et non une intervention d'auteur.⁷

5. C'est en effet la traduction quasi exhaustive de GUN-POWDER.

6. Que Chambers extrayait de HARS 1702, p. 9 et ss. Je tiens ici à remercier la Bibliothèque des pasteurs de Neuchâtel et sa responsable, Mme Cécilia Griener Hurley, qui m'a permis de consulter sa collection académique dans les meilleures conditions.

7. Il faudrait encore mentionner, pour être complet dans notre inventariage, le cas rare où l'encyclopédiste, même lorsqu'il ne suit pas Chambers, signale le rôle de référence initiale qu'a eu pour lui la *Cyclopædia*. On peut citer un exemple qui concerne une donnée académique dans l'article ANÉVRYSMÉ, *terme de Chirurgie* (Enc., I, 454a-457b) qui porte la marque d'Antoine Louis (Y). Cet article, dans sa composition d'ensemble, est tout à fait original par rapport à la source anglaise. Mais dans son quatrième paragraphe on lit : « M. Chambers, à l'article dont je traite, cite une observation de M. Littre dans l'*Hist. de l'Acad. royale des sc. an 1712* ; il s'agit de (...) » (454b ; il est intéressant de noter que Louis a retenu de la *Cyclopædia* la seule observation française et qu'il a laissé de côté celle que Chambers tirait des *Philosophical Transactions*). On est là devant un exemple, plutôt

Mais Chambers a été un intermédiaire entre les volumes de l'Académie des sciences et l'*Encyclopédie* bien plus souvent que ne le laisse paraître le marquage des articles. C'est qu'en effet, de façon plus générale, la présence de la *Cyclopædia* dans l'*Encyclopédie* a une face cachée au moins aussi importante que sa face visible, puisqu'il arrive très souvent qu'un article tout ou partie nourri de la traduction de Chambers ne porte aucune indication qui le révèle.

Deux ensembles d'articles sont concernés. D'abord, les articles dépourvus de toute marque (d'auteur ou de source) mais qui proviennent pourtant directement de la *Cyclopædia*. Mentionnons par exemple l'article VOIX, *Physiol.*, dont toute la première partie, très développée (XVII, 428a-432a), est directement traduite de VOICE de Chambers, sans que rien ne le signale ; ou encore RETICULE en *Astronomie* (XIV, 203b-204a), article d'une colonne dépourvu de toute signature et dont la base est la traduction de RETICULA de la *Cyclopædia*, avec quelques petites adaptations dont je reparlerai plus loin. Ces articles contiennent des références aux travaux de l'Académie des sciences, qui sont donc médiates puisque derrière elles se dissimule le relais anglais. Autrement dit, il arrive que l'*Encyclopédie* ne fasse que reprendre le choix et le travail de compilation de Chambers sans que son lecteur ne puisse s'en rendre compte.

Un second ensemble d'articles pousse plus loin encore l'effacement de la source (et tend, par conséquent, un véritable piège aux commentateurs pressés) : les articles signés de la seule marque d'un encyclopédiste mais qui sont pourtant – tout ou partie – du Chambers traduit ! Voici quelques exemples où figurent chaque fois une référence aux travaux académiques français : l'article ARDENT (*miroir*), signé (O), c'est-à-dire D'Alembert, mais qui reprend à peu près tout de BURNING-GLASS, non sans opérer toutefois de nombreux ajouts⁸ ; l'article CAMPHRE, qui porte la double signature de d'Holbach et d'Urbain de Vandenesse, mais dont certains paragraphes sont directement tirés de Chambers (art. CAMPHOR, or CAMPHIRE), parmi lesquels le compte rendu d'une analyse effectuée par l'académicien français Nicolas Lémery⁹ ; l'article CIRCULATION DU SANG (*Physiol.*), signé de Pierre Tarin, et en fait quasi entièrement démarqué de CIRCULATION of the Blood (quelques paragraphes sont regroupés, d'autres résumés), y compris la référence aux mémoires

exceptionnel, où l'encyclopédiste explicite le rôle de relais qu'a eu Chambers pour remonter à une observation académique du début du siècle.

8. *Enc.*, I, 623b-627b.

9. *Enc.*, II, 578b-580b. Référence non explicitée à « Du camphre », MARS 1705, p. 38-49.

académiques de Jean Méry sur la circulation du sang dans les fœtus¹⁰, mais avec quelques phrases ajoutées, notamment les références au « *Traité du cœur* de M. Senac »¹¹. Dans tous ces cas, la prise en considération des travaux de l'Académie des sciences n'est pas due à l'initiative du signataire mais est issue de la source anglaise ; on mesure le risque de surinterprétation qu'induit la signature unique de tels articles...

La leçon pratique de ce rapide état des lieux est la suivante : quel que soit l'article de l'*Encyclopédie* qu'on étudie, il ne faut jamais faire l'économie d'une comparaison avec Chambers, du moins si l'on souhaite analyser et interpréter l'ensemble documentaire exploité dans l'article.

Mais si tel est sans doute le premier intérêt d'une telle reconstitution érudite, son importance ne se limite pas à ce rôle préventif. Reconstituer les opérations de confection qui sous-tendent un article ouvre aussi le champ à des enquêtes originales. En mettant en perspective le travail des encyclopédistes, on peut passer, en quelque sorte, d'une lecture « plane » à une lecture « en trois dimensions », une lecture qui, faisant intervenir la profondeur temporelle d'une fabrication par étapes, permet de disposer les couches textuelles constitutives d'un article à leur place effective¹².

Pour les cas où Chambers a servi d'intermédiaire dans l'exploitation de la source académique, on a affaire à trois plans successifs (l'*Encyclopédie*, la *Cyclopædia* et le volume académique). C'est chaque fois le rapport de l'un de ces plans de référence à l'autre qu'il est intéressant d'analyser. D'abord, dans la mesure où le choix même de la source académique et la façon de la compiler remonte à Chambers, il est pertinent – même pour comprendre l'article français – de questionner le travail de l'érudit anglais sur le texte académique : pourquoi a-t-il fait ce choix ? que sélectionne-t-il ? comment présente-t-il ces données ? Ensuite, évidemment, il s'agit d'analyser si l'*Encyclopédie* ne fait que reproduire, sous forme de traduction, les choix de Chambers ou si elle opère à son tour des modifications. Concrètement, cela suppose de passer par la comparaison ligne à ligne des trois textes mis en regard. Ce

10. *HARS* 1699, p. 25-30 ; *HARS* 1701, p. 36-37 ; *HARS* 1708, p. 36-38.

11. *Enc.*, III, 467a-470b. Tarin se réfère au récent *Traité de la structure du cœur* (1749), de Jean-Baptiste Sénac, aux colonnes 467b et 470a.

12. Une brillante démonstration de cette démarche a été présentée par Tatsuo Hemmi lors du XII^e Congrès international des Lumières de Montpellier (2007) sous le titre « Quelques réflexions sur l'article AME » : le jeune chercheur japonais y reconstituait avec précision les cinq sources différentes compilées et combinées par Diderot dans sa célèbre addition, sources parmi lesquelles, d'ailleurs, les volumes de l'Académie des sciences jouent un rôle important. Face à ce fascinant puzzle de textes que Diderot a reliés par des paragraphes de sa main, l'impression se dégageait qu'une véritable lecture de l'article ne faisait que commencer !

labeur patient, un peu fastidieux, fait ressortir toutes sortes d'opérations (de collage, de corrections, parfois très ponctuelles, d'ajouts plus ou moins importants) dont j'aimerais montrer, sur quelques exemples, qu'elles suggèrent des terrains d'investigation pour explorer la problématique du passage de l'académique à l'encyclopédique.

Je me limiterai à évoquer deux axes d'enquête et de réflexion qui se dégagent d'un tel travail. L'un concerne le style de présentation, ou de la mise en discours, des données scientifiques. L'autre, par lequel nous commencerons, concerne le rapport au temps de la connaissance.

Dans les références à l'Académie des sciences qui nous intéressent ici, on a affaire à un processus de compilation « en cascade » qui génère un écart temporel entre la source primaire et l'*Encyclopédie* : en 1728, Chambers exploite abondamment les volumes académiques français du début du siècle ; mais lorsque ces mêmes références sont reprises à partir de 1751 dans les volumes encyclopédiques, elles ont alors une quarantaine ou une cinquantaine d'années. On peut dès lors se demander si les encyclopédistes tiennent compte de cet écart temporel et s'ils le thématisent ; ce qui ouvre sur la question d'une perception historique du savoir dans l'*Encyclopédie*.

Certaines micro-corrections linguistiques, notamment sur le temps des verbes, signalent par exemple que les encyclopédistes ont parfois conscience de l'effet de recul produit par la reprise de références faites par Chambers, qu'ils soulignent plus ou moins discrètement. C'est le cas dans l'article ROUGE (*Physiq.*), qui porte la double marque « Chambers. (O) ». Dans la *Cyclopædia*, Chambers se référait à une observation de Philippe de La Hire¹³ en commençant son paragraphe par « M. la Hire observe, that... » (art. RED)¹⁴ ; en revanche, dans l'article de l'*Encyclopédie*, on lit « M. de la Hire a observé que... » (XIV, 401b)¹⁵. Mais selon nos pointages, de telles retouches sont loin d'être générales ; il arrive fréquemment que, dans d'autres articles, les données académiques du début du siècle rapportées via Chambers soient introduites au présent, dans une sorte de contemporanéité des connaissances accumulées.

De telles corrections, lorsqu'elles sont faites, sont formelles. Il convient de se demander si le souci d'adaptation se remarque aussi au

13. Il n'indiquait pas précisément sa source ; il s'agit des « Remarques sur quelques couleurs » (*MARS* 1711, p. 78-80).

14. Signalons que ce présent est maintenu dans l'édition de la *Cyclopædia* de 1750.

15. Moins significatifs sans doute, les cas où l'encyclopédiste adapte une référence temporelle relative. Par exemple, dans l'article *RETICULA*, Chambers commençait par indiquer qu'il parlait d'un appareil « introduced about fifty Years ago by the Royal Academy of Paris » ; le volume académique de 1701 auquel il se référait indirectement disait : « il y a près de 40 ans » (*HARS* 1701, p. 93). Dans l'*Encyclopédie*, la référence est adaptée : « il y a près de 80 ans » (*RETICULE, en Astronomie*, XIV, 203b, article non signé).

niveau des contenus de connaissance. Vingt ou trente ans séparant l'*Encyclopédie* de la *Cyclopædia*, la source anglaise ne permet pas de saisir toute une tranche de travaux académiques plus récents. Quelle a alors été la stratégie des encyclopédistes français partant de Chambers par rapport à cette nouvelle masse documentaire ?

Ici encore, tous les cas de figure apparaissent, depuis la reproduction pure et simple de la version de Chambers jusqu'au travail complet de mise à jour. D'un côté, on trouve en effet des articles de l'*Encyclopédie* qui, traduisant sans modification le texte de Chambers, présentent des données académiques anciennes, voire périmées. Ainsi, dans CIRCULATION DU SANG déjà mentionné, le dossier sur la circulation du sang dans le fœtus aurait pu être abondamment complété : Chambers avait couvert les débats allant de 1699 à 1708 ; mais on repère dans les volumes académiques une dizaine de nouvelles interventions sur le sujet entre 1715 et 1739¹⁶, que Tarin n'évoque pas du tout. Le cas de l'article Voix est assez proche. Lorsqu'il paraît en 1765, il reproduit une théorie du fonctionnement des organes de la voix conçue par l'académicien Denis Dodart au début du XVIII^e siècle, par analogie avec les instruments à vent – théorie parfaitement datée, et même obsolète, depuis les travaux académiques d'Antoine Ferrein dans les années 1740, qui ont mis en évidence le fonctionnement des cordes vocales ; ici, pourtant, un paragraphe ajouté signale les mémoires de Ferrein, mais il les réduit au rang d'« opinion » (XVII, 431b)¹⁷. Bref, il y a des cas où l'*Encyclopédie* fait l'impasse sur des données académiques récentes. Tout au contraire, dans d'autres articles l'encyclopédiste complète le dossier académique commencé par Chambers. L'article RÉTINE, par exemple, reprend entièrement le texte de la *Cyclopædia* dans lequel Chambers se basait sur des débats académiques qui avaient eu lieu entre 1701 et 1712 ; mais Jaucourt y ajoute un paragraphe exploitant une donnée parue dans les *Mémoires* de 1726. Dans l'article ARDENT (*miroir*), parmi de nombreux ajouts à l'article anglais qui lui sert de base, D'Alembert introduit une donnée académique récente, en soulignant d'ailleurs cette actualité, puisqu'il rapporte une expérience de Buffon en disant : « M. de Buffon, de l'Académie royale des sciences de Paris, vient d'exécuter ce que Tzetzes n'avait fait que raconter... » (I, 625b ; nos italiques)¹⁸.

16. Comme les différents volumes décennaux de la *Table alphabétique des matières contenues dans l'Histoire et les Mémoires de l'Académie Roïale des sciences*, de Godin, permettent de s'en rendre compte.

17. Pour plus de détails sur ce dossier, v. *Penser la musique dans l'Encyclopédie*, op. cit., p. 384-385 (pour le paragraphe sur Ferrein), p. 372-389 (pour l'article Voix complet).

18. D'Alembert compile ensuite le volume académique de 1747, comme il le précise d'ailleurs à la fin du paragraphe.

Il convient aussi de noter que, lorsqu'il y a une mise à jour des articles traduits de la source anglaise, elle procède souvent d'une simple juxtaposition de données, sans grand souci de cohérence et sans discussion, sur le modèle de l'accumulation érudite. Par exemple, dans l'article *POUDRE* à *CANON* déjà mentionné, *Le Blond*, exploitant des sources plus récentes, ajoute de nouveaux procédés aux « trois manières d'éprouver la bonté de la *poudre* » que détaillait Chambers ; bien qu'il indique que l'une de ces procédures « paroît la moins fautive & la plus exacte », il n'a pas pour autant supprimé les paragraphes datés de la *Cyclopædia* (XIII, 192b-193a). On relève cependant que les encyclopédistes français apportent parfois de petites corrections sur les textes traduits de Chambers, qui marquent une certaine distance critique par rapport aux anciennes données académiques. Prenons l'exemple de l'article *PERLE* (*Hist. nat.*) (XII, 382b-386a). Dans *PEARL*, Chambers rapportait des observations de Réaumur et ouvrait sa présentation par la formule : « *He observes that...* » ; dans le passage équivalent de l'*Encyclopédie*, qui par ailleurs traduit fidèlement le texte anglais, on trouve cette nouvelle formule : « Il croit que... » (383a). Dans le même article, à la fin du passage, Chambers suivait Fontenelle en concluant que ces observations suffisaient pour « établir les fondements du système de la formation des perles »¹⁹ ; l'*Encyclopédie* efface la notion de système (« déterminer la formation des perles », 383a), se conformant à une épistémologie contemporaine plus prudente²⁰. Ces quelques sondages suggèrent qu'il serait intéressant de mener une enquête fouillée sur les modes de présentation et de validation des références scientifiques dans l'*Encyclopédie*, dans la mesure où semblent s'y côtoyer le modèle ancien de l'érudition accumulative et un modèle plus récent fondé sur la comparaison critique (surtout attesté dans les articles scientifiques les moins dépendants de Chambers)²¹.

Le second axe d'analyse et de réflexion, sans doute le plus riche et le plus intéressant que suggère ce dossier, concerne le style de présentation des données académiques. La compilation des volumes académiques impliquait un premier type de choix, puisqu'ils étaient dédoublés : comme on le sait, la partie *Histoire* offrait une présentation résumée des

19. *HARS*, 1717, p. 27. Version de Chambers : « *to determine the Formation of Pearls, and to establish the new System beyond Contradiction* ».

20. Rappelons les différentes déclarations de D'Alembert sur les risques de « l'esprit de système » (p. ex. dans son « Discours préliminaire » de l'*Encyclopédie*, I, vj et xxxj), appuyées notamment sur le *Traité des systèmes* (1749) de Condillac.

21. Signalons ici l'étude stimulante d'Adrien Paschoud, centrée sur un seul article : « Rhétorique scientifique et régime de la preuve dans l'article *AIR* de l'*Encyclopédie* » (*RDE*, 44, 2009, p. 99-115) : il y montre notamment la grande hétérogénéité discursive qui caractérise précisément le régime de présentation des données scientifiques.

travaux académiques rédigée par le secrétaire (Fontenelle, pour la période exploitée par Chambers) et ouverte sur le public non spécialisé ; la partie des *Mémoires* réunissait les travaux mêmes des académiciens, beaucoup plus développés et très souvent d'un caractère technique marqué. Cette double présentation répondait à une stratégie de communication de l'Académie des sciences de Paris par rapport à laquelle il est intéressant de repérer les choix des encyclopédistes. Commençons par la *Cyclopædia*. Quand, sur un sujet donné, le volume académique offrait une double présentation, il est évidemment significatif de déterminer si Chambers a préféré le texte disons « vulgarisé » de la partie *Histoire* ou des extraits spécialisés de la partie *Mémoires*. Nos quelques pointages tendent à montrer que l'érudit anglais n'adopte pas une procédure unique : tous les cas de figure sont attestés. Ainsi, au sujet de la question très contestée de la circulation du sang dans le fœtus, Chambers compile trois volumes différents de l'Académie (années 1699, 1701 et 1708), mais privilégie chaque fois la présentation générale et condensée de Fontenelle. En revanche, dans son article *GONORRHEA*, les informations sur les causes et le classement de cette maladie sont directement tirées du mémoire d'Alexis Littré (volume de 1711), sans usage aucun des reformulations de la partie *Histoire*. Très souvent cependant Chambers combine les deux versions. Par exemple, dans l'article *PEARL* déjà mentionné. Il s'y réfère à des observations de Réaumur sur un type de coquillage appelé la pinne marine : l'essentiel est tiré de la partie *Histoire* du volume académique²² mais, à deux reprises, il insère des phrases extraites du mémoire même de Réaumur²³, sans doute parce que s'y trouve énoncée de façon plus précise la théorie de la formation des perles que l'académicien induisait de ses observations.

Que deviennent ces choix lorsqu'il y a reprise dans l'*Encyclopédie* ? Quand on a affaire à une reproduction pure et simple de la compilation de Chambers, situation la plus fréquente, on peut penser que le collaborateur de Diderot a jugé acceptable l'équilibre établi par l'érudit anglais entre les deux types de discours. Mais on trouve aussi des cas intéressants où l'encyclopédiste français modifie cet équilibre. Evidemment, cela arrive plutôt lorsque Chambers n'a pas été utilisé comme canevas direct à un article. Voici un exemple extrême (qui suggère d'ailleurs qu'une lecture comparative est fructueuse même lorsque la *Cyclopædia* n'a pas servi de base de rédaction) : c'est l'article *MECHOACAN* (X, 227b-228a), du nom d'une racine. Chambers n'avait fait que mentionner en passant et sans références précises l'analyse que Simon Boulduc avait

22. « Sur la formation des perles », *HARS* 1717, p. 26-27.

23. *MARS* 1717, p. 186-187.

faite de cette racine, en se servant pour ce bref résumé de la partie *Histoire* du volume de 1711²⁴. Dans l'*Encyclopédie*, on relève un choix très différent – et donc une option toute autre par rapport au degré de précision que les données encyclopédiques peuvent atteindre. L'article est divisé en deux entrées : l'une de *Botanique*, signée Jaucourt ; l'autre classée sous *Matière médicale*, due à Gabriel François Venel. Toutes deux sont originales par rapport à Chambers. Mais dans la seconde on trouve une référence parallèle à l'analyse chimique de Boulduc ; cependant Venel fait le choix d'une présentation très précise en sélectionnant ses informations directement du mémoire académique (dont il donne d'ailleurs, lui, la référence explicite²⁵).

Toujours en ce qui concerne le style de présentation des données scientifiques, une autre question intéressante se pose : celle de la relation des encyclopédistes avec la mise en forme « fontenellienne » du discours savant. Un seul exemple montrera l'intérêt d'une enquête sur ce point. Une chose frappe dans la partie *Histoire* des volumes académiques : Fontenelle prend quasiment toujours la peine d'introduire les données particulières qu'il résume à partir des mémoires par des réflexions plus générales qui thématisent des enjeux épistémologiques (par exemple sur le statut de l'observation, sur les relations entre l'observation et la construction de « systèmes » de compréhension, etc.). Il est intéressant de se demander comment les encyclopédistes réagissent par rapport à ce discours de portée théorique. Or, sur cette question-là, l'attitude de Chambers semble systématique : dans les pointages que j'ai opérés, on voit qu'il supprime toujours de telles données. Il paraît être à la recherche d'une sorte d'économie du discours encyclopédique, centré sur une efficacité dans l'information factuelle. Ce fait est d'autant plus significatif qu'à l'inverse, l'*Encyclopédie* française se révèle beaucoup plus souple sur ce point. L'article anonyme *RETICULE en Astronomie* offre un cas passionnant à ce sujet. Il est entièrement décalqué de *RETICULA* de Chambers – qui l'avait lui-même tiré de l'*Histoire de l'Académie* pour 1701, en effaçant le chapeau d'introduction de Fontenelle (deux paragraphes qui soulignaient combien, en astronomie, la manière d'observer et la précision des observations, bases de cette science, requièrent elles-mêmes une grande science). Or, l'encyclopédiste anonyme qui reproduit Chambers a visiblement pris la peine de remonter à la source académique puisqu'il réintroduit le chapeau de Fontenelle²⁶. Contrairement à

24. *HARS* 1711, p. 30 (« Sur le mechoacan », dans la section « Chimie »).

25. Il se réfère aux « Observations sur la racine de mechoacan, et sur son usage », *MARS* 1711, p. 80-85.

26. La comparaison attentive des textes le prouve. L'article encyclopédique suit parfaitement le texte anglais : ses phrases diffèrent donc des phrases originales de

sa source anglaise, il juge donc que ce type de considérations générales relève pleinement du discours encyclopédique. Soulignons ici que seule la comparaison attentive de l'article avec les textes sources révèle ce phénomène de réintroduction : l'article étant dépourvu de marques, le relais par Chambers pourrait passer inaperçu. Notons aussi en passant que cet article offre un joli cas où deux sources successives deviennent des sources conjointes, puisque la source indirecte, médiatisée par la *Cyclopædia*, est sollicitée à neuf ; ce qui suppose d'ailleurs, de la part de l'encyclopédiste français, une bonne connaissance des volumes d'*Histoire* de l'Académie !

Pour conclure ces quelques notes, il convient d'abord d'en souligner le caractère purement indicatif et liminaire. Notre souci était avant tout d'illustrer que le phénomène de source indirecte dans l'*Encyclopédie* (une référence explicite dans un article peut très bien provenir d'une source intermédiaire non signalée) concerne souvent les références faites aux travaux de l'Académie des sciences, et de montrer qu'une reconstitution fine des processus de reprise et de modification constitue un préalable nécessaire pour pouvoir interpréter ces références académiques. Nécessaire, mais évidemment pas suffisant ! Sur le plan du contenu d'un article et du traitement de son exposition, il s'agirait bien sûr ensuite de comprendre et d'interpréter les choix opérés par l'encyclopédiste : pourquoi garde-t-il ou non l'article de Chambers et ses références académiques ? s'il les garde, pourquoi les reprend-il telles quelles ou les modifie-t-il ? pourquoi, le cas échéant, intervient-il sur l'équilibre entre le discours résumé issu de l'*Histoire* de l'Académie et le discours spécialisé des *Mémoires* ? pourquoi ajoute-t-il ou non de nouvelles références, académiques ou autres ? etc. Mais répondre à de telles questions suppose que l'on reconstitue les enjeux scientifiques des sujets traités dans l'article – ce qui demande des recherches spécialisées et des enquêtes historiques dans les champs de connaissance concernés : toutes choses qui excèdent de beaucoup le modeste propos de cette contribution.

On peut toutefois se demander aussi jusqu'à quel point l'ensemble des données encyclopédiques où Chambers a joué le rôle d'intermédiaire par rapport aux volumes académiques serait susceptible de révéler des caractéristiques générales de l'*Encyclopédie*. En l'état actuel de la recherche, on ne peut avancer que quelques considérations prudentes. Premier constat : nos sondages suffisent pour montrer que, quel que soit l'aspect envisagé dans les relations entre l'*Encyclopédie* et les volumes académiques médiatisées par la *Cyclopædia*, tous les cas de figure

Fontenelle. En revanche, les deux paragraphes ajoutés reproduisent à l'identique le texte de l'académicien. Voir l'annexe n° 2, où nous mettons en regard le début des trois versions.

possibles sont quasi toujours attestés – comme c’est d’ailleurs très souvent le cas avec cette œuvre ! Cela renvoie au mode de fabrication de l’*Encyclopédie*, complexe, collectif et étalé sur une longue période, qui a fait qu’elle se compose d’un ensemble de données multiples, éclatées, disparates. C’est pourquoi les principales généralisations imaginables sont régionales, par exemple selon les domaines de connaissance (pour une série d’articles liés à un même sujet, trouve-t-on la même façon d’exploiter Chambers et ses références académiques), ou selon les signataires (un D’Alembert, un Jaucourt adoptent-ils les mêmes choix chaque fois qu’ils ont à travailler à partir de données académiques inscrites chez Chambers ?).

C’est aussi dire qu’une généralisation d’ensemble pour l’*Encyclopédie* ne pourra être que statistique, de l’ordre d’éventuelles dominances qui se dégageraient de la somme de choix régionaux accomplis par chaque collaborateur ou dans chaque branche du savoir. A mon sens, d’ailleurs, ce n’est pas là le niveau de lecture le plus intéressant. L’*Encyclopédie* envisagée comme un tout n’a rien d’un ensemble cohérent et constitue une sorte de monstre textuel, tout simplement parce que l’*Encyclopédie* réelle ne se résume pas à son programme théorique mais résulte d’un projet collectif qui a affronté et surmonté, de façon parfois chaotique, l’épreuve de sa réalisation ; et cette *Encyclopédie* réelle, ce qu’on peut appeler l’*Encyclopédie* en acte, on ne la saisit vraiment qu’au ras de chacun des textes qui la constituent, et en entrant dans l’atelier de leur fabrication.

Alain CERNUSCHI
Université de Lausanne

Annexes

1. Liste de quelques articles de l'*Encyclopédie* contenant des références aux travaux de l'Académie des sciences de Paris issues de la *Cyclopædia* de Chambers.

<i>Encyclopédie</i>	<i>Cyclopædia</i>	<i>HARS / MARS</i>
ARDENT (<i>miroir</i>) I, 623b-627b / (O) [nombreux ajouts à Chambers]	BURNING-GLASS, or <i>Burning Mirror</i> [réf. à « <i>La Hire</i> », sans précision]	« Sur les verres ardents des anciens », <i>HARS</i> 1708, 112-115
CAMPHRE (<i>Hist. nat. bot. & Chimie</i>) II, 578b-580b / (-) + (N) [nombreux ajouts à Chambers]	CAMPHOR, or CAMPHIRE [réf. à « <i>Lemery</i> », sans précision]	« Du camphre », Lemery, <i>MARS</i> 1705, 38-49
CIRCULATION DU SANG (<i>Physiol.</i>) III, 467a-470b / (L) + 1§ non signé [quelques ajouts à Chambers]	CIRCULATION of the Blood [réf. à « <i>M. Mery</i> of the Royal Academy », sans précision]	« De la circulation du sang dans le fœtus », <i>HARS</i> 1699, 25-30 ; « Sur la circulation du sang dans le fœtus », <i>HARS</i> 1701, 36-37 ; « Sur la circulation du sang entre la mère et le fœtus », <i>HARS</i> 1708, 36-38
CONGELATION, <i>terme de Physique</i> III, 864a-866b / Chambers. (M) [quasi aucune modification]	FREEZING, CONGELATION, in Physiology [réf. précise aux <i>MARS</i> 1709]	« Observations sur l'évaporation qui arrive aux liquides pendant le grand froid », Gauteron, <i>MARS</i> 1709, extr. 455-456
FIGUIER (<i>Hist. nat. bot.</i>) VI, 745a-746a / (I) + Jaucourt [original, mais référence commune au mémoire de La Hire]	FIG, <i>Ficus</i> [réf. à « <i>M. de la Hire</i> the younger » et aux <i>MARS</i> , sans précision]	« Sur les figues », La Hire le cadet, <i>HARS</i> 1712, 50 et <i>MARS</i> 1712, 278ss.
GONORRHÉE, <i>en termes de Medecine</i> VII, 740a-741a / Chambers. (Y) [entièrement repris de Chambers, un seul § modifié]	GONORRHÆA, or rather GONORRHEA in Medicine [réf. précise aux <i>MARS</i> 1711]	« Observations sur la gonorrhée », Litré, <i>MARS</i> 1711, 199ss.
PERLE (<i>Hist. nat.</i>) XII, 382b-386a / Chambers + ns [1 ^e section reprise de Chambers, avec menues modifications]	PEARL, in natural History [réf. précise aux <i>MARS</i> 1717]	« Sur la formation des perles », <i>HARS</i> 1717, 26-27, et <i>MARS</i> 1717, extr. 177 et 186-187
POUDRE A CANON XIII, 190b-193b / Chambers + (Q) [1 ^e section reprise de Chambers, avec menues modifications]	GUN-POWDER [réf. à « <i>M. de la Hire</i> », sans précision]	« Sur les effets du ressort de l'air dans la poudre à canon et dans le tonnerre », <i>HARS</i> 1702, 9ss
RETICULE, <i>en Astronomie</i> XIV, 203b-204a / ns [deux §§ ajoutés à Chambers]	RETICULA, RETICULE, in Astronomy [réf. à l'Acad. et à « <i>M. de la Hire</i> », sans précision]	« Sur un nouveau réticule », <i>HARS</i> 1701, 92-95

<p>RETINE, <i>terme d'Anatomie & d'Optique</i> XIV, 204b-205b / (D.J.) [seul le dernier § ne vient pas de Chambers ; Jaucourt y introduit une nouvelle référence académique]</p>	<p>RETINA, in <i>Anatomy, and Opticks</i> [réf. à « M. Mery » et à l'Acad., sans précision]</p>	<p>« Sur le principal organe de la vision, et sur la structure du nerf optique », <i>HARS</i> 1712, extr. 32-35 + Jaucourt exploite « Mémoire sur plusieurs découvertes faites dans les yeux de l'homme... », Petit, <i>MARS</i> 1726, extr.79-80</p>
<p>ROUGE (<i>Physiq.</i>) XIV, 401b / <i>Chambers. (O)</i> [coupes et menues modifications]</p>	<p>RED, in <i>Physicks</i> [réf. à « M. De la Hire », sans précision]</p>	<p>« Remarques sur quelques couleurs », La Hire, <i>MARS</i> 1711, extr. 78-79</p>

2. Comparaison du début de l'article RETICULE (non signé), avec ses sources : Chambers et Fontenelle.

<i>HARS, 1701, p. 92-93</i>	<i>Cyclopædia</i>	<i>Enc., XIV, 203b-204a</i>
<p><i>SUR UN NOUVEAU RETICULE</i></p> <p>Il faut le repeter encore. Ce qui n'est dans l'Astronomie que de pratique & de détail, est d'une extrême importance ; souvent même il en coûte autant d'efforts d'esprit, que pour les plus sublimes Theories, où l'on puisse arriver par là. En un mot, la maniere d'observer, qui n'est que le fondement de la Science, est elle-même une grande Science.</p> <p>Qu'une Eclipse de Soleil ou de Lune ait été d'une certaine grandeur, on sera étonné de la quantité & de la finesse des consequences qu'un Astronome en saura tirer, mais on ne songera pas combien il a eu de peine à s'assurer de la grandeur précise de cette Eclipse, & que peut-être ç'a été là [le] point le plus difficile.</p> <p>Il y a près de 40 ans que pour mesurer exactement les Eclipses, le Reticule a été inventé dans l'Academie. C'est un petit Chassis composé de 13 filets de Ver à soye tres deliez, également distans les uns des autres, & paralleles. On le met au foyer du verre objectif de la Lunette, c'est-à-dire à l'endroit où l'image de l'Astre vient se peindre dans toute son étendue, & par consequent on voit le diametre du Soleil ou de la Lune divisé tres-exactement en 12 parties égales, après quoi on n'a plus qu'à compter les parties lumineuses, & les parties obscures. Comme l'on veut que les divisions soient tres-justes, elles ne peuvent être faites par des filets trop fins.</p> <p>Un Reticule quarré ne convenant qu'au diametre, & non à la circonference de l'Astre, on en peut faire un circulaire, où l'on trace six cercles concentriques, également distans, qui representent parfaitement la grandeur & les Phases de l'Eclipse. (...)</p>	<p>RETICULA, RETICULE, in Astronomy,</p> <p>a Contrivance for the exact measuring of the Quantity of Eclipses; introduced about fifty Years ago by the Royal Academy of Paris. See ECLIPSE.</p> <p>The Reticule is a little Frame, consisting of thirteen fine silken Threads, equidistant from each other, and Parallel; placed in the Focus of object Glasses of Telescopes; that is, in the Place where the Image of the Luminary is painted, in its full Extent. – Of Consequence, therefore, the Diameter of the Sun or Moon is hereby seen divided into twelve equal Parts or Digits; so that to find the Quantity of the Eclipse, there is nothing to do but to Number the luminous and the dark Parts. See DIGIT.</p> <p>As a Square <i>Reticule</i> is only proper for the Diameter, not for the Circumference of the Luminary. 'Tis sometimes made Circular, by drawing six concentrick equi-distant Circles, which represent the Phases of the Eclipse perfectly. (...)</p>	<p>RETICULE, s. m. en <i>Astronomie</i>, est une machine qui sert à mesurer exactement la quantité des éclipses. Cette machine a été inventée, il y a près de 80 ans, dans l'académie royale des Sciences. <i>Voyez ÉCLIPSE.</i></p> <p>Ce qui n'est dans l'Astronomie que de pratique & de détail, est d'une extrême importance ; souvent même il en coûte autant d'efforts d'esprit, pour trouver les moyens de faire certaines observations, que pour remonter de ces observations aux plus sublimes théories qui en dépendent. En un mot, la maniere d'observer, qui n'est que le fondement de la science, est elle-même une grande science. Qu'une éclipse de soleil ou de lune ait été d'une certaine grandeur, on sera étonné de la quantité & de la finesse des conséquences qu'un Astronome saura en tirer ; mais on ne songera pas combien il aura eu de peine à s'assurer de la grandeur précise de cette éclipse, & que peut-être ce point-là a été le plus difficile.</p> <p>Le <i>reticule</i> est ordinairement composé de treize fils de soie fort fins paralleles, également éloignés les uns des autres, & placés au foyer du verre objectif du télescope, c'est-à-dire, dans l'endroit où l'image de l'astre est représentée dans sa pleine extension. C'est pourquoi on voit par ce moyen le diamètre du soleil ou de la lune divisé en douze parties égales ou doigts ; desorte que pour trouver la quantité d'une éclipse, il ne faut que compter le nombre des parties lumineuses & des parties obscures. <i>Voyez DOIGT.</i></p> <p>Comme un <i>reticule</i> quarré ne peut servir que pour le diamètre, & non pour la circonférence de l'astre, on le fait quelquefois circulaire, en traçant six cercles concentriques également distans, qui représentent les phases de l'éclipse parfaitement. (...)</p>

DIX-HUITIÈME SIÈCLE

revue annuelle publiée avec le concours du Centre National du livre
et du Centre National de la Recherche Scientifique,
par la *Société française d'Étude du 18^e siècle*

<http://w.w.w.ish-lyon.cnrs.fr/sfeds>



L'Animal des Lumières

N° 42-2010

Au fil de vingt et une études mêlant des points de vue très divers et privilégiant les angles originaux, l'animal des philosophes, des littéraires et des savants se trouve décliné sous autant de jours différents et se révèle comme porteur des enjeux, des hantises et des espoirs de l'époque tout entière, au cœur du nouveau regard et des interrogations que l'homme moderne, de l'aube du siècle jusqu'à la Révolution et au-delà, pose sur lui-même, son monde et leurs intimes transformations.

La seconde partie de cette livraison propose un ensemble de 17 articles portant sur l'histoire, l'histoire des idées, la littérature, ainsi qu'un dossier de 5 études sur la chimie.

Des *Notes de lecture*, portant sur près de 200 ouvrages récents consacrés au 18^e siècle, en forment la troisième partie.

Chroniques et Glanes

Comptes rendus

Documentation

Bibliographie

André MAGNAN

L'édition de Kehl au quotidien

Les éditeurs de Kehl ont mauvaise presse depuis quelque trente ans : en reviendra-t-on ? Evidemment, nous aurions fait mieux, avec plus de soin, d'exactitude et de jugement, pour un résultat plus satisfaisant : un texte plus sûr, plus complet, mieux établi, mieux ordonné. Beuchot, qui prit d'eux le premier relais, recommandait pourtant d'avoir égard à leur « position » historique — celle de pionniers affrontant des obstacles aplanis depuis. Deux autres retours, si l'on en prend la peine, inclinent à la modestie : la restitution du processus complet de leur travail (voir Andrew Brown et André Magnan, « Aux origines de l'édition de Kehl. Le *Plan* Decroix-Panckoucke de 1777 », *Cahiers Voltaire* 4, 2005, p. 83-124) et la réflexion sur nos propres réalisations (voir les notices du site c18.net sur les *O.C.* publiées par la Voltaire Foundation).

Reste encore la bonne fortune de pouvoir observer quelquefois, sur un document soudain réapparu, le détail et la portée de leurs gestes concrets, d'opérations en cours, de décisions à prendre, tel jour, dans telle situation — en mesurant mieux leur part d'exigence. C'est l'expérience à laquelle invite le cas décrit et présenté ici (voir ci-dessous, p. 151).

Decroix Jacques-Joseph-Marie (1746-1826) — L.A.S., 28 octobre 1783, à M. Ruault, chez M. de Beaumarchais ; 2 p. et quart in-8, adresse. A propos de l'édition de Kehl des œuvres de Voltaire. Il lui envoie les lettres à M^{me} du Deffand jusqu'en 1750. « La Correspondance g^{ale}, jusqu'à cette époque, est prête, dites-vous, d'être envoyée à Kehl. Mais ne vous pressez pas, croyez-moi, de commencer l'impression de cette partie. Je me flatte encore de faire quelque récolte à mon prochain voyage. Si les presses chomment, engagez M. de B. [Beaumarchais] à donner des ordres positifs pour qu'on les occupe à l'édition commune et aux suppléments »... Il le met au courant de la transcription des lettres de Voltaire, et du transport de la copie, trop importante pour être envoyée par la poste ; lui-même est retenu par la nécessité de ménager de vieux parents : « Voilà l'ecueil où la philosophie échoue »... Cependant les lettres « à Algarotti et autres italiens sont en route et M. d'Argental les attend de jour en jour »... (*Les Autographes*, cat. vente T. Bodin n° 129, Paris, septembre 2009 en ligne « automne 2009 », n° 81)

Ce signalement rejoint le dossier documentaire de la navette Decroix-Ruault, plaque tournante de l'édition de Kehl (BnF, Naf 13139, lettres de Decroix, 1781-1789 ; « Extrait » des lettres de Ruault, dressé par lui-même, 1781-1790, coll. privée — deux cents éléments environ, annexes comprises).

Les lettres voisines éclairent les diverses données de celle-ci, toutes relatives à la préparation des correspondances. L'idée initiale d'un recueil Du Deffand séparé (152 lettres retrouvées) venait d'être abandonnée. La correspondance générale était en cours de copie ; selon le vœu de Decroix, la « récolte » allait se poursuivre : le bon à tirer du tome I ne serait donné que le 27 avril 1787. Un point du catalogue appelle correction : Decroix était occupé non à « la transcription *des* lettres de Voltaire » mais à celle *de* lettres à Voltaire, précisément celles de Frédéric II et Catherine II, les seules qu'on allait adjoindre aux siennes pour en former deux « correspondances suivies » détachées de la masse. L'impression des ouvrages étant à peu près terminée, Decroix proposait de mettre en fabrication, pour occuper en attendant les presses de Kehl, « l'édition commune », c'est-à-dire une édition commerciale lancée hors souscriptions, et les « suppléments », c'est-à-dire des volumes nouveaux qui complèteraient les précédentes collections, notamment l'*encadrée* de 1775 — cette dernière option allait rester sans suite.

La mention finale de matériaux attendus d'Italie est intéressante à un double titre : elle souligne le caractère systématique des enquêtes de Decroix (il lança des démarches parallèles vers l'Angleterre, l'Allemagne et la Russie) et signale la participation directe, encore méconnue, du comte d'Argental, le plus ancien des amis et familiers de Voltaire, aux opérations de collecte et de prospection (c'est comme ministre de Parme à Paris qu'il venait d'activer ses contacts en Italie).

La date de cette lettre est remarquable. Elle a croisé en chemin, partie de Lille où Decroix résidait, celle où Ruault lui annonça la mort de d'Alembert, survenue le 29, en l'informant d'une dernière décision arrêtée par Beaumarchais et Condorcet pour le rangement des correspondances : « On doit à la mémoire de M. d'Alembert de publier à part ses lettres de Voltaire, et les réponses qu'il lui a faites, telles que celles du roi de Prusse, et de l'impératrice Catherine II. Il ne faut pas confondre d'Alembert avec la multitude de la *correspondance générale*. Nous le mettrons au rang des rois et des impératrices » (2 novembre 1783, lettre inédite).

André Magnan

Françoise LAUNAY

Glane D'Alembertienne Du « fascheux inconveniant » des inhumations précipitées

En 1782, D'Alembert faisait figurer la demande suivante au début de son testament :

Je veux, pour éviter toute inhumation précipitée, que mon corps soit gardé, s'il est possible, deux fois vingt quatre heures après ma mort, qu'il soit exposé à l'air sans être recouvert d'un linge, et ouvert quelques heures avant mon enterrement¹.

L'académicien est alors moins exigeant, quant aux délais à respecter, que l'une des propriétaires du vitrier Rousseau, rue Michel-le-Comte, que nous avons croisée lors de nos recherches sur la nourrice de D'Alembert².

Dame Marie Eleonore de Machault, veuve de messire François Guérapin de Vauréal, « indisposée de corps trouvée assise dans un fauteuil pres la cheminée d'une chambre au premier estage de la maison ou elle demeure, ayant vue sur le jardin de la maison toutes fois saine d'esprit memoire et entendement »³, dicte en effet à son notaire, en 1728, les instructions suivantes :

Ordonne qu'on laisse un interval de trois jours entiers entre le moment de son deces et celuy de son inhumation sans la mettre dans un cercoeuil ny toucher a son corps en aucune maniere pend[ant] l'espace desd[its] trois jours, apres lesquels trois jours expirez elle veut qu'on lui fasse des

1. Testament de D'Alembert en date du 23-07-1782, déposé le 29-10-1783, AN, MC/ET/LXXXIII/618.

2. Françoise Launay, « D'Alembert et la femme du vitrier Rousseau, Etiennette Gabrielle Ponthieux (ca 1683-1775), *supra*, p. 77 et sv.

3. Testament de Marie Eleonore de Machault, en date du 31-01-1728, déposé le 30-09-1728, AN, MC/ET/LII/235.

incisions en la plante des pieds pour éviter le fâcheux inconvénient qui est quelq[ue]fois arrivé en pareil cas.

La dame de Vauréal, qui ne demande pas d'autopsie comme D'Alembert, prend ses précautions. En effet, « tout le monde sait que rien n'est plus insupportable que le chatouillement de la plante des pieds. C'est aussi sur cette partie que, pour ramener le principe vital, on applique avec succès des sinapismes. Enfin, dans les morts douteuses, on conseille d'inciser la plante du pied, pour s'assurer qu'il existe encore un peu de sensibilité »⁴. Les « croque-morts » dont l'appellation populaire n'est attestée qu'à partir de 1788 pour désigner les valets d'église qui clouaient les cercueils⁵, n'étaient en vérité que les successeurs des « faisneurs », « faisniers » ou autres « crocheteurs »⁶ chargés de transporter les morts, et ils ne mordaient en rien leurs pratiques.

Françoise LAUNAY
Observatoire de Paris, SYRTE, équipe d'histoire

4. Nicolas P. Adelon et al., *Dictionnaire des sciences médicales*, Paris Panckoucke, 1820, Tome 43, p. 162.

5. Louis Sébastien Mercier, *Tableau de Paris*, Amsterdam, 1788, Vol. 10, p. 316

6. Alfred Franklin, *Dictionnaire historique des arts, métiers et professions exercés dans Paris depuis le treizième siècle*, Paris, Welter, 1906, p. 238.

Ryuji KOJIMA

Aux sources de l'*Encyclopédie* : les éditions du *Dictionnaire universel de commerce* utilisées par les encyclopédistes

Les ouvrages encyclopédiques se constituent, en général, autant à partir de savoirs antérieurs qu'à partir de ceux de leurs auteurs mêmes. Puis les contenus se propagent en transformant peu à peu les sens et en formant de nouvelles connexions de savoirs¹.

L'*Encyclopédie*, ouvrage impérissable dans l'histoire de l'édition au dix-huitième siècle, n'est pas sur ce plan une œuvre exceptionnelle. Elle prend racine dans « l'âge des dictionnaires »². Car elle a pour objet de recueillir et de disposer des savoirs existants à partir de la traduction de la *Cyclopædia*³, Chambers⁴ ayant lui-même beaucoup utilisé d'ouvrages antérieurs pour compiler son dictionnaire.

Il est donc nécessaire de tenir compte des autres dictionnaires et de les comparer avec l'*Encyclopédie*, non pour en traiter comme d'outils secondaires de recherches sur le dix-huitième siècle, mais pour en faire des objets d'examen. Il s'agira ici du *Dictionnaire universel de commerce* (début de publication en 1723) de Jacques Savary des Brûlons (1657-1716), inspecteur général de la douane à Paris, que l'on considère comme une des sources de l'*Encyclopédie*, et dont nous tenterons de déterminer l'édition utilisée dans le *Dictionnaire raisonné*.

1. On trouve quelques exemples dans R. Kojima, « Musée dans les dictionnaires -la transformation de la notion "musée" au XVIII^e siècle - », *MOUSEION*, Université Rikkyo de Tokyo, N. 54, 2008, pp.1-8 (en japonais).

2. Pierre Rétat, « L'âge des dictionnaires », *Histoire de l'édition française*, Tome II : *Le livre triomphant 1660-1830*, sous la direction de Roger Chartier et Henri Jean Martin, Paris, Paris, 1984 ; édition consultée 1990, p. 232-245.

3. Jacques Proust, *Diderot et l'Encyclopédie*, Paris, Colin, 1962, p. 255-293. Marie Leca-Tsiomis, *Ecrire l'Encyclopédie*, Oxford, 1999, p.147-229.

4. Ephraim Chambers, *Cyclopædia, or, An universal dictionary of arts and sciences*, Tome I, London, 1728, p. i.

*Le Dictionnaire de Savary*⁵

A l'origine, l'ouvrage n'était pas un dictionnaire, mais une nomenclature alphabétique de toutes les espèces de marchandises sujettes au droit, de Savary des Brûslons dont le père, Jacques Savary (1622-1690) était l'auteur d'un traité, *Le Parfait négociant* (1675). Les membres du conseil, ayant eu connaissance de cet utile travail, engagèrent Savary à le perfectionner. Telle est l'origine de ce dictionnaire.⁶

L'ouvrage se développa en enrichissant ses contenus, et son domaine s'élargit des questions domestiques aux marchés internationaux. Cette amplification du livre se poursuivit après la mort de l'éditeur en 1716, et de Louis-Philémon Savary (1654-1727), frère aîné et successeur de Savary des Brûslons. Beaucoup de documents envoyés par les chambres de commerce de France, de nombreuses lois et ordonnances furent rassemblées, l'auteur du futur dictionnaire bénéficiant d'un grand réseau de renseignements. L'appui de Daguesseau et d'Argenson favorisa l'entreprise de Savary. Après collecte, les informations ont été disposées par ordre alphabétique, formant ainsi un « dictionnaire ».

En 1713, trente ans après que Savary se fut mis au travail, l'annonce de son dictionnaire parut dans les revues. Originellement, il comptait publier son œuvre en un seul volume. Mais la parution du dictionnaire eut lieu en 1723, le volume in-folio ayant entre temps doublé. Et ce fut en 1730 que parut un volume de supplément, publié d'après les documents inédits de Savary cadet. Ce sont donc ces trois tomes qui constituent la première édition du *Dictionnaire universel de Commerce*. Cette première publication qui reçut un accueil favorable a donné lieu à plusieurs éditions dont les éditions anglaise et italienne (voir tableau). Le nom de Savary apparaîtra d'ailleurs dans de nombreux dictionnaires de commerce de la fin de dix-huitième au début de dix-neuvième siècle⁷.

5. Pour la comparaison les éditions du Dictionnaire universel de commerce dans cet article, on a consulté le site: *The Making of the Modern World*. Gale 200. Gale, Cengage Learning. Keio University.

6. Joseph Fr. Michaud, Louis Gabriel Michaud, *Biographie universelle, ancienne et moderne*, Paris, 1825, T. 40, p. 507-509.

7. Le nom de Jacques Savary des Brûslons est cité comme précurseur dans le *Prospectus d'un nouveau dictionnaire de commerce* de Morellet, Paris, 1769, p. 8, ou dans le *Dictionnaire universel de commerce, banque, manufactures, douanes, pêche, navigation marchande, des lois et administration du commerce*, Tome I, Paris, 1805, p. v.

Éditions publiées au dix-huitième siècle:

Année	Volume	Ville	Maison	Format
1723 [-30]	3	Paris	J. Estienne	Folio
1726 [-32]	4	Amsterdam	Les Jansons à Waesberge	In-4.
1741	3	Paris	La veuve Estienne	Folio
1742	4	Genève	C. & A. Philibert	Folio
1748	3	Paris	La veuve Estienne et fils	Folio
1750	4	Genève (Paris ?)	La veuve Estienne	Folio
1759 [-65]	5	Copenhague	C. & A. Philibert	Folio
Traduction				
1751 [-55]	2	London	J. & P. Knapton	Folio
1757	2	London	J. & P. Knapton	Folio
1766	2	London	H. Woodfall [etc.]	Folio
1774	2	London	W. Strahan [etc.]	Folio
1770 [-71]	4	Venezia	G. Pasquale	In-4.

Les différentes éditions

Intéressons-nous pour le moment aux éditions en français. Dans quelle ville parut l'édition de 1750 ? Il existe une édition qui donne Paris comme lieu d'édition⁸. Au contraire, c'est Genève qu'indique l'exemplaire de la Bibliothèque Nationale de France, et l'« Avis sur cette nouvelle édition » va dans le même sens⁹. Parce que le rédacteur de cet avis considère l'édition de 1742 comme appartenant à la même série que celle de 1750 :

La dernière Edition de Paris de 1748 ne renferme aucune de nos Additions & Corrections, de 1742 comme il est aisé de le prouver en la confrontant avec la nôtre, qui lui est par conséquent bien préférable¹⁰.

8. La base photo de la page de titre fournie par *The Making of the Modern World* donne : *Jacques Savary des brùslons, Dictionnaire universel de commerce : d'histoire naturelle, & des arts & métiers. Contenant tout ce qui concerne le commerce qui se fait dans les quatre parties du monde.* 6^e éd., exactement rev., corr., et considérablement augm. Paris, 1750.

9. *Ibid.*, p. XLI.

10. *Ibid.*, « Avis sur l'édition de 1742 et sur cette nouvelle », p. XLI.

Et on trouve également dans cet avis, le catalogue de livres disponibles à Genève chez les frères Cramer et Claude Philivert¹¹. Ceci dit, l'éditeur de 1759 proclame dans sa préface que le livre est la troisième édition genevoise¹². Un article du *Journal Encyclopédique* indique que deux éditions de *Dictionnaire universel de Commerce* ont déjà été publiées à Genève avant celle de 1759¹³. Il semble donc bien que l'édition de 1750 a paru à Genève. Il est probable qu'il y ait eu deux éditions à Paris et à Genève, la même année.

Quant au titre, sauf la taille des caractères, il ne connaît aucun changement de la première édition jusqu'à celle de 1748. On remarque cependant, après le sous-titre, dans l'édition de 1750 un ajout : « d'histoire naturelle, & des arts & métiers », qui demeure dans celle de 1759.

Les articles, eux, ne connaissent pas de variations de taille à chaque édition. L'édition d'Amsterdam in-quarto a un volume de plus que celle de 1723 qui, elle, a 3 volumes mais in-folio, et l'une et l'autre ont deux colonnes par page, la colonne étant de 61 lignes environ pour 53 mots dans l'édition d'Amsterdam, et de 70 pour 45 mots dans celle de 1723. Mais les colonnes de 1723 sont moins chargées parce que des letrines découpent la colonne à chaque changement de lettre (ABE/ABL/ABO etc.) Et pour la lettre A, par exemple, le nombre d'article est le même dans l'un l'autre.

Dans la première édition, on trouvait d'abord la dédicace, la préface historique, l'approbation, l'avis de la librairie puis les articles disposés sur deux colonnes. Suivaient la table alphabétique des noms de lieux, puis celle des principaux lieux de commerce, le privilège, et la liste des errata. Dans celle de 1741, on trouve un ajout de 544 pages intitulé « Etat général du commerce qui se fait dans les quatre parties du monde », outre les articles du tome supplémentaire de la première édition. La composition est la même que celle de 1723, 3 volumes sur deux colonnes pour 70 lignes par page, mais l'édition de 1741 a plus de pages que celle de 1723 et le nombre de mot par page augmente (45 mots par ligne à 50).

Concernant l'édition de 1748, il paraît certain, après comparaison de deux éditions, qu'elle est la réimpression de celle de 1741, les pages étant même ment distribuées.

Au contraire, les éditions genevoises de 1742 à 1759 passent de 4 à 5 volumes. On n'a pu, hélas, consulter l'édition de 1742, mais celles de

11. *Ibid*, p. XLIII et XLIV.

12. Jacques Savary des brùslons, *Dictionnaire universel de commerce : d'histoire naturelle, & des arts & métiers. Contenant tout ce qui concerne le commerce qui se fait dans les quatre parties du monde*. 6^e éd., exactement rev., corr., et considérablement augm. Tome I, Copenhague, 1759[-65], p. xli.

13. *Journal Encyclopédique*, 1 Septembre 1757, Bouillon, p.138-140.

1750 et de 1759 ont une composition différente des parisiennes. Tout d'abord, dans celle de 1750, après la page de titre, la préface et la dédicace ont disparu. En revanche, on lit l'avis de l'éditeur sur l'édition de 1742, le catalogue Philivert. L'« Etat général du commerce » apparaît au quatrième volume. L'édition de 1759 est la plus volumineuse (5 volumes) de toutes, et on peut la considérer comme l'édition définitive. Elle a les mêmes caractéristiques que la précédente, sa particularité étant d'indiquer au lecteur par la marque « ** » la présence d'un article nouveau. Et l'éditeur de 1759 s'efforce de critiquer les éditions parisiennes, remarquant qu'elles n'ont connu aucune modification, en soulignant qu'elles n'ont pas tiré profit de celle de Genève qui, en 1742, avait déjà entamé son enrichissement. Il y a donc eu visiblement concurrence entre les éditions parisiennes et genevoises.

Quelle édition utilisèrent les encyclopédistes?

Considérons donc trois périodes dans l'histoire des volumes de discours l'*Encyclopédie* : le premier *Prospectus* (1745), les 7 premiers volumes (jusqu'à 1758) et les dix derniers (jusqu'à 1765).

Le premier *Prospectus*¹⁴

Avant l'arrivée de Diderot et d'Alembert comme directeurs de l'entreprise en 1747, un premier prospectus avait paru en 1745. On y lisait, entre autres, les traductions abrégées des articles de Cyclopædia: ATMOSPHERE, FABLE, SANG et TEINTURE qui fait référence au dictionnaire de Savary : « Voyez Savary, Dic. de Comme. T. 2, p. 1697. Art. Teinture », « Savar. Dict. de. Comme. P. 1698 », « Savar, Dict. de Comm. » et « Savar. D. Comm. T. II. P. 1688. Art. Teint. »¹⁵.

La tomaison et la page indiquent que les renvois sont faits bien sûr à la première édition du Dictionnaire de Savary puisque, quand Chambers publia en 1728 sa *Cyclopaedia*, il n'existait qu'une édition du

14. Pour le premier *Prospectus*, voir Yoichi Sumi, « <Atmosphère> et <Atmosphère> – Essai sur la Cyclopædia et le premier Prospectus de l'*Encyclopédie* », in Manuel Couvreur, Jacques Marx, etc., *Vérité et littérature au XVIII^e siècle, Mélanges offerts en l'honneur de Raymond Trousson*, Paris Honoré Champion Editeur, 2001, p. 271-284, « De la Cyclopædia à l'*Encyclopédie* – traduire et réécrire », *Sciences musicales Lumières – Mélanges Anne-Marie Chouillet* publiés par Ulla Kölving et Irène Passeron, Centre international d'étude du XVIII^e siècle, Ferney-Voltaire, 2002, p. 409-419.

15. *Prospectus*, Paris, Le Breton, 1745.

Dictionnaire de Savary. La première édition de la *Cyclopaedia* et le premier *Prospectus* de l'*Encyclopédie* renvoient donc naturellement à cette première édition.

De 1745 à 1758 (jusqu'au Tome VII)

Revenons un instant aux découvertes de Louis-Philippe May¹⁶. Dans le registre qu'il publia, il est fait mention de trois volumes in-folio de l'œuvre de Savary en 1746 et en 1748, suivies des marque « prêté » (1746) et « envoyé » (1748). Puisqu'il s'agit de livres en trois volumes, ce ne peut être les éditions en quatre volumes d'Amsterdam (1726) et de Genève (1742). Deux éditions donc, celle de Paris (1723) et celle de Genève (1741) ont pu être utilisées. Comparons avec l'*Encyclopédie*. On trouve une indication à l'article ABATELEMENT rédigé par Mallet, qui renvoie au « Dictionn. du Commerce, tome I. page 548 »¹⁷. Or, c'est dans l'édition de 1741 que se trouve l'article entièrement copié. Mais l'édition de 1748 étant, on l'a dit, identique à celle de 1741, l'une ou l'autre ont pu servir.

Après la seconde crise

Au moment où le *Dictionnaire raisonné* fut interdit, à partir de 1758, parut l'édition définitive de celui de Savary à Copenhague (1759-1765). Cette édition appartient à la tradition des genevoises et comporte donc beaucoup de suppléments. Et dans sa préface, l'éditeur cite parmi ses références le *Journal encyclopédique* et l'*Encyclopédie*. En effet, on peut trouver les marques « Encyclopédie » ou « Encycl. » dans certains articles. Si jusqu'ici le dictionnaire de Savary avait été une source de l'*Encyclopédie*, c'est lui désormais qui puise en elle. C'est un cas clas-

16. Louis-Philippe May, « Histoire et sources de l'*Encyclopédie*, – D'après le registre de délibérations et de comptes des éditeurs et un mémoire inédit –, *Revue de synthèse* 58, 1938, p. 33 & 46.

17. C'est sur le site de l'Université de Chicago qu'été consultée la première édition de *Encyclopédie*: <http://encyclopedia.uchicago.edu/>. Article ABATELEMENT. Jacques Savary des Brûslons, *Dictionnaire universel de commerce: contenant tout ce qui concerne le commerce qui se fait dans les quatre parties du monde. Ouvrage posthume du Sieur Jacques Savary des Bruslons... Continué sur les memoires de l'auteur, et donné au public par M. Philemon Louis Savary*. Tome I, Paris, 1723 [-30], p. 3.

sique. Ainsi le *Dictionnaire de Trévoux* de 1771, après avoir été source de l'*Encyclopédie* se met à puiser en elle bien des articles¹⁸.

Retournons à l'*Encyclopédie* et à son utilisation du Savary. À partir de la base de données ARTFL, on a limité la recherche au désignant « commerce ». Cette recherche restreinte donne un total de 1938 articles portant le désignant « commerce » ; 50 articles portent les références de tomes et de pages qui correspondent aux éditions de 1741 et de 1748. En un mot, rien ne semble avoir changé quand on utilise ce moyen de recherche.

Mais Madeleine F. Morris, dans son étude sur Jaucourt, signale que ce dernier utilisait pour ses articles l'édition de 1759¹⁹, sans en donner d'exemple toutefois. Nous n'avons pu en trouver, mais un article ne manque pas de susciter notre intérêt, l'article IZELOTTE²⁰ dont le désignant est « Monnaie ». À la fin de cet article, on trouve en effet la mention « Savary, Dict. du Commerce 1758. (D. J.) »²¹. Certes, le Chevalier a pu y avoir recours et confondre les dates 1748-1758, mais il est difficile d'affirmer que les savoirs du dictionnaire de commerce de 1759 affluent dans l'*Encyclopédie*.

Les auteurs de l'*Encyclopédie* utilisèrent donc trois ou quatre éditions du *Dictionnaire universel de commerce*. Et la relation entre les deux dictionnaires ne fut pas unilatérale ; passé 1751, ils se consultèrent mutuellement.

Ryuji KOJIMA

Université Keio, et Paris Ouest-Nanterre

18. Marie Leca Tsiomis, « L'*Encyclopédie* et ses premiers épigones : le *Grand vocabulaire français* de Panckoucke et le dernier *Trévoux* », in *Le travail des Lumières*, Hommage à G. Benrekassa sous la direction de N. Jacques-Lefèvre, Y. Séité et al. Paris, Champion, 2002, p. 455-472.

19. Madeleine F. Morris, *Le Chevalier de Jaucourt – Un ami de la terre (1704-1780)* –, Genève, 1979, p. 57.

20. Article IZOLETTO, *Enc.*, Tome IX, Paris, 1765, p. 103.

21. On trouve cet article dans l'édition de 1741 et 1748 du dictionnaire de Savary et on ne peut donc pas affirmer que c'est là une preuve concluante de l'utilisation par Jaucourt de l'édition de 1759..

DIDEROT, *Lettres à Sophie Volland 1759-1774*, édition présentée et annotée par Marc Buffat et Odile Richard-Pauchet, Paris, Non Lieu, coll. « Lettres ouvertes », 2010, 715 p.

Enfin, près d'un demi-siècle après l'édition d'Yves Florenne, une nouvelle édition intégrale des lettres de Diderot à Sophie Volland ! Le beau volume de Marc Buffat et d'Odile Richard-Pauchet, sous une couverture rouge et noire qu'ornent le portrait de Diderot par Garand – ce « pauvre diable » de Garand qui, aux dires du philosophe, est le seul à l'avoir saisi – et celui d'une épistolière inconnue qui prête ses traits à cette presque inconnue qu'est Sophie Volland, s'adresse à un public élargi, mais est aussi capable de satisfaire les connaisseurs.

Odile Richard-Pauchet est en effet revenue au manuscrit autographe conservé à la BNF, ce qui lui a permis de corriger quelques erreurs de lecture des éditions précédentes (Florenne, Roth, Varloot). La datation des lettres, lorsqu'elle n'est pas donnée par Diderot, et elle l'est assez peu, a parfois été rectifiée. Mais la modification majeure – et l'apport le plus notable de cette édition – tient à la restitution de la ponctuation originelle. Elle a été effectuée à quelques exceptions près sur lesquelles Odile Richard-Pauchet s'explique dans une longue note initiale : les éditeurs ont procédé à de délicats arbitrages afin de concilier souci d'authenticité et volonté de ne pas trop déconcerter un lecteur moderne. L'annotation relève du même principe. Disposées à la fin de chaque lettre afin de laisser au texte la possibilité de se déployer, les notes fournissent ce qu'il faut d'information sur un usage du temps, un personnage, une référence, une allusion, sans tomber dans une érudition trop universitaire. Les éditeurs ont eu en outre l'heureuse idée de présenter, à la fin de l'ouvrage, des notices biographiques qui dessinent les cercles dans lesquels se meuvent l'épistolier et sa destinataire : la famille Diderot, le milieu encyclopédique, la famille Volland et son

entourage. Donnés également en annexes, l'arbre généalogique des Volland, une vue actuelle du château d'Isle, où Sophie était exilée une bonne partie de l'année, une reproduction du plan Turgot du quartier du Palais-Royal contribuent à faire exister concrètement cette liaison de près de trente ans que le philosophe entretenait avec Louise-Henriette, sa « Sophie ».

C'est effectivement leur roman d'amour que Marc Buffat et Odile-Richard Pauchet ont privilégié. Marc Buffat, dans la préface, souligne à juste titre la nature oblatrice de cette correspondance amoureuse. Le pacte épistolaire dans lequel s'est engagé Diderot consiste à tout rapporter à Sophie : ses réflexions immédiates comme le menu détail de ses journées ; il veut vivre sous ses yeux. On comprend pourquoi une édition tronquée des *Lettres à Sophie Volland* comme celle de Jean Varloot, parue chez Folio en 1984, ne pouvait que passer à côté de l'essentiel. Marc Buffat fait aussi justice à l'image – répandue au XIX^e siècle de Barbey d'Aurevilly à Emile Faguet, et toujours vivace – d'un Diderot centré sur lui-même. Si son discours est en effet englobant, tout particulièrement dans cette correspondance où l'on ne connaît les propos de Sophie que par leur inclusion dans les lettres de son amant, c'est parce qu'il tire d'autrui sa substance affective et intellectuelle. Et, selon un mouvement circulatoire, sensible dans sa correspondance comme dans l'ensemble de son œuvre, il rend transformé ce qu'il a absorbé. Une édition séparée des lettres à Sophie Volland a, en ce sens, le désavantage d'effectuer une coupure entre ce qui chez Diderot se lie, voire se mue l'un en l'autre : bien des lettres adressées à l'ami Grimm, sont ainsi difficiles à détacher des lettres adressées à l'amie Sophie. Pour l'amant de M^{lle} Volland, les cercles, les affections communiquent. Mais une édition séparée a le mérite de donner plus d'intensité à l'histoire amoureuse ; elle contribue même à sa construction en tant qu'histoire.

La postface d'Odile Richard-Pauchet met particulièrement l'accent, après Jacques Proust, sur le caractère romanesque des *Lettres à Sophie Volland*. Non seulement elles élaborent des contes, composent des scènes et des portraits, mais elles font exister au long cours de véritables personnages. Cette « œuvre inadvertante » qui se constitue par bribes et se sédimente dans le temps donne à rêver autant par ce qu'elle dit que par ce qu'elle tait. Quel lecteur ne peut, par exemple, être frappé du silence qui entoure et suit la mort de Mme Legendre ? Cette sœur bien-aimée, trop aimée, de Sophie et aux charmes de laquelle Diderot n'est pas resté insensible occupe, jusqu'en 1767, une grande place dans la correspondance des amants. Sa disparition dans le texte est peut-être plus émouvante que le récit ou la déploration de sa mort. Les ellipses de toutes les correspondances, leur inévitable part d'ombre sont propices à l'imaginaire du lecteur. On ne saurait ainsi vraiment reprocher aux éditeurs d'avoir supposé, dans l'annexe biographique, que Sophie a dû

léguer à Mme de Blacy ses lettres à Denis et que cette vertueuse légataire a dû les détruire pour sauvegarder la réputation familiale... Il faut cependant se résoudre à admettre notre ignorance : on ne sait pourquoi et on ne saura sans doute jamais pourquoi manquent les 134 premières lettres de Denis Diderot et la totalité des lettres de Sophie Volland.

Les 187 lettres qui ont traversé le temps pour atteindre cette postérité en laquelle Diderot avait placé sa confiance méritent d'être découvertes ou redécouvertes dans un texte établi au plus près du manuscrit autographe. On peut les lire en continu, suivre la linéarité chronologique d'une histoire de désir et de tendresse, avec ses moments de ferveur, de désarroi, de refroidissement, bref ses intermittences du cœur. On peut aussi aller au hasard – la discontinuité, le disparate y invitent – et choisir de s'arrêter sur telles pages ou sur telles lettres exceptionnelles comme la lettre 13 écrite sur le chemin du retour de Langres et que ponctuent d'allègres « me voici... » « me voici... » ou encore les « volumes » du Grandval où l'épistolier entrelace les voix des hôtes du baron d'Holbach ; c'est déjà la manière de *Jacques le fataliste* qui est en place. De cette lecture naît un véritable plaisir du texte qu'aucune glose ne vient entraver et que sert la mise en page claire et aérée des éditions Non Lieu.

Geneviève CAMMAGRE

Andrew H. CLARK, *Diderot's part*, Ashgate, 2008, 232 p.

Diderot's part, essai d'Andrew H. Clark, qui vient d'être publié simultanément aux Etats-Unis et en Grande Bretagne, comme il est de coutume pour ce type d'ouvrage, est une version remaniée et allégée de sa thèse de Doctorat, présentée sous la direction de J. Lionel Goodman. Cet essai se situe dans le droit fil des études examinant les lignes de cohérence de la pensée de Diderot et réfutant avec succès, soulignons-le, ceux qui continuent à dénier toute portée à sa philosophie, en dénonçant ses « contradictions ». Cet essai prend sens dans un réseau d'études « amies », pourrions-nous dire, études contemporaines, pour la plupart, évoquées et discutées explicitement par A. H. Clark (les nombreuses notes de bas de page, où la discussion se prolonge, en témoignent), études, qui, entre autres, depuis le recueil d'articles *Digression and dispersion*, remarquable à tous égards, mettent en valeur l'unité de l'opus diderotien, en analysant sa fragmentation visible, ses changements de plan discursif, parfois brusques, ou encore ses spécificités énonciatives, en somme ce qui semble révéler, apparent paradoxe, l'absence d'unité de certains ouvrages. Signalons d'emblée qu'A. E. Clark ne s'adresse pas exclusivement ou isolément à un public de spécialistes. L'un des objectifs de son essai est aussi, semble-t-il, de faire percevoir les défilés secrets de

la pensée de Diderot à des étudiants, dont la langue usuelle ou d'origine est l'anglais, qui ne maîtrisent pas nécessairement les subtilités de l'éloquence et de la conversation pratiquées dans les salons philosophiques, mais qui cherchent honnêtement à accéder à ce que nous pourrions nommer une pensée vivante. De ce point de vue, A. E. Clark prolonge explicitement, bien que sur un terrain sensiblement différent, le travail effectué par J. Lionel Gossman, Walter E. Rex, Rosalinda de la Carrera et Wilda Anderson.

L'ouvrage est distribué en trois parties, très bien équilibrées, intitulées « Autonomous Fibers and Secreting Organs », « The Poetics of Order » et « The Figure of Dissonance » (risquons ici quelques traductions « Fibres autonomes et organes sécrétoires », « L(es) poétique(s) de l'ordre », « La figure de la dissonance »). Un passage, figurant dans la conclusion d'étape de « La poétique de l'ordre », mérite d'être cité dans la mesure où il éclaire la thèse centrale de l'essai : « Diderot rethinks the relationship of the *part* and the *whole* points to the activity of the *part* and the continual changing of the *whole* » ; « Diderot repense la relation de la partie et du tout, et souligne le rôle actif de la *partie* ainsi que le changement continu qui affecte le *tout*. Selon lui, cette relation dynamique, mouvante, ne saurait être réduite à un système fermé, où les places seraient fixées une fois pour toutes. » (p. 125). Cette thèse développée par A. E. Clark s'enrichit et s'approfondit, en se nuancant au fil des analyses, par des renvois internes, à la manière d'une mise en abyme. A l'image de ce qui est suggéré dans la citation précédente, qui porte sur les textes de Diderot, l'essai d'A. H. Clark fourmille de renvois internes plus ou moins explicites, qui tissent des liens au cœur de son ouvrage entre chaque partie, invitant à reconsidérer chacune des parties, à partir des éléments nouveaux, qui y sont examinés. Cet ouvrage panache de manière efficace, des aperçus théoriques, inspirés des écrits de Gilles Deleuze, fil rouge philosophique dans le propos d'ensemble, et des analyses de texte précises, problématisées avec netteté, souvent subtiles et très éclairantes. A. H. Clark met en valeur l'instabilité relative, la mobilité concertée des textes de Diderot, en développant la thèse, bien étayée, selon laquelle la relation instable, mouvante, qui s'établit entre « la partie » et « le tout » anime en profondeur les écrits de Diderot. Cette thèse sous-tend fortement l'ouvrage, comme le prouvent, entre autres, dans le chapitre d'amorce, « Repetition and Difference in *Le Fils naturel* », l'analyse du manuscrit du *Fils naturel* comme texte en travail, qui « fonctionne comme un prototype, un *tout* contenant des forces variées et autonomes » (p. 31), et dans le chapitre central, « The Poetics of Order », l'examen des toiles de Vernet comme agrégats de « parties autonomes qui peuvent rivaliser avec le tout » (p. 98). L'objectif plus large, qu'il précise au terme de sa conclusion générale (p. 205) est

d'œuvrer à une analyse nouvelle de ce que sont les Lumières : « Il est désormais nécessaire d'envisager le Siècle des Lumières comme un devenir, et non plus comme l'expression d'un système, d'une raison, comme la somme pure et simple des parties qui le constituent. Il est désormais nécessaire de conserver en mémoire la grappe d'abeilles, qui souligne le caractère momentané de notre unité, de notre autonomie, de notre nécessaire mobilité comme de notre "advenir", et révèle, en même temps le potentiel de dispersion, toujours prêt à surgir, qui nous habite. »

L'ouvrage, clair et bien structuré, d'un maniement et d'un abord agréables, est agrémenté d'une illustration originale, en page de couverture, qui joue sur l'un des thèmes centraux de l'essai : « la dissonance ». Soulignons que ce thème est plus particulièrement abordé dans le dernier chapitre, titré « The Figure of Dissonance », qui, outre l'évocation, qui ne surprendra guère, du *Neveu de Rameau*, fait la part belle aux *Leçons de Clavecin de Bemetzrieder*. Le livre d'A. H. Clark contient également un index thématique et nominatif, très fourni et bien agencé, à double entrée, de douze pages, qui s'avère d'une grande utilité pour découvrir les finesses de l'ouvrage. Cet index est assorti d'une longue citation fort bienvenue de *The Tale of a Tub* de J. Swift, dont nous rapportons ici, pour le plaisir, sans traduction, un court passage : « The most accomplished way of using books at present is two-fold [...] Or secondly, which is indeed the choicer, the profounder, and politer method, to get thorough insight into the index, by which the whole book is governed and turned, like fishes by the tail. »

Indiquons en outre que *Diderot's Part* comporte une bibliographie étoffée, d'environ trois cents titres, qui propose un panorama stimulant d'études et d'ouvrages récents ou marquants sur Diderot, en même temps qu'une série de références à des ouvrages de Deleuze, Foucault et, dans une moindre mesure, Derrida, références qui permettent de cerner le cadre résolument post-moderne dans lequel se situe l'essai. Rappelons ici que cette bibliographie, forcément sélective sur la problématique de Diderot, comme pour d'autres auteurs et sur d'autres sujets, n'a évidemment pas pour visée d'être exhaustive. Toutefois, il peut être permis de regretter l'absence de références à des ouvrages attendus, ceux de F. Spear en particulier, dont la bibliographie monumentale demeure d'une utilité incontestable, alors que, par ailleurs, figure en référence le Cdrom Redon comme moyen d'accès privilégié à l'*Encyclopédie*, version électronique, incontestablement pratique et utile sur certains points, mais qui ne saurait, bien sûr, remplacer la consultation des éditions papier (voir à ce propos *RDE* 30-31). L'une des singularités, ou des « dissonances » de l'essai (pour reprendre un terme, qui a valeur de concept dans l'ouvrage) est d'offrir des citations de nombreux textes de Diderot traduites en anglais, sans que, pour sa part, le texte d'origine soit

cité, si ce n'est en quelques endroits, comme par « inadvertance », lorsqu'une citation de texte d'auteur ou de critique français livre un bout de texte diderotien dans sa langue d'origine. L'impression d'étrangeté se dissipe néanmoins très vite. Les traductions sont de qualité, empruntées, pour certaines d'entre elles, à des écrits de Diderot déjà traduits, comme *The Nun*, et, pour d'autres, produites par un fin connaisseur des ouvrages du philosophe, Charles Wolfe, professeur associé à l'Université de Sydney, auquel il faut, ici, rendre hommage, pour le travail effectué.

Permettons-nous encore quelques remarques, pour certaines un peu critiques certes, mais qui n'enlèvent rien à la très bonne valeur d'ensemble et à l'originalité de l'essai. Après une introduction originale, rompant avec le rôle traditionnellement dévolu à cette entrée en matière, mais, par ailleurs, tout à fait cohérente au regard du propos d'ensemble, l'essai d' A. H. Clark souligne les faiblesses des thèses qui cherchent à démontrer les contradictions et l'incohérence de la philosophie de Diderot. Il débute ainsi par un résumé et une discussion des points de vue respectifs de Colas Duflo et de Pierre Hartmann, qui ont soutenu, l'un et l'autre, bien que dans des perspectives différentes, la thèse d'une cohérence forte de la pensée de Diderot. Cet essai nous conduit ensuite, de façon précise et savante, vers l'approfondissement de l'une des pièces de Diderot, *Le Fils Naturel* et de ses textes d'escorte, la « Préface au *Fils naturel* » et les *Entretiens sur le Fils Naturel*, à partir d'une problématique d'inspiration deleuzienne, autour de la question de l'identité et du variable, de la différence et de la répétition. Cette analyse permet d'ailleurs à A. H. Clark de reconsidérer l'accusation de plagiat et de revenir sur la signification des réécritures des textes divers de l'*opus* de Diderot. Le premier chapitre, post-introduction, « Fibres autonomes et Organes sécrétoires », aborde les ouvrages relatifs à la médecine et à la physiologie, avec un souci louable de mettre en valeur la cohérence conceptuelle du propos de Diderot, en établissant un chassé-croisé, souvent heureux, entre les domaines esthétique et physiologique. Ce chassé croisé, très visible dans ce premier chapitre de l'essai, est, soulignons-le, emblématique de la méthode adoptée tout au long de l'ouvrage. L'amorce analytique de ce chapitre, qui porte sur l'examen diderotien du *Triomphe de Vénus* de Boucher, et son final esthétique, qui met, pour sa part, en relation la structure fragmentaire des *Pensées détachées sur la peinture* et des *Eléments de physiologie*, encadre ainsi un examen de l'argumentaire physiologique de Diderot, qui passe en revue, outre l'usage que Diderot fait des idées de Buffon, Haller et du médecin Bordeu, les liens et les divergences qui peuvent être établis avec les pensées de Whytt et de Brown, pensées moins connues des diderotistes.

Si les analyses sont séduisantes, il faut reconnaître que la problématique d'ensemble écrase parfois un peu les perspectives. Et l'unité de

principe autour des relations de la partie et du tout, à trop la maintenir, devient parfois, dans certains passages, un peu formelle, comme dans le passage qui suit : « This poetics seeks to give new live to forms, and new forms to live ; ans it understands continuity and communication between the *part* and the *whole* and the *whole* and the *part* as a result of the assemblage, negotiation, and, at times, subordination of autonomous (discontinuous) individual entities. » (Résistant à la linéarité, Diderot crée une poétique de la physiologie, une poétique qui permet une circulation, historiquement observable des principes du domaine de la physiologie au domaine esthétique. Cette poétique s'attache à donner une vie nouvelle aux formes et de nouvelles formes à la vie ; elle marque une continuité et une communication entre la *partie* et le *tout*, ainsi qu'entre le *tout* et la *partie*, comme résultat d'un assemblage, d'une négociation et, parfois, d'une subordination des entités individuelles autonomes (discontinues) » (p. 84). Mais il faut remarquer que ces passages sont finalement bien rares et que la partie centrale sur « La poétique de l'ordre », pour sa part, fourmille d'aperçus de grande qualité. Après une mise au point sur ce qui différencie les pensées de Shaftesbury et de Diderot, cette partie propose des analyses d'un grand intérêt, bien que de dimensions réduites, sur Vernet et Fragonard.

D'une façon générale, dans la deuxième et la troisième parties, la part belle est ainsi faite à l'esthétique et à la physiologie, dans ce qui fondamentalement les relie, y compris, quoique de manière moins articulée, sur le plan politique. Il aurait peut-être été utile, par endroits, notamment lors de l'étude sur *La Religieuse*, ou en convoquant le *Supplément au voyage de Bougainville*, de faire porter l'examen sur la vigueur critique de la pensée de Diderot à l'égard des dogmatismes politiques et théocratiques. Il semble, en effet, que la dimension critique, satirique et philosophique, de sa pensée ne peut se réduire au jeu philosophique, certes complexe et éminemment intéressant, qui s'opère entre le tout et la partie, aussi politique soit-il, et dans le rôle déterminant et subséquent du lecteur/spectateur dans la constitution du texte et l'agencement des idées et des séquences argumentées. Si éclairer Diderot à partir de problématiques post-modernes, et souligner les faiblesses d'interprétation totalisantes comme celles de Hegel, a incontestablement des vertus, notamment celles de révéler les ressources de signification de son *opus* et d'en accentuer, par là, la cohérence, en l'interprétant à travers des pensées fortes, comme celle de Deleuze, le risque est aussi parfois d'émousser la puissance d'interrogation propre de ses textes, et d'atténuer ainsi le vertige qu'ils font naître devant un monde, toujours possible, où les théocraties auraient tristement partie gagnée. Diderot s'est risqué en son temps, avant Vincennes, sur ses rivages difficiles et a rappelé que la philosophie à laquelle il s'attelait se mesurait aussi au prix du silence

qu'elle refusait de se voir imposer, notamment en matière de politique et de religion. Mais ces quelques remarques ne doivent rien enlever à la très bonne impression générale qui résulte d'une lecture soignée du bel essai d'A. H. Clark. *Diderot's part* est un ouvrage riche d'analyses, stimulant à tous égards, qui marque d'ores et déjà une étape dans les études sur Diderot.

Franck CABANE

DIDEROT, L'ENCYCLOPÉDIE & AUTRES ÉTUDES, SILLAGES DE JACQUES PROUST. Textes réunis par Marie Leca-Tsiomis avec la collaboration d'Alain Sandrier, Centre international d'études du XVIII^e siècle, Ferney-Voltaire 2010

Pour tous les spécialistes de Diderot, pour tous les dix-huitiémistes mais aussi pour tous les universitaires, la figure de Jacques Proust (1926-2005) conserve une présence singulière. En témoigne ce beau livre préparé par Marie Leca-Tsiomis qui réunit un ensemble d'évocations et d'études variées suscitées par le souvenir du grand professeur et du grand critique. Les cinq années écoulées depuis sa disparition permettent de donner à cet hommage quelque chose qui va plus loin que la piété et le culte du souvenir, la prise en compte d'un apport intellectuel et moral encore vivant, nous l'espérons, dans l'université française. Un premier ensemble d'études nous présente quelques aspects de la biographie intellectuelle de Proust. Nous découvrons en effet, derrière la figure du savant ou de l'universitaire, celle d'un intellectuel, au sens français du mot. Non pas, certes, d'un de ces intellectuels médiatiques qui occupent le devant de la scène mais celle d'un savant qui ne conçoit pas sa pratique sociale, son écriture et sa recherche en dehors du monde et de la société dans laquelle elles agissent. Le jeune intellectuel communiste, décrit par Ludmila Wolfzun et Hisayasu Nakagawa, celui que nous découvrons au fil d'une correspondance avec Vladimir Lublinsky est un homme exigeant, porteur d'une ambition et d'une volonté d'ouverture à un monde auquel la guerre froide ne donnait qu'un accès limité et piégé par les communistes français ou russes. Cette ouverture était aussi pour lui, comme pour tant d'autres, un moyen de donner, au lendemain de la guerre, une « respiration » à une université française en quête de renouvellement, au sens générationnel, moral et scientifique. Toute cette période fut marquée par des travaux passionnants, diffusés par des revues comme *Europe* ou par la collection des « Classiques du peuple », qui proposait à côté d'auteurs célèbres réinterprétés, des éditions de textes peu connus alors, comme ceux de Morelly, La Hontan, Condorcet ou Diderot. Intéressé par le travail de quelques grands chercheurs russes, Jacques Proust prit conscience des persécutions policières dont ils étaient

victimes, ne se laissa nullement leurrer par le discours officiel et comprit très vite que l'Union soviétique utilisait la référence aux Lumières comme un écran et non comme un appui pour une pensée vivante. Sa rigueur ne s'accommodait d'aucun compromis et son attachement aux Lumières était intimement lié à sa réflexion scientifique et aux combats actuels, menés dans la société française par les forces de gauche. Le professeur, évoqué par un de ses plus célèbres élèves japonais, Yoichi Sumi, était lui aussi surprenant. Le programme de ses séminaires suivait certes le fil de sa recherche vivante, mais était ouvert à celle de ses doctorants qui y intervenaient. Proust avait le souci de la pédagogie et tenta, avec un succès très relatif, des expériences anti-mandarinales, dans l'esprit des années 60-70. C'est enfin l'homme rigoureux et généreux qui explique le savant et l'intellectuel.

Un ensemble de contributions très solides, dont la qualité scientifique fait honneur à Jacques Proust, sont ici réunies. Ce sont d'abord des études sur Diderot. Un premier aspect de l'œuvre du philosophe, cardinal, est analysé par Georges Benrekassa, la « philosophie du conteur ». Elle est éclairée par la distinction de la voix, de la fonction et du rôle dans la répartition de l'énonciation narrative et discursive. On a souvent souligné l'importance du dialogique dans l'œuvre de Diderot et Georges Benrekassa, à la suite de Proust qui avait donné une magnifique édition critique des contes, explore à son tour la poétique des contes, selon une approche originale, non bakhtinienne. Diderot procède au montage d'une « scène philosophique », où les pensées refusent de se résoudre en une pensée assertorique unique et où la voix et son écoute mettent en jeu, à son tour, l'activité philosophique du lecteur. Muriel Brot propose une analyse très convaincante de Diderot historien – on hésite à dire de « l'œuvre historique de Diderot ». Car Diderot, s'il se fait historien dans l'*Essai sur les règnes de Claude et de Néron*, se remet en cause lui-même et, dans le même mouvement, s'en prend à la dimension moderne de l'histoire et aux promesses de vérité qu'elle ne peut jamais tenir. Une histoire désenchantée, avant même de naître, laisse place à une histoire philosophique, morale, et surtout politique. Les rapports de Diderot avec Rousseau, avec Sénèque et la posture philosophique se trouvent ainsi éclairés par la relation à l'histoire. C'est le même aspect de l'œuvre diderotien qu'évoque Gianluigi Goggi qui analyse les contributions du philosophe à l'*Histoire des deux Indes*. L'approche est ici philologique : avec une rigueur que Proust eût admirée, Goggi montre tout le parti qu'on peut tirer de l'analyse d'un document du Fonds Vandeul pour dessiner précisément les contours des contributions de Diderot dans l'œuvre collective.

Un second massif se présente à la suite : quatre beaux articles sur l'*Encyclopédie*. Est-il nécessaire de dire ici tout ce que doivent à Proust

toutes les études des trente dernières années sur l'entreprise intellectuelle majeure du XVIII^e siècle ? Alain Cernuschi et Ann Thomson analysent à leur façon la constitution du texte encyclopédique, ce que Proust appelait d'un terme apparemment désuet à l'époque de la vogue théorique de nos études, mais absolument irremplaçable si l'on y réfléchit, « la facture » de l'œuvre, du texte : sa composition, sa documentation, la réutilisation des apports extérieurs, la « reprise » et ses effets, la stratégie des articles. Madeleine Pinault-Sorensen nous invite à une visite – aussi surprenante qu'érudite – du vaste musée graphique que constituent les volumes de planches, portant le regard sur des thèmes inattendus, les marques de Dieu et du roi. Georges Dulac analyse à la fois la manière dont la Russie est présentée et documentée dans les encyclopédies du XVIII^e siècle et la part que la Russie a prise à diverses tentatives encyclopédiques. En marge de cette section, Béatrice Fink évoque la présence du thème gastronomique dans le *Dictionnaire æconomique* de Noël Chomel, qui lui avait été signalée par Jacques Proust, et Piotr Zaborov le succès des éloges de Thomas en Russie.

Une dernière partie de ce volume évoque les excursions ou les voyages de Proust vers d'autres écrivains ou d'autres domaines de recherche que celui auquel il avait consacré l'essentiel de son œuvre. Gabrielle Chamarat fait ressortir l'intérêt aujourd'hui encore de l'article fondamental que Proust a consacré en 1967 à *L'Éducation sentimentale* de Flaubert, dans lequel il se saisissait des plus récentes mutations de la critique pour montrer comment Flaubert s'était fait le plus subtil des historiens en inventant une forme sens géniale. Jean-Claude Bonnet évoque l'intérêt de Proust pour Colette et retrace avec une grande finesse les liens et la parenté secrète de l'auteur de *Sido* et de *Claudine* avec Diderot. Shin-Ichi Ichikawa et Motoichi Terada mettent l'accent enfin sur la dernière partie des études menées par le critique, celles qu'il a consacrées à la relation entre l'Europe et le Japon pour lequel il a éprouvé un intérêt passionné. Sa curiosité insatiable et son honnêteté intellectuelle l'ont conduit, dans les textes qu'il a consacrés au Japon, à une double démystification, celle qu'opère un occidentalisme de la vision tout comme celle qui résulte d'un orientalisme symétrique. « Au prisme du Japon », l'Europe apparaît non comme une totalité mais dans la diversité de ses aspects, de ses langues, de ses cultures, de ses pratiques. Une Europe Babel dont émergent cependant quelques figures marquées par une humanité dont Motoichi Terada souligne l'universalité, comme ce Caron, commerçant et diplomate laïc hollandais, protestant d'origine française, qui vécut au 17^e siècle, épousa une Japonaise et sut si bien dépasser les clivages entre les cultures que Proust pouvait y voir son propre miroir.

Sophie CHAUVEAU, *Diderot, Le Génie débraillé – les années bohème*, roman, Paris, éditions SW Télémaque, 2009, 314 p.

Comme pour exaucer le vœu que nous formulions dans le précédent numéro de *RDE*¹, celui de pouvoir lire un jour une vie de Diderot capable de mettre en valeur les caractéristiques romanesques de celle-ci tout en respectant sa vérité scientifique, la romancière Sophie Chauveau vient de soumettre à ses lecteurs une évocation romancée de la jeunesse de Diderot d'autant plus attendue qu'elle traite de cette partie la plus obscure, la moins connue de la vie du philosophe².

Mais comme l'art est difficile... Nous avons déjà reproché à Raymond Trousson ses excès de romanesque dans la solide biographie qu'il consacrait en 2005 à Diderot chez Tallandier et qui devait remédier au défaut de réédition de celle de Wilson³. Que dire alors, non pas du romanesque, puisque c'est la loi du genre, mais de la fantaisie, du caractère erratique, débridé, échevelé, débraillé précisément qui préside à l'évocation de la bohème diderotienne dans ce roman ? Faut-il reprocher à cet ouvrage ce parti pris dont il tire précisément son projet, son ton et son titre ? La couleur est affichée, revendiquée : faut-il le lui en tenir rigueur ? Mais alors, il n'y aurait donc plus qu'à s'incliner devant tant de liberté prise par rapport au sujet ?

Examinons donc plutôt d'abord ce projet. Evoquer un Diderot *débraillé*, est-ce, par égard, par générosité pour son lecteur, lui faire l'offrande de ce qu'on n'a jamais su, de ce qui serait demeuré caché, inconnu jusqu'ici ? Un Diderot authentique, sans fard, littéralement *sans braies*⁴, dans toute la nudité de sa joyeuse bohème, de ses premières expériences intellectuelles, sentimentales et sexuelles ? Or Diderot lui-même a-t-il été si avare de confidences ? Non, à en juger par ses propres témoignages, parfois complaisants, laissés dans les *Salons* ou les *Lettres*, notamment à Sophie Volland. A cela près qu'en effet, il nous manque bien

1. *RDE* n° 44, 2009, p. 277-279, compte rendu du roman de Peter Prange, *Sophie la libertine*, titre original *Die Philosophin*, traduit de l'allemand par Jean-Marie Argelès, éditions du Rocher, 2006.

2. « Cette période de sa vie est un désert quant aux documents, peuplé de mirages fugaces et capricieux, de rares oasis d'événements invérifiables, sur lesquels le chercheur assoiffé trébuche alors même qu'il allait expirer » (Arthur M. Wilson, *Diderot, Sa vie et son œuvre*, Oxford University Press, 1955 ; pour la traduction française, Paris, Laffont et Ramsay, 1985, p. 21). On avait oublié le style naïvement inimitable de Wilson, lui aussi rattrapé par la tentation du style fleuri dans le discours biographique...

3. Dans *RDE* n° 40-41, octobre 2006, p. 296-300. Mais ne vaudrait-il pas mieux, effectivement rééditer Wilson ? C'est ce que nous appelons de nos vœux pour 2013, à titre de contribution aux commémorations du Tricentenaire de la naissance du philosophe.

4. *Débraillé* : de braies, « pantalon ample, en usage chez les Gaulois et les peuples germaniques » ; « dont les vêtements sont en désordre, ouverts ou mal fermés » (*Le Robert*).

des informations sur le détail de ces années de bohème. Mais est-ce au romancier de les inventer, de les reconstituer de toutes pièces ? Ainsi, est-on bien sûr que le jeune Denis fut amoureux d'Hélène Brûlé, la servante au grand cœur qui monta par deux fois à pied de Langres à Paris pour lui confier quelque argent, au moment de son plus grand dénuement (premier chapitre, intitulé « Première fugue ») ? Plus important, est-on certain qu'il fit ses études à Louis-le-Grand, avant d'en être chassé pour se réfugier au collège d'Harcourt (p. 45) ? Ce point, comme le souligne Wilson⁵, est capital pour comprendre ce que fut la formation de Diderot, pour s'assurer notamment de ce basculement décisif du l'enseignement jésuite vers l'enseignement janséniste, mouvement sur lequel semble s'appuyer le roman. Ces approximations risquent de brouiller encore davantage une période mal éclaircie, dont c'est le rôle de l'historien, plus encore que du romancier-biographe, de dissiper les zones d'ombre.

Mais peut-être s'agit-il, dans ce projet inédit, d'utiliser le titre du roman dans son sens oxymorique : Diderot serait un *génie débraillé* ; génie certes, mais débraillé, sans mœurs, sans retenue, en toute liberté, voire en tout libertinage. On voit que l'ouvrage joue sur la double ambiguïté qui continue de planer sur l'œuvre du philosophe, soupçonné d'abord de contredire par ses actes son aspiration permanente à la vertu – accusation qu'il lançait d'ailleurs lui-même à Rousseau : « Il est difficile qu'un homme écrive sans cesse des paradoxes, et qu'il soit simple dans ses mœurs » (lettre à Sophie Volland du 26 mai 1759⁶). Or Diderot n'était-il pas fasciné lui-même par l'image d'un Racine méchant homme, préférant ouvertement chez celui-ci le génie à la sagesse ? Second soupçon : Diderot, malgré tout son génie, n'aurait su produire qu'une pensée désorganisée, confuse et pour tout dire, « décousue » comme son costume. Ce « débraillé » au double sens du terme, devenu aujourd'hui sympathique par un retournement idéologique issu du mouvement libertaire et des idées de mai 1968, peut attirer il est vrai de nouveaux lecteurs, et rendre le directeur de l'*Encyclopédie* presque aussi séduisant, en s'en tenant à certains clichés, que « Rousseau le rebelle », ou « Sade le révolté ». Cette image artificielle contribue pourtant à compromettre une pensée au sein de laquelle plus que jamais, la recherche d'unité et de cohérence est à l'œuvre.

Mais formons une troisième hypothèse, plus favorable à ce projet romanesque. L'adjectif « débraillé » en effet ne surgit-il pas de l'œuvre

5. *Ibid.*, p. 22.

6. « On peut donc être éloquent et sensible sans avoir ni principes d'honneur, ni véritable amitié, ni vertu, ni véracité ! Cela me fâche bien. Si cet homme n'a pas un système de dépravation tout arrangé dans sa tête, que je le plains ; et s'il s'est fait des notions de justice et d'injustice qui le réconcilient avec la noirceur de ses procédés, que je le plains encore ! Dans l'édifice moral tout est lié. » (*ibid.*)

même, d'où Sophie Chauveau, mue par une intuition tout à fait originale, a pu le tirer. Il existe bien chez Diderot une volonté persistante de retrouver dans l'écriture, mais aussi dans son mode de vie, son *ethos*, une immanence, une forme de vérité vierge et de poésie native. Cette esthétique de l'instinct, il la tire, selon l'inspiration, des Anciens, de la littérature exotique (la poésie d'Ossian, celle du poète persan Saadi), de la vie rustique, ou de la fréquentation simple de personnes aimées, pour lesquelles il consent à se représenter non pas dans le plus simple appareil, mais dans un négligé étudié qu'il appelle, de façon plus virile, le *débraillé* : « Je suis représenté la tête nue, en robe de chambre, assis dans un fauteuil, le bras droit soutenant le gauche, et celui-ci servant d'appui à la tête, le col *débraillé*, et jetant mes regards au loin, comme quelqu'un qui médite » (description du portrait peint par Garand pour M^{me} d'Epinaï, et destiné à Grimm ; lettre à Sophie du 17 septembre 1760)⁷.

Cette forme de nudité étudiée correspond à un idéal esthétique qui se précisera dans les *Salons* : « Pourquoi ne pas *débrailler* ce saint ? Pourquoi n'en vois-je ni la poitrine ni le cou ? » (*Salon de 1765*). On aura remarqué, dans ces deux dernières occurrences, que la nudité ne correspond pas chez Diderot à un « en dessous de la ceinture » conforme à l'étymologie, mais à une échancrure du cou qui libère la respiration, dégage la tête, bref laisse respirer le génie et exalte les passions. Ce nouveau sens est d'ailleurs conforme à celui défini par Littré (*débrailler* : « rendre débraillé : déranger la mise⁸ »), qui cite précisément à titre d'exemple Diderot, dans sa formule du *Salon de 1765*.

Si le roman de Sophie Chauveau se met au diapason de cette nouvelle acception toute diderotienne du *débraillé*, alors elle aura retrouvé avec finesse l'une des aspirations de Diderot à fournir une image de soi, une vérité – *alethéia* – qui soit de l'ordre d'un dévoilement inattendu, mais conforme à ses aspirations les plus secrètes. Un sens surpris, ravi, arraché à l'individu dans un de ses moments paradoxalement prémédités de relâchement, presque d'abandon, et qui laisse transparaître le génie sous sa forme inspirée et passionnelle. Toutefois le risque est grand, dans l'esprit du public auquel ce livre s'adresse, d'interpréter ce *débraillé* comme le masque habituel d'un relâchement des mœurs et même d'une quête machiavélique du plaisir, qui est la forme sous laquelle ce public interprète la notion de libertinage.

Si nous nous permettons d'insister sur ce point qui paraît fort trivial, c'est que l'image du philosophe Diderot n'a que trop souffert

7. C'est nous qui soulignons, de même qu'*infra*.

8. Sens 2, emploi intransitif, précédé du sens 1, emploi réfléchi : « débrailler (se) : déranger d'une manière peu convenable les vêtements qui couvrent la poitrine et le ventre. Il se débraille à chaque instant » (*Littré*).

d'un malentendu hélas vite instauré auprès d'une certaine frange de la postérité, qui ne sut lire son œuvre qu'à travers le prisme de la vulgarité. Cette vulgarité, qu'il avait voulu au contraire rejeter, par son aspiration à la vertu, bien loin de lui, en construisant ce modèle irréprochable qu'on voit progressivement s'édifier à travers sa correspondance⁹, il se l'attirait dans le même temps par son obsession à « rester lui-même » à l'intérieur de ce modèle drapé de philosophe vertueux, en cultivant une forme de simplicité, de prosaïsme et d'élégante obscénité qu'une épistolière comme Sophie, par exemple, grande lectrice de Montaigne, admettait parfaitement.

Toutefois, le prude XIX^e siècle ne fut pas si tolérant, et l'aristocratique Barbey d'Aurevilly se fit fort, malheureusement, de flairer en Diderot le « Monsieur Prudhomme » que Flaubert avait vu en Homais, à la lecture précisément de cette correspondance dont on se mit à tirer sur les traces de Sainte-Beuve – à tort ou à raison – une grande partie de « l'homme Diderot » : Prudhomme anticipé, réduit à Platon ! L'amour solennellement et mélancoliquement fidèle, qui revient dans toutes les lettres de Diderot à mademoiselle Volland, comme le bruit d'un homme attendri qui se mouche [...], cet amour n'a d'égal en bourgeoisisme que la gaîté de Diderot, quand il est en gaîté... et qu'il se *débraille* avec les dames, car on s'y *débrillait* dégoûtamment chez le baron d'Holbach ; et alors, ce n'est plus le Satyre effréné poursuivant la Bacchante, qu'il eût aimé à peindre dans ses livres, ce toqué de mythologie érotique, mais c'est le cynisme à froid qui se permet les plaisanteries les plus abominablement grasses d'un bourgeois en veine d'obscénité¹⁰.

C'est pour que ce genre de propos ne puisse plus jamais revenir sous la plume d'un critique, si talentueux soit-il – et Dieu sait que Barbey avait du talent ! – qu'on ose ici ces quelques remarques à leur tour un peu prudes, et qui peuvent donner l'impression qu'on cherche à embaumer dans la rose l'irréductible Diderot. C'est aussi pour cette raison qu'on se permet de lire avec quelque sévérité ce (trop) rare ouvrage romanesque consacré au philosophe, en traquant l'inexactitude, la maladresse et la facilité¹¹. Mais c'est pourtant avec un certain plaisir et une tendresse non

9. Voir Geneviève Cammagre, *Roman et Histoire de soi. La notion de sujet dans la correspondance de Diderot*, Paris, Champion, coll. « Les Dix-huitièmes siècles », n° 48, 2000.

10. Jules BARBEY D'AUREVILLY, *Goethe et Diderot*, Paris, Dentu, 1880, repris dans BARBEY D'AUREVILLY, *Contre Diderot*, Bruxelles, éd. Complexe, coll. « Le Regard littéraire », 1986, p. 126-127.

11. Ainsi, au fil de la lecture de ce Diderot, Le génie débraillé : « La Henriade », « dernière pièce de Voltaire », en « cinq actes ! » (p. 75) ; p. 163, en exergue au chapitre 10 consacré à l'épouse Antoinette, la maladroitement citée citation d'une lettre à Sophie, sa rivale (« Partout où il n'y aura rien, lisez que je vous aime », extrait du billet du 10 juin 1759) ; un peu plus loin, le personnage du neveu du grand Rameau curieusement décrit comme agissant « avec la dignité d'un prince de ligne » (p. 221)... etc.

feinte qu'on a parcouru ces pages ; et l'on partage avec Sophie Chauveau l'enthousiasme qu'elle a porté à son sujet, car elle a su analyser avec une véritable finesse des pans entiers non élucidés, voire un peu tabous, de la vie de l'écrivain, comme la mésentente progressive avec l'épouse Antoinette (chapitres 11, 12, 13). On lui saura gré aussi de faire suivre la fin de ce premier volume d'un texte tiré du *Neveu de Rameau* à nouveau récemment adapté pour le théâtre ¹², ainsi que d'une très honorable chronologie. Avouera-t-on qu'on attend avec une presque impatience la suite de ce volume : par exemple, *Diderot, le génie embrasé*, les années de maturité ?

Odile RICHARD-PAUCHET

Guillaume-Thomas RAYNAL, *Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes*. Edition critique. Comité éditorial composé d'Anthony Strugnell (dir.), Andrew Brown, Cecil Patrick Courtney, Georges Dulac, Gianluigi Goggi et Hans-Jürgen Lüsebrink. Tome I. Ferney-Voltaire, Centre international d'études du XVIII^e siècle, 2010.

Contient : Livre I. *Découvertes, guerres & conquêtes des Portugais dans les Indes Orientales*, éd. Peter Jimack ; II. *Etablissemens, guerres, politique & commerce des Hollandais dans les Indes Orientales*, éd. Guido Abbattista ; III. *Etablissemens, commerce & conquêtes des Anglois dans les Indes Orientales*, éd. Anthony Strugnell ; IV. *Voyages, établissemens, guerres & commerce des François dans les Indes Orientales*, éd. Florence De Souza ; V. *Commerce du Danemarck, d'Ostende, de la Suède, de la Prusse, de l'Espagne, de la Russie, aux Indes Orientales*, éd. Muriel Brot ; index de Raynal ; variantes ; les contributions de Diderot aux livres I-V par Gianluigi Goggi. xxxi 770 pages.

RAYNAL et BONNE, *Tableaux, atlas et cartes de l'Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes*. Reproduction en fac-similé des éditions de 1774 et 1780. Présentation et notes par Andrew Brown. Ferney-Voltaire, Centre international d'études du XVIII^e siècle, 2010.

Le premier volume de la nouvelle édition, si souhaitée et attendue, de *l'Histoire des deux Indes* est paru et on doit s'en féliciter. Première édition critique et aussi première édition complète moderne, la précédente remontant à 1820, cette très grande entreprise internationale à laquelle collaborèrent une trentaine de chercheurs comptera quatre volumes renfer-

12. Adaptation par Olivier Beaumont, Nicolas Marié et Nicolas Vaude (Théâtre du Ranelagh, Paris, 2009).

mant les dix-neuf livres du texte de Raynal et deux volumes complémentaires dont l'un, celui de l'*Atlas*, vient également de paraître.

Le texte choisi pour cette édition de l'*Histoire des deux Indes* est celui de la dernière édition révisée par Raynal, en 1780. Mais les éditions précédentes (1770, 1774) sont présentes grâce aux variantes, de même que sont signalées dans le texte, par des appels de notes, les contributions de Diderot.

Ce premier volume contient les cinq premiers livres, consacrés aux établissements européens aux Indes orientales, respectivement à ceux des Portugais, puis des Hollandais, des Anglais, des Français, le dernier traitant du Danemark, d'Ostende, de la Suède, de la Prusse, de l'Espagne et de la Russie. Confié aux meilleurs spécialistes, ce volume dense mais aux pages aérées, est un modèle tant pour ce qui concerne les introductions particulières à chaque livre que pour les annotations précises, judicieuses, émanant d'une érudition exacte et jamais pesante. La lecture désormais aisée de cette vaste histoire du commerce international au XVIII^e siècle est passionnante, et, après un si long temps de relégation, l'intérêt qu'elle suscite et dont témoignent les travaux de recherche déjà en plein essor ne pourra que se développer.

Osera-t-on, concernant une si remarquable édition, émettre une suggestion : celle d'une introduction historique qui permette de situer dans son contexte l'*Histoire des deux Indes* elle-même. Mais sans doute faudra-t-il attendre un volume suivant, c'est-à-dire l'avancement de l'édition en cours.

Quant à ce qui concerne plus particulièrement notre revue, à savoir la collaboration de Diderot, les apports de cette édition me paraissent tout à fait essentiels, notamment grâce à G. Goggi à qui l'on doit la liste détaillée des contributions du philosophe à ces quatre premiers livres. Mis à part les interventions authentifiées en quelque sorte par les manuscrits du fonds Vandeuil, on sait que de nombreuses autres interventions eurent lieu, notamment dans l'édition de 1780 d'*HDI*. Celles qui peuvent « avec vraisemblance être attribuées à Diderot », formule qui évoque celle de John Lough et Jacques Proust dans le cas, homologue, des articles non signés de Diderot dans la seconde partie de l'*Encyclopédie (DPV, V)* sont signalées ici, avec les références qui justifient ces choix convaincants.

On a, durant de longues années, considéré que la contribution de Diderot était uniquement faite d'ajouts philosophico-politiques, nés de la lecture du texte de Raynal, et constituant une écriture en marge ou "fragmentaire". Mais les travaux de G. Goggi ont, depuis, montré que Diderot avait été bien plus amplement impliqué dans l'ouvrage, notamment parce qu'il avait aussi collaboré à la préparation du texte, à la recherche des sources, et ce dès la première édition de l'*HDI*. Et, comme

Goggi le souligne à nouveau dans son introduction, l'intervention du philosophe, dans « l'exercice de l'éloquence qui marque l'introduction d'un point de vue politique », subvertit le sens général de l'*Histoire des deux Indes* « jusqu'à transformer le texte de l'abbé Raynal en véritable "machine de guerre" » (Goggi, xxxiii). Le système des annotations qui fournit aussi souvent que possible les sources donne mainte occasion de le vérifier : voir par exemple la véhémence exhortation diderotienne comparée à sa source chez Bolts, à la fin du livre III.

Quel intérêt considérable enfin pour nous de pouvoir lire désormais ces interventions diderotiennes au sein même de l'ouvrage auxquelles elles appartiennent et non plus par bribes ou comme des pensées détachées ! Tout change de notre regard et de notre lecture grâce à cette re-contextualisation.

En même temps que ce premier volume, est publié le superbe fac-similé des cartes et des tables publiées dans l'*Atlas* paru en 1780 sous la signature de Raynal et Bonne. Andrew Brown accompagne des notes nécessaires cette reproduction d'un format exceptionnel (27 × 37), quasiment celui du petit *in-folio*.

Marie LECA-TSIOMIS

Jean Le Rond D'ALEMBERT, *Œuvres complètes*, V, *Correspondance générale*, 1, *Inventaire analytique de la correspondance, 1741-1783*, Edition établie par Irène Passeron, avec la collaboration de Anne-Marie Chouillet et Jean-Daniel Candaux, Paris, CNRS Editions, 2009, LXXVIII - 660 p.

Depuis près de vingt ans, puisque officiellement créé en 1992 sous la forme d'un GDR du CNRS, le Groupe D'Alembert travaille à une édition des *Œuvres complètes* du mathématicien philosophe. Ce sera la première publication à mériter vraiment ce titre car dans les deux éditions très antérieures (Bastien, 1805 ; Belin et Bossange, 1821-1822) qui se prétendaient « complètes » les écrits scientifiques étaient soit omis, soit réduits à leurs introductions, tandis que la correspondance s'y trouvait dans les deux cas appauvrie par rapport au nombre de pièces déjà connues, et dans le second cas, en revanche, « enrichie » de textes apocryphes... Aussi ambitieuse que d'autres grandes entreprises éditoriales actuellement en cours, *OC* de Diderot ou de Montesquieu, par exemple, celle-ci doit se subdiviser en cinq séries : I *Traité et mémoires mathématiques, 1736-1756* ; II *Articles de l'Encyclopédie* ; III *Opuscules et mémoires mathématiques, 1757-1783* ; *Ecrits philosophiques, historiques et littéraires* ; V *Correspondance générale*.

Le premier volume de cette cinquième série qui en comptera douze succède aux trois volumes de la série I et au volume de la série III déjà parus depuis 2002. Il annonce près de 2200 lettres écrites ou reçues par

D'Alembert, soit sensiblement plus que le nombre de 2038 donné en deux fois (*SVEC*, 245, 1986 et *ibid.*, 267, 1989) par John Pappas, bien que, pour des raisons diverses (fausse identification, fausses références, textes non épistolaires, etc., et surtout doublons), les nouveaux éditeurs éliminent 151 numéros des listes précédentes.

L'importance de cet ensemble est à apprécier par rapport à d'autres corpus épistolaires de l'époque : très loin des 15000 lettres du seul Voltaire réunies – à l'exclusion des lettres reçues de ses correspondants – dans les treize volumes de l'édition Besterman de la Pléiade ; mais nettement devant les 950 numéros de l'édition Roth – Varloot de la *Correspondance* de Diderot ou les 826 atteints au total pour Montesquieu par l'édition Masson et les inédits publiés en 1982 par René Pomeau (les *OC* de Montesquieu en cours de publication apporteront de nouveaux textes, mais en nombre probablement limité). Le recensement des 2200 lettres du corpus D'Alembert a par ailleurs nécessité, vu leur dispersion, un effort de recherche que présente sobrement Irène Passeron dans son introduction à l'*Inventaire analytique*. Car les sources de l'édition qui prend son élan avec ce volume panoramique sont multiples : archives académiques (Académie française, Académie royale des sciences), archives de la Maison du Roi, à laquelle les Académies étaient rattachées ; fonds Samuel Formey de deux bibliothèques allemandes, correspondance de Frédéric II, Euler, Voltaire (plus de 500 pièces), Gabriel Cramer, Lagrange, du milanais Paolo Frisi (Milan, Londres etc.), de Catherine II, David Hume (Edimbourg), de catalogues de ventes et collections d'autographes, etc. Certaines lettres sont publiées dans des séries d'*Œuvres posthumes*, ou « complètes » de la fin du XVIII^e siècle, dans des recueils biographiques ou épistolaires de l'époque révolutionnaire et impériale (par exemple la *Correspondance inédite de M^{me} du Deffand*, 1809), dans les deux premières éditions des *Œuvres* de D'Alembert déjà mentionnées, dans de grandes éditions du XIX^e siècle (Buffon, Frédéric II, M^{me} du Deffand, Catherine II, Grosley, Lagrange) ; d'autres lettres ont été éditées en série ou isolément aux XIX^e et XX^e siècles, ou recueillies dans les grandes éditions savantes du XX^e s.

Cette diversité d'origine renforce la pertinence de la question sur laquelle s'ouvre (p. XIII) l'Introduction générale : « Qu'est-ce qu'une lettre ? ». Les frontières se brouillent en effet quand, à côté du cas évident d'envoi d'un particulier à un autre, surgissent en nombre des « Lettres » adressées à des périodiques, des ouvrages et brochures auxquels le goût du moment donne fictivement une forme épistolaire – par exemple la *Lettre à D'Alembert sur les spectacles* – des épîtres dédicatoires, des lettres écrites par D'Alembert au nom de l'Académie française etc., soit 112 lettres dites « ostensibles » répertoriées en Appendice, de même que le sont en deux Annexes 14 lettres apocryphes et les lettres « non retenues » issues de

l'inventaire Pappas. Ces Annexes et cet Appendice sont immédiatement précédés d'une liste de 21 lettres « non datables à l'année près ».

L'ensemble principal de « lettres privées » datées ou datables est présenté dans l'ordre chronologique, avec une répartition par année évidemment irrégulière et dont on ne peut rien conclure d'assuré, s'agissant bien entendu des seules lettres conservées (on regrettera de ce point de vue l'exclusion de principe des « fantômes » ou traces éventuelles dans d'autres documents de lettres disparues). La moyenne est ici toute proche de 50 lettres par an, mais les chiffres lui sont constamment inférieurs jusqu'en 1762, nettement supérieurs au contraire à partir de l'année suivante, avec des maxima de 124 lettres en 1770, 112 en 1773, 100 en 1766 (voir aussi Tableau I, les Tableaux II, III et IV rendant visible cette répartition chronologique des échanges quand le correspondant s'appelle Frédéric II, Voltaire ou Lagrange).

Après la date et le nom du destinataire ou de l'auteur, chaque notice fait mention de la source, de la localisation du manuscrit, et/ou des éditions antérieures, ainsi que de l'incipit. Suit, en quelques lignes, une brève mais précise analyse de contenu... particulièrement propre à faire patienter le lecteur des volumes à venir, ou plutôt à aiguïser son appétit.

Les XIII pages d'illustrations données au début sont des photographies de manuscrits. On retiendra notamment (n° X) le contraste entre l'écriture régulière, fine, serrée, mais très lisible, du géomètre et la grande écriture, hâtive, un peu désordonnée, de Julie de Lespinasse. Enfin les Index – *Correspondants, Noms cités, Ouvrages de D'Alembert cités*, sur lesquels se termine ce remarquable volume achèvent d'en faire le plus commode des instruments de travail. Est-il indifférent de savoir, par exemple, que les correspondants de D'Alembert, personnes physiques et personnes morales, sont plus de quatre cents, depuis un obscur professeur de mathématiques du collège d'Auxerre jusqu'aux plus grands savants européens, sans oublier les têtes couronnées de Prusse et de Russie ? A lui seul le *réseau D'Alembert* ainsi révélé, deux fois plus riche que le réseau Montesquieu, mériterait l'étude spécifique que la superbe publication entreprise par le Groupe D'Alembert du CNRS rendra possible, et permet dès maintenant d'esquisser.

Jean EHRARD

Michel LE GUERN, *Nicolas Beauzée, grammairien philosophe*, Paris Champion, 2009

En 1756, à la mort de Dumarsais, premier grammairien de l'*Encyclopédie*, Douchet et Beauzée, professeurs à l'Ecole Royale Militaire,

priront sa suite. Si Douchet ne collabora apparemment qu'au tome VII, Beauzée mena jusqu'au dernier volume une abondante contribution qu'il poursuivit ensuite dans la *Méthodique*. Sur Beauzée et sur sa *Grammaire générale* (publiée en 1767), on connaissait notamment les travaux S. Auroux. L'ouvrage que Michel Le Guern vient de consacrer à ce très important grammairien renouvelle l'approche de son oeuvre. « Ce qui rend intéressant le système de Beauzée, c'est sa composante sémantique trop souvent masquée dans la grammaire générale », souligne M. Le Guern. Et, plutôt que sur le long et diffus traité de la *Grammaire générale*, il appuie essentiellement son étude sur les articles encyclopédiques, car « les contraintes inhérentes à l'article de dictionnaire ont conduit Beauzée à écarter les longueurs inutiles » ; ce choix est légitime, d'autant que nombre de ces articles ont été repris dans le traité de 1767.

L'ouvrage passe en revue les vues de Beauzée sur les différentes parties de la grammaire (phonétique, orthographe, catégories morphologiques, genres, nombres, personnes, temps et modes, syntaxe et construction) sans cependant s'y limiter. Le Guern s'y intéresse aussi à la composante rhétorique du langage chez Beauzée et il fournit au lecteur d'utiles mises en perspective, notamment sur la tradition grammaticale dans laquelle Beauzée s'inscrit (Dumarsais, Girard). Mais aussi sur les débats et polémiques qu'il mena, en particulier, sur la question de l'inversion, avec Batteux auquel Beauzée, contrairement au Diderot de la *Lettre sur les Sourds et muets*, fut opiniâtrement hostile.

M. Le Guern met en relief les intéressantes contradictions internes à la réflexion du grammairien, soulignant notamment que, malgré sa visée généraliste, Beauzée réfléchit en français et que ses analyses, malgré qu'il en ait, s'en ressentent : témoin son examen du présent verbal, qui n'est si perspicace que pour le français et dont la finesse annonce, si l'on peut dire, la théorie des valeurs d'emploi de Gustave Guillaume.

Ceci dit, je ne partage pas le point de vue de Le Guern lorsqu'il affirme que « B. semble être à l'unisson avec le groupe des Encyclopédistes ». Qu'il y ait eu des points d'accord entre les Encyclopédistes, quel que soit leur domaine d'intervention, est une évidence, mais de là à parler d'unisson... ! C'est réduire la diversité, parfois radicale au contraire, des points de vue que défendirent les différents collaborateurs du *Dictionnaire raisonné*. Et, en matière de langue, il suffit de comparer deux articles fondamentaux, ETYMOLOGIE de Turgot et LANGUE de Beauzée pour s'en convaincre. L'article de Turgot, profondément novateur, démontre l'utilité de l'étymologie et la nécessité de la dimension historique pour la connaissance des mots et de leur origine : « Ceux qui observent la marche de l'esprit humain [...] doivent marcher sans cesse le flambeau de l'étymologie à la main, s'ils ne veulent pas tomber dans mille erreurs ». A quoi Beauzée réplique, dans l'article LANGUE : « Ce

n'est pas aux emprunts et aux étymologies qu'il faut s'arrêter pour connaître l'origine des *Langues* ».

En fait, la réflexion de Beauzée – chrétien convaincu, sinon convaincant (il donna dans sa jeunesse une *Exposition abrégée des preuves historiques de la religion chrétienne pour lui servir d'apologie contre les sophismes de l'irréligion*) – est adossée à des convictions religieuses qui lui interdisent de penser en termes historiques l'origine des langues. Contre Turgot, donc, mais aussi contre Diodore de Sicile, Vitruve, Richard Simon, J.-J. Rousseau, auteurs, écrit-il, pour les uns de l'hypothèse des « premiers hommes, nés muets par le fait » et pour l'autre, de celle, « humiliante », d'un homme sauvage, toutes hypothèses posant un développement progressif du langage et « contraires à quelques faits connus par la Révélation », Beauzée soutient l'origine divine du langage et l'unité de la langue adamique.

Et puis, entre Diderot et Beauzée, quelles différences d'avis et d'analyses ! Que l'un et l'autre aient reconnu mutuellement leurs qualités (Le Guern reproduit le jugement assez élogieux de Diderot sur Beauzée, paru dans la *Correspondance Littéraire* en novembre 1767) n'enlève rien au fait qu'ils se séparent totalement, non pas tant sur l'inversion que sur la définition même de la grammaire dans l'*Encyclopédie*. Si Beauzée prétend en effet qu'« on ne doit trouver [dans l'*Encyclopédie*], en fait de Grammaire, que les principes généraux et raisonnés des langues » et que « tout détail qui concerne le pur matériel de quelque langue que ce soit, doit être exclu de ce Dictionnaire », Diderot, tout au contraire, a voulu que l'*Encyclopédie* inclue un dictionnaire de langue française à laquelle il a consacré une part fondamentale de sa propre contribution, ce que Naigeon nomma sa « grammaire philosophique ».

Enfin, comment ne pas souligner que, lorsque Beauzée publia son *Dictionnaire des synonymes*, qui intégra bon nombre d'articles de Diderot, il en expurgea soigneusement toute la leçon athée et matérialiste.

Un dernier mot, donc, sur l'emploi du mot « grammairien philosophe » dans le titre même de l'ouvrage. Le Guern montre bien en quoi la grammaire générale de Beauzée est effectivement une philosophie du langage et il souligne aussi que la possibilité d'une telle grammaire repose chez Beauzée sur « la raison éternelle », « la raison immuable de Dieu même ». Mais gageons sans risque que Naigeon aurait frémé d'une telle usurpation, lui pour qui Dumarsais était « le seul grammairien qui ait mérité le nom de philosophe » : encore devait-il ce nom à la rédaction de l'article PHILOSOPHE dans lequel il soutenait, contre l'erreur commune et les préjugés religieux, les principes de la « saine philosophie », débarrassée du divin.

GROFFIER Ethel, *Un encyclopédiste réformateur. Jacques Peuchet (1758-1830)*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2009, 440 p.

Jacques Peuchet est encore jeune en 1781, au moment où Pancoucke fait imprimer le prospectus de l'*Encyclopédie méthodique ou par ordre de matières*. Comme on sait, la publication de cet ensemble d'environ deux cents volumes s'étale sur un demi-siècle jusqu'en 1832 et connaît de multiples rebondissements, dont la mort du libraire-imprimeur, la mort ou le retrait de plusieurs directeurs d'ouvrages, diverses restructurations. Les événements politiques eux-mêmes ont rendu indispensables des changements importants dans des domaines tels que l'histoire et la jurisprudence.

Peuchet ne fait pas partie de la liste des rédacteurs mentionnés par le premier prospectus, mais on a de lui trois volumes : deux du *Dictionnaire de Police et Municipalités* (1788-1791) et un de l'inachevé *Assemblée Nationale Constituante* (1792) ... qui ne comporte que la lettre A.

C'est un monarchiste constitutionnel, un révolutionnaire modéré, qui se méfie de plus en plus du peuple, mais il souhaite prévenir et empêcher les abus de l'autorité ; il montre aussi des préoccupations sociales souvent en avance sur son temps, en direction des pauvres, des femmes, des enfants, d'une libéralisation des mœurs. Favorable aux débuts de la Révolution, il s'en détache assez vite et l'évolution de ses opinions est plus qu'implicite dans les deux dictionnaires cités de l'*Encyclopédie méthodique*. On en trouvera une présentation respectivement aux chapitres 11 (par Fanny Siam) et 14 (par Edna Lemay) de l'ouvrage de référence sur la *Méthodique* : Claude Blanckaert, Michel Porret, Fabrice Brandli (dir.), *L'Encyclopédie Méthodique (1782-1832). Des Lumières au positivisme*, Genève, Droz, 2006.

Toutefois, il n'existait pas d'étude approfondie d'ensemble sur Peuchet. C'est ce à quoi s'attache Ethel Groffier dans un livre en quatre parties : I. L'homme et ses convictions, II. Le juriste réformateur, III. L'économiste et le statisticien, IV. Le polygraphe et le journaliste. L'ouvrage est complété par des annexes, bibliographies et index. Il traite de tous les aspects du personnage, en citant les sources avec précision.

Peuchet a beaucoup écrit, presque exclusivement sur des sujets politiques, géographiques, commerciaux, juridiques, administratifs, il l'a fait sous diverses formes : statistiques, historiques, pamphlétaires et aussi « alphabétiques », publiant des dictionnaires, des vocabulaires, des séries dites « bibliothèques ». C'est surtout au titre de ces genres qu'il intéresse *RDE*, le lecteur de la revue y retrouvera de vieilles connaissances : non seulement Diderot et D'Alembert, mais plus encore les abbés Morellet et Raynal. Parmi les approfondissements que la lecture d'E. Groffier peut suggérer, nous en signalerons deux en particulier. D'abord la

comparaison entre les articles de l'*Encyclopédie* et ceux du *Dictionnaire de Police et Municipalités* sur des sujets en effervescence à la fin du XVIII^e siècle, par exemple la mendicité, les femmes ou l'éducation : la puissance de la réflexion sociale de Peuchet y apparaît à son avantage et elle doit être mise en relation, bien entendu, avec le mouvement issu des débuts de la Révolution. Ensuite, il convient aussi de se pencher sur le *Dictionnaire universel de la géographie commerçante* (1799-1800) et le *Vocabulaire* de même nom (1801) : en quoi ces ouvrages sont-ils la réalisation et la continuation directe du projet de *Dictionnaire de Commerce* de l'abbé Morellet ? en quoi portent-ils la marque personnelle de Peuchet ? en quoi diffèrent-ils des volumes de l'*Encyclopédie méthodique* se rapportant à des thèmes voisins ?

Par son sérieux, par son sens de l'équilibre, par sa volonté de couvrir les aspects divers de la vie et de l'œuvre, par sa dimension raisonnable, l'ouvrage d'E. Groffier nous fournit à la fois un travail de référence, un livre agréable et une incitation à étudier au moins un échantillon assez vaste des (nombreux) ouvrages de Peuchet.

La bibliographie est abondante. Nous voudrions seulement signaler, à titre d'information, deux recueils complémentaires qui n'y figurent pas et portent sur des sujets connexes voire communs : la thèse de Christophe Salvat, *Formation et diffusion de la pensée économique libérale française : André Morellet et l'économie politique du dix-huitième siècle*, Université Lyon 2, 14 janvier 2000, et l'ouvrage collectif sous la direction de Thierry Martin, *Arithmétique politique dans la France du XVIII^e siècle*, Paris, INED, 2003.

Pierre CRÉPEL

Christine LEHMAN, François PÉPIN, *La Chimie et l'Encyclopédie, Corpus, revue de philosophie*, n° 56, Université Paris Ouest Nanterre La Défense, 2009, 261 p.

Ce numéro de *Corpus, revue de philosophie* accompagne la publication prochaine du *Cours de Chimie* de Gabriel-François Venel dispensé à Montpellier en 1761 dans la collection « Corpus des œuvres de philosophie en langue française » (Editions universitaires de Dijon, octobre-novembre 2010). Les textes réédités dans cette collection sont proposés sans aucun complément ; le travail proprement critique étant confié à la revue *Corpus*. C'est ainsi que le thème choisi pour ce numéro 56 est « La Chimie et l'*Encyclopédie* ». Ce thème peut surprendre à double titre. D'une part, il aurait tout aussi bien pu faire l'objet d'un numéro spécial de *Recherches sur Diderot et l'Encyclopédie* ; mais ce n'est pas la première fois que *Corpus* consacre un numéro entier à l'*Encyclopédie*, le numéro 51

de 2006 traitait des « renvois dans l'*Encyclopédie* ». D'autre part, le thème aurait pu porter plus généralement sur la chimie du XVIII^e siècle, ou au contraire, plus précisément, sur l'enseignement public et privé, très développé alors, de cette science. Le choix de traiter la question de la chimie dans l'*Encyclopédie* se justifie toutefois par le fait que Venel fut le rédacteur principal, voire même l'éditeur, des articles de chimie à partir du troisième tome de l'ouvrage.

Huit contributions, précédées d'une introduction rédigée par C. Lehman et F. Pépin, composent ce numéro de *Corpus*, dont les auteurs sont, en plus des deux éditeurs, P. Bret, J.-C. Bourdin, G. Barroux, M. G. Kim, B. Bensaude, et R. Franckowiak. Ces contributions traitent de la présentation de la chimie dans les dictionnaires et encyclopédies au XVIII^e siècle, de la distribution des tâches dans les articles chimiques des quatre premiers tomes entre Diderot, Venel et d'Holbach et de leur régime d'écriture, de la comparaison des éléments de la chimie exposés par Venel dans ses articles et dans son cours de 1761 et du rôle de ses collaborateurs, du mixte comme concept central de la chimie dans l'affirmation de son identité et de son autonomie, de l'affinité chimique marquant une distinction nette entre physique et chimie, de la rencontre dans l'*Encyclopédie* à travers les deux articles correspondants de Venel et Jaucourt entre deux savoirs subissant un même ensemble de préjugés : chimie et médecine, de l'intérêt de d'Holbach pour la minéralogie en lien avec son matérialisme naturaliste, et de la préparation du *Dictionnaire de Chimie* de l'*Encyclopédie Méthodique* par Guyton de Morveau. L'introduction, quant à elle, présente le projet de ce numéro de *Corpus* comme suit : « Nous souhaitons ainsi ouvrir la question du traitement de la chimie dans l'*Encyclopédie*, notamment en regard de la chimie telle qu'elle est pratiquée à l'époque, mais aussi celle des rapports de la chimie aux autres savoirs, à la philosophie et à l'esprit encyclopédique ». Elle dénonce en outre la surévaluation dans l'historiographie de l'article CHYMIE de Venel qui aurait biaisé notre regard sur la chimie dans l'*Encyclopédie* et dans son époque. Cette critique, associée à un état des lieux précis mais incomplet de la question, qui exprime la volonté légitime de renouveler les études sur la chimie du XVIII^e siècle, se trouve reprise dans trois des contributions de l'ouvrage, qui ne peuvent, comme aucune des autres contributions d'ailleurs, ne pas s'appuyer sur cet article qui reste la clé de voûte de l'ensemble des articles chimiques de l'*Encyclopédie*. L'introduction traite ensuite du jugement rétrospectif de Diderot sur le traitement de la chimie dans son ouvrage, de l'ordre des matières, de la place de la chimie, des auteurs de la chimie encyclopédique, et de la chimie à travers les planches.

Même s'il est à regretter que l'ouvrage manque un peu de cohérence, qu'il semble hésiter entre l'exposition de la chimie dans l'*Encyclopédie*

et la chimie du milieu du XVIII^e siècle exposée par l'*Encyclopédie*, que certains développements moins neufs n'aient pas été évités, le numéro 56 de *Corpus* n'en reste pas moins un ouvrage tout à fait intéressant qui, tout en s'inscrivant dans le développement des études sur l'histoire de la chimie pré-lavoisienne en France, nous offre une meilleure compréhension des pensées chimiques du XVIII^e siècle.

Rémi FRANCKOWIAK

Jeff LOVELAND, *Dennis de Coetlogon's Universal History of Arts and Sciences : A Challenge and Inspiration to the Modern Encyclopedia*, SVEC, 2010.

Cet ouvrage est consacré à un recueil encyclopédique tombé dans l'oubli de nos jours, qui parut de 1741 à 1745 à Londres, et dont l'auteur, Coetlogon, n'a guère laissé de traces importantes dans l'histoire littéraire anglaise. Cet *Universal History of Arts and Sciences* (2 volumes *in-fol.*) est donc une « découverte » de Jeff Loveland qui s'emploie efficacement à nous en montrer l'intérêt. Les intérêts, faudrait-il dire, car l'ouvrage en présente en effet plusieurs pour notre connaissance de l'univers des encyclopédies et des recueils des arts et des sciences au XVIII^e siècle.

Intérêt d'abord pour cet étrange littérateur que fut Coetlogon, à la fois polygraphe, voyageur, naturaliste, médecin, voire apothicaire aux limites du charlatanisme, et dont les origines exactes, la vie et la mort même, malgré l'enquête minutieusement menée par Loveland, demeurent quelque peu mystérieuses.

Intérêt ensuite pour son *Universal History*, dont le titre constitue une variante significative au sein des « Dictionnaires universels », ces ouvrages si répandus à l'époque, on le sait. Jeff Loveland étudie d'abord la publication de cet *Universal History*, et notamment sa diffusion, son lectorat et sa réception ; puis ce que fut le travail de compilation qui s'y révèle (montrant en particulier les emprunts constants et non avoués à la *Cyclopaedia* de Chambers) ; on découvre ensuite la manière originale dont Coetlogon organisa son matériau, abandonnant l'article court, composant de véritables « traités » présentés selon l'ordre alphabétique, et inventant un repérage précis pour la consultation grâce aux index procurés en fin de volume.

Les derniers chapitres sont consacrés plus précisément au contenu de ces traités : l'un montre la capacité du recueil à faire la promotion de son auteur et de ses préparations, le dernier dévoilant le caractère souvent polémique de l'ouvrage, notamment en matière de science et de

philosophie, voire de politique. Grâce à une approche sociologique des conditions de production et de sauvegarde du littérateur pauvre, on aperçoit ce que fut cet « intellectuel du ruisseau » londonien, et comment Coetlogon, catholique, cartésien et sans doute Jacobite, « corrigea » son Chambers et parvint à exprimer, à Londres au milieu du XVIII^e siècle, son scepticisme à l'égard de Newton, de Locke, et du protestantisme ! Il est vrai qu'il exprima aussi son rejet de l'Inquisition et de la corruption vaticane.

Sans la limiter au domaine anglophone, Loveland situe son étude dans un champ large, de Bayle à Furetière et à sa descendance, voire à l'*Encyclopédie*, et fait apparaître ainsi un nouvel élément intéressant de l'histoire de la circulation des idées et de celle du travail intellectuel en Europe au XVIII^e siècle. Quant au champ de l'encyclopédisme anglais, en inscrivant l'*Universal History* dans la lignée qui va du *Lexicon technicum* de Harris à la *Britannica*, Loveland en fait apparaître un chaînon oublié et cependant essentiel, si l'on suit en particulier son hypothèse, convaincante, d'une influence de Coetlogon sur la *Britannica* : à preuve d'ailleurs l'ouvrage qu'il vient avec F.A. Kafker de publier et qui retrace de façon passionnante les origines de la première édition de la grande *Britannica*.

Sur un plan méthodologique, cette recherche, appuyée sur une parfaite connaissance de la littérature critique – voir l'abondante bibliographie très à jour – constitue enfin une très intéressante contribution aux nouvelles voies d'analyse de la lexicographie historique comparée. On associe désormais à l'étude du matériau encyclopédique lui-même l'approche spécifique des métalexigraphes, ce qui permet de dépasser les études uniquement thématiques ou strictement littéraires qui ont très longtemps ignoré la spécificité du « genre » encyclopédique.

Marie LECA-TSIOMIS

John BENDER and Michael MARRINAN, *The Culture of Diagram*, Stanford, Stanford University of California, 2010. XVII-265 p., 48 pl.

L'ouvrage explore, pour reprendre les auteurs, un terrain où les mots rencontrent les peintures, les formules et les figures. A partir d'exemples précis, les auteurs développent au cours de six chapitres les rapports entre textes, œuvres d'art et illustrations dans lesquels les planches de l'*Encyclopédie* occupent une part non négligeable. Aux yeux des auteurs, celles-ci sont des diagrammes simplifiant la vision et de ce fait plus claires à comprendre. Il y a eu effectivement un gros travail de clarification fait à partir des planches de la *Description des Arts et Métiers*,

de la part de Diderot et de Goussier dans un premier temps, puis des autres dessinateurs, qui a permis de faire entrer chaque sujet dans un schéma qui semble unique mais qui ne l'est toutefois pas et de donner, comme le remarquait Roland Barthes, une unité aux onze volumes de planches.

La démarche des auteurs n'est pas sans intérêt car les planches de l'*Encyclopédie*, même si elles sont souvent copiées sur des modèles, restent le constat de ce travail rigoureux de clarification qui n'est cependant pas propre à l'*Encyclopédie* et que l'on retrouve aussi chez des artistes. Les auteurs citent des œuvres qui s'inscrivent dans ce courant d'idées qui va jusqu'au XX^e siècle. On note dans le premier chapitre, « Scenario », des rapprochement faits avec l'imagerie médicale, les écrits de Walter Benjamin et des planches des chapitres « Anatomie » et « Chirurgie », dans le chapitre II, « Diagram », des rapports entre les planches et des peintures, notamment la *Fontaine de Cuivre* de Chardin, magistrale synthèse d'un objet ordinaire, et les peintures de Wright of Derby, *An expérience on a Bird in the Air Pump* et *A Philosopher Lecturing on the Orrery*.

Dans chaque chapitre, les auteurs citent, pour étayer leur démonstration, des textes des XVII^e et XVIII^e siècles (Locke, Leibniz) mais aussi de critique contemporaine : à propos du chapitre III, « Descriptions », ils ont recours naturellement à l'article DESCRIPTION de l'*Encyclopédie*, qu'ils reprennent dans le chapitre IV, « Visualizations », où l'on retrouve la *Lettre sur les sourds et les muets*, le *Prospectus de l'Encyclopédie*, les *Entretiens sur le Fils naturel* de Diderot, etc. Curieusement, c'est le chapitre le moins illustré, à l'exception de quelques planches des « Théâtres » et du *Bélisaire* et du *Serment des Horaces* de David, qui nous éloignent, par l'esprit et l'exécution, considérablement de l'*Encyclopédie*. Les deux derniers chapitres sont consacrés, pour le cinquième, « Numbers », à la géométrie et nous conduit vers les travaux du XIX^e siècle, même si l'*Encyclopédie*, D'Alembert, Diderot, Jaucourt et Marmontel sont toujours cités ; le sixième, « Crossings », traite des arts et de la photographie avec les essais de décompositions du mouvement de Marey et se termine par un dessin cubiste de Picasso représentant une *Femme debout*. Des notes, une bibliographie et un index terminent l'ouvrage.

John Bender et de Michael Marrinan, outre les très riches réflexions qu'ils apportent sur le pouvoir de l'image, montrent très clairement que les planches de l'*Encyclopédie* ne doivent pas être comprises comme une sorte de délassement de l'esprit mais qu'elles participent pleinement à l'histoire de la pensée humaine au même titre que les articles.

Elodie CASSAN, coordinatrice, *Comment peut-on être systématique ? Savoir et encyclopédisme au siècle des Lumières. Labyrinthe : atelier interdisciplinaire*, vol. 34, Paris, Hermann, 2010, 128 p.

Dans ce numéro spécial de *Labyrinthe*, il s'agit d'interroger les rapports entre systèmes et savoir, surtout au dix-huitième siècle et par rapport à l'*Encyclopédie*, une tâche que s'était proposée un groupe de travail coordonné depuis deux ans par Elodie Cassan. Le recueil comprend une préface de Cassan, une interview d'André Charrak, philosophe spécialiste de la théorie des connaissances, et sept articles des membres du groupe, repartis sous trois rubriques : « Système des connaissances et système du monde », « Système et société » et « Rationalité et systématité ».

Dans sa préface, ayant affirmé que « les Lumières firent système de tout » (p. 12), E. Cassan rejette l'idée de Horkheimer et d'Adorno selon laquelle la systématité des Lumières aurait forcément un caractère totalisant. Non seulement les systèmes du dix-huitième siècle sont moins métaphysiques et abstraits que les « grands » systèmes du dix-septième siècle, d'où l'effort contemporain de distinguer l'« esprit de système » de l'« esprit systématique », mais ils répondent, d'après E. Cassan, à divers intérêts de la part de leurs créateurs. Cette méfiance par rapport aux images réductrices des Lumières suggérées par l'école de Francfort, entre autres, est renforcée par A. Charrak dans l'interview menée par E. Cassan. Pour A. Charrak, en effet, l'empirisme auquel les Lumières sont conduites par l'abandon des systèmes métaphysiques du dix-septième siècle est loin d'être simple. Cautionnés par l'exemple prestigieux du système du monde dans la mécanique rationnelle, les systèmes ne font que se multiplier au dix-huitième siècle, approuvés dans la mesure où ils s'enracinent dans la nature, l'expérience et surtout les faits. Mais ceux-ci se révèlent beaucoup plus problématiques dans l'analyse d'A. Charrak que les « phénomènes » avec lesquels on a tendance à les confondre, car ils peuvent être des fictions, comme le « fait » de l'état de la nature ; A. Charrak rejoint ainsi tout un courant d'historiographie visant à démontrer la complexité du fait.

Les deux premiers articles, de Marion Chottin et d'Arnault Skornicki, explorent les systèmes de l'*Encyclopédie* par rapport à ceux de Descartes d'une part et ceux de Hegel d'autre part. Pour M. Chottin, les directeurs de l'*Encyclopédie* réinterprètent la métaphore cartésienne de la « lumière naturelle », créatrice d'unité dans l'esprit de celui qui la détient, et arrivent ainsi à une conception du système à la fois plus lacunaire et plus utilitaire que celle de Descartes ; A. Skornicki, pour sa part, souligne le contraste entre un système métaphysique et idéaliste, tel que

l'imaginer Hegel, et un système anti-métaphysique et non sceptique, tel que Diderot et D'Alembert l'entendent.

L'un des articles les plus intéressants est celui de Déborah Cohen, qui suit les projets de certains avocats et magistrats français visant à élaborer un système judiciaire dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. Quoique très critiques du « système » de Montesquieu, les juristes que D. Cohen étudie cherchent à être systématiques, ne serait-ce que parce que la jurisprudence constitue une véritable encyclopédie à elle seule, comme le suggère Boucher d'Argis dans l'*Encyclopédie*. Pourtant, conformément aux idées de D'Alembert dans le « Discours préliminaire », les juristes se gardent de proposer des systèmes complets ; en effet, ils en restent pour la plupart à l'étape de l'esquisse. Comme Laurence Marie dans l'article suivant, D. Cohen soutient que l'une des motivations principales de la volonté de systématisation est celle de la légitimation professionnelle ; les systèmes ont donc une valeur symbolique tout autant que philosophique ou utilitaire.

Laurence Marie traite du jeu théâtral, art négligé par D'Alembert dans le « Discours préliminaire », et du désir de certains d'en faire un système au dix-huitième siècle. Le projet est risqué, comme partout ailleurs, car la distinction entre le système « clos » et le système ouvert ne fait pas l'unanimité (p. 88). De plus, dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, la valorisation du génie chez les théoriciens de l'esthétique sape progressivement toute tentative de soumettre l'art aux systématisations, y compris celles, les plus restreintes, qui partent de l'« esprit systématique » (p. 90-91).

L'article de Claudiu Gaiu, sur la *Science nouvelle* de Vico, soulève un exemple de systématisation directement contraire à celui de l'*Encyclopédie*. Vico surtout refuse la primauté de l'explication analytique et y substitue une approche chronologique dans laquelle la science du droit l'emporte sur la philosophie traditionnelle, incapable de dépasser son historicité. Le projet de Vico, traité de « science totale » (p. 104), est le seul exemple du recueil d'un système qui affiche son caractère illimité.

D'après E. Cassan, dans un article sur la logique dans l'*Encyclopédie*, les philosophes des Lumières ne confondent pas logique et « psychologie de la connaissance » (p. 109), comme on le dit quelquefois. Pour étayer son argument, elle examine non seulement le « Discours préliminaire » et le « Système figuré des connaissances humaines » mais aussi les articles ABSTRACTION (Dumarsais), ELÉMENTS DES SCIENCES (D'Alembert), ERREUR (Formey), LOGIQUE (sans signature, mais attribué à Jaucourt par E. Cassan) et RAISONNEMENT (anonyme). Malgré la disparité des approches, E. Cassan se croit en droit de conclure que les philosophes n'abandonnent nullement une conception normative de la logique ; en fait, ils assujettissent la normativité

logique à une étude approfondie, signe d'une « inquiétude » paradoxale de la raison des Lumières (p. 117).

Dans une espèce d'épilogue, Diogo Sardinha s'étonne de la persistance des systèmes dans les sciences d'aujourd'hui, longtemps après la disgrâce des « grands récits » ou systèmes de Comte, de Marx, etc. dans les sciences humaines. Pour répondre au besoin contemporain d'ordre et de cohérence en philosophie, D. Sardinha suggère non la résurrection des systèmes mais l'usage du terme d'« agencement », emprunté à Deleuze et Guattari, pour indiquer une forme d'ordre qui « établit des rapports de nature multiple [...] sous la forme d'une relation dynamique » (p. 126). Ce contournement des systèmes cadre mal avec ce qui le précède ; la leçon du recueil ne serait-elle pas plutôt que les systèmes, quoique susceptibles de devenir grands ou totalisants chez un Descartes ou un Marx, se laissent dompter et former au gré de leurs maîtres ?

Finalement, les articles du recueil ont eux-mêmes quelque chose de systématique dans la mesure où ils renvoient les uns aux autres, partageant un certain nombre de conclusions sur la systématisation. Fidèles aux propos d'E. Cassan dans la préface, les auteurs réussissent à montrer la variété des systèmes des Lumières et de leurs fonctions, de même que leur complexité. Quant à l'*Encyclopédie*, l'apport du recueil est riche pour le « Discours préliminaire » mais faible pour le reste. E. Cassan mise à part, il est rare que les auteurs s'aventurent au-delà des articles ÉLÉMENTS DES SCIENCES et ENCYCLOPÉDIE ; « Encyclopédiste » devient synonyme de Diderot et D'Alembert. A un moment donné (p. 56-57), A. Skornicki évoque le système des renvois dans l'*Encyclopédie*, mais sans tenir compte du décalage entre l'idéal de Diderot et la réalité, telle qu'elle se présente dans les dix-sept tomes de discours. Boucher d'Argis, par exemple, serait-il parvenu à faire système dans ses centaines d'articles sur le droit ? La pratique des systèmes dans l'encyclopédisme reste à éclairer.

Jeff LOVELAND

Friedrich Melchior GRIMM, *Correspondance littéraire*, tome IV (1757), Ferney-Voltaire, Centre international d'études du XVIII^e siècle, 2010.

Voici paru le quatrième volume de l'excellente édition de la *Correspondance littéraire*, dont on a célébré ici même la naissance, il y a deux ans. Dû à Ulla Kölvig, avec la collaboration de François Bessire, de Christoph Frank et de Jean Sgard, ce volume est consacré à l'année 1757 ; le texte de base demeure celui du manuscrit – hélas lacunaire cette année-là – de la duchesse de Saxe-Gotha.

1757 fut une année terrible : attentat de Damiens, continuation des ravages de ce qu'on nommera la guerre de sept ans, guerre que Grimm, alors secrétaire du duc d'Estrées qu'il suit sur les champs de bataille, observe de près et dont la rumeur hante bien des pages de sa *Correspondance*. Son absence de Paris et la guerre elle-même entraînent d'ailleurs des désordres dans les comptes-rendus et une irrégularité dans l'envoi des livraisons.

L'Introduction et les annotations sont de la même qualité que celle qu'offraient les volumes précédents et U. Kølving poursuit la très utile comparaison entre la *Correspondance littéraire* de Grimm et les autres journaux du temps, de même que celle entre les ouvrages recensés par Grimm et le contenu de la bibliothèque de la landgrave de Hesse-Darmstadt.

En appendice, sont publiées deux *Lettres à mon fils* de Mme d'Epinaï (envoyées aux abonnés durant l'année 1757). Car Mme d'Epinaï, rappelle U. Kølving, est « une collaboratrice dont les contributions ont été largement ignorées » et cette publication a pour but d'« attirer l'attention sur son travail d'écriture » puisque des versions postérieures des *Lettres à mon fils* montrent combien ce texte a été travaillé par son auteur. Bref, un chantier neuf de recherche s'ouvre ici.

L'année 1757 est celle des débuts de la brouille de Rousseau avec ses amis parisiens : l'article GENÈVE est commenté, en décembre, comme « une étourderie » de D'Alembert, tandis que la publication du *Fils Naturel* est recensée en mars. A ce propos, une coquille, sans doute, fait lire (p. xvi) « la fameuse réplique de Dorval » au lieu de « la fameuse réplique de Constance ». Grimm ne mentionnait d'ailleurs déjà, en février, le citoyen de Genève que « pour son style si simple et si mâle », en dépit de ses « paradoxes insoutenables ». On lit donc, en mars, le compte-rendu enthousiaste du *Fils naturel* et des *Entretiens*, que Grimm accompagne de deux élogieuses épîtres à Diderot par Desmahis (« Enfant de Platon et d'Homère »...) et de la lettre – pourtant bien tiède à nos yeux – de Voltaire remerciant l'auteur de l'envoi de son drame. A ce véritable dossier constitué par Grimm lui-même pour célébrer cette publication, les annotations de l'éditrice en ajoutent un second qui rend compte de la réception contrastée de l'œuvre dans les journaux.

De Diderot, on lit, dans la première livraison d'août, les observations qu'il fit sur l'*Iphigénie en Tauride* de Guimont de la Touche ; rien d'autre ne semble, directement du moins, dû à sa plume, mais on peut lire le premier *Salon* de Grimm qui visita l'exposition en compagnie du philosophe dont il rapporte parfois l'avis : « M. Diderot aurait voulu... ». Diderot prendra la plume pour le salon suivant, en 1759, mais on perçoit ici la formation d'un goût commun en peinture : l'éreintement de Boucher, un perceptible mépris pour Pierre ou Hallé, l'admiration pour

Vernet, de mêmes références, (le *Quos ego* virgilien et Rubens, p.e), surtout une réflexion commune sur le rôle de la fable, la supériorité des Italiens dans l'alliance du dessin et la couleur, etc.

Le volume s'achève sur les précieux Index des titres et Index général.

Marie LECA-TSIOMIS

Ann THOMSON, *Bodies of Thought : Science, Religion and the Soul in the Early Enlightenment*, Oxford, Oxford University Press, 2008.

Particulièrement approprié, le jeu de mots du titre. Ce livre sur le développement du matérialisme à partir de la fin du dix-septième traverse le dix-huitième siècle pour toucher dans un épilogue à l'anthropologie de médecins comme Prichard ou William Lawrence, et relance en effet un sujet qu'on aurait pu croire épuisé dans les dernières décennies du vingtième siècle, que ce soit par *The Radical Enlightenment : Pantheists, Freemasons and Republicans*, de Margaret C. Jacob (1981), par *Radical Enlightenment : Philosophy and the Making of Modernity, 1650-1750*, de Jonathan I. Israel (2001) et par les discussions qui les ont suivis. Ann Thomson relance effectivement la question à partir d'une étude extrêmement détaillée, en se penchant sur le tissu vif de la réflexion des contemporains et non sur des parties déjà dégagées et séparées du corpus historique, avec lesquelles des études récentes de cette époque-charnière nous ont rendus familiers. Des penseurs obscurs (William Coward ou Guillaume Lamy), comme des médecins importants (Glisson ou Willis) sont considérés attentivement, pleinement, sans chercher à les agglomérer dans une masse indistincte sous un label passe-partout, que ce soit « radicalisme », « déisme », « Spinozisme » « républicanisme » ou d'autres. Le livre est extraordinairement érudit.

Son trajet nous embarque à la fin du dix-septième siècle, au milieu des querelles au sein de l'église anglicane. L'immatérialité de l'âme, l'existence d'une âme distincte du corps, paraissait une doctrine essentielle au christianisme et donc à l'anglicanisme. A. Thomson nous prouve que nier cette doctrine n'était pas nécessairement l'acte d'un athée ; au contraire, « le mortalisme » avait des racines dans des croyances qui, quoique peu orthodoxes, étaient souvent sincères et pieuses et qui ne servaient nullement à dissimuler un athéisme alors quasi invouable. L'opinion d'un Hobbes, pour qui la vie de l'âme incorporelle ne commence qu'au Jugement dernier, est liée au mortalisme. Cette position ne visait souvent qu'à protéger l'église anglicane des manœuvres des prêtres « High Church » et à la préserver des tendances catholiques. Au sein de l'église anglicane, une tolérance parfois perçue comme laxiste se défendait par une rigueur accrue contre l'athéisme et une chasse aux

Sociniens qui redoublait d'efforts. Dans ce climat politique, les arguments d'un Locke pour démontrer « the reasonableness of Christianity » semblaient frôler le Socinianisme. Comme Voltaire l'explique plus tard dans ses *Lettres anglaises*, Locke pose même, avec discrétion mais quand même, la question de savoir si Dieu aurait attribué à la matière la capacité de penser (comme Il est tout puissant, Il en a la possibilité.)

Dans un chapitre remarquable sur les théories médicales, « Esprits animaux et fibres vivantes », A. Thomson suit le thème de la corporalité de l'âme à travers les théories médicales de l'époque, si riches, si pleines d'ouverture pour l'avenir : les « localisations cérébrales » de Willis, la théorie de l'irritabilité de la matière vivante, idée qui devient chez quelques disciples (Baxter, par exemple) une matière qui peut percevoir. Pour l'historien moderne de la médecine qu'est Canguilhem, Willis contribue à la construction moderne du concept de réflexe, mais pour certains de ses contemporains ses idées semblent s'approcher plutôt de la notion d'une matière qui se meut d'elle-même. La supériorité de l'homme sur l'orang-outang ne serait due qu'à son âme immortelle, qui manque aux animaux. Guillaume Lamy, médecin de la Faculté de Paris, argumente contre le finalisme, qui sert en général à assurer la place de Dieu dans l'univers : au contraire, le monde serait produit par la rencontre fortuite des atomes. En empruntant à Descartes et Willis à la fois, Lamy donne une explication matérialiste de l'homme qu'il lui était impossible de proclamer ouvertement. Un autre médecin parisien, Claude Perrault (plus célèbre aujourd'hui par ses livres sur l'architecture) refuse de faire de l'âme l'origine de l'action soit des nerfs, soit du cerveau. A. Thomson démontre que de ce genre de spéculation sortent des opinions et des théories en fait très différentes les unes des autres : Leibniz lui-même se serait laissé influencer par Perrault et par Glisson, et dans un échange d'opinion à Berlin avec Toland, événement en lui-même hautement intéressant, il aurait affirmé que quand même l'activité mentale devrait dépendre des organes du corps, cela n'infirmait nullement la thèse de l'immortalité de l'âme.

C'est ainsi sans doute que Leibniz a rencontré les thèses mortalistes et c'est ici le cœur du livre d'A. Thomson. Dans un commentaire sur l'article de Bayle « Dicéarque », Toland aurait suggéré que si la matière était organisée à cet effet, elle produirait de la pensée. Leibniz poursuit cette filière par des lectures – en tout cas, il se fait envoyer de Londres des ouvrages des penseurs anglais bien moins connus que Toland, mais peut-être à la fois plus sincères et plus profonds : William Coward et Henry Layton. Ce dernier, étudié en partie à travers des manuscrits de la British Library, se déclare pour la mortalité de l'âme et va encore plus loin : « I do believe that there is not any particular thing in Man's composition that thinks, argues, etc. but that it is the Man himself, viz, the whole

Composition of Soul and Body by a divine and admirable Contexture united, which thinks, argues, and doth all other things, which God hath given him a Power and Propensity to do [...] The brain of man is cogitative matter, or very like it » (cité par A. Thomson, p.99). La complexité des positions socio-théologiques de ces Anglais est soulignée par le cas de Coward : autre médecin, membre de l'église anglicane, il est hostile à l'enthousiasme religieux commun à l'époque comme à des tendances dans l'église qu'il juge trop proches du papisme. Il publie en 1704 son *Grand Essay ; or A Vindication of Reason and Religion against Impositions of Philosophy*, et une fois de plus, il est clair que les attaques qu'il lance contre l'immatérialité de l'âme font partie intégrante d'une lutte stratégique contre certains éléments du clergé et contre leur « priestcraft ». C'est une position en partie politique (p.109), puisque Coward propose des méthodes pour ramener les « dissenters » (qui refusaient l'Uniformité imposée à la Restauration par l'Act of Uniformity, 1662) et même les Anabaptistes (qui refusaient le baptême des enfants) dans le sein de l'Eglise d'Angleterre.

Leibniz et Anthony Collins rapportent tous les deux les *Lettres à Serena* de Toland aux livres de Coward. La position politique de Toland – le républicanisme – est hors de doute ; il est plus difficile de s'assurer de sa position sur la matérialité de l'activité mentale. Il s'oppose à tout système qui fait de la matière une chose inerte ; il cite le « query 31 » célèbre du Newton de l'*Optique*, qui posait la question de savoir si la matière est jamais absolument immobile. La position de Toland est néanmoins mécaniste, puisqu'à l'encontre de Leibniz, il refuse la sensation aux plus petites particules matérielles. Antony Collins propose des thèses semblables, mais cette fois à partir d'une position qui nous est plus familière, c'est-à-dire ironique et divorcée du contexte théologique contemporain. Le co-auteur de Newton, Joseph Raphson, reproduit des passages de Coward à côté de citations de Lucrèce pour montrer combien ils sont semblables. Néanmoins, Raphson ne semble pas penser que les opinions de Coward soient inconciliables avec la croyance chrétienne et l'approuve même de rejeter comme une imposture l'idée d'une substance incorporelle.

Ces discussions théologiques produisent plus tard des conséquences imprévues et non voulues : Leibniz en fait avait prédit les problèmes qui pourraient découler d'une discussion trop minutieuse et, disons-le, assez libre, de questions telles que l'immortalité de l'âme et l'existence d'une substance immatérielle. Une des conclusions d'A. Thomson prend la forme d'un avertissement : nous avons oublié, si nous l'avions jamais su, à quel point la spéculation hétérodoxe en Angleterre était en fait une spéculation théologique. L'exemple d'un Président Bouhier au milieu du siècle montre que les intellectuels français se tenaient au courant de ces

spéculations par les périodiques érudits. Diderot en semble parfaitement informé : il met par exemple en rapport les convulsionnaires de Saint-Médard et les « prophètes français » du début du siècle en Angleterre. Des opinions qui en Hollande ou en Angleterre pouvaient circuler plus ou moins ouvertement devenaient de nécessité en France des opinions cachées. Ici, A. Thomson montre toute l'importance de l'activité de Pierre Desmaizeaux, comme « contacts man » et journaliste, dont le travail prépare plusieurs des changements intellectuels survenus plus tard dans le siècle. Il aide à faire traduire les ouvrages de Collins, il envoie à ses correspondants français les ouvrages hétérodoxes anglais qu'ils cherchent. Il nous est précieux par les informations privées dont il disposait sur les intellectuels anglais : il disait de Locke par exemple que celui-ci était convaincu qu'il n'existait qu'une substance ; il donnait des comptes-rendus analytiques des *Letters to Serena* de Toland bien avant leur traduction par d'Holbach en 1768.

Autre conclusion : c'est par un tel examen qu'on comprend mieux Bayle, A. Thomson nous le montre et elle a raison. Une discussion d'opinions hétérodoxes telle qu'il en propose dans les articles de son *Dictionnaire* n'est pas nécessairement ironique : elle peut chercher la vérité. Autre exemple, Berkeley dans l'*Alciphron* avait commenté longuement l'idée que la volonté n'était qu'un simple résultat de l'impression sur les organes du sens – « Whence ensues a vibration in the nerves, which being communicated to the soul or animal spirit in the brain or root of the nerves, produceth therein that motion called volition » (AT, p. 176). Dans certains de ses textes, Buffon postule une âme matérielle répandue partout dans le corps (*Discours sur la nature des animaux*). Plus tard, sa pensée devient en fait pleinement athée et matérialiste.

Certaines opinions sont donc tout aussi possibles pour les croyants sincères que pour les athées : plus tard, l'Unitarien Priestley écrira : « As a Christian therefore, and as a Protestant, I am an enemy to the doctrine of a separate soul » (cité par A. Thomson, 224).

C'est vers la fin de son livre qu'Ann Thomson élargit la portée de son argument pour comprendre le fatalisme et donc les idées sur la causalité. C'est ici qu'elle fait mention d'un abbé Pluquet qui réduit les systèmes fatalistes à deux types : celui de Hobbes et celui de Spinoza. Comme dit Pluquet (*Examen du fatalisme*, I, 453), ce sont là des systèmes « dont l'un suppose qu'il n'y a dans le monde qu'un seul être ou une seule substance dont tous les êtres particuliers sont des modifications, des parties, ou des affections, l'autre suppose une multitude innombrable d'êtres dont la combinaison produit [...] les phénomènes » (Pluquet à mon avis mériterait une enquête serrée : son *Examen du fatalisme* de 1757 est suivi en 1767 d'un livre sur la sociabilité. Evoluant dans les marges des philosophes, comme Desmaizeaux plus tôt en Angleterre il

ouvre une perspective sur le milieu un peu différente de celle qu'on a en général.) A. Thomson ne nous parle pas davantage de Pluquet : si elle a relevé les deux systèmes, c'est parce que c'est là sa propre opinion (AT, 219 entre autres). Mais c'est une opinion qui n'est pas incorporée dans la structure de son livre (et, trait significatif, quoique l'ouvrage comporte un excellent index, la table des matières est extrêmement brève).

C'est là une critique possible du livre (voir J. Israel, *Intellectual History Review*, 19 (1) 2009, p. 141-154). Je ne la partage pas. A. Thomson me semble poser dans toute son ampleur et par sa démarche plutôt que par des affirmations théoriques la question de l'histoire du dix-huitième siècle telle qu'elle se pose en 2009 : jusqu'à quelle altitude de survol l'historien doit-il monter ? Les magnifiques catalogues numérisés, les moteurs de recherche, Google omniprésent, nous permettent une recherche beaucoup plus complète mais en même temps beaucoup plus grumeleuse et morcelée. Ou, pour le dire autrement, une recherche qui s'en tient aux labels, aux grandes lignes déjà acquises, en ajoutant du nouveau en guise de confirmation. A. Thomson fait ici tout le contraire : elle montre par des auteurs oubliés ou mineurs une direction dans la pensée au début du dix-huitième siècle qui ouvre sur le grand épanouissement, dans la deuxième partie du siècle, des sciences et de la médecine. Ce livre ouvre à la réflexion, il dégage de nombreuses pistes. Qu'est-ce qu'une influence, une direction de pensée ? Agit-elle toujours par les livres ? Ou, si elle est sociale, peut-on s'en approcher par les grands penseurs, les directeurs de conscience, pour ainsi dire, qui créent un climat d'opinion plutôt qu'un corps de textes ? On revient au jeu de mots du titre : ces oubliés, ces dédaignés parmi les grands (Locke, Diderot, Helvétius) ne nous révèlent-ils pas le tissu corporel à partir duquel se développe la pensée moderne ?

Marian HOBSON

André CHARRAK, *Empirisme et théorie de la connaissance, Réflexion et fondement des sciences au XVIII^e siècle*, Paris, Vrin, « Histoire de la philosophie », 2009, 176 p.

Ce livre, qui s'inscrit dans la continuité de plusieurs ouvrages du même auteur sur la philosophie de la connaissance au XVIII^e siècle, a déjà eu des échos très favorables. Il a suscité des discussions qui montrent son importance en vue de mieux comprendre l'empirisme dans son rapport à la philosophie de la connaissance et à l'histoire des sciences. Des prolongements sur des périodes plus contemporaines s'amorcent même.

C'est pourtant l'empirisme classique, de la fin du XVII^e siècle à la fin du XVIII^e siècle, qui occupe l'ouvrage. Les analyses suivent une

périodisation bien scandée qui va de la philosophie cartésienne et du débat Leibniz-Locke à Kant. Cela permet de dégager des lignes de forces précises et de mener des analyses parfaitement ancrées dans les textes. Car la manière de pratiquer l'histoire de la philosophie d'André Charrak, si elle lance des perspectives générales profondes, se soucie – c'est le moins qu'on puisse dire – du détail des textes. Le lecteur n'apprendra donc pas seulement à penser l'empirisme avec cet ouvrage, mais il y a fort à parier que, fût-il un spécialiste de la période, il découvre aussi de nouvelles vues sur les textes voire de nouveaux textes. L'articulation des perspectives d'ensemble à la rigueur de l'analyse textuelle est remarquable. Il semble même qu'André Charrak invente une manière de faire, qui selon ses propres termes, part toujours des « comparaisons textuelles » pour argumenter et développer ses vastes perspectives.

Dès son introduction, André Charrak situe son travail dans la perspective contemporaine qui accorde une place centrale à la théorie de la connaissance et, dans cette question, à l'empirisme. Mais l'intérêt majeur de la démarche est de quitter immédiatement les conceptions classiques d'un Cassirer ou d'un Husserl qui ne voyaient (ou ne voulaient voir) dans l'empirisme qu'un premier apport à dépasser. Pour André Charrak, il s'agit au contraire de prendre positivement le moment empiriste, pour l'analyser patiemment et le développer et non pour le dépasser, dans le cadre « d'une histoire non téléologique de la philosophie » (p. 7). Il faut à ce propos remarquer que tout le travail d'André Charrak constitue un modèle de pratique d'histoire de la philosophie « anti-idéalisme allemand ». Entendons par cette expression volontairement provocatrice un traitement qui remet l'histoire de la philosophie dans le bon sens : au lieu de chercher le sens d'une « philosophie » dans ce qu'elle devient pour une autre considérée comme son parachèvement ou son dépassement, il s'agit de partir des textes tels qu'ils existent et circulent pour penser leurs lectures effectives et ce que d'autres textes en font. Tout le livre pourrait sous cet angle être vu comme un modèle de méthode en histoire de la philosophie qui accorde toute leur place aux rencontres entre les textes, aux contextes de lecture et d'écriture, à la circulation entre les savoirs et, en un mot, à l'élaboration immanente et relationnelle des textes philosophiques. Cela produit de belles pages sur Kant qui est considéré comme un auteur du XVIII^e siècle, c'est-à-dire un auteur pris dans son siècle et non l'auteur qui livre le sens final du siècle. En amont, cela permet des analyses très intéressantes du devenir des arguments et des gestes philosophiques, en particulier de Descartes et du bloc problématique légué par le couple Locke-Leibniz.

Le livre se structure autour de sa division centrale entre deux voies de l'empirisme : l'empirisme de la genèse et l'empirisme de la constitution. Ce dernier, qui est amené progressivement à partir de la démarche et des

limites de la voie génétique, est la contribution conceptuelle et théorique majeure de l'ouvrage. Ce qui lie les deux empirismes et fait pour André Charrak le cœur de ce qu'il nomme empirisme, est l'analyse. Le passage entre les deux voies peut être résumé (mais il faut lire les médiations précises proposées par l'ouvrage) de la manière suivante : à la recherche de l'ordre naturelle de genèse (qui n'est pas l'identification sommaire d'une origine dans une expérience ou dans un sens), se substitue l'analyse de la constitution des connaissances dans une histoire des sciences.

Sur le plan de l'analyse génétique, l'ouvrage apporte des études textuelles précises et, me semble-t-il, largement originales (par exemple sur l'importance de la réception d'ensemble de Locke et Leibniz par certaines médiations comme Des Maizeaux). Mais il livre surtout une analyse magistrale et très stimulante de la réflexion qui, loin d'être l'apanage des philosophes du sujet, naît dans le sein des relectures animant le mouvement empiriste et ses débats. Notons à ce propos que la démarche d'André Charrak implique de travailler sur des mouvements et des problèmes, sur des relectures et des réécritures, davantage que sur des systèmes philosophiques, ce qui invite à regarder Descartes et Leibniz comme des moments essentiels de la réflexion empiriste.

On pourrait envisager de prolonger cette étude de la genèse par une autre forme d'étude génétique qui prend ses distances avec la question de l'ordre analytique. Ainsi, l'« anatomie métaphysique » de la *Lettre sur les sourds et muets* invite plutôt à penser la distribution des idées sur les sens et leurs rencontres indéfinies, proposant une forme de genèse qui n'a pas la même organisation linéaire que la dérivation analytique. Certes, et c'est ce que Condillac remettra au centre de sa démarche dans le *Traité des sensations*, la question de l'ordre et donc l'analyse ne sont pas oubliées. Mais il semble exister à l'époque un empirisme de la genèse qui n'est pas si clairement analytique. Le fameux problème de Molyneux (non abordé par le livre mais c'est un prolongement possible) gagnerait peut-être à être abordé par cette double perspective : l'analyse ordonnée des connaissances selon l'apprentissage et l'enchaînement des circonstances, mais aussi la distribution des types d'idées et des pratiques de connaissances selon les sens et les leurs usages (surtout chez Diderot).

L'empirisme de la constitution forme une seconde voie, à la fois prolongement de l'analyse sous une autre forme et basculement vers une étude des sciences positives telles qu'elles existent dans une histoire. Il permet de voir en l'empirisme une philosophie de la connaissance soucieuse des sciences, on pourrait dire une authentique épistémologie historique. Il peut notamment rendre compte de la modalité particulière d'existence des concepts scientifiques, notamment leur nécessité. Le modèle semble ici d'Alembert, dont les analyses des mathématiques, de la mécanique rationnelle et plus largement des éléments des sciences

manifestent une grande attention envers la systématique et l'ordre logique d'enchaînement. André Charrak peut ainsi articuler d'une manière originale ce qu'on pourrait nommer un peu anachroniquement le rationalisme épistémologique d'un penseur soucieux de la systématique et de la nécessité interne à un savoir (à distinguer de la nécessité purement intellectuelle ressentie par le sujet), et l'empirisme analysant ce qui constitue les sciences positives. Ce sera probablement un lieu de débats entre spécialistes de d'Alembert mais il y a là, à n'en pas douter, une analyse très féconde pour l'étude de l'ordre encyclopédique et des débats entre les deux éditeurs.

Il semble qu'André Charrak voit dans l'application des connaissances ou des sciences les unes aux autres le seul ou du moins le grand vecteur de l'empirisme de la constitution. Cela permet de belles analyses de la réécriture par d'Alembert de la *mathesis universalis*. Cela pourrait aussi éclairer l'épistémologie de Fontenelle, qui semble sur ce plan un grand innovateur. Mais on pourrait interroger d'autres formes d'empirisme de la constitution, ce qui permettrait peut-être de mieux rendre compte de la diversité des sciences au XVIII^e siècle et des débats entre les tenants d'un modèle physico-mathématique et ceux qui, comme Diderot, promeuvent une pratique expérimentale d'un autre genre avec la chimie et les sciences du vivant. Car on peut discuter que, comme le défend André Charrak, « pour un grand nombre d'empiristes des Lumières [...] les mathématiques sont seules en mesure de hisser les connaissances humaines, lorsqu'elles s'y peuvent appliquer, au plan d'une certitude sans reste » (p. 106-107). L'analyse est comme toujours fine mais Buffon, pris ici comme exemple, semble plutôt restreindre la portée de cette application qu'en faire un modèle général. C'est ce que retiendra Diderot et cela suggère d'envisager l'existence d'un empirisme de l'opération, plus axé sur les opérations naturelles et artificielles que sur la systématique interne du savoir. Mais, loin d'être une critique, c'est bien plutôt la preuve de la grande fécondité du concept d'empirisme de la constitution, qui renouvelle même les champs qu'il n'abordait pas d'emblée. A n'en pas douter, l'avenir devrait confirmer qu'il s'agit là d'un grand livre.

François PÉPIN

Lise ANDRIES (dir.), *La Construction des savoirs (XVIII^e-XIX^e siècles)*, coll. « Littérature et idéologies », Presses universitaires de Lyon, Lyon, 2009, 251 p.

Cet ouvrage poursuit la réflexion entamée dans le recueil publié en 2003 *Le Partage des savoirs* sous la même direction et chez le même éditeur. Ici, il s'agit moins de vulgarisation que de déplacement des

paradigmes scientifiques pendant cette période de transition dans tous les domaines que constitue le basculement du XVIII^e au XIX^e siècle. L'architecture interne du recueil, en trois parties, ne rend pas compte des enjeux intellectuels que les études finissent par décrire, bien qu'une introduction un peu bavarde (p. 7-25) précise d'entrée de jeu la perspective d'analyse.

L'attention a été portée principalement sur deux phénomènes très représentatifs des remembrements du savoir de cette époque, et qu'on peut suivre de part et d'autre de la coupure révolutionnaire. C'est d'un côté, et le plus massivement dans le volume, l'évolution de l'encyclopédisme en tant que tel, du modèle légué par Diderot (qui n'est lui-même pas sans s'appuyer sur le développement du « dictionnaire universel » comme le rappelle M. Leca-Tsiomis, p. 29-42), à ses refontes, qu'on peut bien qualifier de « spirituelles », sous l'impulsion de Saint-Simon (P. Musso, p. 161-175) et de ses successeurs (Ph. Régnier, p. 211-228), de Pierre Leroux ou, plus généralement, de la mouvance catholique (S. Dord-Crouslé, p. 177-196). D'autre part, on explore le développement et l'extension de ce qu'on appellera les « sciences de l'homme », que ce soit la géographie (I. Laboulais, p. 139-158), l'anthropologie (A.-M. Mercier-Faivre, p. 43-57 ; J.-L. Chappéy, p. 113-137) ou la toute nouvelle « littérature » (C. Samindayar-Perrin, p. 87-111). Un bilan des évolutions épistémologiques orchestrées par le XIX^e siècle est lisible dans les collections privées qu'étudie D. Péty (p. 197-210) chez le fils de l'éditeur Panckoucke, chez Champfleury ou chez ces amateurs en tous genres et grands connaisseurs du siècle des Lumières que sont les Goncourt. Deux études restent en marge mais se fondent aisément dans le paysage brossé par les axes que nous venons d'évoquer : J.-Cl. Bonnet (p. 77-85) s'interroge, en considérant l'évolution de l'éloquence, sur la vertu du laconisme impérial, tandis que Daniela Gallinani (p. 59-74) revient avec pertinence sur ce révélateur de l'écriture des sciences que fut le développement des théories sur l'électricité et le magnétisme.

L'optique adoptée révèle l'épanouissement de l'encyclopédisme au XIX^e siècle à travers des cas limites, bien loin de la référence classique à Pierre Larousse : soit on s'attache à des projets ou des entreprises inabouties, certaines mêmes laissées à l'état manuscrit, d'obédience saint-simonienne, soit l'on ne parcourt l'encyclopédisme catholique que du seul point de vue de la construction de la notion de « littérature ». À l'inverse, l'étude consacrée au XVIII^e siècle s'attache à l'*Encyclopédie*, cette référence devenue mythique que les successeurs voudront amender (avec l'*Encyclopédie méthodique*) puis dépasser, en liquidant l'héritage du rationalisme incrédule des Lumières. L'encyclopédisme connaît finalement un investissement idéologique qui se fait à contre-courant de l'évolution des sciences en tant que telles, dont les études montrent bien

le pragmatisme rationaliste, à grands renforts de mathématisation, dont elles font preuve dans leur développement institutionnel. Ce qui néanmoins rassemble ces deux versants, c'est une nouvelle conception de l'homme, considéré désormais comme un être déterminé historiquement et collectivement. Ce recueil ne prétend pas à l'originalité, d'ailleurs les renvois aux synthèses classiques (par M. Duchet, B. Quemada, Cl. Blancaert, etc.) sur les sujets abordés ne manquent pas, tout juste esquisse-t-il une déambulation originale dans les chemins du savoir moderne.

Alain SANDRIER

Cesare BECCARIA, *Des délits et des peines. Dei delitti e delle pene*, Introduction, traduction et notes de Philippe Audegean. Texte italien établi par Gianni Francioni, Lyon, ENS Editions, 2009, 446 p.

Il est très important de disposer d'éditions multilingues des grands textes. Une traduction seule, même excellente, comporte toujours un biais ; une édition originale cache ses subtilités même à ceux qui connaissent bien la langue.

L'ouvrage de Cesare Beccaria, *Dei delitti e delle pene* (1^{re} éd. 1764), qui a tant marqué le milieu du XVIII^e siècle, méritait donc bien une édition bilingue de qualité, abondamment annotée et précédée d'une étude de référence. C'est chose faite grâce d'abord à Gianni Francioni, le grand spécialiste italien et directeur de l'*Edizione nazionale delle opere di Cesare Beccaria*, grâce aussi à Philippe Audegean, qui a effectué une nouvelle traduction et élaboré l'apparat critique français.

L'édition bilingue elle-même correspond aux p. 135-297. L'introduction couvre les p. 9-115, elle est suivie d'une note sur la traduction et d'une autre sur l'établissement du texte italien. Les p. 299-404 sont consacrées aux notes de l'éditeur. Y sont ajoutés des instruments de travail : tables, bibliographies, index. Il s'agit donc d'un travail tout à fait sérieux, d'architecture classique, où l'on se repère très bien, et dont nous allons maintenant évoquer quelques aspects.

Commençons par l'introduction. Elle comprend quatre parties rangées en ordre chronologique et de longueurs comparables : I. La « conversion » de Beccaria : 1758-1763 ; II. *Dei delitti e delle pene* : 1763-1766 ; III. L'autre Beccaria : 1766-1794 ; IV. Lectures et lecteurs de Beccaria : 1794-2009. Comme le dit lui-même Philippe Audegean, elle s'appuie essentiellement sur l'extraordinaire travail exécuté pour l'*Edizione nazionale* parue en 1984, ainsi que sur les recherches qui l'ont précédée ou suivie, depuis Franco Venturi. Cette introduction n'en est pas moins un tour de force très original. Rendre compte avec précision, en une centaine de pages claires, agréables à lire, de l'enchevêtrement,

chez Beccaria et les frères Verri, entre la préparation, la rédaction et la publication de *Dei delitti e delle pene*, était un défi, il a été relevé et surmonté. Le tour d'horizon des traductions françaises et de la réception de l'ouvrage est également très réussi. Le lecteur non italianisant ne disposait jusqu'ici que de présentations trop générales et interprétatives.

L'écrit lui-même de Beccaria (pages de gauche en italien, pages de droite en français) est donné à partir de la 5^e édition, avec mention des variantes. La traduction est nouvelle et aussi proche que possible de l'italien. Ph. Audegean et G. Francioni s'expliquent en détail sur leurs choix et sur leurs tourments, p. 117-132.

Le texte est accompagné de 318 notes d'éditeur, dont certaines sont assez longues : celles-ci ne sont pas situées en bas de page, mais en fin de volume. On peut les lire soit « à leur place » au fur et à mesure de la lecture de Beccaria, soit « en continu » comme une espèce d'ouvrage de cent pages de mise en contexte, un peu en morceaux. Ces notes contiennent beaucoup d'informations, tant de situation par rapport aux auteurs qui ont inspiré Beccaria et les frères Verri (Montesquieu, Helvétius, etc.), que d'échos à leurs autres oeuvres antérieures et postérieures ou d'éléments d'histoire. Plusieurs d'entre elles constituent vraiment des notices de référence remarquables sur tel ou tel thème.

Enfin, en plus des bibliographies et index, l'édition nous fournit une table de concordance entre les structures des différentes versions de Beccaria et celle de la célèbre traduction très libre de l'abbé Morellet parue en 1766 (p. 405-413).

Terminons cette recension par une remarque additionnelle relative au lien entre le livre phare de Beccaria et l'*Encyclopédie*. On sait que cet écrit a eu une grande influence sur D'Alembert, Voltaire, Condorcet et bien d'autres encyclopédistes ; quelles en ont été les conséquences sur le processus encyclopédique lui-même ? Les 17 volumes de discours de l'*Encyclopédie* de Paris (1751-1765) sont terminés quand paraît l'ouvrage de Beccaria, mais inversement, l'auteur a été très marqué par les sept premiers volumes (1751-1757) et il n'est pas impossible que l'édition de 1766 ait tenu compte de l'article QUESTION de Jaucourt, paru dans le t. XIII en 1765 (comme le remarque Ph. Audegean, note 151, p. 348). Les éditions étrangères, le *Supplément*, l'*Encyclopédie méthodique* le citent-elles et comment ? Nous ne connaissons pas d'étude explicite centrée sur cet aspect, mais on trouvera un certain nombre de réponses dans des écrits complémentaires à celui-ci et publiés par des auteurs qui y sont cités ou par leurs proches.

Pour la principale édition étrangère, à savoir celle d'Yverdon (1770-1780), on assiste à ce paradoxe que son directeur F.B. de Felice sollicite explicitement P. Verri et C. Beccaria et que ceux-ci refusent de s'y engager

(<http://encyclopedie-yverdon.org/>, consulté le 10 avril 2010). Le *Supplément* (1776-1777) évoque 23 fois « Beccaria », mais il s'agit du Père Giambattista Beccaria, célèbre auteur d'ouvrages sur l'électricité ! Néanmoins, « l'auteur du traité des délits et des peines » est cité par cette périphrase à l'article INFANTICIDE, t. III, p. 592, du médecin La Fosse, et de façon plus ou moins allusive à divers endroits.

La chose est différente pour la très composite *Encyclopédie méthodique*, notamment avec ses dictionnaires d'économie politique et de jurisprudence : C. Beccaria y est présent sous plusieurs formes, nous renvoyons pour cela aux chapitres 9 et 10 de l'ouvrage de référence sur la *Méthodique* : Fabrice Brandli, « Entre utopie et réforme, les “projets chimériques” dans l'*Economie politique et diplomatique* », p. 265-310 ; Françoise Briegel, « “Asservir les jugements à la lettre, c'est en bannir la justice” : la *Jurisprudence* de l'*Encyclopédie méthodique* » p. 311-339, dans Cl. Blanckaert, M. Porret, F. Brandli (dir.), *L'Encyclopédie méthodique (1782-1832). Des Lumières au positivisme*, Genève, Droz, 2006.

Quant à l'édition tardive de la *Cyclopaedia* de Chambers, par Abraham Rees, même si elle est peu bavarde sur le droit pénal, elle approuve sans réserve, mais seulement au passage, l'auteur milanais, à l'article Crime (t. I) : « There is an excellent book on the subject of crimes and punishments, published by the marquis de Beccaria. » Le compilateur ajoute même ceci à Torture (t. IV) : « The marquis Beccaria (chap. 16) with exquisite raillery proposes the problem : the force of the muscles and the sensibility of the nerves of an innocent person being given, it is required to find the degree of pain necessary to make him confess himself guilty of a given crime. » (passage qui se trouve en effet au chapitre 16 de l'édition dite définitive).

Pierre CRÉPEL

David HUME, *Essais et Traités sur plusieurs Sujets*, Tome II. *Essais moraux, politiques et littéraires* (Deuxième partie), introduction, traduction et notes, par Michel Malherbe, Paris, Vrin, 2009, 283 p.

La publication de ce tome, après la parution du tome I en 1999, du tome IV en 2002, et du tome III en 2004, marque l'achèvement de la traduction des *Essais et Traités sur plusieurs sujets*. Comme à l'accoutumée, Michel Malherbe nous offre une traduction scrupuleuse et inspirée, précédée d'une Introduction consistante (p. 7 à 34). Signalons les « réflexions sur le vocabulaire économique de Hume » proposées par le traducteur (p. 24-30) qui sont particulièrement utiles.

On trouvera dans ce volume les seize essais réunis dans le tome II de l'édition de 1777, ainsi que les deux essais posthumes : « Du suicide »

et « De l'immortalité de l'âme ». Contrairement à Gilles Robel (*Hume, Essais moraux, politiques et littéraires*, Paris, PUF, 2001), Michel Malherbe s'en tient à l'ordre choisi par Hume. En ce qui concerne les seize essais publiés du vivant de Hume, ils sont consacrés à des questions économiques (I à IX), aux coutumes (X), au « nombre des hommes dans les nations anciennes » (XI), à la question de l'équilibre entre autorité et liberté (XII-XVI), « question à la fois spéculative et pratique qui cristallise la vie politique sous les espèces du bipartisme entre les Whigs et les Tories, et qui alimente les derniers sursauts de la querelle de la succession des Stuarts » (Introduction, p. 19). Quant aux deux essais ôtés de l'édition de 1755 par Hume, au tout dernier moment, et qui ne parurent qu'après sa mort en 1777, ils ont en commun d'entrer en conflit avec les dogmes religieux, ce qui revenait à revendiquer pour le philosophe la liberté de pensée dans les matières religieuses. On comprend la prudence de l'auteur. Ajoutons que la lecture de ces textes confirme, s'il en était besoin, que Hume est bien l'un des maîtres de l'essai.

On ne peut que recommander chaleureusement cette remarquable édition. Profitons de l'occasion pour saluer le travail effectué, au fil des années, par Michel Malherbe, à la fois l'un des meilleurs spécialistes de l'œuvre de Hume, son traducteur rigoureux et un infatigable pédagogue.

Franck SALAÜN

VOLTAIRE & LE LIVRE. Textes réunis par François Bessire et Françoise Tilkin, Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIII^e siècle, 2009, 326 p.

Bien que le Siècle des Lumières soit marqué, selon les historiens de l'édition, par le « triomphe du livre », on sait que la reconnaissance légale de l'état et de la figure tant de l'auteur que de l'éditeur tarda à s'imposer. Par l'affirmation de son statut d'écrivain autonome et la maîtrise qu'il tentera d'exercer sur les rouages de l'édition, Voltaire offre dans ce contexte une image tout à fait singulière. C'est dire si la publication, légèrement enrichie, des actes du colloque « Voltaire & le livre » organisé à la Bibliothèque nationale de France par la Société Voltaire en 2005 est aujourd'hui bienvenue. L'ouvrage se décompose en trois parties, dont les intitulés sont les suivants : I « Voltaire et le monde du livre », II « Circulation et réception du livre voltairien », III « De la lecture à l'écriture ».

La partie évoquant notamment l'acte de naissance du livre voltairien et le traitement à proprement parler physique que ce dernier lui impose se trouve ainsi paradoxalement située au terme de ce recueil, peut-être en raison du faible nombre de pages qui lui sont relatives

– 59 pages, tandis que la première et la deuxième parties en occupent respectivement 146 et 84. C'est en effet à partir d'un des constats qui en émanent que plusieurs enseignements généraux nous semblent devoir être présentés.

Ce constat réside dans le fait que Voltaire ne s'attache pas au livre en tant qu'objet matériel, comme le révèle l'étude relatant le témoignage de Wagnière (p. 243-256) et celle décrivant le rapport « charnel » que son maître entretient avec le livre (p. 271-277). La lecture voltairienne laisse physiquement des traces : cornes, marques muettes, *marginalia*, signets parsèment les pages des livres de la bibliothèque du Patriarche. Voltaire malmène ses propres ouvrages, comme ceux de ses prédécesseurs ou de ses contemporains. Le livre est de la sorte réduit, chez lui, au rang de simple outil de travail, en somme du strict point de vue de sa valeur intellectuelle. L'œuvre voltairienne, qu'il s'agisse d'ouvrages imprimés ou de manuscrits, est dans cette perspective constellée de corrections, parfois rédigées à des époques différentes. Ce phénomène donne vue sur le qualificatif d'« écrivain à processus », cher aux généticiens modernes du texte et que nous pourrions sans peine attribuer à Voltaire, dans la mesure où il n'a de cesse de réviser son œuvre, de la remettre perpétuellement en chantier. Dans le même esprit, Voltaire se révèle, lors de la fabrication de ses œuvres, adepte de ce que Balzac nommera « l'écriture typographiée » : au grand dam de ses libraires, il n'hésite pas, lorsqu'il le peut, à se déplacer dans l'atelier – ce qui est peu commun pour un écrivain de son temps – et apporte constamment des corrections à ses textes en cours d'impression, à moins qu'il ne s'empresse d'y joindre des cartons et des *errata*. Les contributions évoquant les rapports de Voltaire avec certains de ses libraires (p. 3-24, 37-45, 47-66) – Amsterdam (Ledet et Desbordes), Dresde (Walther), Rouen (Machuel), Paris (Lambert) – sont à cet égard éloquentes.

Mais cette entreprise de révision permanente de ses livres a aussi pour objet de faciliter leur diffusion, laquelle est envisagée dans de nombreuses études de ce recueil, de la première comme de la deuxième partie. Vis-à-vis de ses libraires, la promesse de leur fournir une œuvre amendée ou augmentée, discréditant l'édition précédente, leur fait en effet miroiter un débit facile. Au près de sommités politiques, la présence de corrections manuscrites dans les ouvrages que Voltaire leur adresse participe d'une entreprise de séduction ; elle est un gage de singularité et d'excellence. Et, quant au public, la correction et la nouveauté se mue, à l'évidence, en véritable argument publicitaire.

De façon plus générale, le souci de la diffusion de son œuvre et le désir d'en contrôler tous les ressorts est une véritable constante chez Voltaire. Vis-à-vis des autorités, il sait se jouer de la législation censurelle et policière, évoquée en particulier dans l'étude de ses relations avec

d'Hémeri et Malesherbes (p. 125-137). Il orchestre par exemple le vol de certains de ses manuscrits ou fait imprimer nombre de ses œuvres hors de France. En outre, et toujours pour assurer la meilleure diffusion possible de ses textes, Voltaire n'hésite pas à négocier simultanément avec plusieurs libraires, les met en concurrence et leur dissimule certaines informations pour conserver une emprise sur eux. Tandis qu'il n'accordait, on le sait, guère d'importance aux « petits peuples » de la ponctuation et de l'orthographe, Voltaire se révèle également soucieux de la diffusion de son œuvre en étant attentif à la qualité du papier, en veillant à la diminution, le cas échéant, du nombre de volumes d'un même corpus, et en manifestant sa préférence pour la petitesse du format et des caractères, ce qui réduit le coût de production du livre, et en conséquence son prix. Un élément essentiel de cette préoccupation pour la diffusion de son œuvre consiste dans le ciblage, pour ainsi dire, de son premier lectorat. A cet égard, Voltaire fait montre d'une attention particulière au public féminin (p. 173-184). En effet, la conquête intellectuelle de ce public illustre pour lui non seulement une victoire singulière sur les préjugés mais aussi un moyen de répandre son œuvre dans la bonne société par les compte rendus épistolaires, les conversations, les lectures privées mais aussi publiques qui en sont faites. La forme de cette œuvre détient, dans ce contexte, plusieurs particularités. Revêtant parfois une forme manuscrite, le texte doit être bref et incisif, à moins que son envoi ne soit accompagné de pages marquées et de notes explicatives se rapportant à certains passages. Par-delà la légitimité et la fierté qui peuvent être ressenties de la réception d'un écrit ainsi personnalisé, Voltaire mise effectivement sur une diffusion de son œuvre sous une forme facilement et immédiatement perceptible. De la même façon, et en dépit de son désir d'opérer un traitement véritablement scientifique de la question historique, son œuvre en la matière se contente d'un appareil critique relativement léger, sans abonder de références et de citations, afin, notamment, de ne pas fatiguer la lecture (p. 233-241).

D'autres aspects plus particuliers de la relation de Voltaire au livre sont évoqués dans ce recueil. Il ressort que plusieurs caractéristiques de cette relation sont évolutives et se trouvent, ainsi, en étroite dépendance avec la transformation progressive de sa figure intellectuelle. Par son militantisme, le dernier Voltaire a par exemple davantage tenté de diffuser son œuvre auprès des « honnêtes gens » et en cela, l'écriture conjointe de plus d'une dizaine de textes avec Christin lui aurait permis de se trouver de nouveaux fidèles (p. 197-215). De même, de *Candide* [1759] à *l'Ingénu* [1767], la présence accrue de la thématique du livre (p. 279-289) illustrerait notamment l'affirmation de la puissance de l'écrit comme moyen de conquérir les esprits ; affirmation reflétant le parcours philosophique et moral de Voltaire. On peut également évoquer, quant

au classement des ouvrages de sa bibliothèque, le passage d'une organisation fidèle à l'esprit encyclopédique, où les sciences historiques occupent le premier rang, à une organisation d'inspiration traditionnelle débutant par la théologie (p. 254-255) : ce changement pourrait fort bien coïncider à l'avènement, à partir de la décennie 1760, du Voltaire philosophe et commentateur critique de la religion.

On doit détacher par ailleurs de ce volume un ensemble de contributions relevant de l'histoire du livre voltairien ou de ses modes de diffusion et dont la tournure, technique ou contextuelle, ne porte pas sur la relation de Voltaire au livre, quoique celle-ci puisse être incidemment évoquée. Il en va ainsi de l'étude (p. 107-116) attestant l'origine lyonnaise de la dernière édition anthume des œuvres de Voltaire, dite édition encadrée, celle-ci devant être considérée comme un complément de son homologue genevoise. Dans la même catégorie, on doit citer la contribution (p. 185-196) rapprochant les deux contrefaçons liégeoises du *Caffé* [1760] et d'*Olympie* [1762] de leur version rouennaise. Deux catalogues, l'un de la bibliothèque de l'œuvre clandestine de Voltaire publiée par Gabriel Grasset (p. 76-92), l'autre de certains textes au contraire permis voire privilégiés (p. 139-146) peuvent aussi être rangés dans cet ensemble, de même que la description du procédé de la souscription sous l'Ancien Régime (p. 117-121) et celle du contrôle et de la récupération du livre voltairien que tentent d'opérer, sur la forme comme sur le fond, les anti-philosophes (p. 217-229).

Par-delà ces dernières singularités, l'ensemble des contributions de ce volume nous paraît former un ensemble homogène. Servie par une abondante iconographie – près d'une centaine d'illustrations – et des pièces, notamment de correspondance, souvent inédites, l'analyse de la relation de Voltaire au livre est ainsi envisagée sous de multiples aspects, non nécessairement exclusifs les uns des autres : sous l'angle de la valeur matérielle qu'il lui accorde, de sa lecture, de sa rédaction et de son dispositif interne ; relativement à sa fabrication, son acquisition, sa conservation et son classement ou encore du point de vue de sa diffusion dans la société et de la surveillance censoriale et policière qui le contraint ou l'autorise.

Malgré un « Avant-propos » (p. vii-viii) éclairant et synthétique, on peut regretter à cet égard le très faible nombre de renvois (p. 3, 161, 165, 166) entre les contributions, dont plusieurs aspects, à l'évidence, méritent d'être rapprochés. Une présence plus systématique de résumés – certains d'entre eux apparaissent (p. 23-24, 45, 184, 228-229, 255-256), mais seulement en guise de conclusion – aurait été pareillement souhaitable. Compte tenu de ces deux lacunes, un index thématique aurait été bienvenu, en dépit de la difficulté que représente parfois l'établissement de cet outil de recherche, de même qu'un index des œuvres de Voltaire.

Quant au contenu, l'exercice par Voltaire du rôle d'éditeur, de ses œuvres ou de celles d'autres auteurs, est très brièvement évoqué (p. 74, 117, 129) et aurait sans doute mérité une étude spécifique, complétant celles déjà entreprises sur ce sujet.

Néanmoins, ce volume ne prétend pas à l'exhaustivité et plusieurs contributions, malgré leur indéniable qualité, soulignent d'ailleurs (p. 37, 123, 137, 139, 145-146, 196, 199, 279) la portée limitée de leur domaine d'investigation ou se présentent comme un simple programme de recherches. Le livre voltairien demeure ainsi un vaste chantier dont ce recueil, par sa nouveauté et le nombre considérable d'informations qu'il contient, aura sans aucun doute posé les fondations et certains des développements majeurs.

Nicolas RIEUCAU

Yoichi SUMI, *L'Encyclopédie et les panoramas du monde*, Tokyo, Iwanami-Shoten, 2009, xii-298-18 p.

Voici le premier recueil d'études de Yoichi Sumi, auteur de nombreux articles sur Diderot et l'*Encyclopédie* parus dans diverses revues spécialisées, y compris *RDE*. Cet ouvrage est publié ce livre en japonais, sa langue maternelle, ce qui le rend inaccessible à la plupart de nos lecteurs. Tentons donc de retracer le contenu de ce recueil, fruit de longues années d'étude.

Yoichi Sumi commence par rappeler un souvenir d'enfance. Il s'agit de la lecture de deux nouvelles : l'une, japonaise, *Au-delà des reconnaissances et des rancunes*, de Kan Kikuchi, et l'autre, anglaise, *La ligue des Rouquins*, de Conan Doyle. Le héros de la première, un ex-samouraï, qui avait tué son maître, après être tombé amoureux de la maîtresse de ce dernier, devint pèlerin pour racheter son péché et s'installa finalement dans un village montagneux. Là, il se mit à creuser, tout seul à l'aide d'un marteau et d'un ciseau, un long tunnel pour faciliter le passage. Les villageois, dédaigneux au début, changèrent d'attitude durant la vingtaine d'années que durèrent les travaux et finirent même par y collaborer. L'achèvement des travaux était proche lorsqu'apparut le fils du maître tué. Le héros était prêt à se soumettre à sa vengeance, mais les villageois ne le permirent pas. Le fils du maître aida son ennemi à achever le tunnel. Dix-huit mois après, quand l'escarpement fut enfin percé, ils s'embrassèrent en fondant en larmes... L'autre nouvelle est plus connue. Une bande de gangsters voulait attaquer une banque. Le moyen qui semblait le plus sûr et proche était de creuser un tunnel (encore un !) depuis le sous-sol d'un mont-de-piété qui se trouvait à côté. Pour éloigner le prêteur de son magasin, ils inventèrent une association fictive, la « Ligue des Rouquins »,

et l'y accueillirent comme le membre idéal. Quelle était l'obligation d'un membre ? Copier tous les articles de l'*Encyclopaedia Britannica*... Le dessein des cambrieurs échoua grâce à l'intervention de Sherlock Holmes. Mais cette solution ne satisfait guère le jeune lecteur japonais, Yoichi Sumi. Dans les deux cas, c'est l'inutilité des travaux monotones qui l'impressionna le plus. Pourquoi ces gestes répétés *a priori* inutilement l'attirèrent-ils tellement ? C'est que, à treize ans à peine, Yoichi Sumi pensait que la vérité de la vie consistait en l'énorme accumulation de petites choses, trop souvent peu récompensée, mais constituant un monde solide et fondé. Signalons au passage que la langue japonaise a un mot propre à désigner ces actes répétitifs : *kotsu-kotsu*, onomatopée qui évoque curieusement les sons de marteau et de ciseau. Convaincu que ce mot de *kotsu-kotsu* est son sésame, Yoichi Sumi nomme cette accumulation de petites choses, susceptible de représenter en elle-même tout l'univers, « panorama du monde ».

Son livre se divise en trois parties et sept chapitres. Dans la première partie, l'auteur trace l'histoire de « La transformation des panoramas du monde » en Europe, depuis l'art mnémotechnique de l'Antiquité jusqu'à la bibliographie universelle de Conrad Gesner, en passant par les paysages du monde effectués par les peintres flamands tels que Pieter Bruegel. Ces œuvres sont toutes caractérisées par l'envie de reconnaître et d'ordonner tous les êtres de l'univers et, à ce titre, méritent d'être appelées « panoramas du monde ». L'*Encyclopédie* de Diderot peut être située dans cette lignée. En effet, elle est un aboutissement de cet acharnement à la collection et à la classification de tous les mots et de toutes les choses. Le système figuré des connaissances humaines, formulé en arbre, n'est autre chose qu'un panorama du monde en ce sens qu'il donne un nouvel ordre au savoir humain. Il faut signaler que l'enchaînement des connaissances (signification originelle du mot d'encyclopédie) est assuré par ce système figuré d'une part et par les désignants et les renvois, de l'autre. N'oublions pas que l'*Encyclopédie* est une énorme masse, et gardons-nous de n'y voir que ce qu'on voudrait y trouver ; les chercheurs doivent plutôt faire face à cette gigantesque accumulation. C'est pourquoi Y. Sumi a conçu le projet d'établir une base de métadonnées de l'*Encyclopédie*, projet très, trop audacieux, mais qui verra le jour – dans dix ans ou vingt ans ? on ne sait encore – comme le tunnel réalisé par le pèlerin frénétique.

Cette esquisse de l'histoire des panoramas du monde est suivie de quelques exemples d'accumulations de nos jours : formation d'archives privées d'un témoin de l'histoire contemporaine du Japon et activité inlassable de Roman Opalka peignant sans cesse et sans doute jusqu'à sa mort des nombres à partir de 1.

Le troisième chapitre de la première partie est consacré au « moulin dans les panoramas du monde ». L'analyse du film de Kurosawa *Les Sept Samourais* (scène de l'incendie du moulin à eau) sert d'introduction. L'auteur examine ensuite l'évolution d'une image du moulin dans diverses œuvres d'art, depuis la *Weltlandschaft* de Bruegel jusqu'au film de Louis Malle (*Les Amants*), en passant par le moulin de Comenius (planche sur la meunerie contenue dans *Orbis sensualium pictus*, 1658), la toile de François Boucher (*Paysage avec un moulin et un temple*, 1743), le livre de Bélidor (*Architecture hydraulique*, 1737), l'enthousiasme des encyclopédistes pour l'utilité du moulin (*Essai sur la peinture* de Diderot et surtout l'article moulins de l'*Encyclopédie* avec ses planches), le cycle de lieder de Schubert (*La Belle Meunière*)... Le moulin pourrait être le centre d'un panorama du monde.

La deuxième partie du livre, intitulée « Les Planches de l'*Encyclopédie* et le XVIII^e siècle », contient deux chapitres consacrés à l'analyse des images. Les Planches de l'*Encyclopédie* font l'objet de l'étude en elle-même au quatrième chapitre. Toutes les gravures sont bien faites, mais on y distingue une volonté d'embellissement. Par exemple, à la Planche I pour le « Métier à faire des bas », seuls deux ouvriers s'emploient dans un atelier peu désordonné. Yoichi Sumi discerne là l'envie qu'avaient les encyclopédistes d'instruire le public en réduisant la réalité complexe à ses éléments nécessaires et suffisants. Les Planches de l'*Encyclopédie* constituent ainsi un monde trop ordonné, un peu utopique. Au chapitre suivant, conçu à partir d'une exposition des livres rares possédés par la Bibliothèque de l'Université Keio, le regard de l'auteur se tourne vers d'autres images exécutées au XVIII^e siècle. L'examen d'une vingtaine d'illustrations montre que celles-ci partagent le même désir de collection et de classement que les Planches de l'*Encyclopédie*.

La troisième partie, « Les rêves de la raison », regroupe deux chapitres, traitant respectivement des encyclopédies illustrées et de la montgolfière. Y. Sumi rappelle d'abord l'histoire des livres illustrés en général ; les découvertes des grandes navigations qui suscitèrent chez les Européens l'intérêt pour les plantes et les animaux d'ailleurs, favorisant ainsi la floraison des encyclopédies illustrées. L'évolution des techniques de la gravure permit une reproduction minutieuse des objets. Les encyclopédies illustrées devinrent ainsi un lieu où le rêve de la raison – ramasser et classer tous les êtres du monde – se concrétisa.

Si les encyclopédies illustrées sont le fruit de voyages en pays lointains, vers l'horizon, la montgolfière symbolise bien sûr le rêve du voyage vers le haut. On sait que l'année 1783 est remarquable pour l'histoire de l'aérostat (ballon à air chaud et ballon à gaz). En se fondant sur le témoignage contemporain (*Description des expériences de la machine aérostatique* de MM. de Montgolfier par Saint-Fond) et les études postérieures

de Charles et Audouin Dollfus, l'auteur décrit cette fièvre de voyage en l'air. Les aventures de Yoichi Sumi, qui avaient commencé par le souvenir d'un petit monde obscur (le tunnel), se terminent ici avec le rêve d'un vaste monde ouvert.

Ce recueil de 300 pages est par lui-même une encyclopédie, en deux sens. Une d'encyclopédie illustrée, d'une part, car il contient de nombreuses images, surtout des dessins d'animaux et de plantes. Mais aussi parce que l'auteur a eu l'idée de parsemer son livre d'une quinzaine de courts articles parus dans différents journaux. Ces « entrefilets », destinés originellement à ses étudiants ou au grand public et remontant parfois aux premières années de sa carrière, font cependant écho au texte. Par exemple, la présentation d'un essai d'archives privées est complétée par une réflexion sur la bibliothèque universitaire idéale ; le passage sur le projet de métadonnées de l'*Encyclopédie* est précédé du souvenir d'un autre projet semblable auquel Y. Sumi a participé : il s'agissait d'établir la concordance des poèmes de Rimbaud, dans les années 1970, quand tout le travail se faisait manuellement. Ainsi comme les auteurs de l'*Encyclopédie*, Yoichi Sumi nous « renvoie », pour ainsi dire, à ces péritextes pour nous faire mieux saisir l'ampleur des questions que peuvent poser des panoramas du monde. Bref, le livre de Yoichi Sumi est à sa manière lui-même un panorama du monde.

Takeshi KOSEKI

AUTOGRAPHES ET DOCUMENTS

Notre rubrique, compte tenu des ambitions et de l'influence de *l'Encyclopédie*, des réactions qu'elle a suscitées et de l'importance du réseau de connaissances de ses auteurs, n'accueille pas que des documents émanant des seuls encyclopédistes ou les concernant exclusivement.

Afin de faciliter la consultation de cet ensemble nécessairement hétérogène, nous avons retenu un classement alphabétique. Chaque élément est suivi d'une référence renvoyant à une liste détaillée de catalogues qui se trouve à la fin du répertoire et d'un numéro renvoyant au catalogue cité. Les éventuelles interventions de la rédaction, qui ne peut garantir l'exactitude de toutes les copies de documents, sont entre crochets à la fin de la notice. Rappelons les abréviations usuelles des catalogues : L. pour *lettre*, A. pour *autographe*, S. pour *signé(e)*, P. pour *pièce*.

Cette rubrique doit beaucoup aux personnes qui, fort aimablement, nous font parvenir des catalogues étrangers ou rares, ou nous apportent des compléments d'information sur ces manuscrits. Elles en sont ici vivement remerciées.

Anne-Marie CHOUILLET, Irène PASSERON et François PRIN

ADANSON MICHEL (1724-1806) botaniste.

— L.A.S., 21 janvier 1789, [à M^{me} DERVIEUX] ; 3 pages in-4.

Lettre en partie en vers accompagnant l'envoi de son voyage au Sénégal. Les 5 pièces de vers qui émaillent la lettre ont été biffées, mais restent très lisibles. Il lui adresse deux exemplaires de son *Voyage au Sénégal*, l'un pour elle et l'autre pour son ami l'architecte Bélanger, avec une « tirade filosofike » de 14 vers pour laquelle il réclame son indulgence : « l'enthousiasme du vieux philosophe né avec une espèce d'étincelle du feu poétique ne lui a pas permis d'attendre ou de courir après la rime »... Puis il poursuit cette veine sentimentale, en hommage à trois amis : « Bélanger qu'il regarde come son Dieu tutélaire et promoteur de sa trankilité future ; La Roche, comme conseil de raison et de vertu ; et vous Dervieux comme sa Divinité inspiratrice et conservatrice de sa sagesse et filosofie »... Il évoque sa première visite à « la Belle filosofe de la rue Chantereine » :

« Séjour délicieux ! créé par Belanger ,
Temple des arts, du goût, et d'un riant verger,

Hier je vous vis ; je vis les amours et les graces,
Et la filosofie reposant sur leurs traces »...

Après avoir aussi célébré en vers l'art de Bélanger, il rêve d'une « petite société filosofike » rassemblant quelques amis, où il se sentirait le contemporain du « sage Socrate, Platon le divin, Aristote le savant », etc., avec « pour divinité inspiratrice, pour génie tutelaire », M^{me} Devieux, « la belle filosofe ».

(PIASA, vente aux enchères Drouot-Richelieu, mars 2009, expert Thierry Bodin, n° 326)

BERTIN Henri-Léonard (1720-1792) financier, contrôleur général des finances.

— 6 L.A.S., une fin de L.S. avec note autographe, et un manuscrit autographe (le début manque), 1753-1786 et s.d. ; 14 pages in-4.

— 31 août 1753 : « Les corvées commenceront à travailler le mois prochain et je dois vous dire que l'indécision où est l'affaire des enrôlés à la capitainerie fait beaucoup de mal parce que c'est toujours la réponse des grangers des nobles et de bien d'autres qui dilayent ou refusent le service ».

— 23 août 1773, il envoie à M. de LA VALLADE ses réflexions sur les deux mémoires concernant le procès des vacants de Chatou.

— À M. LECLERC : « M^r. le Controleur general est prié de vouloir bien se souvenir de faire expedier une ordonnance au porteur de six cent mil livres pour M^r. Beaujon ».

— À une dame : il a écrit à la princesse de Chimay d'après la décision du Roi « au sujet du privilège accordé au S^r. Ling, il seroit a propos, puisque la Reine y persiste qu'elle daignat en parler elle-même au Roy ».

— Différend entre le marquis de Simiane et M^r. de Blumenstein.

— Brouillon concernant le conflit entre les ouvrages des ministres de la Religion et leurs opposants : Bertin craint la confusion des « opinions et travaux academiques sur ces matières (l'antiquité du monde ou ses premieres notions) avec les opinions de M^r. de Voltaire et autres qui menent toutes a l'antichristianisme ».

(PIASA, vente aux enchères Drouot-Richelieu, mars 2009, expert Thierry Bodin, n° 348)

BOSSUT Charles (1730-1814) mathématicien.

— L.A.S., Paris 19 brumaire II (9 novembre 1793), au citoyen DUPIN, adjoint au ministre de la Guerre ; 2 pages et demie in-fol.

Il envoie son acte de naissance ; ses travaux pour le corps du génie sont connus : « je leur ai formé des sujets pendant quarante trois ans. avec un zele et un succès dont il n'existe peut etre pas d'exemple. La rigueur de mes fonctions m'a fait necessairement des ennemis. et a soulevé la calomnie contre moi ; mais fort de ma conscience et de la notoriété publique, qui atteste que j'ai toujours rempli mes fonctions avec integrité, je ne me plains de personne. Je sais que la liberté est orageuse, et je ne suis pas étonné du mal que j'ai éprouvé. Mon patriotisme inaltérable est fondé sur des principes philosophiques très anciens, dont la manifestation m'a quelquefois exposé aux plus grands dangers, sous l'ancien regime. Il y a peut-être plus de quarante ans que la raison et l'étude approfondie de l'histoire. m'ont démontré que le gouvernement républicain est le meilleur de tous ».

— L.A.S. à Monseigneur, Paris 30 mars 1783, remerciant d'avoir engagé Sa Majesté à faire imprimer son *Traité d'hydrodynamique* (1 p).
(PIASA, vente aux enchères Drouot-Richelieu, mars 2009, expert Thierry Bodin, n° 356)

BOUGAINVILLE Louis-Antoine de (1729-1811) navigateur.

— L.A.S., Paris 26 décembre 1772, à M. de ROCHEGUDE, enseigne de vaisseau, à Brest ; 2 pages in-4, adresse, cachet cire rouge aux armes.

Il entretient plaisamment le jeune marin de ses tentatives pour trouver à Paris « le poème sur le bonheur, devenu aussi rare que le bonheur même », et des couplets qu'il a vainement cherchés dans une nouvelle édition de Rousseau : « Je tacherai de savoir ou ils sont par Dalember »... Il est toujours condamné à payer les 8000 livres: « je ne les ai pas. Le voyage au Nord n'est pas absolument manqué, mais il y a grande apparence qu'il ne se fera pas cette année. Je vous félicite de celui que vous comptez entreprendre. J'aimerais mieux être des vôtres que d'aller barboter dans les glaces. Je ne suis pas encore au courant des affaires de la marine, n'ayant pas été à Versailles, mais j'accepte avec joie, quoique non sans méfiance, l'augure que vous me donnez que les choses prendront une bonne tournure. On dit ici que M^e. le Duc d'Aiguillon va avoir la marine et M^e. de Baynes être fait ministre sans département avec l'entrée au conseil ».

(ALDE, cat. octobre 2009, n° 68)

BUFFON Georges-Louis Leclerc, comte de (1707-1788) naturaliste et écrivain.

— L.A.S., Montbard 14 mars 1776, à l'abbé d'ANJOU DESMOSLIÈRES, prieur au collège d'Harcourt, à Paris ; demi-page in-4, adresse avec marque postale *Montbard*, cachet cire rouge aux armes.

« Mon cher abbé comme vous m'avez remboursé 500^{lt} sur votre capital le 28 may 1775, les intérêts par 6 mois ne sont plus que de 125^{lt} ». Il le prie de payer les deux échéances au S^r. Lucas « qui vous en donnera un reçu en attendant que je vous envoie quittance. Je serai très aise de recevoir de vos nouvelles ayant conservé pour vous Monsieur tous les sentiments d'estime et d'amitié que vous pouvez désirer. Si ma demande vous genoit j'attendrai votre commodité ».

[Stéphane Schmitt nous confirme que cette lettre, comme les suivantes, est à sa connaissance inédite, ne figurant pas dans l'édition de 1885 (<http://www.buffon.cnrs.fr/correspondance/>) et qu'elle ne figure pas dans la bibliographie établie par Jacques Roger en 1954, ni dans les actes du colloque Buffon de 1988. Cet abbé d'Anjou (voir la lettre de Buffon L179 du 23 mai 1773) est probablement le même qui sollicite D'Alembert en 1774 (voir les lettres 74.55 et 74.56 de *l'Inventaire analytique de la correspondance de D'Alembert*, CNRS Editions, 2009 ou le site <http://dalembert.obspm.fr/>)]

(PIASA, vente aux enchères Drouot-Richelieu, mars 2009, expert Thierry Bodin, n° 361)

— 4 L.S. et 1 billet dicté, 1785-1786, la plupart à M. Godard, avocat au Parlement ; 3 pages et demie in-4 ou in-8, une adresse.

— Montbard 13 juillet 1785. Il met une seule condition à accéder à la demande de M. Hérault de Séchelles : « c'est qu'il m'accorde assez de temps pour qu'il

puisse juger de tout le desir que j'ai de mériter ses bontés et quelque part à son amitié », c'est-à-dire un séjour de quinze jours au moins à Montbard.

— 3 décembre 1785, invitation à accompagner Hérault pour dîner lundi prochain.

— Au Jardin du Roi 7 février 1786, pour changer la date de leur dîner avec Hérault ; il prie aussi Godard de lui envoyer la seconde édition de ses vers. « Il ne me reste pas un seul billet d'Académie ».

— Samedi 4 mars [1786]. « Je suis bien reconnoissant de la faveur que me fait Monsieur Gerbier en acceptant le dîner pour lundi ; je le recevrai comme le Dieu de l'éloquence ; Monsieur Hérault, Monsieur Godard et moi serons ses acolythes ».

— Au Jardin du Roi 23 avril, envoi d'un billet d'Académie à M. GODARD.

Avec une L.A.S. de son fils Georges-Louis-Marie, vicomte de BUFFON, Montbard 27 octobre 1785, une L.A.S. de DAUBENTON, Dijon 28 août 1787, plus une lettre non signée du 20 février 1786, le tout à GODARD.

(ALDE, cat. avril 2009, n° 24)

— 2 L.S., Jardin du Roi à Paris juillet-août 1776, à M. BAILLOT, chez le Président de Saint-Seine, à Dijon ; 1 page in-4 chaque, adresses avec cachets cire rouge aux armes (brisés).

— 29 juillet. « Vous avés très bien fait d'accepter l'éducation de M. de St. Seine d'autant plus qu'elle ne vous contraindra que pendant deux ans, pendant lesquels vous pourés augmenter vos connoissances et perfectionner vos talens. Vous serés alors plus en état de figurer ici avec nos gens de lettres ».

— 26 août. Remerciements pour ses belles stances : « je ne suis pas surpris de l'applaudissement qu'elles ont

reçues, votre heureux talent s'y déploie avec autant de grâce que de force. Je crois néantmoins que vous aurés supprimé les dernières strophes trop exclusives pour la gloire et qui pourroient faire une guerre civile littéraire entre la ville de Dijon et nos autres villes capitales »... [lettre inédite]

(PIASA, vente aux enchères Drouot-Richelieu, mars 2009, expert Thierry Bodin, n° 362)

— L.A., Dimanche 7 heures du matin, à M^{me} DAUBENTON DU PARIS (sa belle-fille) à Montbard ; 1 page in-4, adresse, cachet cire noire aux armes.

« Je veux que ma bonne amie m'aime mais je ne veux pas qu'elle me flatte, un sentiment de son cœur vaut mieux pour moi que tous les éloges du



monde, je voudrais bien être auprez d'elle et partager quelques unes de ses heures de solitude. Mais quelqu'empressement que j'aille de me tirer d'ici je ne puis partir que dans sept ou huit jours. J'envoie un Discours à M^r. votre beau-pere, mais je n'ai pas le temps d'ecrire à d'autres qu'à vous et n'ai nul désir d'aimer personne plus que vous »... En bas de la lettre, une note a.s. de la comtesse de Buffon certifie l'authenticité de cette lettre de son beau-père.

Ancienne collection Robert Schuman [lettre inédite]

(PIASA, vente aux enchères Drouot-Richelieu, mars 2009, expert Thierry Bodin, n° 363)

— 5 documents manuscrits provenant des papiers de Buffon à Montbard, 1494-1793.

Mandement du seigneur d'Aulnoy et de Rochefort concernant le baillage de Buffon (1494, parchemin). 2 documents concernant le grenier à sel de Montbard, dont un signé par M^{me} Daubenton (1772 et 1785). Rappel fiscal (1790). Minute de pétition à l'Assemblée nationale en faveur de M^{me} de Sparre, à l'étranger mais non émise (1793 ?). Plus 2 imprimés.

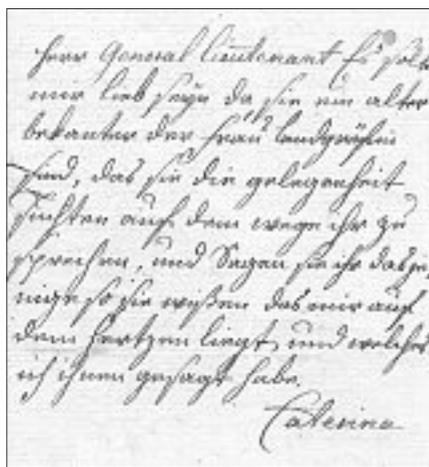
(ALDE, cat. octobre 2009, n° 76)

CATHERINE II [Stettin, 1729 – Saint-Pétersbourg, 1796], impératrice de Russie.

— L.A.S., adressée à un général-lieutenant. Sans date ; 3/4 page in-8 ; en allemand.

Elle aimerait qu'il puisse lui donner l'opportunité de parler avec le landgrave, qu'il connaît depuis longtemps. Elle le charge de lui dire les choses dont ils ont parlé et qu'il sait qu'elles lui tiennent à cœur.

(Arts et Autographes, n° 45, 2008, expert Jean-Emmanuel Raux, n° 18071)



Jean-Antoine-Nicolas CARITAT, marquis de CONDORCET (1741-1794) mathématicien, philosophe, économiste et homme politique.

— L.A., [12 novembre 1791], à Antoine-Laurent de JUSSIEU ; 1 page in-8.

Il envoie à son cher confrère l'éloge de M. Fougereux et fera ses efforts pour se rendre à l'Académie. « Mais aujourd'hui l'Assemblée nationale discute la loi pour la répression des troubles religieux, et cette loi est trop importante pour qu'il me soit permis de n'en pas suivre la discussion toute entière ». Il lui demande de faire lire un confrère à sa place s'il ne vient pas, et de présenter ses excuses à l'Académie... [L'éloge du géologue Auguste-Denis Fougereux de Bondaroy (1732-1789) par Condorcet fut lu le 12 novembre 1791 à l'Académie des Sciences.]

(ALDE, cat. avril 2009, n° 119)

— L.A.S. « le M^{rs} de CONDORCET », 24 février, à M^{me} de MARCHAIS, à Versailles ; 1 page et demie, in-4, adresse.

Lettre sur Voltaire. Il lui soumet « une petite affaire qui interesse un de vos amis et une de vos admirations [...] On a apporté à M. de Voltaire une lettre de M. Pierre, qui chargeait M. de Mouchi de faire d'après les ordres du roi, un buste de M. le marechal de Saxe & un de M. de Voltaire. M. Pigal [Pigalle] vint ensuite demander a M. de Voltaire un jour ou il [voudrait] bien lui prêter son visage. M. de Voltaire lui repondit par ces vers que j'estropie peut-être.

Le Roi sait que votre talent

Dans le petit et dans le grand

Fait toujours une œuvre parfaite,

Et par un ordre tout nouveau

Il veut que votre heureux ciseau

Du heros descende au trompette.

(ALDE, cat. mars 2010, vente aux enchères du 8 mars, n° 106)

[DAMIENS Robert-François (La Thieuloye, 1715 — Paris, 1757)].

— L.A.S. de l'officier de RICHEMONT, adressée à son père. 29 mars 1757 ; 6 pages in-8°.

Lettre écrite au lendemain de l'exécution de Damiens décrivant l'horrible exécution de Damiens qui fut condamné, pour sa tentative d'assassinat de Louis XV (le 5 janvier 1757), à être écartelé en place publique.

La lettre commence par le récit d'un voyage et l'accident malheureux arrivé à un de ses domestiques : « Il nous est arrivé un malheur dont personne n'en a été la cause: le domestique d'un de nos carosses a été malheureusement écrasé par la roue de derrière du carosse dont il est mort deux heures après, cette funeste aventure nous est arrivée à trois lieues de Troyes. On tient toujours fort secret tout ce qui concerne la guerre. » Il évoque le maréchal d'Estrées qui va commander l'armée de Westphalie et annonce un nombre importants d'officiers généraux pour la campagne. Il évoque le départ imminent du duc d'Orléans pour le théâtre des opérations. « Il ne se passe point de jours actuellement qu'on ne voye sortir de Paris quantités d'officiers, de gens employés, et d'équipages de toutes sortes de façon qui partent pour se rendre à leurs divisions. M. le prince de Soubise est parti le lundi de la semaine dernière pour aller commander nos vingt quatre mille hommes qui sont partis au commencement de ce mois pour la bohème [...]. On parle beaucoup que le roy d'Angleterre vat faire avec la reine d'Hongrie un traité de garantie pour son duché d'Hanovre ce qui nous empechera dy tenter. Messieurs les Anglais ont envie de faire quelques tentatives sur nos côtes, principalement sur notre cap breton ; on avait fait courir un mauvais bruit qu'ils auraient envie de reprendre Mahon [ou Malo (Saint-Malo ?)], bien des politiques pretendent qu'ils n'auront jamais cette envie. [...] Comme je scavais que Damiens devoit etre executé dans cette semaine, je n'ai point voulu mettre ma lettre à la poste que l'expédition n'en ait été faite pour vous envoyer le détail de [m'est qu'on a fait subir à ce monstre [...]. C'etoit un homme de cinq pieds cinq a six pouces il avoit une corpulence assez robuste, la physionomie tout à fait patibulaire, le visage long et maigre, le nez aquilain, les yeux d'une grandeur mediocre enfoncés et un peu vifs, le poil noir et le visage brun marqué de la petite vérole, tout cet assemblage de traits portait l'infamie de son crime. Il est sorti hier 28 de la conciergerie sur les deux heures après midy, a été conduit dans

un tombereau matelassé, nud en chemise, vis a vis la principale porte de l'église de Notre Dame ou il a fait amende honorable à genoux, tenant une torche de cire ardente du poids de deux livres, ou il a dit et déclaré que mechamment et proditoirement, il a commis le dit tres mechant, tres abominable et tres detestable parricide et blessé le roy d'un coup de couteau, dans le coté droit, dont il se repent et demande pardon au roy et à la justice de l'amené à la place de grève [...]. On y avait construit un echafaut élevé de terre d'environ trois pieds de long et six large de quatre [...]. De l'hotel [de ville] il a été ramené à la place par les exécuteurs qui etoient au nombre de vingt trois tant maitres que valets rassemblés de différente province du royaume où ils l'ont deshabillé et mis sur lechafaut ou il a été d'abord attaché avec des cordes. On a commencé par luy bruler la main dont il s'étoit servi pour faire son abominable coup, il tenoit de la meure main le couteau dont il a commis le parricide puis tennaillé aux mamelles, bras, jambes dont plusieurs endroits les tenailles etoient rougie au feu ardent, dans toutes ces playes on luy a coulé un liquide de plomb fondu melé de cire, de souffle et d'huile bouillante lequel tourment il a supporté avec une presence d'esprit et une force surprenante malgré le bruit de trente mille âmes qui etoient a cet execution, on entendoit parfaitement les cris percants qu'il jettoit [...] on l'a attaché avec des cercles de fer au nombre de trois dont l'un etoit posé sur le ventre, un autre sur les tempes et un autre en carcan qui luy tenoit le col et les epaules, puis on luy a attaché les quatres membres aux traits des cheveaux qui avoient été instruits à cette manœuvre [...] on a essayé de faire tirer les chevaux de toutes les manieres [...] sans avoir pu reussir à l'écarteler après toutes ces tentatives on a été obligé d'atteler trois chevaux apres chaque membre inferieurs, on n'a pas plus reussi que la premiere fois quoique les trois chevaux tiraissent de toutes leurs forces [...] peut-etre n'en seroit on pas venu à bout avec le double de chevaux si l'exécuteur de Paris n'eut representé à messieurs les presidents et conseillers de la grande chambre qui etoit à la maison de ville comme juges qu'on ne pouroit l'écarteler qu'en faisant des incisions à chaque membre ce qui fut d'abord refusé et on recommança le manege des chevaux ce qui foisoit horreur à l'humanité si elle n'avoit été fortifié par la noirceur de son detestable crime, tout ce manege dura une heure entiere sans pouvoir absolument en venir à bout ce qui obligea Mrs les curés qui l'eschor-toient à la mort et le boureau à faire une seconde demande, disant qu'il etoit impossible qu'on l'écartelat si on ne donnoit la permission de couper les chaires et les nerfs, ce qui fit accordé: pour lors on a fait les incisions necessaires à chaque membre et on les a séparé les uns après les autres ce qui lui faisoit redoubler ses cris, enfin le tronc de l'infame parricide respiroit encore lorsqu'il a ete jetté sur le bucher. Tout ces supplices ont duré deux heures entieres [...]. On a rassemblé ses membres aupres du tronc que l'on a fait consumer par les flammes et ces cendres ont été jettées au vent », etc.
(*Arts et Autographes*, n° 46, 2009, expert Jean-Emmanuel Raux, n° 18528)

DECROIX Jacques-Joseph-Marie (1746-1826)

— L.A.S., 28 octobre 1783, à M. RUAULT, chez M. de Baumarchais ; 2 p. et quart in-8, adresse.

Voir dans ce numéro la glane d'André Magnan.

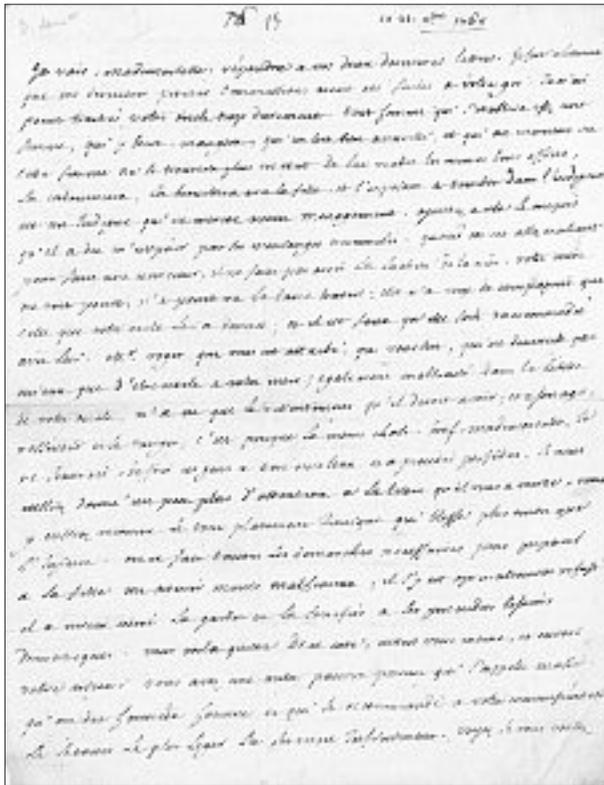
(*Les Autographes*, cat. vente T. Bodin n° 129, Paris, septembre 2009 en ligne « automne 2009 », n° 81)

DIDEROT Denis

— L.A., 21 novembre 1768, à Marie-Madeleine JODIN, à Bordeaux ; 3 pages, in-4, adresse.

« Je n'ai point traité votre oncle trop durement. Tout homme qui s'établira chez une femme, qui y boira, mangera, qui en sera bien accueilli, et qui au moment ou cette femme ne se trouvera plus en etat de lui rendre les memes bons offices, la calomniera, la brouillera avec sa fille, et l'exposera a tomber dans l'indigence, est un indigne qui ne merite aucun menagement. Ajoutez a cela le mepris qu'il a du m'inspirer par ses mensonges accumulés. Quand on est assez mechant pour faire une noirceur, il ne faut pas avoir la lacheté de la nier. [...] je ne saurois souffrir ces gens a ton mieuleux et a procedés perfides. Si vous eussiez donné un peu plus d'attention a la lettre qu'il vous a ecrite, vous y eussiez reconnu le ton platement ironique qui blesse plus encore que l'injure. On a fait toutes les demarches necessaires pour preparer a sa fille un avenir moins malheureux ; il s'y est opiniatement refusé. Il a mieux aimé la garder et la sacrifier a ses pretendus besoins domestiques. Vous voila quitte de ce coté, envers vous même, et envers votre niece ». Mais Diderot lui recommande un pauvre parent, Massé, qu'un léger secours soulagerait...

Il en vient au comte de Schulenburg, amant et protecteur de M^{lle} Jodin « Le meilleur moyen que j'aie de reconnoitre ses marques d'estime, c'est de vous precher son bonheur. Faites tout, mademoiselle, pour un galant homme qui



fait tout pour vous. Songez que vous êtes moins maîtresse de vous-même que jamais ; et que la vivacité la plus légère et la moins déplacée, seroit ou prendroit le caractère de l'ingratitude. Il sent trop délicatement pour départir les bienfaits. Vous avez de votre côté un tact trop fin pour ne pas sentir combien votre position actuelle exige de ménagement. Une femme commune se croiroit affranchie ; et vous serez cette femme là si vous ne concevez pas que c'est de cet instant tout juste que commence votre esclavage. Il peut y avoir des peines pour vous ; il ne doit plus y en avoir pour lui. Il a acquis le droit de se plaindre, même sans en avoir de motif, vous avez perdu celui de lui répondre, même quand il a tort, parce qu'il vaut mieux souffrir, que de faire soupçonner son cœur ».

[Lettre publiée dans AT et *corr.* Il est intéressant de voir ce manuscrit passer en vente, connu seulement par une « ex-collection Alfred Dupont » dispersée. Deux autres lettres à M^{lle} Jodin de la même provenance sont au Musée des lettres et manuscrits].

(PIASA, vente aux enchères Drouot-Richelieu, mars 2008, expert Thierry Bodin, n° 60)

FLÉCHIER Esprit (1632-1710).

— Manuscrit autographe, [21 novembre 1699] ; 3 pages in-8. Harangue de l'évêque de Nîmes à l'intendant du Languedoc Nicolas de LAMOIGNON DE BASVILLE, lors de l'assemblée des États de la province.

« Un des premiers soins de nos États assemblez, est de nous députer icy non pour y louer la pénétration de votre esprit, la droiture de votre cœur, la justesse de vos sentimens, l'élevation de votre génie, justice qu'on vous rend également dans tout le Royaume, mais pour vous témoigner l'affection & la reconnaissance de cette province qui ressent les obligations qu'elle vous a, qui voit vos grandes qualités de plus près, & d'où comme du centre de votre réputation partent l'estime & l'approbation dont vous jouissez dans le monde ». Il reconnaît les bienfaits de son action dans le Languedoc pour la justice et le commerce, et « le zèle que vous avez pour la pureté de sa Religion » [...] « Si vous n'avez pas toujours eu le bonheur de nous soulager, vous en avez eu le désir. Vous avez adouci, quand vous l'avez pu, la rigueur des temps, dans les besoins pressans de l'État, vous n'avez pas oublié les nôtres, tout ce qui est de vous dans votre administration nous est toujours avantageux & favorable, & lors même que nous craignons les affaires que vous traités, nous aimons toujours celui qui les traite. Nous espérons, Monsieur, que ce sera par vous que nous viendront les soulagemens de la Paix ».

(PIASA, vente aux enchères Drouot-Richelieu, décembre 2009, expert Thierry Bodin)

FOURCROY Antoine-François (1755-1809) chimiste et homme politique.

— L.A.S., Perpignan 13 septembre 1775 ; 3 pages in-4.

Lettre de jeunesse à l'auteur de travaux hydrauliques dans le port de Toulon. La lecture de son mémoire lui a causé autant de plaisir que leurs conversations sur le même objet : « rien ne me semble mieux combiné que vos principes ; rien de mieux imaginé ni de plus simple que vos expédients et procédés [...]. Mais il faut, Monsieur, pour votre gloire, pour l'honneur des arts en France et de notre nation, que l'histoire et tous les détails de cette opération soient rendus publics ; afin que les amateurs excessifs des talens exotiques

cessent de nous tant proclamer l'industrie italienne en travaux hydrauliques comme si supérieure à la notre », afin que cette idée en fasse naître d'autres, et afin de ne rien perdre des données de cette expérience. Il lui rappelle « combien semblables détails du Pont de Moulins et de la fonte du Louis XV de la Place du Roy à Paris ont été accueillis du public », et il lui garantit l'empressement et l'intérêt des connaisseurs comme des curieux... Il relève cependant quelques incorrections dans le mémoire... De plus, il a consulté M. Truguet au sujet des plans du port de Toulon, qui lui propose un plan de la darse pour compléter le mémoire. Truguet, qui revient de Port-Vendre, « me paroît païer d'un juste retour votre façon de penser sur son compte [...] il m'a d'ailleurs gagné tout entier par la façon dont il m'a parlé de vous et de votre opération. J'augure aussi très bien de M. son fils qui me paroît aimer les sciences et les détails immenses de son métier ».

(ALDE, cat. avril 2009, n° 216)

FRÉDÉRIC II (1712-1786) Roi de Prusse.

— L. S., Potsdam 22 mars 1767, [à Jean-François MARMONTEL] ; 1 page et demie in-4 (pet. répar. aux plis).

Il vient de lire sa *Poétique* (1763) : « je vous dirai naturellement ce que j'en pense, non pour critiquer mais pour m'éclairer, en rendant justice à vos connoissances et à l'esprit de discernement que vous apportés à cet ouvrage, je vous demande de n'être pas surpris si un étranger et un diletante vous propose quelques doutes ». Ayant été cité par l'abbé d'Olivet « dans un traité de prosodie françoise, je me regarde a présent comme ayant reçu une patente de naturalisation au Parnasse françois »... Il se défie un peu des longues et des brèves que l'auteur trouve dans les mots français, car la langue française lui paraît « plus abondante en dactyles qu'en spondées » ; les mots qui paraissent les plus longs à son oreille sont ceux de « fantomes, Rome. Je conviens qu'il y a de certains mots que les gens du bel art affectent d'allonger par une prononciation traînante, comme les mots de maître de maison, contagion ; je conviens avec vous que la voix apuye sur la pénultime des mots qui ont un e muet pour finale, mais independamment de cela, quelque peine que je me soye donée, en lisant les vers françois selon la prosodie dont vous les avés notés, il m'est impossible de convenir de leur nombre. Je crois que les vers françois doivent se borner à la cesure et à la rime et que l'agrement qu'on peut ajouter dans les poemes epiques sont les rimes croisées comme vous le proposés et meme dans l'epopée le melange des diferens metres pour donner comme vous le dites plus de lenteur ou de rapidité à la période et pour l'arrondir davantage. Dans les regles que vous donnés pour la tragédie, j'auois desiré quelques exemples de plus et des tragédies entieres analysées ». Il ne partage pas son jugement sur l'opéra italien. « Je voudrois que vous eussiés vû représenter ici sur notre théâtre l'Iphigenie en Aulide de Racine traduite en italien, votre oreille accoutumée après deux représentations à la voix des soprani se seroit faite et votre expérience vous auroit convaincu qu'on peut répandre des larmes à un opera italien comme à une tragedie françoise ».

(ALDE, cat. avril 2009, n° 223)

LA CHALOTAIS Louis-René de Caradec de (1701-1785) procureur général au Parlement de Bretagne, il contribua à l'expulsion des Jésuites et mena l'opposition parlementaire, ce qui lui valut un retentissant procès et l'exil.

— L.A.S. comme procureur général au Parlement de Bretagne, Rennes 12 juin 1761 ; 4 pages in-fol.

Il réclame la protection de son correspondant pour que Sa Majesté veuille bien autoriser une pension de 3000 livres que les États de Bretagne lui ont accordée, invoquant l'« usage ancien » de dédommager le procureur général, et l'« usage constant de tous temps autorisé par Sa Majesté » de donner des gages intermédiaires, ce qu'il avait demandé après la mort de son prédécesseur, M. de La Bédoyère. Les États se portèrent à lui continuer la pension même. « M^r. le Duc de Rohan président de la noblesse qui fut le premier à la proposer aux Etats vous en a exposé les motifs. S.A.S. M^{gr} le duc de Penthièvre vous en a parlé également et s'y interesse, les Etats savent que depuis 31 ans j'exerce les fonctions du ministere public et que dans les 25 premieres annees il m'en a extremement couté pour cela parce que j'étois alors cadet. Le Roy veut que ceux qui ont des places tiennent un etat. J'en ai tenu un tres honete dans Rennes, n'en pouvant presque pas sortir faisant seul pendant plus de 20 ans les fonctions des deux avocats generaux. Les Registres du parlement en font foy »... Et d'énumérer d'autres charges : le mariage d'enfants, l'achat de brevets... La charge de procureur général ne valant que 9 000 livres de gages et d'appointements, il reste toute l'année à la ville, cependant « il ny a jamais eu rien a me reprocher dans mes fonctions et Sa Majesté en me donnant lagrement de la charge de p^r general s'en explique pour moy d'une façon trop flatteuse et trop honorable ».

(PIASA, vente aux enchères Drouot-Richelieu, juin 2009, expert Thierry Bodin, n° 161)

LALANDE Joseph-Jérôme Lefrançois de (1732-1807) astronome.

— L.A.S., Paris 26 mai 1801, à un « confrère et ami » [Tiberio CAVALLO ?] ; 1 page obl. in-12.

« Je profite du voyage de mad. de Cheminot pour vous demander de vos nouvelles et de celles de ma commere la savante miss. Je voudrais bien avoir l'ouvrage interessant qu'elle a publié sur le catalogue de Flamsteed. Je vous remercie des memoires que vous m'avés envoyés sur les couleurs du soleil ; je voudrais savoir comment vous avés pu juger que les taches [...] étoient au dessous de la surface je ne le comprends point »... Il lui enverra incessamment « les observations de mes 50 000 étoiles qui viennent de paroître sous le titre d'*Histoire céleste* ». Il s'enquiert des études de son ami « afin d'en faire mention dans l'*Histoire de l'astronomie* pour 1801. Car tout l'univers s'interesse a vos travaux, on m'en demande sans cesse des nouvelles. Ma commere ne cherche-t-elle plus des cometes »... [La lettre est collée sur une feuille in-4 avec la silhouette de Lalande, et des extraits de L.A.S. de Giuseppe Piazzi et Frank de Zach ; au verso, est collée une L.A.S. de Giuseppe Toaldo à Tiberio Cavallo.]

(*Les Autographes*, cat. vente T. Bodin n° 129, Paris, septembre 2009 en ligne « automne 2009 », n° 161)



LE MONNIER Charles (1715-1799) astronome.

— L.A.S., Paris 29 février 1780, à Monseigneur ; 1 page in-4. Lettre sur ses travaux scientifiques. « Ce que j'ai imprimé au Louvre sur la grande Eclipse Totale de 1778 vue par les Espagnols, ne contient que 20 pages & comme par la faute de ces mêmes Espagnols, on n'a pu le rendre public, j'ai songé à ajouter quelques observations physiques intéressantes, à la suite de cet ouvrage. C'est dans cette vue [...] que j'ai demandé à y ajouter de nouvelles expériences sur la manière de trouver la pente des fleuves ainsi que les hauteurs des montagnes, à l'aide de la colonne de vif argent & de ses variations dans le tube du barometre. Cette matiere est toute nouvelle, et avant le milieu de ce siècle, on ne croïoit pas [...] que la chose fut possible. Cependant on a tout lieu de croire qu'elle nous ajusteroit de l'elevation moyenne de la Seine, au dessus de la mer ; laquelle excède a peine 5 toises 1/2 ; au lieu que les nivellemens faits du tems de M^r Colbert, nous laissoïent croire qu'il y en avoit 20 t. Sa Majesté desire d'ailleurs qu'au retour de la belle saison, apres l'equinoxe prochain, on mesure la hauteur de la Côte d'Andresis ou de Chantelou [...] Or l'Academie est dans le cas de désirer pour la theorie des refractions des astres, que nous scachions notre elevation au dessus de la mer. C'est dans cette vue que je desire augmenter d'environ 30 pages mon supplement à l'imprimerie du Louvre, ce qui ne peut faire qu'un in-4^{to} de mediocre epaisseur, mais interessant par ses melanges de physique ».

(PIASA, vente aux enchères Drouot-Richelieu, mars 2009, expert Thierry Bodin, n° 508)

MALESHERBES Chrétien Guillaume de Lamoignon de (1721-1794).

— 80 L.S. environ, 7 L.A. (dont 3 L.A.S.), et 25 lettres dictées non signées, Malesherbes et Paris 1778-1793, à André THOUIN ; environ 225 pages formats divers, une adresse.

Importante correspondance avec le botaniste THOUIN, directeur des cultures au Jardin du Roi et son confrère de l'Académie des Sciences depuis 1786. Il

est beaucoup question de l'échange de graines, oignons et plantes de leurs jardins respectifs (plusieurs longues listes de « desirades » ou d'envois), de leurs propres observations, d'observations de leurs confrères de France et de l'étranger, et de correspondants botanistes à mettre en rapport les uns avec les autres... Malesherbes décrit ou résume les propriétés du fruit du pain de singe d'Amérique (14 avril 1784), de l'arbre de soie de Fréjus (11 mai 1787), etc., et se fait l'écho de découvertes intéressantes, employant avec aisance les noms scientifiques et vulgaires.

Le 2 octobre [1784], il écrit de sa propre main pour annoncer la visite de deux personnes désireux de connaître le jeune savant et dont la connaissance lui fera plaisir: « Ce sont deux américains M. Jefferson et M. Williams. M. Jefferson est a present le ministre plenipotentiaire associé à M. Franklin. Il est chargé des affaires politiques par état, mais il est pas peu [pergoût] amoureux de la botanique naturelle. Ainsi c'est quelqu'un que je prevois qui sera votre ami »... On rencontre aussi les noms de Breteuil, Bruguières, Daubenton, Desfontaines, L'Héritier, Lamarck, Linné, Michaux, l'abbé Nolin, l'abbé Pourret, Richard, Sparmann, Turgot, Vilmorin, etc.

La dernière lettre, du 27 brumaire, est antérieure de seulement quelques semaines à sa défense de Louis XVI et sa propre arrestation: Malesherbes écrit alors avec mélange de mélancolie et de fierté : « Ma vue qui devient tous

2-2 octobre

Vous recevra, Monsieur, la visite de deux personnes qui
 attendent beaucoup de vous pour leur en faire la connaissance
 vous fera grand plaisir.

ce sont deux américains M. Jefferson et M. Williams.
 M. Jefferson est present le ministre plenipotentiaire associé à M.
 Franklin. Il est chargé des affaires politiques par état, mais il est pas peu
 amoureux de la botanique naturelle. Ainsi c'est quelqu'un que je prevois
 qui sera votre ami.

je vous remercie de plusieurs lettres que vous m'avez écrites
 le 11 de ce mois, je m'y prendrai favorablement et au besoin
 pour que j'aye pas de regret de ne pas en avoir eu.

Je suis avec respect, Monsieur, votre humble serviteur.

Malesherbes

les jours plus mauvaise, m'ôte la jouissance des plantes de mon Jardin de Botanique que je ne peux plus reconnaître: mais je me fais un plaisir de songer qu'il y aura dans mes bois trois ou quatre cents espèces qui ne sont point indigènes aux environs de Paris ; ce qui amusera, quelque jour, les Botanistes qui y passeront ; ce qui fera connaître la nature du terrain qui convient à chaque espèce ; et ce qui pourra être une ressource pour les cultivateurs lorsqu'une plante aura péri dans un Jardin. Il leur sera plus commode de venir la chercher à Malesherbes que de la faire venir d'Amérique, de Sibérie, ou des Alpes. Vous savez, mon cher Citoyen, combien je vous suis tendrement attaché »... Plus qqs minutes de réponse, et une L.A.S. de DEVAISNES à MALESHERBES.

(ALDE, cat. octobre 2009, n° 258)

MARMONTEL Jean-François (1723-1799).

— L.A.S., 5 juin [1766], à Jean RIBOTTE-CHARON, à Montauban ; 1 page in -4, cachet cire noire (petite tache).

« Rien de plus intéressant Monsieur que l'éloge que vous avez bien voulu m'envoyer, de Madame de La Vaisse. Je suis édifié de voir un homme de lettres de Montauban penser en philosophe. Cela prouve que l'air de Pompignan n'est pas contagieux ». Il sera heureux de le voir à Paris.

(ALDE, cat. octobre 2009, n° 272)

NADAULT DE BUFFON Catherine Antoinette (1746-1832, sœur de Buffon, elle avait épousé Benjamin-Edme Nadault).

— L.A.S., 2 avril 1788, à FAUJAS DE SAINT-FOND ; 4 pages in-4.

Elle rappelle à Faujas que jadis elle l'avait rassuré sur l'état de son frère (Buffon meurt le 15 avril, à Paris). Aujourd'hui la situation est inversée : « vous este pres de mon pauvre frere souffrant [...] dans le facheux etat ou il se trouve, vous este le plus tendre ami, quil aye au monde, spirituel autant que sensible, vous le faite profiter des instans lucides, qui se trouvent dans l'interval, de ses maux. Jamais ce cher malade ne pourra recevoir de consolation des hommes communs dont il y a sur la terre un si grand nombre, quelque indulgent qu'il soit, il sort de son estre en conversant, avec les ignorans. Je doute donc pas que la raison contraire, ne lattache a votre presence, et quelle nadoucisce beaucoup sa triste situation »... Cet homme qui « devrait estre immortel » serait donc sans espoir de guérison ? Elle le prie d'exprimer à M^{lle} Blesseau, qui le soigne, toute son admiration pour son dévouement... Elle dit en termes pathétiques toute sa tristesse, elle est en larmes et regarde le buste de son frère, qui lui rappelle des temps heureux ; elle veut savoir « comment est mon frere quant au moral, ce moral unique dans la nature sil se soutient, annonce des forces ».

[Lettre inédite à propos de laquelle S. Schmitt nous fait remarquer que Nadault, petit-neveu de Buffon et éditeur de sa correspondance, n'a pas reproduit les lettres de Buffon à sa sœur, soit que ces documents de famille aient déjà été dispersés, soit que Nadault les ait délibérément exclus de son entreprise].

(PIASA, vente aux enchères Drouot-Richelieu, mars 2009, expert Thierry Bodin, n° 364)

PANCKOUCKE Charles-Joseph (1736-1798) éditeur et écrivain.

— 24 lettres ou pièces, 2^e moitié du XVIII^e siècle.

Correspondance de l'éditeur-libraire avec M. de CALONNE, procureur général à Douai, avec Monseigneur (à propos du Dictionnaire encyclopédique), à CAPPERONNIER, directeur de la Bibliothèque du Roi, à Joseph DUPLAIN, etc.

Brouillon d'une pétition de Panckoucke aux Représentants du Peuple à propos des assignats.

Lettres à lui, adressées par le comte de MONTMORIN, par M^{me} GEOFFRIN, par des correspondants en province en vue de compléter le calendrier général de la Flandre contenant la description de toutes les villes, etc.

Traité avec François AUBRY, chef du bureau de la *Gazette de France*, WATTEVILLE directeur adjoint de la *Gazette*, avec le libraire Jacques-Noël PISSOT pour le périodique *General Advertiser for Great Britain, Ireland and the United States of America...* Présentation du *Dictionnaire universel et raisonné de jurisprudence* avec avis de Lalaurie pour autoriser sa publication...

Mémoires juridiques sur ses différends avec la veuve Desaint et les frères Debure, avec le S^r. Guyot pour l'*Histoire abrégée du vocabulaire...*

Joint une P.S. du duc de LA FORCE (1718).

(ALDE, cat. avril 2009, n° 326)

ROUSSEAU Jean-Jacques (1712-1778)

— Manuscrit autographe ; 1/4 page in-4.

Note pour l'ouvrage sur les femmes que Rousseau entreprit entre 1746 et 1751 pour sa protectrice M^{me} Dupin, et qui ne vit jamais le jour. « Il n'est défendu par aucune loi de donner en dot au mari tous les biens de la f. »

Rousseau note en marge des références bibliographiques.

(*Les Autographes*, cat. vente T. Bodin n° 129, Paris, septembre 2009 en ligne « automne 2009 », n° 256)

SAINT-CYR Odet-Joseph de VAUX DE GIRY, dit abbé de (1699-1761) érudit et philologue, sous-précepteur du Dauphin fils de Louis XV, puis aumônier de la Dauphine, membre de l'Académie française, adversaire des Encyclopédistes qu'il appelait les « cacouacs ».

— L.A.S., Versailles 3 mars 1749, au duc de NIVERNOIS, ambassadeur à Rome ; 2 pages in-4.

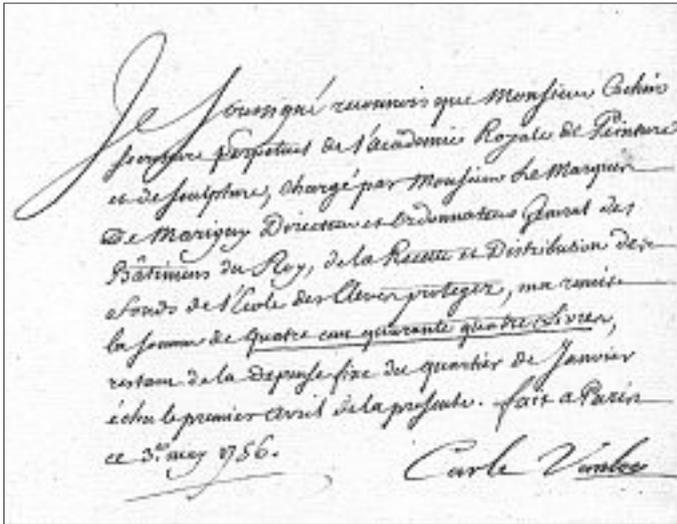
Il remercie chaleureusement le duc pour les grâces obtenues pour lui auprès du Pape et la promptitude de son succès. « Les grâces distinguées qu'elle m'a fait accorder, remplissent mes désirs et surpassent mon attente, n'ayant pas osé supplier votre Excellence de demander l'indult avec la clause libéré et licité, parce que je savais la délicatesse de la cour de Rome sur ce point qui empêche la dérogation au droit de prévention ».

Joint une P.A.S. par Noël-Étienne SANADON dit le Père Noël, dédicace en latin pour son élève Louis-François Guérout de Saint-Aubin.

(PIASA, vente aux enchères Drouot-Richelieu, juin 2009, expert Thierry Bodin, n° 276)

VAN LOO Charles André, dit Carle (Nice, 1705 — Paris, 1765), peintre français.

— Pièce signée. Paris, 3 mai 1756 ; 1/2 page in-folio. Reçu de pension pour la somme de 444 livres, délivrée en faveur de M. Cochin, « secrétaire perpétuel de l'Académie Royale de Peinture et de Sculpture, chargé par Monsieur le



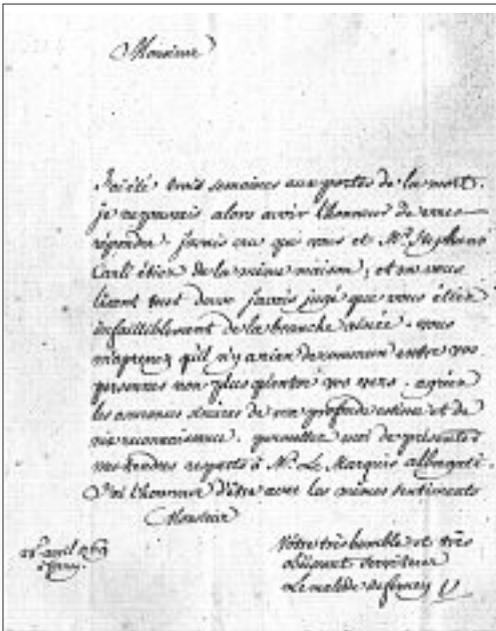
Je vous ai soumis que Monsieur Colin
 sculpteur perpétuel de l'Académie Royale de Peinture
 et de Sculpture, chargé par Monsieur de Marigny
 Directeur et Ordonnateur Général des
 Bâtimens du Roy, de la Recette et Distribution des
 fonds de l'École des Élèves protégés, m'a remis
 la somme de quatre cent quarante quatre livres,
 restant de la dépense faite du quartier de Janvier
 ichu le premier avril de la présente. fait à Paris
 ce 23. may 1756. *Carle Vanloo*

marquis de Marigny, directeur et ordonnateur général des Bâtimens du Roy, de la recette et distribution des fonds de l'École des Élèves. ».

Joint une pièce signée par son fils Jules César Van Loo, le 23 septembre 1765. (*Arts et Autographes*, n° 46, 2009, expert Jean-Emmanuel Raux, n° 18772)

VOLTAIRE (Paris, 1694 – id., 1778)

– Enveloppe autographe ; 1 feuille in-8 repliée en trois, cachet de cire rouge



Monsieur

Voilà trois semaines que j'attends de la poste.
 Je croyois alors avoir l'honneur de vous
 répondre. j'en ai eu qui vous et M. de La Harpe
 Carlé (cousin de la sœur de M. de La Harpe), et son sœur
 liant tout deux j'ai vu jusqu'à vous être
 infatigablement de la branche de la sœur. vous
 m'avez dit que vous n'avez rien de commun avec
 personne non plus qu'avec vous. vous
 les amuses de vous j'en suis sûr et de
 vos raisonnements. j'en suis sûr de vous j'en suis sûr
 vos sœurs respectés à M. de La Harpe. Acquis allongé.
 Qui l'honneur de vous avec les autres sœurs
 Monsieur

23 avril 1756
 Voltaire

Voilà trois semaines que j'attends de la poste.
 Je croyois alors avoir l'honneur de vous
 répondre. j'en ai eu qui vous et M. de La Harpe
 Carlé (cousin de la sœur de M. de La Harpe), et son sœur
 liant tout deux j'ai vu jusqu'à vous être
 infatigablement de la branche de la sœur. vous
 m'avez dit que vous n'avez rien de commun avec
 personne non plus qu'avec vous. vous
 les amuses de vous j'en suis sûr et de
 vos raisonnements. j'en suis sûr de vous j'en suis sûr
 vos sœurs respectés à M. de La Harpe. Acquis allongé.
 Qui l'honneur de vous avec les autres sœurs
 Monsieur

aux armes (un peu brisé), marque postale Genève, à son ami Nicolas-Claude THIRIOT ou THIERIOT (1696-1772) : « A Monsieur Tiriot chez madame de La Poplinière, rue Ventadour, Butte St Roc, à Paris ».

– 18 manuscrits dont 17 poèmes, provenant des papiers de Voltaire ; 30 pages formats divers (fortes moull. sur qqs mss).

Au Roy de Prusse adressée à Voltaire, *Au Roy de Dannemarc* en lui présentant l'Éloge de Charles V, *Le Bonnet de Noce*, chansons et poésies diverses ; plus une *Relation du grand bal du Carnaval des souverains de l'Europe*, traduite de l'allemand.

(*Les Autographes*, cat. vente T. Bodin n° 129, Paris, septembre 2009 en ligne « automne 2009 », n° 296 et 297)

— L.S. « Le malade de Ferney V », adressée au comte Alessandro CARLI, à Vérone. Ferney, 28 avril 1769 ; 1 page in-4°, adresse avec cachet de cire rouge aux armes.

La lettre est écrite par son secrétaire Wagnière. « J'ai été trois semaines aux portes de la mort. Je ne pouvais alors avoir l'honneur de vous répondre. J'avais cru que vous et Mr Stephano Carli étiez de la même maison. [...] Vous m'apprenez qu'il n'y a rien de commun entre vos personnes non plus qu'entre vos vers. » « Le malade de Ferney » prie Carli de saluer le marquis Albergati. [Best D15407]

(*Arts et Autographes*, n° 46, 2009, expert Jean-Emmanuel Raux, n° 18659)

— Lettre dictée à son secrétaire Jean-Louis Wagnière, 3 janvier 1770, à Jean-François de SAINT-LAMBERT ; 3 pages un quart in-4, adresse.

Lettre au sujet de l'affaire Sirven et de sa tragédie *Les Guèbres*.

« Le pauvre vieux malade des montagnes est bien affligé de n'avoir pas encore répondu aux lettres charmantes » qui ont fait sa plus grande consolation. Il veut se justifier d'un bruit qui a couru « que je voulais quitter ma belle retraite que vos saisons m'ont rendue encore plus chère, et renoncer à ma liberté qui est la déesse de mes vieux jours »... Il le prie de remercier le Prince de Beauvau de la protection qu'il accorde aux Sirven : « C'est à vous que je la dois ; vous avez le premier droit à ma reconnaissance. Le procureur général m'a fait trembler, mais vous me rassurez ». Le projet de monter sa tragédie *Les Guèbres*, ou *La Tolérance* (1768) à Toulouse le réjouit et ranime son « cœur usé. Si vous réussissez ce sera le plus beau miracle qu'on ait fait dans le christianisme. Prêcher la Tolérance devant des pénitents gris, bleus, blancs, cela ressemble aux apôtres qui allèrent, dit-on, prêcher les damnés en enfer »... Il dément ensuite être l'auteur d'un poème qui fait fureur, intitulé Michon et Michette : « On dit que c'est une satire violente contre deux ou trois conseillers au parlement que je ne connois point. Si la pièce est aussi basse que le titre elle ne mérite pas l'empressement qu'on a pour elle. Qu'elle soit bonne ou mauvaise, regardez-moi comme un malhonnête homme si j'en ai jamais vu un seul vers. Comment celui qui a été assez hardi pour insulter trois personnes [...] dans une place assez considérable, peut-il être assez lâche pour imputer sa satire à d'autres ? C'est le plus infâme des procédés. Dieu me préserve d'en soupçonner l'auteur ». Il en revient au projet des *Guèbres* à Toulouse : « Mylord Cornsbury va un peu trop loin sur *Athalie*, et le jeune auteur français lui répond que Racine est un Dieu qui tient le cœur des hommes dans sa main, on ne peut aller plus loin. Si vous pouvez parvenir à jouer *La Tolérance* vis-à-vis la place où le fanatisme a roué Calas, on n'osera plus persécuter personne. Il est honteux qu'on ne joue pas cette pièce à Paris. On devait cette amande honorable dans la ville où l'on sonna le toscin de la St Barthelemi. Je ne doute pas que M. le Prince de Beauvau ne donne sa protection aux *Gèbres* comme aux Sirven ».

Joint un fragment de lettre dictée, Ferney 2 juin 1769, [à Saint-Lambert] (le bas de la lettre manque). Félicitations sur son poème les Saisons, remerciement pour les Sirven.

[Best D16072]

(*ALDE*, cat. avril 2009, n° 441)

— Œuvres diverses, 1767-1768 ; volume petit in-4 de 694 pages chiffrées, reliure de l'époque veau fauve, dos orné (rel. usagée).

Manuscrit rassemblant de nombreux textes de Voltaire et des philosophes sur la religion. C'est une copie soignée, faite par un amateur ; de ces textes de philosophie clandestine qui ont surtout circulé en manuscrits.

Ce manuscrit commence par les *Doutes sur la religion* [par Gueroult de Pival], suivies de l'Analyse du *Traité théologico-politique de Spinoza*, par le comte de Boulainvilliers (Londres, 1767). Suivent une série d'œuvres de Voltaire ou diffusées par lui : *Le diner du comte de Boulainvilliers* ; *Pensées détachées de Mr l'abbé de St Pierre* ; *Saul et David*, tragédie (d'après l'anglais) ; *L'Homme aux quarante écus* ; *Analise de la religion chretienne* par Du Marsais ; *Catechisme de l'honnête homme*, ou Dialogue entre un caloyer et un homme de bien, traduit du grec vulgaire P.D.L.F.R.C.D.C.D.G. ; *Sermon des Cinquante* ; *Homélies prononcées à Londres en 1765 dans une assemblée particuliere* ; *Examen important par milord Bolinbroke écrit sur la fin de 1736* ; *Dialogue du douteur et de l'adoreteur*, par l'abbé de Tilladet ; *Les dernières paroles d'Épictète à son fils* ; *Idées de La Mothe Le Vayer* ; [Testament de Jean Meslier]. *Abrégé de la vie de Jean Meslier – Extrait des Sentimens de Jean Meslier adressés à ses paroissiens...* Viennent ensuite : *Théologie Portative*, ou *Dictionnaire abregé de la religion chretienne*, par M^r l'abbé Bernier [Baron d'Holbach] ; *Pensées philosophiques* [de Diderot]. Puis diverses pièces de Voltaire : *Épître à Uranie*, *L'Ecclesiaste*, *Precis du cantique des cantiques*, *Le Marseillais et le Lion* par M. de St Didier. *Les trois empereurs en Sorbonne* par l'abbé de La Caille ; puis *Le Cœur* par le chevalier de Boufflers suivi de 3 pièces de vers ; *La religion naturelle*, poème de Voltaire. Une table des matières détaillée conclut le volume.

(PIASA, vente aux enchères Drouot-Richelieu, mars 2009, expert Thierry Bodin, n° 316)

XIMÉNÈS Augustin-Louis, marquis de (1726-1817) littérateur et poète, ami de Voltaire.

— L.A.S., 9 octobre 1807, à un confrère, rédacteur du *Publiciste* ; 2 pages in-4 et 1 page obl. in-12.

Il est enchanté de la petite fortune [l'élection à l'Académie] du petit Lajon, comme l'appelait le chansonnier Collé, dont il cite les curieux Mémoires à propos de Marmontel, le comte de Bissy, l'abbé Morellet... Lui-même n'eut pas à s'en plaindre, car Collé « ne traita pas mieux les tragedies de Voltaire et de Ducis et de La Harpe [...], il n'admiroit le génie de Crébillon que parce qu'il méprisait sa personne «... Il souhaite que *Le Publiciste* annonce son discours en vers *Aux Mânes de Voltaire*, et il joint un *Impromptu sur le buste de Sa Majesté impériale et royale posé à l'Hotel de ville le 15 août 1807* (5 vers). Joint un manuscrit par Ferdinand POUY, *Vers inédits du marquis de Ximénès* (4 p. 1/4 in-fol.)

(PIASA, vente aux enchères Drouot-Richelieu, mars 2009, expert Thierry Bodin, n° 317)

ADDENDA

Notre rubrique, déjà largement ouverte, ne saurait évidemment recenser tous les documents relatifs au XVIII^e siècle venus à notre connaissance et passant

en vente ou sur catalogue. Encyclopédies, ouvrages originaux de Diderot ou D'Alembert et documents exceptionnels se rapportant à notre période sont signalés dans ce supplément à notre rubrique principale.

D'ALEMBERT (Jean Le Rond). *Elémens de musique théorique et pratique, suivant les principes de M. Rameau (...)*, Nouvelle édition, revue, corrigée & considérablement augmentée. Lyon, Jean-Marie Bruyset, 1772. (2) f., xxxvj, 236, (3) p., 10 planches dépliantes en fin dont 9 de musique notée.

ROUSSIER (abbé Pierre Joseph). *Traité des accords, et de leur succession, selon le système de la basse-fondamentale ; Pour servir de Principes d'Harmonie à ceux qui étudient la Composition ou l'Accompagnement du Clavecin*. Paris, chez M. Bailleux, Marchand de Musique ordinaire du Roi, 1764. xxxij, (4), 192 p., 3 planches de musique gravée dont une dépliant, et un tableau dépliant.

D'ALEMBERT/ ROUSSIER : Deux ouvrages reliés en un volume in-8, demi-basane vert bronze, dos lisse orné de filets et palettes dorés (rel. ca 1850), qqs auréoles et rousseurs.

1- Edition augmentée de l'important Discours préliminaire, bien complète des 10 planches hors-texte de musique.

2- Deuxième édition, à la date de l'originale, avec les fautes corrigées. (Librairie Hatchuel, cat. n° 51, 2010, n° 98)

ACADÉMIE DES SCIENCES. P.A.S. par Louis-Claude BOURDELIN, l'amiral de LA GALISSONNIÈRE et Pierre-Joseph MACQUER, à l'Académie 17 février 1753 ; 4 pages in-4 avec qqs ratures et corrections (petite tache).

— Rapport de l'analyse de la farine et du vin soupçonnés d'être la cause d'accidents survenus aux officiers de la frégate du roi la Topaze.

Le rapport a été rédigé principalement par les médecins et chimistes Louis-Claude Bourdelin (1696-1777) et Pierre-Joseph Macquer (1718-1784), tous deux professeurs de chimie au Jardin du Roi, et aussi par Roland-Michel Barrin, marquis de La Galissonnière (1693-1756), amiral, lieutenant général des armées navales, gouverneur général du Canada.

...« L'imprégnation d'orpiment par l'eau de chaux [...] est la liqueur d'épreuve la plus sûre et la plus fidelle pour manifester le plomb dissout par l'acide du vin, mêlée avec notre vin [elle] n'en a point alteré la couleur et n'y a occasionné q'un précipité semblable a celui quelle a produit avec du vin de Bourgogne que nous savions tres certainement être pur et que nous avons pris pour nous servir de piece de comparaison dans cette experience [...]. L'acide vitriolique et celui du sel marin et la dissolution d'alun vont occasioné aucun précipité dans le vin soupçonné. L'acide vitreux et huile de tartre par defaillance apres avoir troublé ce vin et en avoir changé la couleur le premier en jaune et autre en noir y ont formé un petit précipité »... D'autres expériences ont été tentées sur le vin, puis sur la farine, sans qu'ils y aient trouvé cause de la maladie survenue aux officiers. Cependant ils eussent souhaité pouvoir examiner le tonneau dans lequel était contenu le vin, pour d'éventuelles traces de plomb.

(PIASA, vente aux enchères Drouot-Richelieu, mars 2009, expert Thierry Bodin, n° 325)

Bossut Charles (1730-1814) mathématicien.

— Manuscrit (copie d'époque), *Traité élémentaire de mécanique*, [vers 1770 ?] ; un volume petit in-4 de 883 pages et 11 planches dépliantes, reliure de l'époque moucheté, dos orn.

Manuscrit, soigneusement calligraphié, orné de culs de lampe et illustré de jolies planches dessinées de figures et plans.

(ALDE, cat. octobre 2009, n° 66)

DIDEROT Denis

— *Lettre sur les aveugles à l'usage de ceux qui voyent*, Londres, 1749. In-12, broché, couverture papier dominoté de parution, 150 p. (titre inclus), 6 figures gravées hors texte, entièrement non rogné.

Edition à la date de l'originale, illustrée de 6 figures, qui manque aux principales bibliographies, aux catalogues de la BnF et de la British Library.

Elle a été rajoutée par L. Scheler, dans ses addenda à Tchemezine (I, 925), pour signaler que cette édition est « fort rare ».

(Librairie Hatchuel, cat. en ligne été 2009, n° 41)

— *Le Fils naturel, ou les Epreuves de la vertu*. Comédie en cinq actes, et en prose, avec l'histoire véritable de la pièce. Amsterdam, [i.e. Paris, Prault fils aîné], 1757. In-8, plein veau marbré de l'époque, dos lisse orné de compartiments fleurons, pièce de titre de maroquin (accrocs à la coif. sup. et aux coupes), jx, [-10], 299 p.

Edition originale de premier tirage, imprimée à Paris par Prault fils aîné à la mi-février 1757 avec permission tacite, selon J. et A.-M. Chouillet (*Œuvres complètes de Diderot*, t. X, Paris, 1980, p. 10-12).

(Librairie Hatchuel, cat. en ligne été 2009, n° 42)

— *Les Bijoux indiscrets*. Au Monomotapa, [Paris, Cazin, 1781]. 2 volumes in-16, plein veau moucheté, pièce de titre sur les dos lisses ornés, triple filet d'encadrement sur les plats, tranches dorées (accrocs aux coiffes et aux mors), (8), 220 p. et (4), 248 p., 7 planches gravées hors texte dont une en frontispice.

(Librairie Hatchuel, cat. en ligne été 2009, n° 43)

— *Essais sur la peinture*. Paris, Fr. Buisson, An IV [1795]. In-8, demi-chagrin, dos orné de filets et roulettes dorés, (2) f., iv, 415 p.

(Librairie Hatchuel, cat. en ligne été 2009, n° 44)

— RIVAROL (D.F.) et DIDEROT. *De l'éducation publique*, Amsterdam, 1762, in-12 de XX, 235 p. ; relié avec La Chalotais (René-Louis de Caradeuc de), *Essai d'éducation nationale, ou plan d'études pour la jeunesse*, sans lieu, 1763. (Cat. *Quatre-vingt-dix livres anciens et modernes*, Librairie Benoît Forgeot, Paris 2009, n° 39)

— GALIANI (Ferdinando) et DIDEROT. *Dialogues sur le commerce des bleds*, Londres [Paris, Merlin], 1770, in-8 de (2) ff. 314 p. (1) f. d'errata : veau porphyre, dos lisse orné, pièce de titre de maroquin vert, triple filet doré encadrant les plats, coupes filetées d'or, tranches marbrées.

(Cat. *Quatre-vingt-dix livres anciens et modernes*, Librairie Benoît Forgeot, Paris 2009, n° 40)

— *Le père de famille*, comédie en cinq actes et en prose. Nouvelle éd., à Paris, chez Delalain, 1777. In-8, br. 56 p.

(*Le Jardin des Muses*, cat. n° 23 [juin 2009], n° 155)

— *La Religieuse*, Paris, Gueffier jeune et Knapen fils, an cinquième [1796]. 2 vol. in-18, plein veau porphyre, dos lisse ornés de compartiments garnis de fleurons, pièce de titre et de tomaison de maroquin bronze, plats encadrés d'une dentelle dorée, filet sur les coupes, tranches citron, (2) f. 247 p. et (2) f. 244 p., 2 planches frontispices.

(Librairie Hatchuel, cat. 49 [avril 2009], n° 54 et 44)

— *Œuvres*, publiées sur les manuscrits de l'auteur, par Jacques-André NAIGEON, de l'Institut national des sciences, etc. Paris, Desray, Deterville, an VI (1798). 15 vol. in-8, veau raciné, roulette et filet doré, dos lisse orné, pièces de titre et de tomaison rouge et verte, tranches jaunes (relié par Tessier).

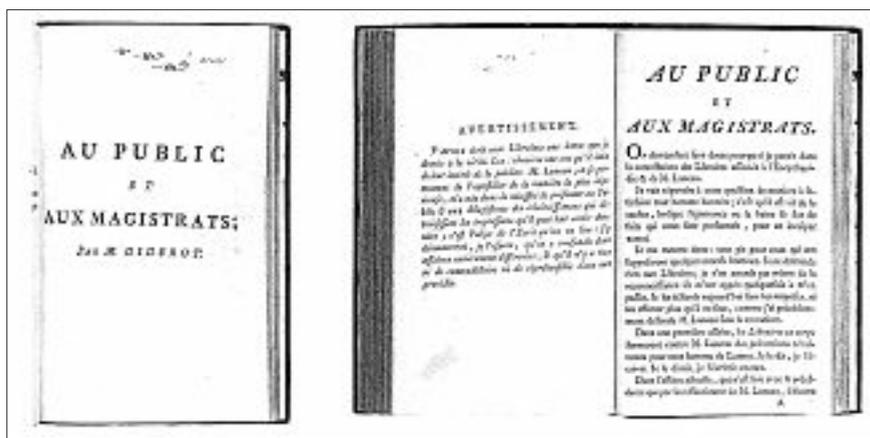
Cette édition, publiée par Naigeon sur les manuscrits de Diderot, est la meilleure et la plus complète des éditions du XVIII^e siècle. Elle contient un portrait frontispice de l'auteur, dessiné part-B. Greuze et gravé par Gaucher. Joint le Supplément aux Œuvres de Diderot. Paris, A. Belin, 1819. In-8, même reliure. Joliment relié par Tessier, avec son étiquette.

(*BINOCHE*, cat. juin 2008, n° 59)

— Au Public et aux magistrats. S.l.n.d. [Paris, Pissot (?), 1771]. — [Relié avec] : ROUSSEAU (J.-J.). *Discours sur l'origine et les fondemens de l'inégalité parmi les hommes*. Amsterdam, Marc-Michel Rey, 1755. — [VOLTAIRE]. *Les Questions de Zapata*, traduites par le sieur Tamponet Docteur de Sorbonne. A Leipsik, 1766. — Ensemble 3 ouvrages en un vol. in-8, basane marbrée, filet à froid, dos lisse orné de fleurons, pièce verte, tranches rouges.

Factum de Diderot, n'étant connu à ce jour que grâce à l'exemplaire de la Bibliothèque de Saint-Petersbourg.

(*BINOCHE*, cat. juin 2008, n° 58)



— Collection complète [sic] des œuvres philosophiques, littéraires et dramatiques de M. DIDEROT. Londres (Amsterdam), 1773. 5 volumes in-8, demi-vélin ivoire à coins, tranches rouges (rel. moderne), cachets, (6117)

Seconde édition collective des œuvres de Diderot, augmentée de la Prière (Tome II, p. 73), contenant également des apocryphes: *Principes de philosophie morale* (E. BEAUMONT) - *Code de la nature* (MORELLY) - *Lettre au R.P. Berthier sur le matérialisme* (C.-F. COYER) - *Justification de plusieurs articles du Dictionnaire Encyclopédique* {LECLERC DE MONTLINOT} - *L'Humanité*, ou le *Tableau de l'indigence* (RANDON DE BOISSET).

Un grand tableau dépliant Système figuré des connaissances humaines (t.I) et 10 planches hors texte, dont 6 planches dans Lettre sur les aveugles, 3 planches dans Lettre sur les sourds-muets (t. II) et celle du Père de famille signée Boily (t. V). Le 5^e volume est légèrement plus court de marge haute. (Librairie Hatchuel, cat. n° 51, 2010, n° 37)

Encyclopédie, ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers

— Paris, Briasson, 1751-1780, 33 vol. in-folio, 17 de textes, 12 de planches, 4 de suppléments. Reliure en veau porphyre, les dos à nerfs ornés, les tranches rouges. Les 2 vol. de tables absents.

(Cat. vente Lyon 3 juillet 2008, J. Chenu, B. Scribe, A. Bérard commissaires, n° 300)

— Paris [Genève], chez Briasson, David, Le Breton, Durand, 1751-1777, 32 vol. in-folio, 21 de textes, 11 de planches. Veau marbré de l'époque, dos à nerfs ornés. Exemplaire de la contrefaçon de Genève sans le supplément de planches ni les 2 vol. de tables.

(Cat. *Livres rares*, Librairie Michel Bouvier n° 51, Paris, [mars 2009], n° 59)

— 3 manuscrits sur les Arts et métiers, [XVIII^e siècle] ; 119 pages in-4 sous chemises manuscrites.

- Arts et métiers 2 volumes des planches de l'*Encyclopedie* : « Bas au metier », « Le batteur d'or », « Blanc de baleine », « Blanchisserie des toiles », « Le blason », « Boisselerie », « Le bonnetier », « Le boucher », « Boulanger », etc. jusqu'à « La charpenterie ».

- Arts et métiers 3^e tome des planches de l'*Encyclopedie* : « Le charron », « La chasse », « Le chaudronier », « La chymie », « La choregraphie », « Blanchissage des cires », « Le cirier », « Cloutier grossier », « Coffretier », « Confiseur », « Corderie », etc. jusqu'à « La draperie ».

- Extrait des Arts et métiers du 5^e tome des planches de l'*Encyclopedie* : « Ebeniste marqueterie », « Emailleur a la lampe », « L'éperonnier », « L'épinglier », « Escrime », « Evantailliste », « Fayancerie », etc. jusqu'à « Horlogerie ».

(PIASA, vente aux enchères Drouot-Richelieu, mars 2009, expert Thierry Bodin, n° 424)

GRIMM Frédéric-Melchior, baron de. *Le Petit Prophète de Boehmischbroda. Le Correcteur des Bouffons et la Guerre de l'Opéra* (S. 1.[Paris], 1753) ; in-12, demi-chagrin rouge, 139 pp.(deux pages mal reliées, marge supérieure un peu courte, reliure du XIX^e siècle).

Seconde édition, à la date de l'originale, de cet important libelle relatif à la Querelle des bouffons qui opposa entre 1752 et 1754 les tenants de l'opéra-bouffe italien aux défenseurs de l'opéra français. Grimm, qui prit part à cette controverse (comme Rousseau, Diderot, Cazotte...), critique l'opéra français, les mauvais chefs d'orchestre, les chanteurs ridicules et opte pour un renouvellement de la musique française par le « principe italien ».

Le Petit Prophète est suivi de la *Réponse du coin du roi au coin de la reine* (pp. 52-61) de Pidansat de Mairobert ; de *l'Arrêt rendu à l'amphithéâtre de l'Opéra* (62-67, anonyme) ; de *Le Correcteur des Bouffons à l'Écolier de Prague* (78-103) de Jourdan ; de *La Guerre de l'Opéra* (104-131) de Cazotte ; de la *Déclaration du Public, au sujet des Contestations qui se sont élevés sur la Musique* (132-139, anonyme).

(ALDE Musique, cat. octobre 2009, n° 19)

JUSSIEU Antoine de (1686-1758) botaniste.

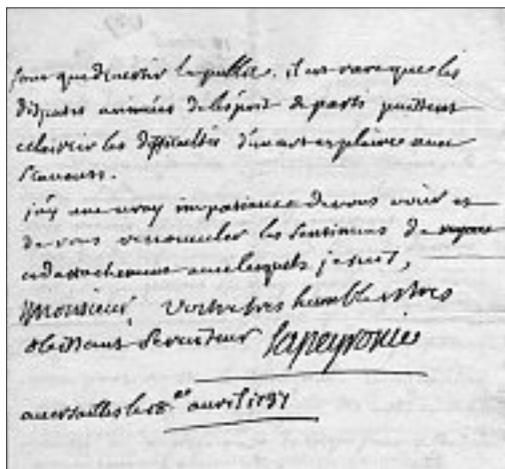
Manuscrit autographe ; 2 pages in-4. Rares notes sur les qualités gustatives de fougères et d'autres plantes. Authentification par son neveu Antoine-Laurent de Jussieu : « Scripta manu Antoni de Jussieu ».

« Les Fougères ont quelque chose de doucatre et de gluant lorsqu'elles sont nouvelles ; et sont plus seches, un peu apres lorsque le revers de leurs feuilles est couvert de semences. – Il en est de même des Filicules. – Le Ceterac est un peu plus apre au goust par rapport a certaines ecailles dorees qui sont au revers de ses feuilles. – L'Osmonde est un peu plus gluante. – Le Capillaire de Canada est doucatre, un peu gluant lorsqu'il est maché, apre a peu pres comme le ceterac, et laisse un goust de foin vert assez agreable »... Il passe en revue d'autres espèces : la sauve-vie (« douce d'abord, puis apre, et d'un goust de foin »), la langue de cerf (semblable), le muguet (amer, « d'un goust d'herbe assez leger »), le sceau de Salomon (« doucatre et d'un goust d'asperge »), les pieds de veau (« presque tous brulants » ; une espèce canadienne « est d'une odeur et d'un goust d'ail asez fort »), le cabaret (amer, désagréable, laissant « un petit goust de poivre »), ainsi que les renoncules, la pulsatile ou coque lourde, la pivoine, la trèfle d'eau, la fraxinelle, l'hellebore noir et blanc.

(PIASA, vente aux enchères Drouot-Richelieu, mars 2009, expert Thierry Bodin, n° 479)

LA PEYRONIE François GIGOT DE (1678-1747) chirurgien de Louis XV et fondateur de l'Académie de Chirurgie.

— L.A.S., Versailles 18 avril 1737 ; 2 p. et demie in-4 (portrait gravé joint). « Il me tarde infiniment d'avoir l'honneur de vous voir ; des que je vous sçauray a Paris, j'iroy vous y rendre compte des raisons qui ont suspendu l'acquisition des cabinets que j'avois proposée de vostre part a M. le Cardinal [de Fleury]. Ce



ministre plein de zèle pour le progrès des arts et des sciences ne néglige rien de ce qui peut y concourir »... Lui aussi a une grande envie d'y concourir. « Nos travaux académiques de chirurgie vont leur train. Vous ne serez pas surpris du retardement de l'impression de notre premier volume lorsque vous en saurez les raisons. Ce volume doit être précédé d'un autre ouvrage dont je vous ferai part et qui va bientôt être mis sous la presse. Les contradictions en retardant le bien le rendent quelques fois plus solide. [...] Depuis plus d'un an il ne paraît ici en médecine et en chirurgie que des ouvrages polémiques qui seront, peut-être, parvenus jusqu'à vous, je ne vous les envoie ni ne vous en parle parce qu'ils ne sont point de mon goût, je préfère les ouvrages qui instruisent à ceux qui peuvent nuire à ces professions et qui ne font que divertir le public. Il est rare que les disputes animées de l'esprit de parti puissent éclaircir les difficultés d'un art et plaire aux sçavants ».

(*Les Autographes*, cat. vente T. Bodin n° 129, Paris, septembre 2009 (en ligne « automne 2009 », n° 166))

RAYNAL Guillaume-Thomas-François, abbé (1713-1796).

— L.A. à Antoine-Laurent de JUSSIEU, « Monsieur le docteur de Jussieu neveu » ; 2 pages et demie in-4, adresse.

Il recopie un « extrait des entretiens américains d'Ulloa » [des Nouvelles américaines, ou Entretiens physiques, historiques sur l'Amérique méridionale et septentrionale de Don Antonio Ulloa (Madrid, 1772)] : « C'auroit été un bonheur pour la botanique que M. Joseph de Jussieu [1704-1779] eut pu retourner en Europe aussi promptement qu'il se le étoit promis. Il passa en 1735 en Amérique avec les académiciens des deux nations pour en examiner les plantes particulières qui croissent dans cette partie du monde. Il avoit parcouru le Pérou d'un bout à l'autre et acquis quantité de lumières qui ne pouvoient que contribuer aux progrès de l'histoire naturelle », etc. Suit un autre extrait « sur le coca », « plante très commune dans les montagnes du Pérou »... L'abbé Raynal explique avoir copié ces deux morceaux d'après « une traduction manuscrite des notices américaines d'Ulloa. Je vous supplie d'arranger, comme il conviendra le morceau qui regarde M^r. votre oncle et que je veux absolument placer dans mon ouvrage ». Il a cherché en vain dans ses papiers les notes que lui a fournies Jussieu sur la coca, le quinquina, le cacaotier, et sur le bois de Brésil : « Je suis au désespoir. Ce sera une perte irréparable pour moi, si vous n'avez conservé une copie de votre travail ».

(*PIASA*, vente aux enchères Drouot-Richelieu, juin 2009, expert Thierry Bodin, n° 256)

LISTE DES CATALOGUES UTILISÉS :

1. *PIASA*, vente aux enchères Drouot-Richelieu, mars 2008, expert Thierry Bodin
2. *PIASA*, vente aux enchères Drouot-Richelieu, mars 2009, expert Thierry Bodin
3. *PIASA*, vente aux enchères Drouot-Richelieu, juin 2009, expert Thierry Bodin
4. *PIASA*, vente aux enchères Drouot-Richelieu, décembre 2009, expert Thierry Bodin
5. *Arts et Autographes*, n° 45, 2008, expert Jean-Emmanuel Raux

6. *Arts et Autographes*, n° 46, 2009, expert Jean-Emmanuel Raux
7. Librairie Hatchuel, cat. 49, [avril 2009]
8. Librairie Hatchuel, cat. n° 51, 2010
9. *Le Jardin des Muses*, cat. n° 23, [juin 2009]
10. Cat. *Quatre-vingt-dix livres anciens et modernes*, Librairie Benoît Forgeot n° 22, Paris 2009
11. *Les Autographes*, cat. vente T. Bodin n° 128, Paris, juin 2009
12. *Les Autographes*, cat. vente T. Bodin n° 129, Paris, septembre 2009 (en ligne « automne 2009 »)
13. *ALDE*, cat. avril 2009
14. *ALDE Musique*, cat. octobre 2009
15. *ALDE*, cat. octobre 2009
16. *ALDE*, cat. mars 2010, vente aux enchères du 8 mars
17. *BINOCHÉ*, cat. juin 2008

CARNET BIBLIOGRAPHIQUE

I. – ŒUVRES DE DIDEROT ET DE D'ALEMBERT

- DIDEROT, Denis, *Entretien d'un philosophe avec Madame la maréchale de ****, éd. de Roland Desné, Gianluigi Goggi, Didier Kahn, Franck Salaün et Gerhardt Stenger, Hermann, 2009, 126 p.
- DIDEROT, *Entretien d'un philosophe avec la Maréchale de ****, éd. Jean-Claude Bourdin et Colas Duflou, GF-Flammarion, 2009, 109 p.
- DIDEROT, *La Religieuse*, édition de Florence Lotterie avec présentation, notes et annexes, Paris, GF-Flammarion, 2008.
- DIDEROT, *Lettres à Sophie Volland, 1759-1774*, Édition présentée et annotée par Marc Buffat et Odile Richard-Pauchet, Non Lieu, coll. « Lettres ouvertes », 2010, 715 p.
- D'ALEMBERT, *Œuvres complètes*, Série V, volume 1, *Inventaire analytique de la correspondance 1741-1783*, éd. Irène Passeron, avec la collaboration d'Anne-Marie Chouillet et de Jean-Daniel Candaux, CNRS Editions, 2009, 690 p.

II. – LIVRES, RECUEILS

- ABRAMS, Barbara, *Le Bizarre and Le Décousu in the Novels and Theoretical Works of Denis Diderot*, Lewiston, New York, Edwin Mellen Press, 2009, 150 p.
- ALBERTAN COPPOLA, Sylviane, (éd.), *Apprendre à porter sa vue au loin. Hommage à Michèle Duchet*, Lyon, ENS Éditions. Ci-dessous [Hommage à Michèle Duchet].
- BERCHTOLD, Jacques et GUICHET, Jean-Luc (dir.), numéro thématique, *L'animal des Lumières*, La Découverte, DHS, n° 42, 2010, 808 p. Ci-dessous [L'animal des Lumières].
- BOURDIN, Jean-Claude et ENTHOVEN, Raphaël, « Diderot. *Le Neveu de Rameau* », CD audio, France Culture Naïve, « Les vendredis de la philosophie ».
- CABANE, Franck, *L'Écriture en marge dans l'œuvre de Diderot*, Honoré Champion, Coll. « Les Dix-huitièmes siècles », 2009, 496 p.
- CITTON, Yves et LOTY, Laurent (éds), *Individus et communautés à l'époque des Lumières*, numéro spécial en forme de dictionnaire, illustré par vingt dessins de David pour le *Serment du jeu de Paume*, La Découverte, DHS, n° 41. Voir ci-dessous [Individus et communautés].

- CRÉPEL, Pierre (dir.), « Dossier D'Alembert » dans le numéro « D'Alembert Mathématicien des Lumières », *Pour la science*, coll. « Les génies de la science », mai-juillet 2009. Ci-dessous [Dossier D'Alembert].
- GOLDZINK, Jean, *Essai d'anatomo-pathologie de la critique littéraire (Le Neveu de Rameau, Candide, Les Liaisons dangereuses, La trilogie de Beaumarchais, Lorenzaccio, De l'esprit des lois)*, José Corti, 2009, 189 p.
- FRÉMONT Christiane, *Que me contez-vous à ? Diderot, la fabrique du réel*, Brest, éditions-dialogues.fr, 2010, 139 p.
- IBRAHIM, Annie, *Diderot. Un matérialisme électique*, Vrin, 2010
- JACOT GRAPA, Caroline, *Dans le vif du sujet. Diderot corps et âme*, Classique Garnier, coll. « L'Europe des Lumières », 2010.
- LECA-TSIOMIS, Marie, avec la collaboration d'Alain SANDRIER (éd.), *Diderot, l'Encyclopédie & autres études. Sillages de Jacques Proust*, Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIII^e siècle, 2010, 212 p. Ci-dessous [Diderot, l'Encyclopédie & autres études].
- LEHMAN, Christine, PÉPIN François (éds), *La chimie et l'Encyclopédie*, Paris Ouest Nanterre La Défense, *Corpus, revue de philosophie*, n° 56, 2010. Ci-dessous [La chimie et l'Encyclopédie].
- MARTIN, Christophe, *La Religieuse de Diderot, Essai et dossier*, Gallimard, Foliothèque, 2010, Gallimard, 326 p.
- PELLERIN, Pascale, *Les philosophes des Lumières dans la France des années noires, Voltaire, Montesquieu, Rousseau et Diderot : 1940-1944*, L'Harmattan, 232 p.
- QUINTILI, Paolo, *Matérialismes et Lumières. Philosophie de la vie, autour de Diderot et quelques autres 1706-1789*, Paris, Honoré Champion, 2009, 344 p.
- SALAÜN, Franck, *L'autorité du discours. Recherches sur le statut des textes et la circulation des idées dans l'Europe des Lumières*, Honoré Champion, coll. « Les Dix-huitièmes siècles », 2010, 456 p.

III. – ARTICLES

- ABRAMOVICI, Jean Christophe, « Du merveilleux vrai des petits animaux : Réaumur entre Roccoco et Lumières », [L'animal des Lumières], 305-320.
- ALBERTAN-COPPOLA, Sylviane, « De l'air au Ciel dans l'Encyclopédie : enjeux théologiques de l'article AIR », *RDE*, 44, 2009, 73-83.
- BARKER, Emma, « Putting the Viewer in the Frame: Greuze as Sentimentalist », in Philip Conisbee (édit.), *French Genre Painting in the Eighteenth Century*, National Gallery of Art Washington et Yale University Press, coll. « Studies in the History of Art », 72, 2007, p. 105-127.
- BARROUX, Gilles, « Affinités éclectiques entre chimie et médecine : l'exemple des jeux de renvois dans les articles CHIMIE et MEDICINE de l'Encyclopédie de Diderot et D'Alembert », [La chimie et l'Encyclopédie], 169-190.
- BASKEVITCH, François, « L'air et le son dans l'Encyclopédie, un curieux silence », *RDE*, 44, 2009, 15-30.
- BENREKESSE, Georges, « Fonction, rôle, voix : la philosophie du conteur », [Diderot, l'Encyclopédie & autres études], 49-60. – « Paternité et filiation mythiques, origine et engendrement de l'écrivain : Jean-Jacques et Denis », [Hommage à Michèle Duchet], 222-246. – « Confins de l'éthos éclairé : penser libre et raison ardente », *Lumières présentes, Raison présente*, n° 172, 7-22.
- BONNET, Jean-Claude, « Lire Colette avec Jacques Proust », [Diderot, l'Encyclopédie & autres études], 175-180.
- BERCHTOLD, Jacques, « Rousseau : le chant du rossignol », in Anne Richardot (éd.), *Bestiaire des Lumières, Revue des sciences humaines*, 296, 2009, 89-115. « Introduction » avec Jean-Luc Guichet, [L'animal des Lumières], 5-18.

- BOURDIN, Jean-Claude, « D'Holbach et les « entrailles de la terre ». Matérialisme et minéralogie », [La chimie et l'*Encyclopédie*], 191-217.
- BRET, Patrice, « Récrire « la partie la plus imparfaite de toute l'ancienne Encyclopédie ». Les outils invisibles de Guyton de Morveau », [La chimie et l'*Encyclopédie*], 219-252.
- BROT, Muriel, « Diderot historien juge de lui-même dans l'*Essai sur les règnes de Claude et de Néron* », [Diderot, l'*Encyclopédie & autres études*], 61-80.
- BUFFAT, Marc, « Nouvelles conceptions du théâtre » et « Diderot et la naissance du drame », *Le Théâtre français du XVIII^e siècle*, L'avant-scène Théâtre.
- CANDAUX, Jean-Daniel, « Vingt-deux articles manuscrits pour l'*Encyclopédie* localisés en Suisse romande », *RDE*, 44, 2009, 219-227.
- CAYE, Pierre, « Le chantier sans maître. L'*Encyclopédie* et la question de la technique », [Individus et communautés], 449-467.
- CERNUSCHI, Alain, « La pratique concrète des encyclopédistes. Quelques perspectives sur l'étude des encyclopédies des Lumières », [Diderot, l'*Encyclopédie & autres études*], 95-103.
- CHAPELAN, Mihaela, « Jacques le fataliste et son maître relu à travers la grille postmoderne », [Individus et communautés], 487-500.
- CHARRAK, André, « Les systèmes du savoir au XVIII^e siècle, une analyse de la raison connaisse. Entretien réalisé par Élodie Cassan », *Labyrinthe. Atelier interdisciplinaire*, 34, 2010.
- CITTON, Yves et LOTY, Laurent « Avant-propos : Penser ensemble les rapports entre individus et communautés à l'époque des Lumières », [Individus et communautés], 5-26.
- COSTE, Alain, « Air, *the making of* », *RDE*, 44, 2009, 9-14.
- CRÉPEL, Pierre, « Présentation », *RDE*, 44, 2009, 5-8. – « Dossier D'Alembert », dans « D'Alembert Mathématicien des Lumières », *Pour la science*, coll. « Les génies de la science », mai-juillet 2009, 18-96.
- DELIA, Luigi, « Crime et châtement dans l'*Encyclopédie*. Les enjeux de l'interprétation de Montesquieu par de Jaucourt », [Individus et communautés], 469-486.
- DELON, Michel, « Le roman au tournant du XVIII^e siècle : perspectives non canoniques », Giovanna Angeli (éd.), *Tradizione et contestazione I la letteratura di transgressione nell'Ancien Régime*, Città di Castello, Alinea, 2009, 151-164.
- DIDIER, Béatrice, « L'air dans quelques dictionnaires de musique du XVIII^e siècle », *RDE*, 44, 2009, 85-98.
- DUFLO, Colas, « Diderot and the publicizing of censorship », in Mogens Laerke (éd.), *The Use of Censorship in the enlightenment*, Leiden-Boston, Brill, 2009, 121-135.
- DULAC, Georges, « La Russie d'une encyclopédie à l'autre (1751-1788) », [Diderot, l'*Encyclopédie & autres études*], 129-150.
- FERRIER, Béatrice, « Les petits drames de l'*Ami des enfants* de Berquin : l'influence des théories de Diderot sur le théâtre d'éducation », *Lumen. Travaux choisis de la Société canadienne d'étude du dix-huitième siècle. Selected Proceedings from the Canadian Society for Eighteenth-Century Studies*, XXVIII, 2009, 83-96.
- FINK, Béatrice, « Le Dictionnaire *oeconomique* de Noël Chomel : un pot-pourri aigre-doux », [Diderot, l'*Encyclopédie & autres études*], 157-164.
- FRANCKOWIAK, Rémi, « Sur un air de Chimie dans l'*Encyclopédie* », *RDE*, 44, 2009, 31-46. – « La chimie dans les dictionnaires et encyclopédies au XVIII^e siècle : « une incuriosité peu philosophique » », [La chimie et l'*Encyclopédie*], 37-57.
- GAILLARD, Aurélie, « Saint-Hyacinthe : écrire la marge », Ch. Bahier-Porte et R. Jomand-Baudry (éds), *Écrire en mineur au XVIII^e siècle*, Paris, Desjonquères, 2009, 40-50.
- GLADSTONE, Clovis, « Le citoyen dans l'*Encyclopédie* », [L'animal des Lumières], 581-597.
- GOGGI, Gianluigi, « Quelques remarques sur les contributions à l'*Histoire des deux Indes* à partir des Fragments imprimés du fonds Vandeuil », [Diderot, l'*Encyclopédie & autres études*], 81-94.
- GUILBAUD, « La science des écoulements », [Dossier D'Alembert], 36-43.

- GUICHET, Jean-Luc, « Introduction » [L'animal des Lumières], 5-18.
- GROULT, Martine, « la philosophie dans l'*Encyclopédie* : le projet et l'article », Miguel A. Granada, Rosa Rius, Piero Schiavo (éds), *Filosofos, filosofía y filosofías en la Encyclopédie de Diderot et D'Alembert*, U. de Barcelone, 3-17.
- IBRAHIM, Annie, « Diderot et les métaphores de l'animal : Pour un antispécisme ? », [L'animal des Lumières], 83-98.
- JACOT GRAPA, Caroline, « 'Quand on écrit, faut-il tout écrire ?' : Diderot et la censure », in G. Koubi (éd.), *Interdits, Interdictions, Droit et cultures*, 57, 2009, 161-173. – « Des huîtres aux grands animaux. Diderot animal matérialiste, [L'animal des Lumières], 99-117.
- JOLIVET, Vincent, « Lumières et bestialité », [L'animal des Lumières], 285-303.
- KAFKER, Frank A., « Epilogue: the tortoise and the hare: the longevity of the *Encyclopaedia Britannica* and the *Encyclopédie* compared » [Early Britannica], 299-308 – and Jeff Loveland, « Introduction », [Early Britannica], 1-10; « William Smellie's edition (1768-1771): a modest start » [Early Britannica], 11-68. – With Kathleen Hardesty Doig, Jeff Loveland and Dennis A. Trinkle, « James Tytler's edition (1777-1784): a vast expansion and improvement », [Early Britannica], 69-156 ; « George Gleig's supplement to the third edition (1801-1803): learned and combative », [Early Britannica], 253-298. – and alii, « Colin Macfarquhar, George Gleig and possibly James Tytler's edition (1788-1797): the attainment of recognition and eminence », [Early Britannica], 157-252.
- LANGBOUR, Nadège, « La dimension autobiographique des *Salons* de Diderot : l'émergence du « moi privé » derrière le « moi public » », Rolf Wintermeyer (éd.), *Moi public et moi privé dans les écrits autobiographiques du XVII^e siècle à nos jours*, P.U. Rouen et Le Havre, 2008, 67-78.
- LAVEZZI, Elisabeth, « Perspective aérienne et science de l'air », *RDE*, 44, 2009, 149-162.
- LEBLANC, David, « Le roman à distance : Sorel et Diderot, héritiers de La Mancha », in Emilia Inés Deffis et Javier Vargas de Luna (éds), *Avez-vous lu Cervantès ? Don Quichotte et le roman en Europe (XVII^e-XVIII^e siècles)*, Sainte-Foy (Québec), Presses de l'Université Laval, coll. « Cahiers du CIERL », 8, 2010, 79 et suiv.
- LE BORGNE, Françoise, « Pauvreté de l'homme de lettres et quête de reconnaissance au XVIII^e siècle. De l'indépendance du philosophe au sacerdoce de l'écrivain (1753-1797) », *Orages. Littérature et culture 1760-1830*, 9, 2010.
- LECA-TSIOMIS, Marie, « Présentation », *RDE*, 44, 2009, 5-8. – « L'air et la manière », *RDE*, 44, 2009, 61-71. – « Introduction », [Diderot, l'*Encyclopédie* & autres études], 5-12. « Voltaire et Diderot dictionnaristes », Christophe Martin (éd.), *Autour du Dictionnaire philosophique de Voltaire*, Paris-Ouest Nanterre La Défense, *Littérales*, n° 44, 2009. – « Les dictionnaires comme vecteurs de savoir », [La construction des savoirs].
- LOTY, Laurent et CITTON, Yves, « Avant-propos : Penser ensemble les rapports entre individus et communautés à l'époque des Lumières », [Individus et communautés], 5-26.
- LOUBÈRE, Stéphanie, « Pseudonymes et sobriquets antiques : stratégie de la reconnaissance littéraire chez les poètes et auteurs érotiques au tournant du XVIII^e siècle », *Orages. Littérature et culture 1760-1830*, 9, 2010.
- MAGNIN, Frédéric, « Airs, en terme de Manège. La fabrique des articles consacrés à l'art équestre dans l'*Encyclopédie* », *RDE*, 44, 2009, 117-135.
- MARTÍNEZ García, Patricia, « Cervantès et le réalisme antiromanesque français : Sorel, Marivaux, Diderot, Flaubert », dans Emilia Inés Deffis et Javier Vargas de Luna (éd.), *Avez-vous lu Cervantès ? Don Quichotte et le roman en Europe (XVII^e-XVIII^e siècles)*, Sainte-Foy (Québec), Presses de l'Université Laval, coll. « Cahiers du CIERL », 8, 2010, 39 et suiv.
- MAYRARGUE, Arnaud, « Air, lumière et matière réfractive », *RDE*, 44, 2009, 47-60.
- PARDO JIMÉNEZ, Pedro, « L'air du tableau. De l'*Encyclopédie* aux *Salons* », *RDE*, 44, 2009, 137-148
- PASCHOUD, Adrien, « Rhétorique scientifique et régime de la preuve dans l'article AIR de l'*Encyclopédie* », *RDE*, 44, 2009, 99-115.

- PASSERON, Irène, « Présentation », *RDE*, 44, 2009, 5-8. – « Trou d'air : où est passée l'aérologie ? », *RDE*, 44, 2009, 163-181.
- PÉPIN, François, « Diderot : la chimie comme modèle d'une philosophie expérimentale », [L'animal des Lumières], 445-472.
- PINAULT-SØRENSEN, Madeleine, « L'air dans les planches de l'*Encyclopédie* », *RDE*, 44, 2009, 183-204. – « Harguiniez, élève de l'Académie royale de peinture et de sculpture et dessinateur pour l'*Encyclopédie* », *RDE*, 44, 2009, 229-233. – « Regarder les planches de l'*Encyclopédie* avec Jacques Proust », [Diderot, l'*Encyclopédie* & autres études], 107-118.
- RAMOND, Catherine, « Désinvolture et subversion au XVIII^e siècle : une écriture en mineur ou une écriture dans les marges », *Écrire en mineur au XVIII^e siècle*, Paris, Desjonquères, 2009, 228-240.
- SCHMIT, Christophe, « Le traité de dynamique », [Dossier D'Alembert], 28-35.
- SERMAIN, Jean-Paul, « "Est-ce que l'on sait où l'on va ?" Don Quichotte et la déconstruction du récit, de l'intrigue et du personnage dans le roman français du XVIII^e siècle (Marivaux, Prévost, Diderot) », Emilia Inés Deffis et Javier Vargas de Luna (éd.), *Avez-vous lu Cervantès ? Don Quichotte et le roman en Europe (XVII^e-XVIII^e siècles)*, Sainte-Foy (Québec), Presses de l'Université Laval, coll. « Cahiers du CIERL », 8, 2010, 23 et suiv.
- SOUCHAY, Jean, « A la conquête de la précession », [Dossier D'Alembert], 44-48.
- STENGER, Gerhardt, « Denis Diderot », J. Rohbeck et H. Holzhey (éds), *Grundriss der Geschichte der Philosophie des 18 Jahrhunderts. Band 2: Frankreich*. Basel, Schwabe, 2008, 215-261.
- STROEV, Alexandre, [huit lettres inédites de F. M. Grimm], Jochen Schlobach et Véronique Otto (éds), *Correspondance privée de Frédéric Mechior Grimm (1723-1807)*, Genève, Slatkine, 2009.
- SUMI Yoichi, KOSEKI, Takeshi, « Pour une édition critique informatisée de l'*Encyclopédie* : quelques précisions sur les métadonnées », *RDE*, 44, 2009, 207-218.
- THOMSON, Ann, « L'article UNITAIRES de l'*Encyclopédie* », [Diderot, l'*Encyclopédie* & autres études], 119-128.
- TISSERAND, Emmanuelle, « Une édition très originale des regrets sur ma vieille robe de chambre à la bibliothèque Marcel Arland de Langres », *RDE*, 44, 2009, 235-237.
- VIARD, Georges, « Le sculpteur Joseph Lecornel, admirateur et lecteur de Diderot », *Bulletin de la Société Historique et Archéologique de Langres*, n° 376, 3^e trimestre, 2009, XXVI^e tome, 249-255.
- WOLFE, Charles, « Organisation ou organisme ? L'individuation organique selon le vitalisme montpelliérain », [Individus et communautés], 99-119.

IV. – ENCYCLOPÉDISTES

- VOLTAIRE, *Sermon des cinquante. Writings of 1758-1759*, édition critique de J. Patrick Lee, Marie-Hélène Coton et alii, Oxford, Voltaire Foundation, coll. « Œuvres complètes de Voltaire », 49A, 2010, xxvi/500 p.
- VOLTAIRE, *Questions sur l'Encyclopédie par des amateurs : CÉSAR -EGALITÉ (IV)*, Sous la direction de Nicholas Cronk et Christiane Mervaud, Oxford, Voltaire Foundation, 2009, 676 p.

V. – AUTOUR DU SUJET

- ALBERTAN COPPOLA, Sylviane, *L'Abbé Nicolas-Sylvestre Bergier (1718-1790). Des Monts-Jura à Versailles, le parcours d'un apologiste du XVIII^e siècle*, Honoré Champion, coll. « Les Dix-huitièmes siècles », 2010, 336 p.

- ANDRIES, Lise, (éd.), *La construction des savoirs XVIII^e-XIX^e siècles*, PU Lyon, 251 p. Ci-dessus [*La construction des savoirs*].
- Amitié, convivialité, hospitalité / *Friendship, Conviviality, Hospitality*. (Séminaire international des jeunes chercheurs, International Seminar for Junior Eighteenth-Century Scholars. Pardubice, 8 au 12 septembre 2008), *Theatrum Historiae*, 4, 2009, Publication de l'Université de Pardubice (République tchèque), 266 p.
- BADINTER, Élisabeth, *L'Amour en plus*, Paris, Flammarion, 2010 (1980), 287 p.
- BERKMAN, Gisèle, *Le Clair-obscur*, Paris, Rue Descartes, 2009.
- BONGIE, Laurence L., *La Bastille des pauvres diables. L'histoire lamentable de Charles de Julie* (trad.), préface de François Moureau, PUPS, coll. « Histoire de l'imprimé », 2010.
- BOSTIC, Heidi, *The Fiction of Enlightenment: Women of Reason in the French Eighteenth Century*, University of Delaware Press, 2010, 272 p.
- BRAGA, Corin, *Du Paradis perdu à l'anti-utopie aux XVI^e-XVIII^e siècles*, Classiques Garnier, 2010, 416 p.
- BURROWS, Simon, DZIEMBOWSKI, Edmond et THOMSON, Ann (éd.), *Cultural transfers. France and Britain in the Long Eighteenth Century*, *SVEC*, 4, 2010, xiii/326 p.
- CASSAN, Élodie (dir.), « Comment peut-on être systématique ? Savoir et encyclopédisme au siècle des Lumières », *Labyrinthe. Atelier interdisciplinaire*, 34, 2010, 130 p.
- CHAUOCHE, Sabine (éd.), *Le « Théâtral » de France d'Ancien Régime. De la présentation de soi à la représentation scénique*, Honoré Champion, coll. « Colloques, congrès et conférences, le classicisme », 11, 2010, 544 p.
- COIGNARD, T, DAVIS, P, MONTROYA, A.-C., *Lumières et histoire. Enlightenment and History*, préface de Marc André Bernier et postface de Hans-Jürgen Lüsebrink, Honoré Champion, coll. « Études internationales sur le 18^e siècle », 2010, 360 p.
- COUDREUSE, Anne et SIMONET-TENANT, Françoise (éds), *Pour une histoire de l'intime et de ses variations*, L'Harmattan, coll. « Itinéraires. Littérature, textes, cultures », 2010, 202 p.
- COURTOIS, Jean-Patrice, RUEFF, Martin (éds), *Lumières présentes, Raison présente*, n° 172.
- DARNTON, Robert, *Le Diable dans un bénitier. L'art de la calomnie en France, 1650-1800*, traduction de Jean-François Sené, Gallimard, coll. « NRF Essais », 2010, 695 p.
- DE CAROLIS, Chetro, FERRAN, Florence, GAMBELLI, Delia et MARIOTTI, Flavia (éds.), *Revers de fortune. Les jeux de l'accident et du hasard au XVIII^e siècle*, Rome, Bulzoni Editore, 2009.
- FLAMARION, Édith (éd.), *La chair et le verbe. Les jésuites de France au XVIII^e siècle et l'image*, Paris, Presses Sorbonne nouvelle, 2009, 216 p.
- FRANTZ, Pierre, MARCHAND, Sophie, *Le théâtre français du XVIII^e siècle, Histoire, textes choisis, mises en scène*, Anthologie de l'avant-scène théâtre, 598 p.
- GOULEMOT, Jean Marie, *Temps, durée dans la littérature des Lumières et ses marges*, Le Manuscrit, coll. « Réseau des Lumières », 2009, 241 p.
- HARTMANN, Pierre, *La Forme et le sens. Nouvelles recherches sur le roman des Lumières*, PU de Strasbourg, 2009, 300 p.
- HERMAN, Jan, PEETERS KRIS et PELCKMANS, Paul, *Les Philosophes et leurs papes*, Actes du colloque « Les papes imaginaires de Lumières françaises 1713-1789 » (Academica Belgica, Rome, 13-15 mars 2008), Amsterdam/New York, Rodopi, « Faux Titre », 2009, 297 p.
- JOLLY, Claude (éd.), *Histoire des bibliothèques françaises. Tome 2 : Les bibliothèques sous l'Ancien Régime 1530-1789*, Cercle de la librairie, 2008 (1998).
- LE RU, Véronique, *La science et Dieu. Entre croire et savoir*, Vuibert/Adapt-Snes, coll. « Inflections », 2010.
- LOCHERT, Véronique et THOURET, Clotilde (éds.), *Jeux d'influences. Théâtre et roman de la Renaissance aux Lumières*, Paris, PUPS, coll. « Littérature comparée », 2009, 270 p.
- MARTIN, Christophe, « Éducatons négatives ». *Fictions d'expérimentation pédagogique au dix-huitième siècle*, Classiques Garnier, coll. « Europe des Lumières », 3, 2010, 352 p.
- MCGINNIS, Reginald, *Essai sur l'origine de la mystification*, Saint-Denis, Presses Universitaires de Vincennes, 2009, 166 p.

- MOREAU, Isabelle (éd.), *Les Lumières en mouvement. La circulation des idées au XVIII^e siècle*, ENS éditions, 2009, 319 p.
- RASMUSSEN, Jasper (dir.), *La valeur de l'art. Exposition, marché, critique et public au XVIII^e siècle*, Honoré Champion, 2009, 272 p.
- ROMME, Gilbert, *Notes scientifiques et anecdotes (1782-1788)*, édition établie par Anne-Marie Bourdin, Jean Ehrard et Hélène Rol-Tanguy, Presses Universitaires Blaise Pascal, coll. « Histoires croisées », 2009, 417 p.
- SCHIFANO, Laurence et POIRSON, Martial (éd.), *Filmer le 18^e siècle*, Desjonquères, coll. « L'Esprit des Lettres », 2009, 271 p.
- The Early Britannica (1768-1803): the growth of an outstanding encyclopedia*, edited by Frank A. KAFKER and Jeff LOVELAND, Oxford, Voltaire Foundation, 2009, 349 p. Ci-dessus [Early Britannica].
- THOMSON Ann, *Bodies of thought: Science, Religion and the Early Enlightenment*, Oxford, Oxford University Press, 2008.

VI. – OUVRAGES PRÉSENTÉS EN HDR, THÈSES ou MÉMOIRES

- ARMAND, Guilhem, *Les fictions à vocation scientifique de Cyrano de Bergerac à Diderot : vers une poétique hybride*, Université de la Réunion, 2009, sous la direction de J.-M. Racault et d'A. Gaillard.
- GOUHIER, Pierre, *Mourir au monde. La condition féminine au temps de Diderot*, Paris, Université Paris IV, thèse de doctorat, 1991.
- HAKIM, Zeina, *La fiction déjouée. La part du jeu dans l'écriture fictionnelle (1687-1781)*, Genève, Université de Genève, thèse de doctorat, 2009, sous la direction, de J. Berchtold et d' A. Grosrichard.

Franck CABANE et Anne-Marie CHUILLET

RÉSUMÉS

Laurence MALL: Entre ironie philosophique et ironie romantique: les *Salons* de Diderot

Souvent drôles, les *Salons* déploient tout l'arsenal du rire décapant et de l'ironie démystifiante (burlesque, persiflage, mots d'esprit etc.), si familier aux philosophes, contre la médiocrité, la prétention, la corruption que Diderot dénonce dans les mauvaises toiles, chez les mauvais peintres, et dans la société qui les nourrit. Mais cette veine critique, qui parfois se fond dans la fameuse gaieté française, mondaine, libertine, voire blasphématoire, n'est certes pas le seul mode de l'ironie dans le texte. S'y ajoute par exemple une auto-ironie subtile soulignant les ambiguïtés dont Diderot est conscient dans ses propres positions sur l'art, ainsi que ses propres faiblesses de critique. Plus largement, une vision ouverte de la place de l'art dans la vie humaine abrite tantôt une adhésion passionnée à la croyance en la valeur de l'art, tantôt un scepticisme lucide sur ses limites. L'écriture fragmentée des *Salons*, analytique, critique et prosaïque d'un côté, parfois aphoristique et poétique de l'autre, rythme cette oscillation. Les *Salons* dépassent sans y renoncer l'ironie philosophique, et annoncent sans la constituer ce qui sera nommé ironie romantique, son contraire.

Shelly CHARLES : Les mystères d'une lecture: quand et comment Diderot a-t-il lu Richardson?

Il est aujourd'hui généralement admis que l'extraordinaire engouement de Diderot pour Richardson, tel qu'il se manifeste dans son célèbre *Éloge*, est le fruit d'une lecture, fin 1760, de la version originale de *Clarisse*. L'article tente de réfuter cette opinion reçue et de montrer, grâce à l'identification de l'unique citation exacte que fait Diderot du romancier (dans *De la poésie dramatique*), que la rencontre décisive d'un Richardson « authentique » s'est faite non à travers une lecture tardive de son chef-d'œuvre en anglais, mais grâce à une lecture précoce (1756) d'une obscure traduction littérale de son dernier roman, largement méconnu, *Sir Charles Grandison*. Cette hypothèse, en modifiant la chronologie et les termes de la rencontre, change l'idée que l'on se fait de son impact sur l'œuvre de Diderot.

Eszter KOVACS : De la méfiance à une critique raisonnée : considérations sur les voyageurs et les voyages chez Diderot

Dans notre article, nous analysons l'attitude critique de Diderot à l'égard des voyages en dehors de son expérience en Hollande et en Russie. Nous montrons comment il élabore une véritable critique du savoir apporté par les voyageurs et comment il reconsidère l'intérêt du voyage en Europe, au point de tenter de redéfinir les moyens d'un voyage utile.

Alain SANDRIER : L'attribution des articles de l'*Encyclopédie* au baron d'Holbach : bilan et perspectives

Le baron d'Holbach fait partie de ces collaborateurs dont la participation à l'*Encyclopédie* semble se soustraire à toute mesure exacte. Plusieurs tentatives ont été menées depuis cinquante ans pour tenter de délimiter plus précisément ce corpus spécifique au sein d'une œuvre où les problèmes d'attribution ne manquent pas, car ils sont multipliés par le recours récurrents aux pseudonymes et à l'anonymat et par le caractère clandestin de l'essentiel des publications. On peut ainsi cerner de plus près ce travail particulier de l'auteur d'articles, où l'emprunt le dispute à l'écriture originale, sans que les frontières soient toujours discernables entre les deux. Avec le baron d'Holbach, cette difficulté pourrait aussi porter un message à mettre en relation avec le nouveau statut de l'*Encyclopédie* depuis son interdiction : cette zone floue de son corpus, c'est peut-être celle qui permet la transition d'une pensée militante mais autorisée à un combat militant clandestin.

Françoise LAUNAY : La nourrice de D'Alembert, Etienne Gabrielle Ponthieux

Nul ne saurait évoquer l'enfance de D'Alembert, ni même souvent sa vie d'adulte, sans mentionner « la femme du vitrier Rousseau », la nourrice à laquelle il a toujours été très attaché, et chez laquelle il a habité pendant quelque trente ans. Cependant, cette femme n'a jamais été correctement identifiée dans la littérature imprimée. C'est grâce à des documents conservés aux Archives nationales de Paris, et en particulier à des actes du Minutier central, que nous avons pu déterminer que c'est Etienne Gabrielle Ponthieux, alors épouse du maître vitrier Jean Baptiste Gerard, qui a accueilli Jean Le Rond en 1717. Devenue veuve en 1724, la nourrice de D'Alembert a épousé le maître vitrier Alexandre Nicolas Rousseau en 1726. À partir de 1728, c'est au numéro 24 actuel de la rue Michel-le-Comte que les Rousseau ont toujours habité.

Christian GILAIN : La place de l'analyse dans la classification des mathématiques : de l'*Encyclopédie* à la *Méthodique*

Dans cet article, nous nous proposons de suivre l'évolution du statut de l'analyse mathématique du *Dictionnaire raisonné* à l'*Encyclopédie méthodique*, en passant par le *Supplément à l'Encyclopédie*. Ce statut reste encore ambivalent dans l'*Encyclopédie* : alors que la chaîne des désignants de l'article ANALYSE semble conduire à l'identifier au calcul infinitésimal placé en algèbre dans le Système figuré, les concepts du calcul différentiel et intégral sont souvent encore reliés à la géométrie par leurs désignants. La Table de lecture de la *Méthodique* marque une clarification importante : l'analyse devient un domaine à part entière, à la fois distinct de la géométrie et de l'algèbre ; la classification des sciences mathématiques présentée se rapproche alors substantiellement de celle en usage aujourd'hui.

Alain CERNUSCHI : Chambers comme intermédiaire entre les *Mémoires* de l'Académie des sciences et l'*Encyclopédie*

Les volumes d'*Histoire* et de *Mémoires* de l'Académie royale des sciences de Paris constituent l'une des importantes séries scientifiques compilées dans l'*Encyclopédie*. Toutefois, cette présence textuelle ne procède pas toujours d'emprunts directs ; elle passe assez souvent par le relais de Chambers. Autrement dit, les textes académiques font alors retour dans une série française par rétroversion ! La présente contribution entend analyser les modalités de cette circulation de texte (comment Chambers exploite les données académiques, comment les encyclopédistes reprennent ou modifient ces données) et mettre en valeur les questions qui la sous-tendent (concernant en particulier les styles de présentation des données scientifiques, et l'émergence ou non d'une perspective historique sur la connaissance).

SUMMARIES

Laurence MALL : Between philosophical and romantic irony : Diderot's *Salons*.

Between raillery and criticism, Diderot's *Salons* display the whole range of corrosive laughter and demystifying irony highly familiar to the *philosophes*. The burlesque, mockery, witticisms, etc. are used as weapons against bad paintings, pompous and mediocre artists, and the corrupt society that make them possible. But this brand of critical irony, which sometimes takes the shape of the famous "French gaiety", worldly, libertine, occasionally blasphemous, is far from being the only form of irony in the text. For example, Diderot also uses a subtle self-irony to underline some of his more ambiguous positions on art as well as the deficiencies in his own enterprise as a critic. More profoundly, his continuous meditation on the place of art in human life includes both a passionate belief in the value of art and a lucid questioning of its limits. Diderot's fragmentary writing, which can be analytical, critical, and prosaic on the one hand, and sometimes lyrical and aphoristic on the other hand, anticipates what will soon be called romantic irony, without in any way renouncing what is commonly given as its opposite, philosophical irony.

Shelly CHARLES : When and how did Diderot read Richardson ?

Diderot's extraordinary enthusiasm for Richardson, expressed in his famous *Éloge*, is generally considered to be the result of reading *Clarissa* in English in late 1760. We here try to refute this view and to show, thanks to the identification of Diderot's only exact quotation from the novelist (in *De la poésie dramatique*), that the decisive encounter with the "authentic" Richardson was not this acquaintance with his masterpiece in the original English but an earlier reading of the relatively unappreciated *Sir Charles Grandison* in an obscure literal translation, in 1756. This hypothesis, which modifies the chronology and terms of the encounter, allows us to re-think its impact on Diderot's own work.

Ezster KOVACS: From suspicion to reasoned criticism: Diderot's considerations on travel and travellers.

This article studies Diderot's critical attitude towards travel, apart from his own experience in Holland and Russia. It shows how he develops a real criticism of the information provided by travellers and re-thinks the usefulness of travels in Europe, finally attempting to redefine the way to travel usefully.

Alain SANDRIER: The current state of research on the attribution of *Encyclopédie* articles to Baron d'Holbach.

D'Holbach is one of those authors whose participation in the *Encyclopédie* seems to escape precise quantification. In the last fifty years there have been several attempts to measure this precise corpus within a body of work which poses many problems of attribution, compounded by d'Holbach's frequent use of pseudonyms and anonymity and the clandestine character of many of his publications. This helps us to study in more detail his work on these articles, which intermingle borrowings and original writing, the frontier between the two being frequently ill-defined. With d'Holbach the difficulty could

also correspond to a message linked to the new status of the *Encyclopédie* after it was banned. The obscure zone in his writings perhaps facilitated the transition from a militant but authorised reflection to a militant clandestine struggle.

Françoise LAUNAY : D'Alembert's wet-nurse.

It is impossible to refer to D'Alembert's childhood, and even his adult life, without mentioning "the wife of Rousseau the glazier", the wet-nurse to whom he remained attached and with whom he lived for thirty years. However, this woman has never been correctly identified. Thanks to documents in the Paris National Archives, and in particular those of the "Minutier central", we have managed to identify the woman who took in Jean Le Rond in 1717 as Etiennette Gabrielle Ponthieux, at the time married to master glazier Jean Baptiste Gerard. After being widowed in 1724, she married master glazier Alexandre Nicolas Rousseau in 1726. From 1728 the Rousseau family lived permanently at what is now number 24, rue Michel-le-Comte.

Christian GILAIN : The place of analysis in mathematical classification : from the *Encyclopédie* to the *Méthodique*

This article follows developments in the status of mathematical analysis from the *Dictionnaire raisonné* to the *Encyclopédie méthodique*, via the Supplement to the *Encyclopédie*. This status is unclear in the *Encyclopédie*, for while the chain of subject indicators in the article ANALYSE seems to lead to its identification with infinitesimal calculus, which in the "Système figuré" is part of algebra, the concepts of differential and integral calculus are often still linked to geometry by their subject indicators. The "Table de lecture" in the *Méthodique* provides an important clarification as analysis becomes an autonomous field, distinct from both geometry and algebra. In this way the classification of mathematics comes much closer to that in use today.

Alain CERNUSCHI : Chambers as an intermediary between the *Mémoires de l'Académie des sciences* and the *Encyclopédie*

Although the volumes of the History and *Mémoires* published by the Paris Académie royale des Sciences are one of the important scientific publications used in the *Encyclopédie*, this use does not always take the form of direct borrowings. Chambers is often the relay, which means that the Academy's publications returned to a French series by retranslation. This article analyses the precise modalities of this textual circulation (how Chambers exploits academic data and how the encyclopedists take back or modify this data) and emphasises the underlying questions, concerning in particular the styles of presentation of scientific data and whether a historical perspective on knowledge emerges.

TABLE DES MATIÈRES

Laurence MALL : Entre ironie philosophique et ironie romantique : les <i>Salons</i> de Diderot	7
Shelly CHARLES : Les mystères d'une lecture : quand et comment Diderot a-t-il lu Richardson ?.....	25
Ezster Kovacs : De la méfiance à une critique raisonnée : considérations sur les voyageurs et les voyages chez Diderot	43
Alain SANDRIER : L'attribution des articles de l' <i>Encyclopédie</i> au baron d'Holbach : bilan et perspectives.....	57
Françoise LAUNAY : D'Alembert et la femme du vitrier Rousseau.....	77
Christian GILAIN : La place de l'analyse dans la classification des mathématiques : de l' <i>Encyclopédie</i> à la <i>Méthodique</i>	111
Alain CERNUSCHI : La <i>Cyclopædia</i> , un intermédiaire entre les <i>Mémoires</i> de l'Académie des sciences et l' <i>Encyclopédie</i>	131
Chroniques et Glanes	
André MAGNAN : L'édition de Kehl au quotidien	149
Françoise LAUNAY : Du « fascheux inconveniant » des inhumations précipitées	153
Ryuji KOJIMA : Les éditions du <i>Dictionnaire universel de commerce</i> utilisées par les encyclopédistes	155

Comptes rendus (resp. Nicole JACQUES-LEFÈVRE)

DIDEROT, <i>Lettres à Sophie Volland, 1759-1774</i> , édition présentée et annotée par Marc Buffat et Odile Richard-Pauchet (G. CAMMAGRE)	163
Andrew H. CLARK, <i>Diderot's part</i> (F. CABANE)	165
Diderot, <i>l'Encyclopédie & autres études, Sillages de Jacques Proust</i> , éd. M. Leca-Tsiomis (P. FRANTZ)	170
Sophie CHAUVEAU, <i>Diderot, Le Génie débrillé – les années bohème</i> (O. RICHARD-PAUCHET)	173
Guillaume-Thomas RAYNAL, <i>Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes</i> (M. LECA-TSIOMIS)	177
Jean Le Rond D'ALEMBERT, <i>Œuvres complètes, V, Correspondance générale</i> , 1, <i>Inventaire analytique de la correspondance, 1741-1783</i> (J. EHRARD)	179
Michel LE GUERN, <i>Nicolas Beauzée, grammairien philosophe</i> (M. LECA-TSIOMIS)	181
GROFFIER Éthel, <i>Un encyclopédiste réformateur. Jacques Peuchet (1758-1830)</i> (P. CRÉPEL)	184
Christine LEHMAN, François PÉPIN, <i>La Chimie et l'Encyclopédie</i> (R. FRANCKOWIAK)	185
Jeff LOVELAND, <i>Dennis de Coetlogon's Universal History of Arts and Sciences : A Challenge and Inspiration to the Modern Encyclopedia</i> (M. LECA-TSIOMIS)	187
John BENDER and Michael MARRINAN, <i>The Culture of Diagram</i> (M. PINAULT-SØRENSEN)	188
Élodie CASSAN, coord., <i>Comment peut-on être systématique? Savoir et encyclopédisme au siècle des Lumières</i> (Jeff LOVELAND)	190
Friedrich Melchior GRIMM, <i>Correspondance littéraire, tome IV</i> (M. LECA-TSIOMIS)	192

Ann THOMSON, <i>Bodies of Thought : Science, Religion and the Soul in the Early Enlightenment</i> (M. HOBSON).....	194
André CHARRAK, <i>Empirisme et théorie de la connaissance, Réflexion et fondement des sciences au XVIII^e siècle</i> (F. PÉPIN)	198
Lise ANDRIES (dir.), <i>La Construction des savoirs (XVIII^e-XIX^e siècles)</i> (A. SANDRIER).....	201
Cesare BECCARIA, <i>Des délits et des peines. Dei delitti e delle pene</i> (P. CRÉPEL)	203
David HUME, <i>Essais et Traités sur plusieurs Sujets, Tome II. Essais moraux, politiques et littéraires</i> (Deuxième partie) (F. SALAÜN)	205
<i>Voltaire & le livre</i> . Textes réunis par François Bessire et Françoise Tilkin (N. RIEUCAU).....	206
Yoichi SUMI, <i>L'Encyclopédie et les panoramas du monde</i> (Takeshi KOSEKI).....	210
Autographes et Documents (resp. A-M. CHOUILLET, I. PASSERON, F. PRIN).....	215
Carnet Bibliographique (resp. F.CABANE, A-M. CHOUILLET)	241
Résumés.....	249
Summaries (resp. Ann THOMSON)	252

ABRÉVIATIONS ŒUVRES DE DIDEROT

- AT *Œuvres complètes*, revues... par J. Assézat et M. Tourneux, Garnier, 1875- 1879, 20 vol.
Corr. *Correspondance*, publiée par Georges Roth, puis Jean Varloot, Les Éditions de Minuit, 1955-1970, 16 vol.
- DPV *Œuvres complètes*, éditées par Herbert Dieckmann, Jacques Proust, Jean Varloot & al., Hermann, 1975 et suiv., 34 vol. prévus.
- LEW. *Œuvres complètes*, éd. chronologique, introductions de Roger Lewinter, Le Club Français du Livre, 1969-1973, 15 vol.
- VER. *Œuvres*, éd. L. Versini, Robert Laffont, collection « Bouquins », 1994- 1997, 5 vol.
Mém. *Mémoires pour Catherine II*, édition Paul Vernière, Garnier, 1966.
O. Ph. *Œuvres philosophiques*, édition Paul Vernière, Garnier, 1961.
O. Pol. *Œuvres politiques*, édition Paul Vernière, Garnier, 1963.

AUTRES :

- AD Archives départementales.
AN Archives nationales.
Ars Bibliothèque de l'Arsenal, Paris.
Best. D Voltaire, *Correspondance and related documents*, 1968-1977.
BHVP Bibliothèque historique de la Ville de Paris.
BM Bibliothèque municipale.
BnF fr. Bibliothèque nationale de France, départ. des manuscrits, fonds français. BnF n. a. fr Bibliothèque nationale de France, nouvelles acquisitions françaises.
CL *Correspondance littéraire...*, par Grimm, Diderot, Raynal, Meister, etc., édition Maurice Tourneux, Garnier, 1877-1882, 16 vol.
DHS *Dix-huitième Siècle*, revue de la Société française d'Études du XVIII^e siècle, 1969 et suiv.
DS *Diderot Studies*, edited by O. Fellows and N. Torrey, G. May, D. Guiragossian, Syracuse, 1949, 1952, puis Genève, Droz, 1961 et suiv. *Enc. Encyclopédie*, ou Dictionnaire raisonné des Sciences, des Arts et des métiers..., 1751-1765, 17 vol. fol.
HDI *Histoire philosophique et politique, ... des deux Indes* [par Raynal], éditions diverses.
MC Minutier central.
o.c. Ouvrage ou article cité.
RDE *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*.
RHFLF *Revue d'Histoire littéraire de la France*.
SVEC *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, Oxford, The Voltaire Foundation (numéros de volumes en chiffres arabes).
Wilson Arthur M. Wilson, *Diderot, sa vie et son œuvre*, Laffont-Ramsay trad. fr., 1985.

Le numéro des tomes est indiqué en chiffres romains, la ou les pages en chiffres arabes.